هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16325 – 7,50 F

JEUDI 24 JUILLET 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

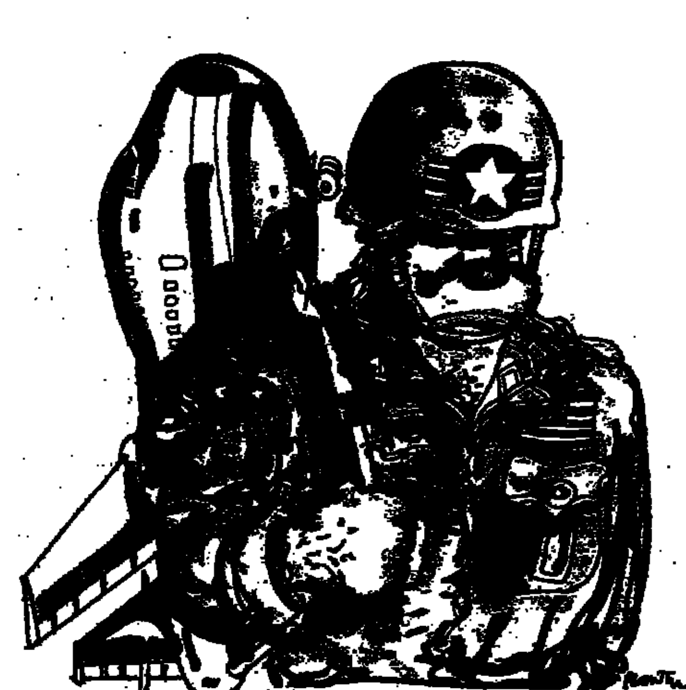
Le feu vert de l'Europe à Boeing-McDonnell évite une guerre commerciale avec les Etats-Unis

Le président Bill Clinton a multiplié les pressions au cours des négociations

SATISFAITE d'avoir obtenu, *in extremis*, les concessions demandées à Boeing, la Commission européenne devait décider, mercredi 23 juillet, de donner son feu vert à la fusion entre la firme de Seattle et le deuxième constructeur d'avions américain, McDonnell Douglas. Un veto de la Commission – qui est en charge de l'application des règles sur la concurrence au sein de l'Union – aurait empêché la société américaine née de la fusion, autorisée aux Etats-Unis, d'opérer en Europe. Pareille décision aurait entraîné des représailles américaines et une féroce guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Vieux Continent. Bill Clinton a fortement pesé sur le déroulement de la négociation.

Boeing a fait parvenir, mardi après-midi, son consentement à une demande essentielle de la Commission : l'avionneur renonce aux contrats d'exclusivité à long terme avec des compagnies aériennes, notamment ceux qu'il avait conclus avec American, Continental et Delta Airlines. L'affaire était au coeur des tractations conduites par le commissaire chargé de la politique de concurrence, le Belge Karel Van Miert. Le commissaire chargé de la recherche, Edith Cresson, a laissé entendre mercredi qu'à ses yeux le geste de Boeing ne suffisait pas et qu'elle restait opposée à cette fusion.

« La fermeté et la cohésion » de l'Europe ont payé, disait en revanche Yves Thibault de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques. Il jugeait que Boeing avait dû *« opérer un mouvement majeur »* en direction de Bruxelles et que cela représentait *« un succès pour la Commission »*. Celle-ci devait donner, mercredi, son feu vert politique à la fusion et ne prendre de décision formelle que dans une semaine. Il lui faut le temps de consulter une dernière fois les gouvernements des Quinze et d'examiner mot à mot la dernière offre de Boeing.



Lire page 2

La « liste » des banques suisses

Noms des titulaires de comptes

Aalberts, R. Joh., London, GB
Aegar, Imdat, Jona, CH
Acquadro, Joseph and Henri, I
Adair, Ms. New York, USA
Adam, Herbert, Wiesbaden, D
Adlasic, Juro, Ljubljana, SLO
Adler, Klara, Györ, H
Agalstein, David, Paris, F
Agence Luxembourg Tour., F
Agnew-Marriage-Stiftung, GB
Agop Hatcherian, Grasse, F
Ahrendt, Henri Hermann Georges, Ajaccio, F
Aisenstadt, Aba, CDN
Alelmann, Joe, Bucharest, RO
Akoplanz, Siméon, Vienna, A
Alde, Olimpio, I
Alexandrescu, Titus, Bucharest, RO
Alfeaux, Henri, Lyons, F
Almanestianu, Virgil, Bucharest, RO

L'ASSOCIATION suisse des banquiers (ASB) a publié, mercredi 23 juillet, une liste de 1 872 noms de titulaires de comptes, notamment juifs, en déshérence qui représentent une valeur totale de 240 millions de francs français. Ces comptes avaient été ouverts avant et pendant la seconde guerre mondiale. Par cette levée du secret, l'ASB s'est enfin résolue à endosser sa responsabilité dans le gel des avoirs juifs.

Lire page 3
et la liste pages 4 à 7

Vilvorde, « symbole d'une Europe qui n'est pas sociale »

LES OUVRIERS de l'usine Renault de Vilvorde ont voté à 92 % en faveur du plan social que propose la direction. L'usine fermera le 31 juillet. Renault avait annoncé cette décision il y a cinq mois, déclenchant un conflit sans précédent en Europe.

Vilvorde reste le *« symbole d'une Europe qui n'est pas sociale »*, affirme, dans un entretien au *Monde*, Karel Gacoms, responsable syndical de la FGTB (socialiste) et porte-parole des salariés de l'entreprise. Il regrette la *« faiblesse du syndicalisme en France »*.

Karel Gacoms reconnaît que l'arrivée de la gauche au pouvoir en France a permis d'intégrer un important volet emploi au plan social.

Lire page 16
et notre éditorial page 15

L'eau est soluble dans le Soleil

L'EAU, si précieuse à la vie, a déjà été découverte au sein de galaxies très éloignées de la nôtre, dans plusieurs planètes du système solaire. Récemment, des scientifiques pensaient même en avoir détecté, glacée, sur la Lune, avant d'être démentis ensuite par de nouvelles observations. Notre esprit, habitué à associer l'eau au murmure des torrents et des rivières, admet pourtant difficilement la présence de molécules d'eau (H_2O) à la surface du Soleil.

C'est pourtant ce que vient d'établir une équipe de spécialistes anglais, américains et canadiens en physique et chimie solaires, qui ont présenté leurs travaux dans la revue américaine *Science* du 18 juillet. Grâce à des calculs numériques et à un nouveau modèle mathématique, ils confirment que de la vapeur est présente dans les taches sombres de notre astre, où règne une intense activité magnétique et une température de... 3 000° Celsius. C'est là, en effet, que la température du Soleil est la plus basse, car *« la très forte concentration magnétique bloque l'apport de chaleur »*, explique Jean-Claude Vial, responsable du groupe de physique solaire à l'Institut d'astrophysique spatiale d'Orsay (Essonne).

La molécule d'eau, contrairement à ce qu'on pourrait penser, *« est assez stable jusqu'à 2 800, 3 300 degrés »*, précise Jean-Marie Flaud, spectroscopiste, au laboratoire de photophysique moléculaire à l'université de Paris sud, à Orsay. En laboratoire, grâce à la spectroscopie qui est un important moyen d'étude du Soleil, les chercheurs ont ainsi pu mettre en évidence la raie correspondant à la vapeur d'eau dans la flamme d'un chalumeau oxyacétylénique porté à 2 500° Celsius. Grâce à l'analyse de la distribution spectrale de la lumière émise par notre astre, elle nous renseigne sur sa composition chimique.

Postulée en 1970, mise en évidence en 1995 grâce à un spectromètre de très haute résolution, la raie significative de la présence de vapeur d'eau est maintenant clairement attestée grâce à un modèle mathématique perfectionné *« capable de traiter la mécanique quantique et d'attribuer le nombre quantique à la raie de l'eau. La molécule d'eau est en effet en équilibre sous la forme d'un triangle isocèle et elle subit des vibrations et des rotations. Habituellement, ces variables étaient traitées séparément. Avec le nouveau modèle, qui prend en compte ces mouvements de la molécule, il a été possible de calculer ces informations simultanément et de s'affranchir de certaines approximations »*, précise Jean-Claude Vial.

Bien qu'on ait déjà découvert de l'eau dans des étoiles plus froides que le Soleil, comme R-Cassiopée, dont la température est de 1 300 à 1 800° C, ici *« on bat un record pour une étoile relativement chaude comme le Soleil. Mais la densité locale de l'eau est d'environ 200 molécules par centimètre cube. Nous ne sommes donc pas face à une mer ! »*, ajoute le chercheur français. Nous sommes loin des 33 000 milliards de milliards de molécules que contient, sur Terre, un centimètre cube de ce précieux liquide...

Ces nouvelles données confirment que l'eau n'est pas un élément rare dans l'Univers. Le satellite européen ISO (Infared Space Observatory) a déjà permis d'établir que l'Univers ne craint pas la sécheresse et que la vapeur d'eau est l'une des molécules les plus importantes de l'espace. Cette abondance a d'ailleurs étonné les spécialistes qui lui assignent un rôle important dans la formation des étoiles.

Christiane Galus

Incendie au palais de Chaillot

UN INCENDIE s'est déclenché, dans la nuit de mardi 22 à mercredi 23 juillet, dans l'aile est du Palais de Chaillot à Paris. Il a dévasté la toiture de ce bâtiment monumental qui abrite le Musée des monuments français (MMF) et le Musée du cinéma Henri-Langlois. Les collections du MMF – moulages de plâtre, peintures murales – et du Musée du cinéma – films – n'auraient pas été atteintes par le feu mais pourraient avoir subi, du fait de l'accumulation des eaux, des dommages.

Trois pompiers ont été blessés. Selon les premiers éléments de l'enquête, les causes de l'incendie pourraient être accidentelles. Il touche deux musées dont l'avenir est actuellement en débat au ministère de la culture.

Lire page 30

La relève communiste au Vietnam

« SUIVEZ avec attention 1997 », avait averti, le 16 décembre dernier, le premier ministre Vo Van Kiet dans un entretien publié par l'édition asiatique du *Wall Street Journal*. Comme 1996 avait été une année politique, centrée sur le 8e Congrès du PC en juillet, la réflexion n'avait pas manqué d'intriguer. En effet, les rendez-vous politiques de cette année semblaient plus minces. Le 20 juillet, cependant, à l'occasion d'élections législatives, les trois hommes qui dirigent le pays et le parti depuis 1991 ne szsont pas représentés : Do Muoi (80 ans, secrétaire général du PC), Le Duc Anh (78 ans, chef de l'Etat) et Vo Van Kiet (75 ans, premier ministre). Une relève s'annonce donc à l'automne, quand la nouvelle Assemblée nationale se réunira pour désigner un chef de l'Etat et un premier ministre. Dans la foulée, le PC choisira un nouveau secrétaire général.

Une deuxième réflexion du chef du gouvernement – la priorité, a-t-il insisté, sera à la *« stabilité »* –, indique que la famille communiste vietnamienne pense avoir les moyens de conserver le monopole du pouvoir. En dépit des querelles de clans et de la corruption engendrée par les premières bonnes affaires, le bilan est jugé assez positif par les communistes pour leur permettre de gérer cette relève de la garde. Les réformes devraient donc se poursuivre à un rythme modéré mais suffisamment appuyé pour ne pas décourager investisseurs et donateurs étrangers tout en isolant toute contestation. En d'autres termes, à la relance de la dynamique économique opérée en Chine par Deng Xiaoping, quelques années avant sa mort, ils préfèrent la pause, avec un ralentissement consécutif de la croissance. Quoi qu'il advienne, le PC aura dominé l'histoire du Vietnam au XXe siècle. Fondé en 1930, il a récupéré et encadré le mouvement nationaliste dans les années 40. En 1955, après la victoire de Dien Bien Phu et les accords de Genève, il a pris en main la moitié septentrionale du pays tout en exploitant, dès 1960, les ambiguïtés de l'expérience en gestation, sous protection américaine, dans la moitié méridionale du pays. La victoire de 1975 lui a permis d'imposer son autorité et son système de gouvernement à l'ensemble du Vietnam, dont il a proclamé la réunification officielle l'année suivante.

Depuis, plusieurs facteurs l'ont contraint à changer, au bout d'une dizaine d'années, son fusil d'épaule : l'acte de défiance représenté par la fuite de centaines de milliers de boat people, sa mauvaise gestion de l'économie, les effets de l'intervention militaire au Cambodge et la désintégration de son principal soutien à l'étranger, l'Union soviétique. A la fin des années 80, les communistes vietnamiens ont amorcé un redressement qui leur a permis, en 1991, de survivre à la suppression de l'aide soviétique : libéralisation et ouverture de l'économie aux investissements étrangers, retrait militaire du Cambodge et normalisation des relations avec la Chine.

Avec la fin de la guerre froide, le Vietnam, toujours sous la houlette des communistes, a réussi une intégration dans la société internationale, sanctionnée en 1995 par sa reconnaissance par les Etats-Unis et son admission au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 15

Le calvaire de Bjarne Riis

VAINQUEUR du Tour de France 1996, le Danois Bjarne Riis *(notre photo)* a de plus en plus de mal, dans l'édition 1997, à rester dans le sillage du nouveau « patron » de l'équipe Telekom, Jan Ullrich, le porteur du maillot jaune. Lors de la seizième étape disputée mardi 22 juillet sur 181 kilomètres entre Morzine et Fribourg, Riis, qui a été lâché au pied du col de la Croix (1 778 m) lors d'une attaque de l'Italien Marco Pantani, *« a vécu la pire journée de sa carrière »*. Relégué à la septième place, avec plus de 18 minutes de retard sur Jan Ullrich, il parlait d'abandonner.

Cette journée de calvaire pour le Danois a été celle du triomphe pour le Français Christophe Mengin, vainqueur à Fribourg.

TEMPSPORT

Lire pages 20 et 21

Un héros des sixties



JOHN FOGERTY

APRÈS onze années de silence, voici le retour de celui qui fut le chanteur de Creedence Clearwater Revival, l'un des groupes américains les plus populaires de la fin des années 60 et du début des années 70. John Fogerty vient de sortir un disque, *Blue Moon Swamp*, et commence une tournée mondiale qui doit finir en France au mois d'octobre.

Lire page 26

■ Dialogue israélo-palestinien

A l'initiative de l'Union européenne, Yasser Arafat et David Lévy ont réamorcé un dialogue interrompu depuis mars. p. 8

■ Un entretien avec Louis Le Pensec

Les propositions de Bruxelles sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) inquiètent le gouvernement qui invite l'Europe à ne pas *« baisser la garde »* devant les Etats-Unis. p. 9

■ Affaire Elf

La Commission européenne demande au gouvernement allemand de justifier les aides financières accordées au groupe pétrolier français. p. 11

■ La guérilla de LVMH

Bernard Arnault se lance dans une bataille boursière pour convaincre Guinness et GrandMet de constituer un groupe mondial des alcools. p. 30

■ France-Afrique, liaisons dangereuses

Le 20 juin 1990, devant 22 chefs d'Etat africains réunis en congrès à La Baule, François Mitterrand ose enfin parler de démocratie. A contrecoeur. p. 14

■ Record du dollar

Le dollar a atteint son plus haut niveau depuis six ans face au franc, à 6,15 F. p. 16

■ Blueberry

L'escorte du convoi d'argent est attaquée. 9e épisode de notre BD p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 724 - 7,50 F

AÉRONAUTIQUE La Commission européenne devait annoncer mercredi 23 juillet à Bruxelles qu'elle donne son feu vert à la fusion Boeing-McDonnell Douglas, après les concessions de dernière minute faites la veille par le constructeur américain. Cet accord de principe devra encore être soumis à un comité consultatif où siègent des représentants des quinze pays de l'Union européenne et ne fera l'objet d'une décision formelle de Bruxelles que le 30 juillet. ● LE CONSTRUCTEUR américain a fait savoir mardi qu'il renonçait, comme le lui demandait la Commission européenne, à conclure des contrats d'exclusivité à long terme avec des compagnies aériennes américaines. ● FAUTE d'une telle concession de la part de Boeing, la Commission menaçait de déclarer la fusion illégale, au risque d'avoir à affronter une guerre commerciale avec les Etats-Unis.

Bruxelles donne un feu vert de principe à la fusion Boeing- McDonnell

La Commission a renoncé à déclarer l'opération illégale au regard des règles communautaires sur la concurrence, après les concessions faites in extremis par le constructeur américain

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Boeing a fait des concessions de dernière minute, mardi 22 juillet, pour sauver sa fusion avec McDonnell Douglas, que la Commission de Bruxelles s'apprêtait à déclarer illégale. Le constructeur américain a fait savoir *« avec regret »* qu'il renonçait à conclure des contrats d'exclusivité à long terme avec des compagnies aériennes.

Cet engagement pour l'avenir vaut aussi dénonciation des trois contrats d'une durée de vingt ans déjà signés avec American Airlines, Delta et Continental. C'était essentiellement sur ce point qu'achoppaient les tractations entreprises par Boeing avec Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la politique de concurrence.

Tout portait donc à croire que, mercredi, la Commission donnerait son feu vert au projet. C'était en tout cas l'intention de M. Van Miert, appuyé par le président Jacques Santer, d'agir dans ce sens. L'autorisation définitive, en bonne et due forme juridique, suivrait alors le 30 juillet, après ultime réunion du « comité consultatif » où siègent les représentants des Quinze.

Un tel dénouement n'était guère attendu mardi à Bruxelles. La Commission avait dû se battre pour contrer les premiers signes de fléchissement provenant d'Etats membres, qu'inquiétait le spectre de guerre commerciale agité aux Etats-Unis, y compris par le président Bill Clinton. Le matin, M. Van Miert avait reçu un coup de téléphone de Romano Prodi, le premier ministre italien, qui faisait état d'une communication très pressante du président Clinton l'incitant à céder. *« Les Américains m'assurent qu'ils ont déjà tellement fait de concessions »*, insistait M. Prodi. Le commissaire lui expliquait qu'il n'en était rien.

PRÉOCCUPATIONS POLITIQUES

Les ministres des affaires étrangères étaient réunis le même jour à Bruxelles. En début d'après-midi, Jacques Santer demanda à son collègue Karel Van Miert de l'y rejoindre : certains ministres voulaient faire le point sur le dossier Boeing ; les Scandinaves, les Italiens encore, pour expliquer qu'il fallait essayer d'éviter l'affrontement. Les flottes des compagnies italiennes et nordiques comptent beaucoup d'appareils produits par McDonnell Douglas, et aux préoccupations de nature politique s'ajoutaient sans doute, à Rome, à Copenhague, Stockholm ou Helsinki, la crainte de difficultés à se faire livrer les pièces nécessaires en cas de conflit. Bref, même si le consensus des Européens n'était pas encore sérieusement entamé, on sentait chez certains poindre inquiétude et vague à l'âme.

Et puis, vers 15 h 30, Claude Chêne, le directeur de cabinet du commissaire, rejoignait à son tour le Conseil avec, en main, le message *« envoyé par fax et par porteur »* par les dirigeants de Boeing à M. Van Miert. *« Cela paye de tenir tête aux Américains ! »*, s'exclamait celui-ci un peu plus tard. Au cours d'un mois de pourparlers, les concessions américaines n'étaient arrivées qu'au compte-gouttes ! M. Van Miert et son équipe avaient surtout retenu l'extraordinaire assurance et la désinvolture manifestées par le constructeur américain, qui n'hésita pas à conclure un contrat d'exclusivité à long terme avec Continental Airlines en pleine négociation.

La satisfaction de l'avoir emporté était manifeste, mardi, à la Commission. Le fait d'avoir engagé cette épreuve avec Boeing donne de la crédibilité à la politique de concurrence de l'Union européenne. Le Conseil, qui assistait ainsi en direct à l'épilogue, l'a bien compris de la sorte. Klaus Kinkel, le ministre allemand, a vivement félicité M. Van Miert, puis expliqué que, vu la menace que représenterait en tout état de cause la fusion Boeing-McDonnell Douglas pour l'industrie européenne, il était temps de passer à l'exercice suivant, autrement dit à la restructuration de l'industrie aérospatiale, civile et militaire, européenne. M. Kinkel reprenait ainsi les idées exprimées quelques jours plus tôt par le chancelier Helmut Kohl. Hubert Védrine, le ministre français, a estimé *« extrêmement intéressantes »* ces suggestions. L'idée d'actions de politique industrielle passe plus facilement, en Europe, lorsque ce sont les Allemands plutôt que les Français qui l'avancent !

Les aménagements qui seront apportés au projet de fusion entre Boeing et McDonnell Douglas sont considérés comme à peu près satisfaisants par l'équipe de M. Van Miert. Outre la question des contrats d'exclusivité, les experts bruxellois attachaient beaucoup d'importance à l'accès privilégié que Boeing pourrait obtenir à des brevets détenus par McDonnell Douglas et résultant de recherches militaires financées par le Pentagone. Il est acquis que, moyennant rémunération, Airbus pourrait lui aussi utiliser ces brevets, avec, en cas de litige, une procédure d'arbitrage.

Par ailleurs, les experts de M. Van Miert insistent sur la décision prise d'opérer une séparation comptable entre les activités civiles de Boeing et celles de McDonnell Douglas. L'idée est de pouvoir surveiller le comportement de Boeing vis-à-vis des compagnies utilisant de nombreux appareils de Douglas. Les Européens voudraient éviter que le constructeur de Seattle ne puisse, en faisant jouer les conditions de livraison de pièces de rechange ou bien les services de maintenance assurés aux appareils Douglas, imposer ses propres avions.

Philippe Lemaître

Le sommet sur l'emploi les 21 et 22 novembre

Les ministres du travail des Quinze sont tombés d'accord mardi 22 juillet pour organiser le sommet européen sur l'emploi les 21 et 22 novembre prochain au Luxembourg, a annoncé le ministre belge du travail, Mme Miet Smet. C'est la première fois qu'une date précise est avancée pour ce sommet dont le principe avait été arrêté après le sommet européen d'Amsterdam en juin. Dans une interview au journal belge *De Standaard*, Miet Smet précise que l'objectif de ce sommet sur l'emploi est d'arrêter des mesures qui permettraient de réduire de moitié le chômage dans l'UE. Les chefs d'Etat et de gouvernement européens devraient se fixer des objectifs ambitieux. *« En Europe, avec plus de 18 millions de personnes sans emploi, il n'y a pas d'alternative »*, a-t-elle déclaré. Paris a suggéré la participation des syndicats et du patronat.- *(Reuter.)*

Airbus l'américain et Boeing l'européen

L'Américain moyen croit encore qu'Airbus est une filiale de Boeing ? Airbus of America s'en satisfait. Pour vendre, le consortium européen se fond dans la culture ambiante

LA CONSTRUCTION aéronautique n'est pas une industrie autarcique mais mondiale. Aucune firme ne fait tout dans un avion, aucun continent, ni l'Europe ni l'Amérique, n'est totalement indépendant. L'achat de pièces et la sous-traitance sont, au contraire, des arguments de vente : Boeing fait faire des sous-ensembles dans de nombreux pays pour y obtenir des commandes. Airbus fait de même. Un embargo européen contre le géant américain aurait ainsi de forte répercussions sur de nombreuses entreprises aéronautiques européennes et réciproquement.

Lors du Salon du Bourget, en juin, Boeing avait implicitement mis en garde les autorités européennes en soulignant l'importance de ces retombées. *« Le Boeing 737, motorisé en partie par la Snecma, a généré 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires pour ce motoriste français au cours des cinq dernières années. D'ici à l'an 2000, la nouvelle génération de 737 lui rapportera 7 milliards de dollars »*, avait affirmé Ron Woodward, président de la branche d'aéronautique commerciale du constructeur de Seattle. *« De la même manière, le britannique Rolls Royce, qui motorise plusieurs de nos avions, a réalisé 72 % de son chiffre d'affaires grâce à Boeing au cours des cinq dernières années »*, a-t-il ajouté.

Agacé qu'Airbus remette en cause devant la Commission européenne les contrats d'exclusivité que Boeing a signés avec les compagnies aériennes American et Delta Airlines, M. Woodward s'étonne que *« les Européens n'aient jamais émis d'objection sur le caractère exclusif du contrat de motorisation* [conclu] *avec la Snecma sur le 737 »*.

L'avionneur américain a fait valoir que son biréacteur Boeing 737-700 générera plus d'emplois en France au cours des trois prochaines années que son concurrent européen l'Airbus A319, tous deux présentés au Salon du Bourget. *« Tout simplement, c'est parce que les B 737 sont livrés exclusivement avec des réacteurs CFM56 fabriqués par Snecma alors qu'une proportion mineure d'appareils de la famille A320 (concurrente du Boeing 737) est équipée de ces mêmes excellents moteurs »*, fabriqués pour moitié par le groupe américain General Electric et pour moitié par le groupe français Snecma, a poursuivi M. Woodward. Sur les huit ans à venir, Boeing prévoit d'engendrer *« près de 9 milliards de dollars de vente de moteurs pour Snecma, ce qui correspondra à 33 000 emplois annuels à travers la France »*.

MOYENS DE PRESSION

Les déclarations récentes de Romano Prodi, premier ministre italien, qui s'est désolidarisé de la position de la Commission européenne au sujet de la fusion Boeing-McDonnell Douglas, démontre combien certains pans de l'industrie européenne dépendent des Américains. Le constructeur aéronautique italien Alenia est ainsi un sous-traitant important de McDonnell Douglas.

Mais Airbus a également des moyens de pression, à rebours, sur les Etats-Unis. Le consortium européen compte 800 sous traitants et 50 000 salariés aux Etats-Unis. Certes, Airbus Industry of North America (AINA) a toujours choisi de garder le profil bas outre-Atlantique. Le siège social d'AINA, transféré de Virginie à New-York puis à Washington, n'arbore même pas le sigle du constructeur en façade. L'Américain moyen croit encore qu'Airbus est une filiale de Boeing ? Airbus of America se satisfait de cette ambiguïté. Pour vendre, le consortium européen se fond dans la culture ambiante.

Attaqué aux Etats-Unis il y a deux ans par Boeing, qui faisait vibrer la fibre patriotique du *« buy American »* (achetez américain), Airbus a répliqué du tac au tac par une campagne publicitaire utilisant les mêmes arguments. *« Airbus préserve l'emploi des Américains »*, proclamait l'avionneur européen, mettant en avant les 800 sous-traitants et les 50 000 salariés qui, répartis sur quarante Etats américains, contribuent à fabriquer 30 à 40 % de la valeur d'un avion Airbus, moteurs compris (deux des trois premiers motoristes mondiaux-General Electric et Pratt-sont américains). Efficace : en 1996, le marché américain a représenté pas moins de 45 % des ventes mondiales d'Airbus. Jonathan Schofield, le président d'Airbus Industrie of North America, est le meilleur défenseur de cette identité américaine d'Airbus. *« Je suis très rouge-blanc-bleu et très patriotique »*, professe-t-il. Qui mieux que cet ancien président de la branche aéronautique de United Technologies, l'une des toutes premières entreprises des Etats-Unis, pouvait incarner l'intégration d'Airbus dans le paysage américain ?

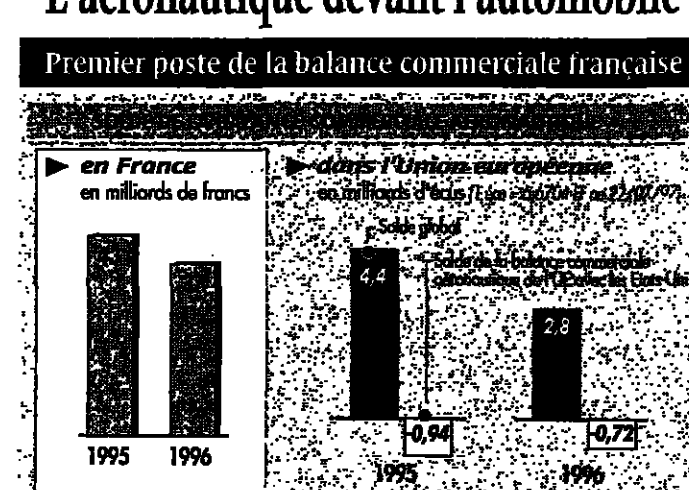
Ces échanges et la mondialisation ne parviennent toutefois pas à faire oublier les drapeaux. Jonathan Schofield avoue : *« Lorsqu'en 1992, Alan Boyd, ancien secrétaire aux transports du président Johnson, m'a proposé de le remplacer à la tête de la filiale américaine d'Airbus, j'ai dû expliquer ma décision au PDG de United Technologies, à mes amis, à ma femme et mes enfants»*.

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

La naissance d'un géant

En fusionnant, Boeing et McDonnell Douglas vont constituer un véritable géant de l'aéronautique. A eux deux, ils réaliseront un chiffre d'affaires de 280 milliards de francs. Le chiffre d'affaires d'Airbus, à titre de comparaison, était en 1996 de 44 milliards de francs. Le nouveau groupe détiendra 65 % du marché de l'aviation civile. Boeing en détient déjà 60 % et McDonnell Douglas a fortement régressé sur ce terrain ces dernières années. Cependant sur certains créneaux spécifiques, comme celui des appareils de 120 sièges, la nouvelle entité sera en position de monopole. Sur le créneau des avions cargos, elle représentera 90 % du marché. A eux deux, Boeing et McDonnell Douglas sont les fournisseurs exclusifs de 78 % des compagnies mondiales. Ce chiffre est de 4 % pour Airbus. Enfin, sur le marché de la maintenance, le nouveau groupe se retrouvera en position de force : les deux groupes ont en effet construit 84 % des avions en cours d'exploitation.

L'aéronautique devant l'automobile



L'INDUSTRIE aéronautique constitue pour la France le premier poste excédentaire de sa balance commerciale, devant les équipements automobiles, la parfumerie ou encore l'électricité. Ce constat doit toutefois être nuancé dans la mesure où il s'agit de chiffres des douanes qui tiennent uniquement compte des entrées et des sorties des produits.

Ce qui signifie par exemple pour Airbus que tous les avions qui sont livrés au client au départ de Toulouse sont comptabilisés dans les exportations françaises alors que le bénéfice en revient au consortium européen et à ses partenaires européens. Inversement, quand un avion revient à Toulouse pour y subir des réparations, les douanes le comptabilisent comme une importation. *« Ces chiffres ne représentent pas l'organisation industrielles »*, considère-t-on au ministère du commerce extérieur.

V.Ma.

Québec commémore « Vive le Québec libre ! »

« VIVE le Québec libre ! ». Ce cri du cœur lancé le 24 juillet 1967, par le général de Gaulle lors d'un voyage officiel à Montréal, n'a pas cessé depuis de polluer les relations entre la France et le Canada. La commémoration de la phrase-événement, organisée les mercredi 23 et jeudi 24 juillet, par les autorités du Québec risque de raviver dans les neuf autres provinces du Canada un souvenir franchement pénible.

Plusieurs personnalités françaises, dont l'ancien premier ministre Pierre Mesmer, accompagné d'une quarantaine de membres de l'Institut Charles-de-Gaulle ont été conviées à refaire le « parcours du général » dans la Belle Province. Philippe Séguin, président du mouvement gaulliste (RPR), mais également représentant personnel du président de la République, sera à Québec avec les délégations des principaux partis politiques français pour assister, mercredi 23 juillet, à l'inauguration de la statue du général de Gaulle.

Cette dernière est érigée sur les plaines d'Abraham, un endroit hautement symbolique, où la France, au cours d'une brève bataille, perdit le Québec au profit des Anglais, en 1759. La statue en bronze du général côtoiera celle de Jeanne d'Arc et de Montcalm, qui commandait ce jour-là les troupes françaises et perdit la vie au combat. *« De cet endroit, les yeux du général seront à jamais tournés vers le Saint-Laurent »*, précise, ému, l'un des organisateurs.

Le lendemain, à Montréal, des milliers de personnes devraient se réunir devant l'hôtel de ville, là où, il y a trente ans, le chef de l'Etat, qui venait de Québec, fut accueilli sous les ovations de la foule. *« C'est cette force que nous voulons faire passer à notre jeunesse »*, raconte l'un des témoins de cette journée historique. Lorsque le général est entré dans l'hôtel de ville, la foule l'a rappelé : *« Un discours, un discours. On veut de Gaulle ! On veut de Gaulle ! »* Lorsqu'il est apparu, enfin, au balcon de l'hôtel de ville, les acclamations ont redoublé. Les officiels ont installé en toute hâte un micro, parce qu'aucune allocution n'était prévue, mais seulement un simple entretien avec le maire de Montréal, Jean Drapeau, et les personnalités locales.

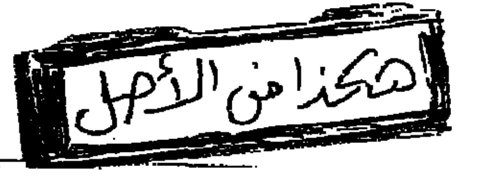
« FRANÇAIS CANADIENS »

Enfin, le général a parlé. Les mots et les expressions ont défilé : après avoir dit qu'il ressentait, là avec eux, une *« atmosphère de libération »* et d'*« affranchissement »*, il a évoqué les *« Français canadiens »* et lancé à la foule un *« votre ville, qui est aussi la nôtre »*... Chacune de ses phrases était littéralement hachée par les applaudissements ; et le général, dopé par la foule, est allé jusqu'à comparer l'accueil inouï qu'il recevait à celui de Paris à la Libération. Et, il a conclu : *« Vive le Québec ! »*, suivi d'un *« Vive le Québec libre, vive le Canada français, vive la France ! »*

La foule massée devant l'hôtel de ville a vibré : les bras se sont agités de toutes parts, les pancartes ont été brandies encore plus haut et les hurlements ont redoublé. Un communiqué du gouvernement fédéral canadien a déclaré *« inacceptables »* certaines déclarations du général de Gaulle, qui a annulé sa visite à Ottawa, où il devait rencontrer le premier ministre fédéral, Lester Pearson. Il est rentré deux jours plus tôt à Paris.

Trente ans après, les *« prises de parole se feront sur les marches, pour ne pas parodier ce moment historique »*, indiquent les organisateurs. M. Séguin, qui n'a jamais caché ses sympathies souverainistes, aura remis, avant de quitter Québec, un message personnel de courtoisie du président Chirac pour le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. L'expression officielle française devait donc être réservée : une *« non-ingérence, non-indifférence »* conforme à la position adoptée depuis ce qui fut, en fait, la plus grande crise de l'histoire des relations entre les deux pays.

Alain Abellard



Des villages de l'est de l'Allemagne sont évacués en raison des crues de l'Oder et de la Neisse

200 000 personnes sont touchées par les inondations dans le Brandebourg

Après la Pologne, la République tchèque et l'Autriche, l'Allemagne est à son tour victime de graves inondations, parmi les plus importantes du siècle. Dans le Brandebourg, où 200 000 personnes sont concernées par les crues, les premiers villages ont été évacués. Le chancelier Kohl, qui s'est rendu sur les lieux, mardi 22 juillet, a jugé la situation critique et promis de l'aide aux sinistrés.

LA CELLULE de crise du gouvernement régional du Brandebourg a commencé, mardi 22 juillet, à faire évacuer les premiers villages de cette région de la frontière germano-polonaise menacée d'une rupture des digues face à la montée des eaux du fleuve Oder. Les autorités qui affirmaient, mercredi matin, avoir la situation en main, se heurtent toutefois à la réticence de la population et les évacuations ont progressé lentement. Un quart seulement des quelque 800 habitants de plusieurs villages appelés à quitter leurs maisons, ont suivi cet ordre d'évacuation. *« Les gens pensent qu'ils auront encore assez de temps si les digues cèdent »*, a estimé un porte-parole des autorités locales. Nombre d'entre eux redoutent aussi les pillages. Seul le village d'Aurith, cerné de digues totalement minées par les eaux et qui risquent de rompre à tout moment, a été totalement vidé de ses 52 habitants.

Les 2 000 hommes mobilisés pour contenir les flots de l'Oder et de la Neisse, les deux cours d'eau en crue, maîtrisent la situation, selon les autorités. Des centaines de milliers de sacs de jute ont été transportés dans la région par camions ou hélicoptères. Une fois remplis de sable, ils servent à réhausser ou à renforcer les digues.

En de nombreux points, le niveau historique de la crue de 1930 a été franchi. Les eaux ont encore monté de 11 cm, dans la nuit de mardi à mercredi, à Francfort-sur-l'Oder, où services de secours et volontaires s'évertuent à dresser une deuxième barrière de sacs de sable pour sauver ce qui peut encore être sauvé dans les quartiers déjà immergés. Elles ont en revanche régressé à Ratzdorf, au confluent de l'Oder et de la Neisse, l'une des localités les plus menacées.

UNE « RALLONGE » DE L'UE

Venu, mardi, constater l'étendue de la crue à Francfort-sur-l'Oder, le chancelier Helmut Kohl a promis de l'aide pour les sinistrés, jugeant lui-même la situation critique. *« Personne ne peut dire précisément comment les choses vont évoluer »*, a-t-il commenté, fixant comme première priorité aux services de secours de mettre la population hors de danger.

On déplore au total la mort de 115 personnes et le groupe d'assurances Allianz a estimé à plusieurs centaines de millions de deutschemarks les dégâts provoqués, depuis le 30 juin, par les crues en République tchèque, en Pologne et dans l'est de l'Allemagne. Varsovie a demandé à l'Union européenne une « rallonge » de 40 millions d'écus pour la reconstruction des infrastructures en plus des 300 millions d'écus d'aides humanitaires déjà accordées aux victimes polonaises des inondations. – *(AFP.)*

A Nova Ves, les habitants hésitent : reconstruire ou déménager ?

OSTRAVA
(République tchèque)
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE
Aux côtés des pompiers locaux, on tente de sauver ce qui reste du village

On appelle les habitants de ce hameau, situé sur les rives du fleuve Oder, à l'ouest du grand centre industriel d'Ostrava, en Moravie, des *« kovozemedelci »*. C'est-à-dire qu'ils travaillent à la fois dans les champs et à l'usine. Leur emploi d'ouvrier dans les usines chimiques avoisinantes leur rapporte un maigre salaire, qu'ils arrondissent avec la production de leurs lopins de terres et de l'élevage de moutons, de porcs ou de poules. C'était du moins le cas avant l'inondation.

Depuis, les animaux se sont noyés. Seuls ont survécu quelques canards égarés, évoluant entre les branchages sur une eau sombre et huileuse. Les jardins où poussaient tomates, pommes de terre et laitues, sont ravagés. Des maisons ont été éventrées. L'eau a même attaqué la *« pivnica »*, *« l'une des plus vieilles auberges du pays »*, affirme-t-on. Il faut dire que les habitants ont la mémoire longue : celle de générations de mineurs qui se sont succédé, depuis le début du siècle dernier jusqu'à ce que la dernière mine de charbon d'Ostrava, jugée peu rentable, soit fermée en juin 1994.

A Nova Ves, il n'y avait rien, ou si peu, de ce qui illustre le nouveau capitalisme tchèque : pas de boutiques chics ni de voitures importées, encore moins d'hommes d'affaires accrochés à leur téléphone mobile, comme on peut en voir dans le centre d'Ostrava, non loin de là. La vie s'écoulait tranquillement, au rythme des eaux du fleuve. La catastrophe s'est produite, dimanche 13 juillet, après plusieurs jours de pluies diluviennes dans les montagnes Beskydy et Jeseníky. L'Oder est sorti de son lit. Il s'est engouffré dans le village à travers deux brèches apparues dans les digues, qui ont créé un effet d'entonnoir, aggravant la pression exercée par le courant sur les habitations. Le niveau de l'eau montait de quinze centimètres par minute. La population de Nova Ves, l'un des villages les plus gravement touchés, a été évacuée.

En face de la maison du fleuriste, dont tout le contenu a été répandu dans la cour, un centre de secours a été mis en place. Aux côtés des pompiers locaux, bénévoles, quelques habitants, revenus sur les lieux à la faveur de la lente décrue observée depuis lundi, tentent de sauver ce qui reste du village.

DÉPLACER LE VILLAGE

Les femmes tiennent la cantine, servent la soupe tirée d'une marmite, offrent du jus d'orange dans de larges chopes de bière. Revêtus de tuniques en plastique, les hommes mangent en silence, à côté des stocks de produits désinfectants et de sacs de poudre chlorée, qu'ils répandront plus tard sur les étendues d'eau stagnante, nombreuses et nauséabondes. *« Jamais le gouvernement ne pourra nous dédommager pour tout ça, encore moins la municipalité*, dit un habitant. *Nous avons tout perdu. »*

Un communiqué est affiché dans le centre de secours : un comité municipal improvisé appelle la population à se rendre à la mairie d'Ostrava, mercredi 23 juillet, pour signer une pétition réclamant des aides financières accrues. Les organisateurs demandent le rachat de tous les terrains ravagés de Nova Ves par la mairie d'Ostrava, et l'octroi de permis de construction dans des zones éloignées du fleuve.

DÉDOMMAGEMENTS

En somme, l'idée est de déplacer le village, de le reconstruire ailleurs. La municipalité y consentira-t-elle ? *« J'y suis formellement opposé, notre budget ne le permet pas »*, dit pour sa part Petr Vanek, le chef de cabinet du maire d'Ostrava, venu inspecté le pompage des eaux et la reconstruction des digues de Nova Ves.

Les réparations seront longues et coûteuses. Rares sont les propriétaires qui avaient assuré leur maison – *« les contrats sont trop chers »*. La mairie d'Ostrava évalue les dégâts dans la région à 10 milliards de couronnes (2 milliards de francs). Pour toute la République tchèque, l'estimation est de 50 milliards de couronnes.

Le gouvernement tchèque a promis des dédommagements : *« jusqu'à 30 000 couronnes* (6 000 francs) *pour chaque famille affectée, et 18 000 couronnes supplémentaires si la famille compte de jeunes enfants »*, affirme M. Vanek. Pour une maison entièrement détruite, l'aide de l'Etat pourrait atteindre 150 000 couronnes. Huissiers et représentants de firmes en bâtiment parcourent la région afin d'établir des devis. Les sinistrés de Nova Ves ne se font pourtant guère d'illusions. *« Je n'habite déjà plus ici »*, dit un mineur à la retraite, tandis que son voisin, chaussé de hautes bottes, extrait de sa maison une pile d'albums de famille détrempés.

Natalie Nougayrède

Deux anciens officiers SS condamnés à Rome à des peines de prison symboliques

Erich Priebke devrait être prochainement libéré

ROME
de notre correspondant

Le tribunal militaire de Rome a condamné, mardi 22 juillet, l'ex-capitaine des SS Erich Priebke à quinze ans de réclusion criminelle et son acolyte Karl Hass à dix ans et huit mois pour leur responsabilités dans le massacre des fosses ardéatines au cours duquel 335 otages civils avaient été fusillés, le 24 mars 1944, en représailles d'un attentat contre les Allemands. La sentence a été accueillie de façon mitigée par les familles des victimes, car, en raison du jeu de la prison préventive, des circonstances atténuantes et de la remise de peine de dix ans, Karl Hass a été immédiatement libéré tandis qu'Erich Priebke le sera dans quelques mois, selon son avocat. Agés respectivement de 85 et 84 ans, ils étaient placés en résidence surveillée.

Il s'agit d'une condamnation de principe mais, surtout, le tribunal a reconnu le principe de l'imprescriptibilité des crimes de guerre, ce qui a satisfait tous ceux qui, en 1996, s'étaient insurgés contre le jugement d'acquittement d'Erich Priebke, qui a toujours affirmé qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres. Le 1er août 1996 en effet, cette notion avait été bafouée ; des circonstances atténuantes avaient été accordées à l'officier nazi et lui avaient permis de bénéficier de la clémence des juges militaires. Cette sentence avait provoqué une vague d'indignation et le ministère de la justice avait dû user d'un artifice juridique (la demande d'extradition de l'Allemagne venue à point nommé) pour remettre en prison Erich Priebke afin de calmer la colère populaire face à ce que le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, avait qualifié de *« déni de justice »*.

Le verdict avait finalement été annulé par la Cour de cassation, le 15 octobre, le président du tribunal ayant laissé entendre au cours d'une audience que le jugement était acquis d'avance. Un second procès a donc eu lieu à partir du 14 avril, à Rebibbia, près de Rome, en l'absence quasi totale permanente des inculpés. Karl Hass ne s'est jamais présenté et Erich Priebke n'a consenti à quitter le couvent qui lui donne asile que par deux fois.

Dans une lettre adressée à la ville de Bariloche, en Argentine, où il résidait en exil avant qu'il ne soit extradé au terme de quarante-sept années de vie paisibe, l'homme, qui a finalement reconnu avoir exécuté deux otages de ses propres mains écrit : *« On ne peut pas faire une chose pareille à un soldat vaincu il y a cinquante-trois ans. »*

Entre l'acquittement et la prison à vie demandée par le ministère public, le tribunal a choisi une voie moyenne : celle de la condamnation symbolique. *« On a perdu une occasion de condamner l'idéologie nazie... Rien n'est changé par rapport à l'an dernier. Cette condamnation est seulement une bulle de savon »*, a estimé Elio Toaff, le grand rabbin de Rome. A la suite de l'attentat qui avait coûté la vie à trente-trois soldats allemands, Hitler avait décidé que dix otages valaient la vie d'un de ses hommes. Pour faire bonne mesure, cinq autres innocents avaient été ajoutés à la liste. Erich Priebke a toujours affirmé qu'il s'était contenté de contrôler les identités sur les listes où figuraient de nombreux juifs. Dans quelques mois, Erich Priebke ira finir ses jours dans sa propriété argentine, tandis que Karl Hass quittera son hôtel de Castelgandolfo pour Genève ou Milan puisqu'il bénéficie, depuis 1976, d'un permis de séjour d'une durée indéterminée en Italie mais également d'une retraite puisqu'il fut agent secret des services italiens.

Michel Bôle-Richard

Un patron de presse espagnol trouve un micro dans son téléphone

MADRID
de notre correspondante

Jesús de Polanco, le président du groupe *Prisa, éditeur du quotidien El País mais aussi* principal protagoniste, à travers le bouquet Canal Satelite Digital, de la bataille pour la télévision digitale qui se tient actuellement en Espagne, était, semble-t-il, sur écoutes.

Ce sont les services de sécurité du groupe Prisa qui ont découvert, lundi 21 juillet, un micro multi-directionnel qui avait été dissimulé dans un téléphone, placé dans le bureau de M. de Polanco. Selon les experts qui ont examiné l'objet (un simple câble de 15 cm surmonté d'un micro), il s'agit d'un *« travail effectué par des professionnels »*. Le mécanisme pouvait, en effet, enregistrer les conversations téléphoniques, mais aussi les propos tenus dans le bureau du directeur de Prisa. Le groupe Prisa a immédiatement porté plainte et prévenu le ministère de l'intérieur, lequel a annoncé l'ouverture d'une enquête. On ignore depuis combien de temps fonctionnait ce micro-espion. Prisa a rendu public un communiqué, dans lequel il dénonce *« le grave attentat commis contre l'intimité personnelle et les communications de son président »*. Une action *« illégale »* qui, selon Prisa, relève de plusieurs articles du code pénal.

Pour Jesús de Polanco, cet épisode, à mi-chemin entre les romans de John Le Carré et un « mini-Watergate » médiatique, n'est que le dernier avatar de la période mouvementée que connaît le groupe Prisa ces derniers mois. Engagé pleinement, avec ses partenaires Antena 3 et surtout Canal Plus, dans une *« guerre digitale »* où le gouvernement conservateur de José Maria Aznar, qui appuie un bouquet concurrent, a été bien souvent juge et partie, le groupe de M. Polanco a dû mener une lutte permanente et a fait l'objet de nombreuses attaques. Y compris judiciaires, sur la gestion du groupe. Il semble toutefois que ces derniers jours, Canal Satelite Digital, qui conteste la loi sur la télévision digitale et celle concernant les droits de retransmission des matches de football – véritable enjeu économique de cet affrontement télévisé – ait trouvé un appui assez favorable à Bruxelles. Ces lois avaient été été imposées par le gouvenement au nom de *« la lutte contre les monopoles »*.

Marie-Claude Decamps

La liste des comptes juifs en déshérence est rendue publique par les banquiers suisses

Ces avoirs, appartenant principalement à des victimes de la Shoah, dorment dans les établissements helvétiques depuis la seconde guerre mondiale

BERNE
de notre correspondant

Acculées au pied du mur, les banques helvétiques se sont enfin résolues à endosser leur part de responsabilité dans le comportement équivoque de la Suisse durant la seconde guerre mondiale. Après des années d'atermoiements, l'Association suisse des banquiers (ASB) a présenté, mercredi matin 23 juillet à Zurich, une première liste d'avoirs en déshérence déposés en 1945 dans les coffres de ses membres par des clients étrangers, dont un grand nombre de victimes de la Shoah. Cette liste *(voir pages 4 à 7)* est publiée dans *Le Monde* et *Le Figaro* et dans plusieurs quotidiens étrangers comme le *New York Times*, le *Washington Post*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le *Star* de Johannesburg et le *Jerusalem Post*.

Par cette initiative sans précédent, les banquiers suisses espèrent bien redorer leur blason, sérieusement terni par les critiques que leur a values leur peu d'empressement à faire droit aux requêtes de victimes de l'Holocauste ou de leurs descendants. Soucieux d'identifier les ayants droit et de faciliter leur tâche, ils ont décidé de diffuser largement cette liste à travers le monde et chargé une fiduciaire internationale de venir en aide aux intéressés pour recueillir leurs requêtes. En vertu d'une procédure accélérée, les demandes seront traitées avec diligence dans un délai maximal d'une année. En cas de contestation, un organe d'arbitrage international et indépendant sera chargé de trancher en dernier ressort. Tous les fonds non réclamés de l'époque de la Shoah seront ensuite affectés à des fins caritatives ou humanitaires.

UNE DEUXIÈME LISTE

La volonté de la Suisse et de ses banques de collaborer avec les milieux concernés a été marquée par la présence, à la conférence de presse de Zurich, du secrétaire général du Congrès juif mondial, Israël Singer, et de l'ancien directeur de la banque centrale américaine, Paul Volker, président de la commission créée par les banques suisses et les organisations juives pour rechercher les fonds en déshérence. Du côté helvétique, se trouvaient le président de la Commission fédérale des banques, le président de l'ASB ainsi qu'un représentant de la cellule de crise mise en place par le gouvernement pour gérer l'épineux dossier du comportement de la Suisse pendant la dernière guerre. La publication d'autres comptes dormants déjà repérés ou encore à découvrir devrait intervenir prochainement.



Ainsi, une seconde liste d'avoirs en déshérence concernant des résidents suisses mais qui pourraient avoir servi d'intermédiaires pour des victimes de la Shoah est attendue pour le mois d'octobre.

Il aura fallu les pressions croissantes de l'étranger pour pousser les banques suisses à lever une partie du voile pudiquement jeté sur leurs activités durant la guerre. Par leur long silence obstiné, elles ont largement contribué à attiser la polémique sur les errements du passé. En 1995 encore, lors de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, elles ont persisté à faire la sourde oreille aux reproches qui leur étaient adressés de toujours posséder, un demi-siècle plus tard, des fonds ayant appartenu à des victimes du nazisme.

Pour se justifier, les banques invoquaient un arrêté fédéral de 1962 censé avoir réglé la question. Dans le cadre de cette procédure d'urgence, à peine un millier d'ayants droit avaient été formellement identifiés et avaient obtenu la restitution de 7 millions de francs suisses (28 millions de francs français) sur un montant total de 9,5 millions francs suisses.

Alors que des organisations juives étaient revenues à la charge en parlant de milliards de francs reposant toujours dans les coffres des banques helvétiques, celles-ci ne voulaient rien entendre. Un directeur de banque était même allé jusqu'à lancer qu'il ne restait plus que *« des cacahuètes »*. Les attaques contre la Suisse et son système financier s'amplifiant aux Etats-Unis, les banquiers ont d'abord tenté d'apaiser les esprits en créant un groupe de travail chargé d'examiner dans quelle mesure *« on peut assister les héritiers des clients des banques décédés ou disparus »*.

Ce n'est qu'au compte-gouttes et sous la menace de boycottage aux Etats-Unis que les banques suisses ont commencé à lâcher du lest. A l'issue d'une première enquête, en février 1996, l'ASB avait indiqué n'avoir connaissance que de 775 comptes pour un montant total de 32 millions de dollars dont les titulaires ne s'étaient plus manifestés depuis 1945.

Les banquiers suisses ont ensuite créé, en accord avec les organisations juives, la commission Volker afin d'activer les recherches. Les trois principales banques ont aussi pris l'initiative, en février, d'apporter une contribution de 100 millions de francs suisses à un fonds spécial en faveur des survivants les plus démunis de la Shoah.

Jean-Claude Buhrer

LES BANQUES SUISSES LANCENT UNE PROCÉDURE DE REVENDICATION MONDIALE POUR IDENTIFIER LES PROPRIÉTAIRES DE COMPTES DORMANTS DATANT DE L'ÉPOQUE DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.

Dans le cadre d'une procédure de revendication accélérée nouvellement mise en place, l'Association suisse des banquiers publie aujourd'hui une liste de tous les comptes dormants connus de particuliers non suisses et datant de l'époque de la Deuxième Guerre Mondiale. Les banques suisses ont pris cette initiative en collaboration avec la Commission fédérale des banques et le comité indépendant spécial présidé par Paul Volcker, qui a été créé pour identifier les avoirs en déshérence des victimes de l'Holocauste.

- ☐ La procédure de revendication est claire et simple. Elle n'entraîne pas de frais.
- ☐ La liste publiée contient tous les comptes bancaires suisses dormants connus qui ont été ouverts par des clients non suisses avant la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Une liste séparée des personnes détenant des procurations pour ces comptes est incluse à titre d'information complémentaire. Une liste de tous les comptes dormants de l'époque de la Deuxième Guerre Mondiale de clients suisses sera publiée en octobre.
- ☐ Certains de ces comptes étant des comptes joints et certains titulaires de comptes ayant donné procuration à d'autres personnes, la liste contient davantage de noms qu'il n'y a de comptes.
- ☐ La société internationale d'expertise comptable Ernst & Young aidera les intéressés à soumettre leur requête en liaison avec la liste publiée. Ernst & Young a mis en place des bureaux de liaison à New York, Tel Aviv, Sydney, Budapest et Bâle.
- ☐ Un groupe international d'arbitres indépendants examinera les requêtes selon des critères allégés de justification des prétentions.
- ☐ Les requêtes concernant les comptes publiés seront résolues en l'espace d'une année.
- ☐ Les banques suisses s'engagent à utiliser les fonds non réclamés de l'époque de l'Holocauste à des fins humanitaires ou charitables.

Veuillez vous faire connaître. Votre requête sera traitée avec soin et diligence.

Si vous reconnaissez un nom sur cette liste et pensez être l'ayant-droit légitime d'un compte dormant, ou si vous disposez d'une information quelconque qui pourrait nous aider à localiser un ayant-droit, veuillez remplir la demande de dossier d'information et l'adresser à l'un des bureaux de liaison d'Ernst & Young cités ci-après. Vous recevrez un dossier d'information aisément compréhensible, décrivant complètement la procédure de revendication et expliquant comment déposer une requête. Pour toutes questions, vous pouvez appeler le numéro gratuit suivant: **0800 90 00 11.**

- Ernst & Young LLP, c/o Dormant Accounts
  P. O. Box 1880 Radio City Station, New York, NY 10101-1880, +1 212 344 0610
- Kost Levary and Forer, c/o Dormant Accounts
  2 Kremenetski Street, Tel Aviv, Israel, 972 3 623 2525
- ATAG Ernst & Young, c/o Dormant Accounts
  Aeschengraben 9, P. O. Box 2149, CH-4002 Basel, Switzerland, +41 61 272 08 11
- Ernst & Young Kft, c/o Dormant Accounts
  1146 Budapest, Hermina út 17, Hungary, +36 1 343 5117
- Ernst & Young, c/o Dormant Accounts
  The Ernst & Young Building, G. P. O. Box 2646,
  Sydney, N. S. W. 2001, Australia, +61 2 9248 5736
- http://www.dormantaccounts.ch

Demande de dossier d'information

Veuillez m'adresser des informations sur la procédure de revendication.

Nom ______________________________

Rue ______________________________

Ville ____________________ Code postal __________

Pays ______________________________

Téléphone en journée ______________________________

Veuillez cocher la langue souhaitée:

☐ allemand	☐ français	☐ italien	☐ roumain	☐ yiddish
☐ anglais	☐ hébreu	☐ polonais	☐ russe	
☐ espagnol	☐ hongrois	☐ portugais	☐ tchèque	

VEUILLEZ NOTER QUE LE DOSSIER D'INFORMATION CONTIENT UNE COPIE EN GROS CARACTÈRES DE LA LISTE DES COMPTES DORMANTS.

ASSOCIATION SUISSE DES BANQUIERS

Noms des titulaires de comptes

Aalberts, R. Joh., London, GB
Acgar, Imdat, Jona, CH
Acquadro, Joseph and Henri, I
Adair, Ms. New York, USA
Adam, Herbert, Wiesbaden, D
Adleaic, Juro, Ljubljana, SLO
Adler, Klara, Györ, H
Agatstein, David, Paris, F
Agence Luxembourg Tour., F
Agnew-Marriage-Stiftung, GB
Agop Hatcherian, Grasse, F
Ahrendt, Henri Hermann Georges, Ajaccio, F
Aisenstadt, Aba, CDN
Aisimann, Joe, Bucharest, RO
Akopiantz, Siméon, Vienna, A
Alde, Olimpia, I
Alexandrescu, Titus, Bucharest, RO
Alibaux, Henri, Lyons, F
Alimanestianu, Virgil, Bucharest, RO
Allaerts, H R, Brugge, B
Allard, Elisabeth, F
Almosnino Banca, E
Alonso-Garcia, Valentin, E
Alsace Editions, F
Alstaetter, George, Vienna, A
Altenloh, Erich, Berlin-Willmersdorf, D
Altenloh, Richard, Bad Godesberg am Rhein, D
Altschul, Walter F., London, GB
Amandruz, F
Amard, Georges Louis, Paris, F
Ambroise, Pierre, Nancy, F
Amerhauser Gmbh, Salzburg, A
Ammann, Johann, USA
Ammann Dr., H.L., New York, USA
Amrein, Ludwig, Rheinfelden, D
Amsler, André, F
Andlauer, Pierre and Betty, Benfeld, F
Andlauer, Prosper, F
Andre, Paul and Marie and Gilbert, Marseille, F
Angeloff Dr., Stephan, Sofia, BG
Angles, Robert
Annaer, J.E., Rome, I
Annsin, Karl, Rheinfelden Herten, D
Antoniades, Euphemie, GR
Anzile, Hugo, Schaan, FL
Arbeiter Krankenunterst. Verein, Rheinfelden, D
Archainbaud, Joseph and Clotilde, Paris, F
Arioli, Paolo, Abbiategrasso, Milan, I
Arlen, Louis, Montbéliard, F
Arlen, Marie, Montbeliard, F
Armand, Roger, Paris, F
Arnheim Dr., Rudolf, London, GB
Arnold, Charles, Dirchwiller, F
Arnold, Ida, D
Arnoux, Jean and Marguerite, Soisy-S.-Montmorency, F
Aronow Gillel, Wildau, D
Arthaud, Benjamin and M. Th., Grenoble, F
Asaka, Mitsuro, Vienna, A
Asanoski, Asan, Struga S R M, MK
Aslan Nessim, Inssim
Aslangul, G. Mr., Paris, F
Asmis Dr., Rudolf, Wiesbaden, D
Auberger, F
Aubron-Guérin, Odette, Paris, F
Audibert, Jean Marcel and Claire, Nice, F
Auge, Juan
Augusto, Maria, Rorschach, CH
Auschlager, Paul
Axelrod, Emma Ernestine, Vienna, A
Aynen, Ruhr, Lörrach, D
Bacchetta, Adolfo, Port Said, ET
Bachmann, A.H., Lisbon, P
Bachrach, Wilhelm, Zurich, CH
Bachschmidt, Alfred, F
Baerl, Theresia, Höflach bei Fehring, A
Bailly, Max, F
Baldensperger, Auguste and Madeleine, Mulhouse, F
Ballif, Henri, Tour, F
Balog, Jacques, Vienna, A
Balthesar, Waldemar, Shanghai, China
Baltic India Rubber-Company Quadrat, Riga, LT
Baltzinger, Frédéric and Maria, Steinbourg, F
Baptault, Andre and Anne-Marie, Chalon Sur Saône, F
Bär, Ernesto
Baranger, Jacques, Le Mont, F
Baranski, M.C., Oceanside, CA, USA
Barbé, André Louis, Paris, F
Barbisin, Ortenillo, Goldach, CH
Baron, Albert, Lille, F
Barrios Y Aparicio De Alcala Galiano, Maria, Madrid, E
Barth, Anna, New Milford, USA
Bartos, Ladislaus, Budapest, H
Bärtschi, Walter, Barcelona, E
Barut, M-T and Léon, Paris, F
Bas Dr., Otokar and Berta, Prague, CZ
Baselli Dr., Ant., Gorizia, I
Basin, Antoinette, RI
Bassaget, Augusta, Marseille, F
Bassols Y Olivar, Inès, Barcelona, E
Baud, Hyacinthe, F
Baudou, Pierre, Saint-Erme, F
Bauer, Theresa W.C., Denver, USA
Bauer, Willi, Thüringen, D
Bauer & Co., Constance, D
Baumann, Georg, Constance, D
Baumann, René, Hegenheim, F
Baur, Melanie, Wittelsheim, F
Bavinchove Van, Pierre Adrien and Désirée, Paris, F
Beaucarnot, Marcel and René, Paris, F
Becher, Luise, Gera, D
Becker Dr., Erich, Naumburg, D
Beer, Frédéric, Brunstadt, F
Beger, Mathilde, Constance, D
Belajewskaja, Natalie, Bordeaux, F
Belisha, Maurice, F
Bellejame De, Joseph and Yvonne, F
Bellion, Madleine, Paris, F
Beneck, Yvonne
Benes, Otto and Ida, Intr Hradec, CZ
Beppu, Setsuya, J
Berard, Henri, Vevey, CH
Berecartua Y Benedicto De, Luis, E
Bergel, Egon, Vienna, A
Berger, William, D
Berger, William, Dresden, D
Berges, Paul, Nice, F
Berkeley-Calcott, A. Mr., London, GB
Berlinger, Elisabeth, Dornbirn, A
Berlitzer, Olga, A
Berlitzer, Valeria, D
Bernard, Pierre, Irkutsk, RUS
Bernett, Heinrich, Holland, NL
Bernier, Georges Marie, Geneva, CH
Bernier, Joséphine, Grenoble, F
Berns Comas, Alberto, Paris, F
Berolzheimer, Herta, Nice / Vienna, F / A
Berreteaga, Maria, E
Berry, Carl, Frankfurt, D
Berta, Gabriel
Berthold, Paul, Sydney, AUS
Bertuch, Erich, Engelberg, CH
Bethusy-Huc, Albrecht and Anastasia, CH
Bezhani, Erifili, Marseille, F
Bezirkssparkasse Gailingen, Gailingen, D
Bhusch, M., Rheinfelden, D
Bianchi, Umberto, Geneva, CH
Bieriger, Ernie, Rheinfelden, D
Bikélas, Dimitri, Paris, F
Billing, Henriette, Trieste, I
Bilteryst, Jacques-Jean, CH
Binder, Fredo, Belgrade, HR
Birkel, Gustave, Colmar, F
Bitterlin, Jules André and Louise, Nice, F
Blackmer, Kaja Andrea Karoline, Geneva, CH
Blanc, Berthe, MC
Blanc, Marcel M., MC
Blanchard, Alice
Blank, Camilla, Leverkusen, D
Blank, Herrmann, Zagreb, YU
Blank Dr., August, Leverkusen, D
Blatter, Lucie, Bucharest, RO
Blech, Charles Emile, Paris, F
Bliznakoff, Nicolas M., I
Bloch, Albert, Mulhouse, F
Bloch, Lea, Zurich, CH
Bloch, René, Paris / Strasbourg, F
Blum, Otto, Hoechst, A
Bluntschli-Messner, Olga, Nice, F
Bock, Wolfgang, Bad Homburg, D
Bodenehr, Adolph Albert, London, GB
Bodenheim Dr., Herbert, New York, USA
Bodenmann, Giovanni and Josephine, Rome, I
Boér De Dr., Alexis, Budapest, H
Boerris, Werner, Brettorf, D
Boeswillwald, Noémi, Le Havre, F
Bogdan, Cedo, St Gallen, CH
Bogdanowski, David, Berlin, D
Böhlen, Alfred, PA
Böhn, Kaare H., Oslo, N
Boissonnade, Max, F
Bonnardel, Georges-Christian, Paris, F
Boral, Stanislaw, Warsaw, PL
Bordas Vidal, Antonio and Salvador, Barcelona, E
Borgeaud, Denise, Paris, F
Borselli, Marina, Zervreila
Bosch, Adolf, London, GB
Boskovits, Alice and W., Zürich, CH
Boss, Hugo, Uetzingen, D
Bossard, Marcello, Rome, I
Bosshard, Louis Jakob, Erlenbach, CH
Bottema, Marie, Monte Carlo, MC
Boucher, Célina, Docelle, F
Boucheras, Jules-Joseph
Boullaire, Robert, Paris, F
Bourdil, Francois-Fernand, Paris, F
Bousquet, Henri, Paris, F
Bouza, Jose, Rapperswil, CH
Boyer, Carmen, Paris, F
Brack, Elise, Karsau, D
Braegger, Joseph Heinrich, Vinna, USA
Brahms, Ernst, Hamburg, D
Brand, Julius, Bucharest, RO
Brauer, Lina, Nice, F
Braun, Athens, GR
Braun, Lina, Schiltigheim, F
Bräunel, Walter E., New York, USA
Braunwald, Jean, Schiltigheim, F
Bredow, Edith M.O., Bonn, D
Breitel, Edgar, Sélestat, F
Brender, Gaston, Mulhouse, F
Brest-Dufour, Raymonde and Jeanne, Rueil-Malmaison, F
Brewster, Elisabeth Imogen, Firenze, I
Breynat, Georges and Jeanne, Paris, F
Briand, Jacques Pierre Victor, Paris, F
Bricmann, Christ., Brussels, B
Brisset, Paul and Juliette, Paris, F
Broca, Jean, Megève, F
Broch, Laura, USA
Brockhaus F.A., Leipzig, D
Brod Dr., Isidor, Vienna, A
Brodsky, H-Jakob, Hohenbuchen, D
Brolis, Antonia, Bergamo, I
Brubaker, Robert S, CH
Brückner, Leonard, Zirndorf, D
Brun, Robert, Bratislava, SK
Brunel, Else, Nîmes, F
Brunner, Luise, Vienna, A
Brustlein, Ch. Ms., Mulhouse, F
Brylinska, Madeleine, Hericourt, F
Büchi, Elise Louise, CH
Buehler, Edith, Dornbirn, A
Buergi, Ernest, Berlin, D
Bullough, John Martin, Halsall / Ormikirk, Lanc, GB
Bünzli, Richard, Buenos Aires, RA
Burchhardt, Friedrich, Moscow, RUS
Burdin, Henri, Besançon, F
Buresch, Karl Maria, Feldkirch, A
Buschmann, Paul, Leipzig, D
Cabiglio Dr., Bernardo and Elise, Trieste, I
Caetani Di Bassiano, Marguerite, I
Cairoli, Giovanni, Schwyz, CH
Cakic, Uros, YU
Calafell Y Adroer, Ana and Ignacio and Jose O., E
Calderon, Francisco, Madrid, E
Caracciola Di Brienza, Berchen-Ste. Agathe, F
Carey, Amy, London, GB
Carmen Societate Anonima Romana Pentru Transporturi Int./Maritime, Bucuresti, BG
Carmi, Elisabeth, Jona, CH
Carneiro, Jesus Manuel, Schmerikon, CH
Carnot, Jean
Carraud, Paul, Neuilly-sur Seine, F
Carrel, Maria, CDN
Carrel, Marius, CDN
Carrier, Antonin and Clotilde, Lyons, F
Carter Co. SA, Rome, I
Cascardi, Francesco, I
Catenazzi, Raphael, Lozo, I
Cattaneo Dr., Bregnano-Milanese, I
Caubet, Renée and Louise, Paris, F
Cérmák Dr., Boerivoj, SK
Chalbaud Y Errazquin, Manuel, St. Jean De Luz, F
Chamayou, Leon and Thérèse and Antoinette, Toulouse, F
Chambre, Jeanne, Paris, F
Chamelet, Jeanne, Montréal, CDN
Chapulut, Michel, Grenoble, F
Charassouchin, Aron Henri Arkady, Stoob, A
Chastel, Germaine, Paris, F
Chaudey, Alfred and Anne and Pierre, St Albin, F
Chavanis, Maurice, Chalon Sur Saone, F
Cheuze-Alby, Wanda, Ruhla, D
Chièze, Marie, Livorno, I
Christoyianaki, Iphigenie, Athens, GR
Ciampi, Angelo, I
Cibiel, Ernestine, Grasse, F
Clapes Bauer, Julita, Barcelona, E
Cohnstaedt, Hans Jakob, Chicago, USA
Cohnstaedt, Ludwig and Rosa, Frankfurt, D
Cohnstaedt, Wilhelm
Colin, Eugénie, Vincennes, F
Colls, Yves-Jacques
Commerce Universal Establ, Schaan, FL
Conceicao, Salvador, Paris, F
Connor, Elsa, London, GB
Conrad, Carla Valérie Lilli, F
Constans, Paul, Cognin, F
Constantinesco, Lydia, Bucharest, RO
Constantinesco, Marie, Bucharest, RO
Constantinescu, Nicolae N., Bucharest, RO
Cosserat, Jacques and Pierre, Amiens, F
Courtial, Eugénie, Valence, F
Courtial, Rudolf, Frankfurt-Nieder-Erlenbach, D
Coutils, Louis, Shanghai, China
Couturier, L., Paris, F
Cozon, Edouard, Lyons, F
Cozon, Jane, Lyons, F
Crepelle, André and Georges, Paris, F
Crescitz, Jean and Madeleine, Paris, F
Cretien, O and G, Brussels, B
Cretin, Robert Aristide, Bois D'Amont, F
Cretius, O and G.
Crnadak, Milivoj, Zagreb, HR
Crosel, Hélène, Milan, I
Cruz, Antonio, Heerbrugg, CH
Cure De La Métropole, Chambéry, F
Cymbalisty, Elsa, Jerusalem, IL
Cyprien-Fabre, Marcel and Lucienne, Marseille, F
Czerkasow, Pawel, Warsaw, PL

Czychl, Eberhard, Duesseldorf, D
D'Ampherney, Michel, Pleyben, F
d'Andigne and De Langle Marquise, Olivier, Paris, F
D'Armagnac, Marguerite Marie, Paris, F
d'Arnaau De Pouydraguin, Louis Marie Gaston and Jean Marie Arnaud, Paris, F
D'orville, Renée, Paris, F
Dall, Jörgen
Dallet Dr., Rafael, Bielsko, PL
Danes, Arthur, Prague, CZ
Dariel, Madeleine, F
Darragh, John, Belfast, IRL
Dassetrezel, Marie, Nice, F
Daubron, Henri, Paris, F
De Acevedo, Maria Adelia, Buenos Aires, RA
De Bardi Baronesse, Adelgonde De Bourbon, CH
De Bellescize, Georges, Paris, F
De Bertrand De Vaulx Vicomtesse, Thérèse, F
De Bizien Du Lézard, Guillemette, Pleyben, F
De Blouay, M.A., Marrakech, MA
De Bondeli, Albert
De Bony Des Egaux, Leon and Marie-Louise, F
De Chasseloup-Laubat, Louis and Marie Louise, Paris, F
De Chateauneuf, Nouthsaria, Bovenden, D
De Chavagnac Comte, Xavier, Moulin, F
De Chomel, Félix, Marseille, F
De Costantini, Franklin
De Crescenzo, Carlo
De Dorlodot Baron, Albert and Charles, Floreffe, B
De Escoriaza Y Aurrecoechea Viuda De Remes, Maria Joaquina and Ines Nemesia, San Sebastian, E
De France, Henri, St. Chamond, F
De Galindes, Maude, Paris, F
De Glatigny, Comtesse Josson, J. and L., Paris, F
De Gouvea, Nabuco
De Gregori, Guiseppe, Genoa, I
De Guichen-Veillard, Comtesse, Paris, F
De Jannez, Bertrand, Paris, F
De Jong Zgg, F
De La Rochefoucauld, Marguerite, Plessé, F
De La Sablière, Marguerite Marie Anna Louise, Benodet, F
De La Tour Maubourg, Anne Louise Marie, Paris, F
De Lafont La Marquise, Charlotte, F
De Luppé De Cosse Brissac Vicomtesse, Anne Marie Mathilde Françoise, Arles, F
De Maillard, Pierre and Jean and Marie Caroline, St. Loup, F
De Malet Comtesse De Tanouarn, Madelaine Marie Pauline, F
De Marisy, Paris, F
De Martinez, Maria, Cuarenta Fanegas, E
De Matas De Nicolau, Luisa, Barcelona, E
De Menthon, Franc. Bernard Marguerite Marie, Nancy, F
De Montety, Hélène, Paris, F
De Namuroy, Jean, Nice, F
De Palma, Raffaele, Milan, I
De Potestad, Maria Eugenia
De Rodat, Adrien and Fides and Guy, Olemps par Rodez, F
De Rougemont, René, Paris, F
De Saint-Marc, Henri and Andrée, Fondcabrol par Calviac, F
De Salignac Fénelon, Hélion and Jean, Paris, F
de Sayve, Olivier, Shanghai, China
De Talhouet, Comte and Comtesse Alain, F
De Tanfani Di Montalto, Emilia, CH
De Vaufreland Vicomte, Louis
De Villiers De La Noue, Jean, Paris, F
De Vogue, Jean, Paris, F
De Vulitch, Douschan Pierre Paul and Antoinette and Vladimir Antoine, Paris, F
De Ybarra Y Lasso De La Vega, José Maria
De Zubiria Y Garnica, Carmen, Bilbao, E
Declides Dite Rousselot, Jeanne, Paris, F
Defferrez, Georges Joseph and Hortense Jeanne Ghislaine, Marqueglise par Ressons Sur Matz, F
Déjeant, Paule, Montpellier, F
Del Solar Y Maestre, Amparo, E
Delaplace, Fernand and Eugene, Paris, F
Delcayre, Maurice-Albert and Roge and Marie-Louise, F
Delegation Du Japon, CH
Delestre, Lucien, Lille, F
Dellavedova, Angelo, Tirano, I
Dementieff, N., Yeniseysk
Demmer, Werner, Cologne, D
Dengler Dr., Daisy, Speyer am Rhein, D
Denis, Louise
Denney, Emilie, Winnipeg, CDN
Denzler, S., London, GB
Deroux, Edgar and Marie, Thonon-Les-Bains, F
Desbrière, Laure, Marseille, F
Despin, Jean, Bordeaux, F
Detshy, Karl Friedrich, Budapest, H
Deutsch, Stefan B., Veszprém, H
Dezsu, Albert, ROU
Diebold, Klaus, Aalen, D
Diedrichs, German, Buenos Aires, RA
Dietrich, Paul
Diez, Bernhardine, Constance, D
Digneffe, Valérie, Liège, B
Dinkel, Alfred
Dittmar, Alfred, Leipzig, D
Dittmar Dr., Eugen and Marie, Bad Kissingen, D
Dobrovici, Georges, Paris, F
Donat, Joseph, Fontaine sur Saône, F
Donner, Johannes and Ianis, Riga, LT
Dörgens, Gottfried and Margarete, Cologne-Vippes, D
Dournes, Pierre and Jacques
Drach, Josefine, Vienna, A
Drahos, Johann, H
Dray, Leon, Monte-Carlo, MC
Drechsler, Kurt, Bergamo, I
Dreyfus, Andre B., Paris, F
Dreyfus, Silvain and André, Basle, CH
Dreyfus, Sylvain, New York, USA
Dreyscharff, Elfriede, Gernrode am Harz, D
Dresch, Emilio, I
Drom, Marie Amélie and Georges, Paris, F
Dr. Stuckstoff-Handelages, Krauch & Co., Shanghai, China
Du Chalard, Amelie, Le Chalard par Bujaleuf, F
Du Temple Comte De Rougemont, Godefroy Charles, F
Dubler, H., E
Dubois Dr., Henry Marie, F
Dubosson, Marie, New York, USA
Dubreuil, Emmanuel and Cécile, Evry, F
Duchosal, Louis Blaise, Bourg Vinz en Sallaz, F
Duemer, Urnit
Duez, Eve, F
Dufourcq-Lagelouse, Lucien and Marie-Rose, Paris, F
Dujardin, Raymond and Madeleine, Ermont, F
Duleep Singh, Catherine (Princess), Penn / Bucks, GB
Dumas, Gilbert, Lyons, F
Dupré, Albert, Romilly s/Seine Aube, F
Dupre, Lucien, F
Dupuy René Gaston Auguste, Paris, F
Durand, Berthe, Paris, F
Durngowitz, Ernst, Heerbrugg, CH
Duschnitz, Katharina, Vienna, A
Duskes, Alfred, Monte Carlo, MC
Eber Dr., Albert and Jessie M., Stuttgart, D
Eberstaller, Maria, Vienna, A
Eblin Dr., Paul and Alice, Strasbourg, F
Ebner, Pierre, Lyons, F
Eckert, R., USA
Eder, Elise, A
Eder, Hans, CH
Eftimiu, Constantin, Bucharest, RO
Egger, Hietta Henriette, Berlin, D
Egger, Konrad, Gottmadingen, D
Ehrhardt, Kate Louise, Gundelsheim, D
Ehrmann, Willy and Flora, Antwerp, GB
Eigenschink, Franz, Heidenreichstein, A
Eisendle Dr., Richard, A
Eisenstaedt, Felix, Skole-Groedlow
Eismann, Karl, Constance, D
Eisner, Edith, BR
El Rahadi, Johanna, Feldkirch, A
El-Khayat Dr., Mohamed Rashad, Vienna, A
Elhofer
Elkarm, Judith, Montbeliard, F
Eller, Alois, Langtaufers
Emine H., Teheran, IR
Enescu Prof. Dr., Jon, Jassy, RO
Engel, Camille and Marie-Augusta, Raon-l'Etape, F
Engelson, Libo, Riga, LT
Enkel, Hermann, Berlin, USA
Ensesa Gubert, José, Geneva, CH
Epa Europaeische Patentanstalt, Schaan, FL
Eppinger, Hans and Georgine, Vienna, A
Erias, Carlos, St Gallen, CH
Erikson, Oscar, Paris, F
Ernst, Gertrude, Vienna, A
Ernst Dr., Lucy H., Zurich, CH
Escauriaza E Ipina, Antonio, E
Eser, Hermann, Munich, D
Etablissements John Kinemen S.A.R.L., F
Europaeische Marketing, Schaan, FL
Fabrica De Spirt Jacques Brunner Succesori Josef Hemmerle & Co., Bacau, RO
Fantauzzi, Crucien, Paris, F
Feder Dr., Alfred, Wroclaw, D
Feenders Dr., Hugo, Emden
Feferberg, Salomon, Warsaw, PL
Fehlmann, Jean, Mulhouse, F
Fehringer, Helmut, D
Feigl, Rudolf, Vienna, A
Feiling, Charles Emile, San Francisco, USA
Feldstein, Clara and Avram, Bucharest, RO
Fenner, Peter and Mariette and Patric, Venezuela, YV
Fernandez, Fernando Escalante, Madrid, E
Ferrère, Marie Valentine and Marguerite Marie and Maurice Guillaume, Algiers, DZ
Festa, Nicola, Cairo, ET
Fetz, Edwin, Lustenau, A
Ficacci Dr., Luigi and Irène, Rome, I
Ficarra, Filippa, Rorschach, CH
Filiol, Marcel and Marguerite, Paris, F
Finaz, Madeleine, Paris, F
Fischer, Emma, CH
Fischer, Hermann, USA
Fischer, J. M., MEX
Fischer, Marie, Mulhouse, F
Fischer, Marie H., Alexandria, ET
Fischer, Robert, Paris, F
Fischer Dr., Max, Stuttgart, D
Fischmann, Norbert, Munich, D
Fizely, Tusi, Vienna, A
Flachat, Pauline and Georges, F
Flachfeld, Jeanine-Fanny, Neuilly s/Seine, F
Fleischmann, Paul, New York, USA
Foa, Marco and Hélène, Romee, I
Foch, Marguerite, Paris, F
Fock, Nadine
Forter, Boris, London, GB
Fossard, Albert, Paris, F
Frammel Dr., Fritz, Ludwigsburg, D
Franc, Lucien Antoine and Denise Marie Marcelle, F
Frank, Helmut, Balingen, D
Frank Dr., Michael, Belgrade, YU
Franke, Doris and Dagmar
Fränkel, Karl J., Amsterdam, NL
Fraternale, Pietro, Montecchio, I
Freire Ferrer, Eugenio, Barcelona, E
Frelon, Madeleine, Nice, F
Frey, Francesco, Florence, I
Friedel, Anna, Masevaux, F
Friedel, Augusta, Masevaux, F
Friedel, Auguste, Cernay, F
Friedman, Rejla, Lodz, PL
Frigge, Ottilie, D
Frlaig, Albrecht, Schramberg, D
Froehlich, Otto, Zagreb, HR
Frübe, Gertrud, Nollingen, D
Fuchs, Elsa, Bad Schandau, D
Furlaud, Maxime, F
Fürst, Fritz, Bzenec, CZ
Gadgebowsky, Alexander, Wiesbaden, D
Gafenco, Blanche
Gaillard, Paul, F
Galan, Maria, Rorschach, CH
Galicier, Albert, Evian-Les-Bains, F
Galicier, Jean Marie Eugène and Frédérique, Evian-Les-Bains, F
Galinski, J. Mr., Szamotuly, PL
Gall, Louis, La Roche Condon, F
Gall, Robert, La Roche Condon, F
Galli, Franz and Paula, Caransebes, RO
Galli, Simone, Blessagno, I
Galliot, Henri and Hélène, Besançon, F
Gamarra, Cesar, E
Ganahl, Clementine, Feldkirch, A
Gäng, Robert, Singen, D
Gäng, Rosa, Hinterzarten, D
Ganshof Van Der Meersch, Georges and Marie-Thérèse, Brussels, B
Garcia, Juan, Rorschach, CH
Garcia, Maria-Luisa, Rorschach, CH
Garric, Huguette-Madeleine-Marie-Amélie
Garric, Max
Garric, Pierre, Agen, F
Gassart, Jean Claude
Gasser, Marie, Soultz, F
Gather, Herbert, Mettmann, D
Gaucher, Louis and Blanche Joséphine, Paris, F
Gaulier, Madeleine, Calais, F
Gazola, Alessandro, San Remo, I
Geier, Bruno, Asosa, I
Geisbühler, Ernst, Brussels, B
Gemuseus, Hans R., Genoa, I
General Chartering, Schaan, FL
Geofroy, Phillipine, Aleppo, SYR
George, M.R., Washington D.C., USA
Georgescu, Elena, Ploesti, RO
Georgescu, Elena Cr., Ploesti, RO
Georgi, Rudolf and Marie Thérèse and Carl and René, Berlin-Zehlendorf, D
Geraerts, H M L, Cl Hapert, NL
Gerhard, August, Strasbourg, F
Gerhard, Wolf, Harbin, GB
Gerodetti, Hanna, Luino, I
Gerschel, Lucien, Levallois-Perret, F
Gerspach, Hermann, Wyhlen, D
Geslin, Albérique Nicole, F
Geyer, Wilhelm Jun., Augsburg, D
Gheorghiu, Mihai, Bucharest, RO
Ghio, Ulderico, Bogonasco, I
Gimeno, José Gari, E
Girani, Louise, Paris, F
Giros, Paul Emile and Louise, Ancerville, F
Gisinger, Hildegard, Hohenems, A
Glückstahl, Ludwig, Budapest, H
Godet, René and Jeanne, St. Adresse, F
Goetz, Jonathan and Maria, Strasbourg, F
Goetz, Walter, London, GB
Gohm, Heinz, A
Goldman, Barney, USA
Goldstein, Berek, Warsaw, PL
Goldstein Dr., Oscar, Voloska, HR
Golemmoff, Aveenthy, CH
Gollmayr, Rosmarie, Lustenau, A
Gomez, Juan Jimenez, Madrid, E
Gonnet, Louis and Jeanne, Lyons, F
Gonzalez, Angeles, Rorschach, CH
Gonzalez Lasa, Maria, E
Gorbatschoff, Maria
Gordon, Frank W., USA
Gottwald, Georg, CH
Gourdon, Charles, St-Mandé, F
Gourdon, Jeanne, St-Mandé, F
Gowdy, Willard, Pearisburg Va, USA
Goy, Germaine, Paris, F
Grasel, Rudoplhina, Vienna, A
Grasset, Marie, Montpellier, F
Greffkes, Ferdinand, Berlin, D
Greig, I. L., London, GB
Griese, Leopold, Lodz, PL
Grigorian Dr., Corneliu, Bucharest, RO
Grisel, Prosper and Madelaine, Neuilly, F
Grivart De Kerstrart, Paris, F
Grossbart, Otto, Riga, LT
Grosselin, Joseph and Jeanne-Madeleine, St-Germain-En-Laye, F
Grossmann, Rudolf and L. and Charles Jean Rodolphe, Austin, Texas, USA
Grosz, Armand, Paris, F
Grube, Hermann, Dantzig / Gdansk, PL
Gruhne, Max, Oberbayern, D
Grünfeld, Else, Nice, F
Grüninger, Günther Peter, Stuttgart-Rohracker, D
Gsell, Peter Josef, Kempten/Allgäu, D
Guaita Sanchez, José, E
Guarise, Anna, St Gallen, CH
Gubisch, Waldemar, Berlin, D
Guebeli, Eugen, Marietta, USA
Guebeli, Joseph Friedrich, North, USA
Guetschow, Clara, D
Guggenberger, Fritz, RO
Guichard, Antoine, F
Guilhot, Rene
Guillaume, Claire, F
Guilleminot, Hélene, Paris, F
Guillo, Jules Louis and Andree, Paris, F
Guillot, Gabrie
Guinebeau, Francisque, Vienna, A
Gunther, Mundhenk, Hameln, D
Gut, Theo, F
Guth, H., Cairo, ET
Gutierrez, Salinas Francesco, Mels, CH
Guttman, Josef, A
Guynemer, Julie, Paris, F
György, Alexius and Renée, Paris, F
Haag, Georgette, Paris, F
Haag, Julius, Vienna, A
Haag, Marie Albertine, Ingwiller, F
Hachette, Bernard, Paris, F
Häggi, Jakob, F
Hahn, Anton and Paula, Offenburg, D
Ham, Blanca, Vienna, A
Hamcque De Saint-Senoch, Hubert, Paris, F
Halff, Robert and Andrée and Bertrand and Bruno and Liliane and Marie Claire, Paris, F
Halfin, Leib, Bucharest, RO
Haller, Marie, Le Matrait St-Averbiu, F
Hanau Fürstin, Marie Therese, Vienna, A
Hanauer, Samson, USA
Hansa, Ernst, D
Harari, Edgar
Hartig, Anna, D
Hartmann, Dr., Jost
Haucke, Gertrude, New York, USA
Haupt, Adolf, Svitavy, CZ
Havilio, Saul, Buenos Aires, RA
Hebertot, Jacques, Paris, F
Heck, Rudolf, Rheinfelden, D
Heene, Erich and Rosa, Vienna, A
Heger, Horst Peter, Vienna, A
Heidelbauer, Babetta and Amalia, Hohenegg, D
Heidenreich, Hans and Wilma
Heintzmann & Djemal Soc. Pour Constructions, Teheran, IR
Heinze-Linders, Alb and Mathilde, Wiesbaden, D
Held, Hans, Pretzfeld, D
Heldwein, Johann, Uffing, D
Heller, Joseph, Decin-Podomokly, CZ
Helmreich, Georg, Würzburg, D
Hemmeter, Amidou Jules, Schiltigheim, F
Henkel Dr., H., Paris, F
Henninger, Joséphine Marie and Henriette and Jean David, Haguenau, F
Henry, Cyril Bowdler and Dorothy Mildred, London, GB
Hentsch, Karl H., Berlin, D
Hermannstädter Allg. Sp., Brasov, RO
Herold, Sophia and Waldemar, E
Herrmann, Kurt, Leipzig, D
Herter, Hedwig, Abondio
Herz, Susanne Beate, Zurich, CH
Herzog, W.A., Dresden, D
Herzog Prof.Dr., Hans, Berlin, D
Hess, Thomas
Heymann, Anna, Dresden, D
Heymann, Ernst, Frankfurt, D
Hildebrandt, Karl Georg, Oberkaufungen b/Kassel, D
Hilditch, Suzan, Le Sentier, CH
Hillemayer, René and Ernst, Mulhouse, F
Hiller, Hans, Constance, D
Hirsch, Bertha, Frankfurt, D
Hirsch, Marie, Buenos Aires, RA
Hirtz, Theophile, Mulhouse, F
Hiss, Alois, Rheinfelden-Beuggen, D
Hirson, Marie J.
Hocke, Walter, Grossrosseln, D
Hodgskin, T. Ellet and Mathilde C., I
Hodler, Hans Peter, Guemar, F
Hoechstetter, Louis, Brumath, F
Hof, Eduard, CH
Hofbauer, Erich, Maria Enzersdorf, A
Hofmann, Alfred, Duisburg, D
Hofmann, Eugenie, Vienna, A
Horie „De Kowalski", Joseph
Holczer, Eduard, Davos, CH
Holl, Charles, F
Hollas, Helmut G., Prague-Bubenec, CZ
Homberger, P., Lima, RA
Hoorneman, Hanneke, Rorschach, CH
Hopp, Erna, Düren, D
Hora, Richard, Vienna, A
Hornain, Denise, Lille, F
Horvath Dr., Gabriel, Budapest, H
Horvilleur, Simone Brunette, F
Horwitz, Hilary, ZA
Horwitz, Marie, Vienna, A
Houdaille, Léon Charles and Jean René, Paris, F
Hryniszak, Michaela, Berne, CH
Huart Y Benit, Ana
Hubert, Josip and Luni
Hudry Frères, F
Hunger, Leo, Paris, F
Hutt Dr., Charles, Colmar, F
Iglauer, Stefan, Zagreb, YU
Ikeda, Haruo, J
Illovy, Gustav and Ota, Prague, CZ
Imbert, Paul and Pierre, Paris, F
Imprimerie De La Lettre Enveloppe, Paris, F
Indig, Dr., E
Iniguez De Montoya, Maria Victoria, San Sebastian, E
Isarescu, Ulisse and Sofia, Bucharest, RO
Iephording Dr., Franz, Buschir
Ito, Kozo, J
Itzkin, Paul, Riga, LT
Iwanicki, Stanislaw, Warsaw, PL
Izaguirre Y Zuazo, Piedad, E
Jacquinet, Pierre and Marguerite
Jaffary, Charlotte Jeanne and Jeanne Eléonore, Toulouse, F
Jaggi, Johann, USA
Jakimoff, L., RUS
Jakimoff, Léonide, Kiew
Jaksic, Antica, St Gallen, CH
James, George William Carr, Anglet, F
Janmot, Norbert, Domaine De Bertaud, F
Jannez
Japy, Edgar, Paris, F
Japy, Fernand and Albert, Beaucourt-Belfort, F
Jarvis, Millicent, Poynterspotteridge, GB
Jasz, H., Bucharest, RO
Jasz, Helene, Bucharest, RO
Jaumandreu Y Puig, Eugenio, Barcelona, E
Jaumeaud, Marcel, Mettray, F
Jeger, Peter, USA
Jegl, Fritz, D
Jenner von, Marie
Jenni, Charlotte, Temperley - Buenos Aires, RA
Jimenez, Arnau, RO
Jimenez Y Rosado, Jose, E
Job, Paula, Milan, I
Jochum, Mathias, Augsburg, D
Joest, John, Oran, DZ
Johnson, Georgia M., Emeryville, USA
Jones, Cyril R., Istanbul, TR
Jordan, F.W., Wald b/Solingen, D
Jouet-Pastre, Frédéric, Paris, F
Juchert, Luise, Berlin, D
Jucker, Hans, CH
Judet De La Combe, Albert
Jula, Giuseppe, Rorschach, CH
Jung, Emilie, Schiltigheim, F
Junghans, C.W., Berlin, D
Juricko, Matilda, St Gallen, CH
Just Dr., Karl, Szczecin, PL
Kahn, Louis, Paris, F
Kainer Prof., Margret, Berlin, D
Kallenbach, Carl, Constance, D
Kammer, Christian
Kammer Brüder Textilindustrie Ag, Budapest, H
Kammerer, Emma, Malmö / Karlsruhe, S / D
Kampmann, Ernest, Strasbourg, F
Kampmann, Francois, Strasbourg, F
Kampmann, Susanne, Berlin, D
Kanayama, Masahide, J
Kappeller, Emil and Laura, Lubeck, D
Karanlewich, Fedko, Vienna, A
Karner, Anton, Kopenhagen, DK
Karrer, Olga, Vicenza, I
Kasapyan, Araksi, Istanbul, TR
Katz, Jacob, New York, USA
Katzenstein, Paul, Milan, I
Kauffmann, Grethe, Haifa, IL
Kaufmann, René, Merlebach, F
Kaufmann, Stephanie, Bucharest, RO
Kaulbach, Rose Marianne, Jaerfaella, S
Kay, Louise, Karsau, D
Kazak, Fuad, Berlin, D
Kehrli, Margaretha, USA
Kelpsch, Stanislawa, Tallinn, EST
Kengelbacher, August, J
Kernstok, Gina, Budapest, H
Kerschbaumer, Irmhild, Mariazell, A
Keser, August, Wallbach, D
Keser, Gerhard, Wallbach, D
Kessm, Dublin, IRL
Kessler, Pierre, Saillaue, F
Khattar, Ghassan Toufic, I
Kiebler, Andreas, Losburg, D
Kiefer, Thekla, Püttlingen, D
Kien Dr., Georges and Antoinette and André, Strasbourg, F
Kiene, Wilhelm, Eisenach, D
Kieninger Dr., Georg, Dantzig / Gdansk, PL
Killy, Hilda, Rheinfelden, D
Klein, Charles and Marie, Bischwiller, F
Klein, Jean and Olga, Sarrebourg, F
Klein Dr., Arthur, Buenos Aires, RA
Kliche, Martha, Berlin-Niederschöneweide, D
Klimwieder, Josef, Lustenau, A
Klinovsky, Jan, Bratislava, SK
Klopsel, Willy, Berlin, D
Klotzsch, Otto and Luise, Rössen, D
Kneisel Dr. G., ZA
Knoch, Katharina, Cologne, D
Knoth, Rudolf and Hilde, Rio de Janeiro, BR
Kobr, Eduard, Rostov-na-Donu, RUS
Koch, Georg, D
Koch, Katharina, Dreieich, D
Koch, Othmar, Zagreb, HR
Koechlin, Pierre Charles Emmanuel, Paris, F
Koelliker, Guido, Milan, I
Koenig, Karl, Vienna, A
Koeppern-Kenneth, D
Koerin, Hilda and Anna, Krafft Près Erstein, F
Kolessa Lubka, Milano, I
Koller, Erna, Hohenems, A
Komorowsky, Xenia, Paris, F
Königswerther Inc. H.M., New York, USA
Kornfeld Dr., J. (Mr.), ET
Kostelnhack, Camille, Paris, F
Kostrencic Dr., Nikola, Zagreb, HR
Kowsman Dr., Srul, Chisinau, Moldavia
Kraatz, Friedrich, Rumburk, CZ
Kral, Karel, Prague, CZ
Kral, Leopold, Zlin, CZ
Kramer, Oskar, London, GB
Krämer, Ingeborg, Reifferscheid, D
Kratzel, Albert, D
Krausz Dr., Leo, Neuilly s/Seine, F
Kress, Eleonora, D
Kretz, Rolf
Kreuker, Adolphe M., Strasbourg, F
Krizek Dr., Otto, Vienna-Reichenau, A
Kroci, Nikola I., Dugrat, HR
Kroneberg, Lucie, Yekaterinbourg, RUS
Krüger Dr., Karl, Merano, I
Krukowski Prof. Dr., W. and H., Lviv, PL
Krummenacker, Elise, London, GB
Krupica, L., Feldkirch, A
Kubler Dr., Conrad
Küderle, Fritz, Constance, D
Kuebler, Julie, Stuttgart, D
Kuhn, Louis and Augusta, Colmar, F
Kunen Dr., Aug., Rheinfelden, D
Kunz, Jean and Rose, F
Kunze, Johanna, Berlin, D
Kurfess, Emma, D
Kurmik, Ludwig, Berlin, D
Kurz, Marcelle, Paris, F
Kytzia, Josef
Labesse, Georges, St. Chamond, F
Labordere, Marcel and Jean and Marie and Luglien, Paris, F
Ladstätter, Peter, Paris, F
Laederich, René, Paris, F
Lagier, Georges, Johannesburg, ZA
Laharrague, Léon, Biarritz, F
Laisné, Eugène and Claire, Paris, F
Lal, Mohan, Paris, F
Lambert, Jean
Lambert, Raoul
Lambert, Suzanne, Marseille, F
Lamp Dr., Karl, Innsbruck, A
Lampe + Co., St. Petersburg
Lamy, Germaine-Marie, Paris, F
Lande, Kurt, Berlin-Schöneberg, D
Landmann, Colomba, D / I
Landmann & Söhner H. Ab, Stockholm, S
Landsberg, Richard and Hedwig, Cologne-Braunsfeld, D
Landurin, Marie, USA
Lang, Paul, Paris, F
Lange, Fritz, Milan, I
Langendorff, Franz J. and Margot, Berlin-Charlottenburg, D
Langmartsang, Wachuck Samten, Rickenbach, CH
Lanza Filingeri, Maria, Palermo, I
Lanza Filingeri, Stefano and Amalia, Palermo, I
Laporte, Marie-Louise, Meaux, F
Lardier, Helène, Giromagny, F
Laric, Vilko, Maribor, SLO
Larochette, Adrien, Roanne, F
Larrea Y Celayeta, Antonio, E
Lartigue, Daniel, F
Laruelle, George-Louis and Marie and Roger, Paris, F
Lasser, M, Bilbao, E
Lassnig, Josefine, Hohenems, A
Laubbacher, A., Prague, CZ
Laube, E., Zurich, CH
Laucella, Cornelio, Les Bioux, CH
Laudon-Aguillon, Marie, Marseille, F
Laux, Paul, Shanghai, China
Laurent, H. and I and S., F
Layer, Albert, Montrouge, F
Lazarevic, Todor
Lazarus-Waag, Mathieu, Lausanne, CH
Le Blant, Robert
Le Guillou, Jeanne Marie, Nantes, F
Le Vaillant De Glatigny Vicomte, Jean De Gibon, Paris, F
Leauté, Andre, F
Leauté, Henriette, F



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Thil, Henriette
Thillaye Du Boullay, Maurice, Deville Les Rouen, F
Thomas, Wilhelm, D
Thurn Gräfin, Elsa, Vienna, A
Thurnherr, A., Belfort, F
Tiche, Albert and Linda, Paris, F
Tilles Dr., Henryk, Bucharest/Mexico, RO/MEX
Timmermann, Richard, D
Tissot, Francois, F
Tittinger, Leon, Chernivtsi, RO
Tivillier, Jeanne, Lyons, F
Todoroff, Sava, BG
Toepfer, Else, Vienna, A
Tomich, Gio, CH
Töpfner, Julius, Vienna, A
Toptsis, Antonio, Uerikon, CH
Tornow, Bodo, Frankfurt A.M., D
Török, Albert, Schwyz, CH
Touvet, Yvonne, Valdole, F
Trapesonzian, Anna, Yerevan, ARM
Trassard-Deslaudes, Jeanne, Auvillar, F
Travers, Félix, Lyons, F
Treca, Sophie Marie Lucie, Bavay, F
Trèche-Humbert, Jeanne, Nancy, F
Treek, Robert, Cairo, ET
Trepmann, Abraham, Biarritz, F
Trepper, Hans Joachum, Origgio
Trinquier, Anne-Marie and Madeleine, Aix-en-Provence, F
Trolle, Henri and Yvonne, Paris, F
Trpesonzian Dr., Chatscheres, Yerevan, ARM
Trub, Emile, Bouches-du Rhone, F
Trüb, Julius, A
Tschann, Ernst, Buenos-Aires, BR
Tschudi, Mathilde, I
Tuchmann Ltd., London, GB
Tuka Dr., Vojtech, Vienna, A
Ueberschlag, C., Neuwiller, F
Ueberschlag, Robert and Elisabeth, Czestochowa, CZ
Uiker Dr., Constance, D
Uji, Marie, Vienna, A
Ummard, Minna, Berlin, D
Ungar, Alexander, USA
Universa Frankfurt
Unlimited Investments AG, Schaan, FL
Urban, Schiltigheim, F
Urquijo Y Aguirre, Tomas, E
Vajda, Armin, Budapest, H
Vajda Dr., Andreas, Komarom-Komarno, SK
Valade, André and Simone and Marie-Louise, Amiens, F
Valdji, Tibere C., F
Valkay Von, Bartholomeus, Budapest, H
Van, Necati, St. Margrethen, CH
Van Diepeningen, Franz, Bloemendaal, NL
Van Loo, Nicholas E.
Van Versen, William, Berlin, D
Vazou, Marie, Songeoins, F
Veberic, Joseph, Bistrica, BIH
Venzmer, Federico, Buenos Aires, RA
Vereinigte Rebanlagen, F
Vesely, Marie, Abbazia, H
Vestergaard, Jens, Aarhus, DK
Vetter, Hubert, Lustenau, A
Viellard, Albert, F
Vigo, Clara, New York, USA
Vilain, Jean and Marthe and Marguerite, Strasbourg, F
Villandy, Albert, Paris, F
Villarino, Jose, Bad Ragaz, CH
Villiers De La Noue, Yvonne, Paris, F
Vischoff, Hoirie, CH
Visconti Graf, Francesco
Viuda De Lachambre, Maria, Barcelona, E
Vogel, Berthe, Strasbourg, F
Vogel, Franz, Freiburg, D
Vogel, Manfred, Lustenau, A
Vögeli, Jos. Ed., Bonn, D
Vögeli, Oscar B., Washington, USA
Vogl, Karl, D
Von Avenarius, Theodor, Berlin, D
Von Dem Bussche Freiherr, D. and Eleonora, Berlin, D
Von Dirsztay Dr. Baron, Andor, Budapest, H
Von Dorsten, Wilhelm
Von Drabich, Günther, Höhenbühl b. Glattbrugg, CH
Von Franken-Sierstorpff Graf, Clemens
Von Glasenapp, Käthe, Potsdam, D
Von Hibler, Gedeon, Innsbruck, A
Von Langen, Ed., Drassingen, D
Von Luterau, Marie
Von Münnich, Aladar, Budapest, H
Von Ow, Wilhelm, Büsingen, D
Von Sonntag, Eugenie, Stuttgart, D
Von Ujszaszy, Stefan, Budapest, H
Von Vacchiery, Ida H., Merano, I
Von Weiss, Ferdinand, Geneva, CH
Vorlaender, Hans, Kobe, J
Vriesman Dr., Emilie, Lucerne, CH
Vulitch Dr., Douchan and Antoinette and Vladimir, F
Wadd, Kenneth T., Cornwall, GB
Wagner, Hans, Berlin, D
Wähler, Konrad Reinhard, I
Wähler, Max Bruno, Löbichau, D
Walch, Stefanie, Satteins, A
Waldenmeyer, Robert, Mulhouse, F
Walder, Wilhelm, New York, USA
Walliser, L., Rheinfelden, D
Wallner, Johann, A
Walser-Wald & Cia, Buenos Aires, RA
Walther, Marcel, Paris, F
Walz, Albert, Munich, D
Walz, Hermann and Josefine, Madrid, E
Wanner, Lily, Peonia
Wasilewski Dr., W., Berlin, D
Wassmer, Anna, Rheinfelden, D
Watelle, Donat Paul, Cambrai, F
Watson, Rupert C., USA
Wattenwyl von, Louis
Wattenwyl von, Reinhard
Weber, Jean, Brussels, B
Weber, Renée
Weber, Stephan Emanuel, Calcutta, IND
Weber Dr., Walter, Istanbul/Zagreb, YU/TR
Weck, Jeanne, Mulhouse, F
Weidenhaus, Lucie, CZ
Weil, S.H., Gailingen, D
Weill, Léon, Milan, I
Weinreich, B.O., Jerusalem, IL
Weiss, Emil H.
Weiss, Louise, Paris, F
Weiss, Robert, Vienna, A
Wekerle, Hermann, Bludenz, A
Wendland Dr., Hans, D
Werner, Lisbeth
Werner, Theodor, Potsdam, D
Wertheimer, Frieda, Constance, D
Wessel De Shaw, Alice
Wessing, Rud., Paris, F
Wetter, Max, Pietzing Post Endorf, D
Wickswat, H. Ms., New Jersey, USA
Widerkehr, Louis-Pierre and Léna, Türckheim, F
Widmann, Frieda
Widmer, Jacob, Constance, D
Wiener, Henry, Paris, F
Wiese, Otto, Java, RI
Wilhelm, Marie, Cernay, F
Wilkils, Basle, CH
Wilski, Stefan, Kattowitz, PL
Winckler, Theo, Bischwiller, F
Winkler, Théo and M., Bischwiller, F
Winth, Maria, Rheinfelden, D
Wintzhalter, Leo, Rheinfelden, D
Wirbel, H., Paris, F
Wirth, Friedrich, Bratislava, SK
Wistak, Helene, Klagenfurt, A
Wittlich, Joh., Rheinfelden, D
Wittlin, Vreneli, Petit-Savornex
Witzner, Ladislaus, Schaan, FL
Wohrle, Juliette, Constance, D
Wolde, Ludwig, Berlin, D
Wolf, Emil, Lindau, D
Wolf, Susi, Bucharest, RO
Woschnagg, Max, Klagenfurt, A
Wubbe, Constance
Wygnanki, Bruno, Santiago, RCH
Xenakis, Nicolas J., Braila, RO
Yannaghas, Eustache and Eugénie
Ybarra Y Lopez De Calle, Carmen, St. Jean De Luz, F
Yebra, Luis, Widnau, CH
Yellen, Fern, Iowa, USA
Yildirim, Ahmed, St Gallen, CH
Zaeppfel, Louis and Jean and Jeanne, St-Marine Aux Mines, F
Zamolo, Umberto, Venzone, I
Zampaglione, Joseph, CH
Zander, Jane Muriel, Berlin, D
Zehnder Dr., M., Paris, F
Zehne, Herta, D
Zessing, E. and H., Lviv, PL
Zeltnescu, Victor, Paris, F
Zeller, Hortense, Mulhouse, F
Zieberth, Gerd, D
Ziegler, Elisa, Mülhausen, F
Zimmermann, Fred, Paris, F
Zimmermann, René, St-Marie Aux Mines, F
Zimmermann, Richard, Sighisoara, RO
Zollino, Eva, Le Sentier, CH
Zoltan, Ella, Budapest, H
Zorc, Vladimir, Balzers, FL
Zoubareff, Alexander, USA
Zu Eltz Gräfin, Sophie, Vukovar, HR
Zuber, Ernest and Olga, Boussières, F
Zuber, Louis, Rixheim, F
Zucker, Louise, Merano, I
Zuckerberg, Max, Galatz, RO
Zuggal, Artur, Dornbirn, A
Zürcher Dr., K., Constance, D
Zvibel Dr., Jean, Botosani, RO
Zwick Dr., Karl G., Cincinnati, USA

Noms des fondés de pouvoir

Achutegui Y Urquiza, Maria Luz
Adler, Franz
Adler, Lola
Adler, Stefan
Agalstein, Angelica
Agalstein, Rachel
Ahrendt, Marie Jeanne
Albert, Philippe
Alibeau, Henriette
Amann, Theodor
Amigues
Amsler, Pierre
Andras, George
André, Jaques
Baerl, Johan
Ballif, Marthe
Ballif, Thérèse
Balthaser, Waldemar
Bauer, Emelia
Beger, Otto
Beilinger, Ernst
Bérard, Paul
Berg, Alexandre
Berger, Anny
Bergès-Pilsson, Suzanne
Blackmer, Henry M.
Bliznakoff, Lina
Bloch, Erwin
Blumgrund, Leo
Bodenehr, Elisabeth Dora
Bollack, Raymond E.
Bonin, Charles
Bonnet, Raoul
Borgeaud, Paulin
Bosc-Espalilier, Marie
Bouchard, Jeanne
Branicka Xavier Comtesse
Brasseur, Mathilde
Braun, Arnaud
Brewster, Harry
Brockhaus, Hans
Brockhaus Dr., Fritz Eduard
Brückner, Inge
Brunat-Tchebotarevsky, Tamara
Calderon, Carlotta
Carrer Dr., Pier Luigi
Cépière, Paulette
Chapulut, Suzy
Chavance, Irène M.
Conrad, Hermann
Constantinesco, Lydia
Courmont, Georges
Croadak, Klementine
Croset, Louis
Croset, Philippe
Cuny, Georges
Currie, Gladys R.
d'Aubigny, Jean
Dallet Dr., Josef
Danesova, Anna
Dassetrezel, Xavier
De Boisfleury, Jean
de Clam Marquise
De Guaita, Josepha
de Guyencourt, Louise
de La Taille des Essarts Baron, Edgar
de Montravel, Marc
De Souza é Faro, Marie A.
De Tanfani di Montalto Umberto
de Vaugrand, Ch.
de Wegner, Maria Jossefa
del Solar Vives, Rafael
Denantes, Paule
Deroux, Ernest
Deroux, Joséphine
Desoer, Jean
Despin, Marguerite
Despin-Giresse, Jean
Despin-Giresse, Pétronille
Détshy, Janos
Détshy, Nelly
Devrez, Madeleine
Dobrovici, Marie
Doenitz-Juchert, Kathe
Domorazek, Wladimir
Domorazkova-Bas, Ottilie
Donath Dr., August
Drach, Georg
Drechsler, Alexander
Drechsler, Emile
du Chalard, Céline
du Chalard, Christian
Duchaussoy Baron
Dupont, Emile
Dupuis, Charles
Dupuis, René
Dupuy Chêne, Marie
Duschnitz, Jakob
Duschnitz, Thérèse
Eckhardt, Albert
Ehrmann, Albert
Eichberg, Hans
Ensesa Cuatrecasas, Joaquin
Ensesa Pujadas, José
Erikson, Jeanne
Ernst, Ferdinand Otto Kurt
Escurnaza Ipina, Manuel
Esterhazy Dr. Fürst, Paul
Etcheverry Y Daniel, Juan
Etourneau
Feder, Käte
Feenders, Meta
Feferberg, Edysa
Fenner, Else
Ficacci, Pietro Alfonso
Firmenich, Fred
Fischer, Bertha
Fischer, Helene
Fonda, Savio Antonio
Font Alen, José
Fougeres
Frank, Ernst
Frelon, Albert
Friedel, Augusta
Fuchs, Hermann
Fuchs, Magarete
Fuchs Dr., Johannes
Fürst-Königstein, Rudoline
Galicier, Albert
Galicier, Jean
Galicier, Louis
Galinska, Izabella
Geier, Herma
Gemuseus Dr., Alphonse
Georg
Georgescu, Mihail
Georgescu, Mihail Gr
Gerhard, Martha
Giros, Henri
Giros, Marcel
Goetz, Alfred
Goetz, Berthe
Goetz, Jeanne
Goldstein, Halina
Goldstein, Icek
Gottlieb, B.
Grezner Dr., Franz
Griese, Friedrich Emil
Gros, Lola
Grossmann-May, Shirley
Grosz, Halda
Guaita de la Fuente, José
Guldner, Erwin
Guttman, Therese
Haag, Therese
Haberstroh, Veronica
Hamacher, Harry W.
Hamacher, Reiner
Hamacher-Pranger, Adele Margar
Haupt, Emilie
Haupt, Maria
Heintzmann, P.J.
Heller, Johannes
Hentsch, Pierre Edouard
Herzfeld, Ernst
Hess, Marie
Hess, Willy
Hirsch, Conrad
Hirsch, Daniel
Hirtz, Blanche
Hoch, E. Th.
Hof, Eduard jun.
Hofmann, G.
Hofmann, Heinrich Ernst
Holenyi, Therese
Holtscher, Elisabeth
Holtscher Dr., Siegfried
Holm, Hermann
Hopp, Willy
Horwitz, Hans
Houdaille, Marie
Huber & Lutz
Hudry, André
Isphording, Gertrud
Jäger, Karl
James-Large, Clara Ellen
Jauneaud, Marcel
Jbauer, Guillermo
Jones, Nonna
Joubert, Eugénie C
Jourda, Jacques
Juchert, Achilles
Just, Walli
Kaufmann, Oscar
Kertesz, Nandor
Kiene, Gustav
Kiene, Ludwig
Kliche, Ernestine
Knips, Rudolf
Knoth, Hans Rudolf
Konez, Istvan
König, August
Konigswerther, Hugo
Konigswerther-Genet, Marie-Louise
Kouff, Luise
Kraatz, Adolf
Kraft Dr., Werner
Kratschmer, Johann
Krausz-Castelli, Ernesto
Krausz-Castelli Dr., Giorgio
Krizkova, Miluse
Krüger, Otto
Krüger-Bruggemann Dr., Emmy
Kübler, Emil
Kuhn, Paul
Kuna, Josif
Kuna, Schlioma
Kurz, Michel Charles
Kvasis, Albert
La Barre, Charles
Lambert, Jeanne
Landesmann, Frieda
Landsberg, Klaus
Langer, Anny
Lannes-Gachassin, Léonie-Marie-Pauline
Lanza Filmgen, Maria
Lanza Filmgeri, Stefano
Laric, Jack (Ivan)
Laric, Margareta
Laric, Paul (Pavel)
Laroche-Joubert, Marguerite
Larochette, Emile
Larochette, Paul Adrien
Le Guillou, Jean-Marie Alexis
Lecomte, Henri
Lenard, Rob.
Lenclud, Bernard
Lewy, Heinz Albert
Limmering, Heinrich
Lintner, Anna
Lintner, Maria
Lintner, Terese
Lobkowicz Prinz, Erwein
Lomska, Rosa
Lorenz, Hermann
Lupu, Elena
Maestre del Solar, Ana
Magnan, Denis
Majorelle, Jean
Mantillen, Pierre
Martin, Jean
Massot y Balaguer, Luis
Matter-Bürki, Gertrud
Mauring, Emilie
Merian
Merkau, Emmy
Meszlewyi-Schuller, Margareta
Meyer-Prieur, Yvonne
Meyerhof, Else
Michelsohn-Ebner, Foga
Mirz-Vogl, Hildegard
Mitrath, Lilly
Mohn, Martin
Möller, Otto
Monthiers, Piere Jean
Mordret, Jacques
Mordret, Marie Anne
Morel de Foucaucourt, Guy
Morel de Foucaucourt, Jean
Mosbacher Dr., Kurt
Moschel, Gertrud
Moskovic, Klara
Müller, Klara
Müller-Aschil, Berta
Münch, Heinrich Karl
Mundt-Lange, Gertrud
Mylius, Jaques Simon
Nagy, Adele
Nagy, Margarethe Leopold
Neubauer Dr., Anneliese
Neubauer Dr., Leo
Nikolitch, Edith
Nobel-Heller Dr., Marianne
Novak, Ilco
Oberländer, Erica
Oberländer, Frank
Oberschall, Victor
Oberti di Valnera Dr., Giuseppe
Obrutschewa, Aglaida
Ogneanoff, Alexander
Ohland, Gustav
Osolin, Alexander
Pardany, Rosa
Parmentier, Thérèse
Patzold, Erna
Patzold, Franz
Pavia, Gaston
Perben, André
Perdrizet, Georges
Perdrizet, Jean-Paul
Perez, Hidalgo Antonio
Perrollaz, Gabrielle
Persky, Anna
Piechnick, Gerda
Piédelièvre, Renée
Pigallet, Jean
Plaquevant, Jeanne
Pogany, Miklos
Posatti, Hilde
Post, Bruno
Prodanof, Elvira
Proskauer, Max
Prynal
Rast, Kathi
Reber, Hildegard
Rhein Dr., Marcel
Ricca, Amalia
Richter, Mira
Riegelmann, Olga
Riera Clariana, José Maria
Riesen, Anna
Riguzzi, Carolina
Rivasseau
Rochelin, Maro
Rolla Rosazza, Vitale
Rosenthal, Ella
Rosenthal, Paul
Rousselet, Charlotte
Ruch, Michel
Ruedy, Josef
Rümmelin, Hilda
Rund, Kurt
Runge, Hans
Sack, Otto Georg Johannes
Sacrest Dusol, Pedro
Salmonowitz, Miriam
Schaar, Eugen
Schaumburg Graf, Heinrich
Scheithauer, Luise
Scherenberger, Anna
Schlie-Gnaz, Jelka
Schmits, Arvids
Schmitten, Robert
Schmujlow, Wladimir
Schoen, Alfred
Schriefl Dr., Karl
Schuller-Rothauser, Margareta
Schulz, Hans
Schwarz, Marie
Schweizer, Franz
Seix Bonastre, Francisco
Senkoff, Serge
Serrano Suner, Ramon
Serrano Suner y Polo, Fernando
Serrano Suner y Polo, Francisco
Serrano Suner y Polo, Jaime
Serrano Suner y Polo, José
Serrano Suner y Polo, Pilard
Serrano Suner y Polo, Ramon
Sgalitzer, Helene
Sierstorpff Gräfin
Simic, Svetozar
Simon, Alexander
Singer (Jugoslavische Kreditanstalt AG), Slavko
Sniedze, Lilija
Squire, Dorothee
Stanesco, Ian
Statercu Prof., Constantin
Staub, Aug. E.
Staub, Emile
Staub, Pauline
Stefanova, L.
Stolle & Kopke
Stoopmann, Elsy
Swolensky, Ella
Talos, Maria
Teltsik, Rodolphe
Testaz, Georges
Thallmayer, Alfred
Thanner-Jehli, Marie
Then, Karl Albert
Thöne, J.J.
Travers, Jean
Travers, Léon
Travers, Rosalie
Treca, Albert-J.-M.-C
Treca, George-Ch.-L.-M.-J
Trog, Hans
Trolliet, Louis
Ugo Delle Favare, Silvia
Vajda, Etel
Vermes, Bella
Vermes, Gyula
Vesely Dr., Jan
Victor, Louis Piere
Vogl-Oberütter, Maria
von Boer, Alexius jun.
von Avenarius, Alexander
von Drabich-Wächter, Vally
von Murald, Franz
von Ow-Weiss, Anna
von Weise, Lrl
Vonderweidt, Alfred
Wald, Erwin
Waldenmeyer-Wirtz, Cécile
Walser, Rodolfo
Weber, Rosa
Weill, Albert
Weill, Alexandre
Wendland-Billert Dr., Charlotte
Wendling Dr., Joseph
Werner, Anneliese
Willemin, Francis
Willemin Dr., Denis
Winckler, Marguerite
Wirth, Helene
Woitkewitsch, Paul
Yvez, Marie-Anne
Zelm, Viktor
Zoltan Dr., Eugen
Zoltan de Gozon, Gertrud
Zu Eltz Graf, Jakob
Zu Eltz Gräfin, Marie
Zu Lokowicz, Erwein



L'Union européenne parraine une reprise du dialogue israélo-palestinien

Yasser Arafat et le chef de la diplomatie israélienne se sont rencontrés à Bruxelles

La rencontre, mardi 22 juillet à Bruxelles, entre le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sous l'égide de l'Union européenne (UE), n'a pas eu de résultats spectaculaires. Elle a néanmoins été l'occasion d'une explication franche, notamment à propos des accusations portées par Israël contre des policiers palestiniens suspectés de préparer des attentats.

LES DIPLOMATES disent que le succès est en demi-teinte. C'est une manière d'admettre que la rencontre, mardi 22 juillet à Bruxelles, entre le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sous l'égide de l'Union européenne (UE), n'a pas débouché sur des résultats spectaculaires. Les Quinze n'en espèrent pas moins que, de prises de contact en échanges d'aménités, Israéliens et Palestiniens finiront bien par reprendre leurs négociations de paix, interrompues depuis le 18 mars.

Ils espèrent aussi que les initiatives européennes finiront bien par inciter les Etats-Unis – dont l'UE se veut complémentaire – à agir pour remettre le processus de paix sur les rails. MM. Arafat et Lévy se sont engagés, mardi, à relancer les commissions bilatérales chargées des questions économiques et à examiner l'idée européenne d'un « code de bonne conduite », qui consisterait en un ensemble de règles communes, permettant de conduire les pourparlers sans heurts dommageables pour le processus de paix. M. Lévy pouvait difficilement s'engager davantage, dans la mesure où le pouvoir de décision en Israël est détenu par le seul premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Les Européens auraient souhaité que la question de l'ouverture d'un aéroport à Gaza soit définitivement réglée. Il n'en fut rien.

La rencontre n'en a pas moins été l'occasion d'une explication franche entre M. Lévy et M. Arafat, à propos notamment des accusations portées par Israël contre des agents de la police palestinienne – dont des officiers – suspectés de préparer et d'encourager des actions anti-israéliennes. Si l'enquête diligentée par l'Autorité palestinienne sur cette affaire confirmait ces accusations, les sanctions seraient sévères, a répondu, en substance, M. Arafat. L'entretien, qui s'est déroulé en présence du ministre des affaires étrangères luxembourgeois, Jacques Poos, dont le pays est président en exercice de l'UE, et de Miguel Angel Moratinos, envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, s'est tenu, selon un diplomate, dans une bonne atmosphère. D'où la décision de MM. Lévy et Arafat de le clore par une conférence de presse commune.

Le chef de la diplomatie israélienne et le président de l'Autorité palestinienne ont ensuite séparément exposé aux Quinze leur vision respective de la situation actuelle. Diplomatiquement, mais fermement, M. Poos a fait valoir à l'adresse d'Israël que trop de sécurité tuait la sécurité ; et aux Palestiniens qu'ils se doivent d'apaiser les inquiétudes des Israéliens sur ce sujet.

Il a évoqué le rapport d'enquête sur la corruption et la mauvaise gestion au sein de l'Autorité palestinienne, rendu public lundi à Gaza (*Le Monde* du 23 juillet).

L'Union européenne étant le principal contributeur financier du processus de paix, M. Arafat s'est engagé à ouvrir en toute transparence, dit-il, les comptes de l'Autorité palestinienne à l'envoyé spécial européen.

M. Arafat et les Quinze ne voulaient pas que la rencontre de Bruxelles soit la réédition de celle que l'UE avait organisée à Malte, le 16 avril, en marge de la conférence ministérielle euro-méditerranéenne, c'est-à-dire qu'elle n'aboutisse à aucun résultat tangible. Elle en aura en fait été une réédition légèrement améliorée.

Mais à peu près au moment où MM. Arafat et Lévy tenaient leur conférence de presse, un envoyé spécial de M. Nétanyahou à Washington, Dany Naveh, secrétaire du gouvernement, déclarait qu'Israël n'était pas prêt à reprendre les négociations avec les Palestiniens.

Les pourparlers sont bloqués depuis la mise en chantier par Israël à la mi-mars d'une nouvelle colonie juive dans la partie arabe de Jérusalem. Significativement, la question – centrale – de la colonisation n'a pas été abordée par MM. Arafat et Lévy.

Mouna Naïm

Le chef de l'Armée islamique du salut n'a pas l'intention de se rendre aux autorités algériennes

LES INFORMATIONS évoquant l'intention du chef de l'Armée islamique du salut (AIS), Madani Mezrag, de se rendre sont de « *pures affabulations* », a déclaré, mardi 22 juillet, le porte-parole officiel de l'instance exécutive à l'étranger du Front islamique du salut (FIS), Abdelkrim Ould Adda. « *La reddition n'est pas à l'ordre du jour des hommes libres de l'AIS* », le bras armé du FIS, a expliqué M. Ould Adda, réagissant à une information publiée le même jour dans le quotidien arabe *El Hayat*.

M. Ould Adda a également insisté sur la cohésion qui règne, selon lui, entre le FIS et l'AIS. « *Ceux qui doutent de l'attachement de l'AIS à la ligne politique du FIS, aux positions et aux décisions du FIS, avec à sa tête les cheikhs Abassi Madani et Ali Benhadj, se trompent lourdement*, a-t-il souligné. *Les jours à venir vont démontrer l'étendue de leur erreur*, a ajouté M. Ould Adda. *L'AIS a, à maintes reprises, déclaré sa disposition à œuvrer pour la paix, dans le cadre d'une solution politique globale* », a conclu le porte-parole du FIS à l'étranger.

El Hayat, publié à Paris et à Londres, affirmait que des contacts avaient eu lieu entre Madani Mezrag et des officiers de la Vᵉ région militaire (Constantine, est du pays), qui lui ont présenté, ainsi qu'à son adjoint, Aïssa Lehlih, des garanties dans le cadre de la loi sur la *Rahma* (clémence). Ce texte prévoit la libération des hommes dont l'implication au sein des groupes armés n'a pas entraîné mort d'homme, et des réductions de peine pour les autres. Un millier de personnes auraient bénéficié des dispositions de cette loi.

A trente-sept ans, Madani Mezrag fait partie des islamistes armés les plus recherchés d'Algérie. Les autorités ont récemment mis sa tête à prix pour l'équivalent de 4,5 millions de francs.

D'autre part, quarante-sept personnes ont été égorgées dans la nuit de lundi à mardi par des groupes armés dans la région de Blida (50 km au sud d'Alger), rapporte mercredi le quotidien *Le Matin*. De son côté, *El Watan* affirme dans son édition de mardi que les forces algériennes « *ont tué 140 rebelles islamistes* » sur un total d'environ 180 qu'elles ont encerclés au sud d'Alger. En dégageant une voie d'accès, des bulldozers auraient mis au jour des dizaines de corps non identifiés, selon le quotidien. – *(AFP, Reuter.)*

Le Cambodge reste provisoirement à la porte de l'Asean

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

L'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, accueille seulement deux nouveaux membres, la Birmanie et le Laos, dans la soirée du mercredi 23 juillet à Kuala Lumpur. Le Cambodge sera le grand absent d'une cérémonie qui devait marquer l'unification de la région située entre le sous-continent indien et l'Extrême-Orient. La grave crise que le petit royaume traverse a conduit l'Association à en reporter l'admission.

Il s'agit d'un « *revers temporaire* », a estimé Abdullah Ahmad Badawi, ministre malaisien des affaires étrangères, laissant entendre que le Cambodge pourrait être admis plus tard en 1997, donc à temps pour que l'Asean réalise l'unité de l'Asie du Sud-Est à l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation. Toutefois, bénéficiant déjà du statut d'observateur auprès de l'Association, Phnom Penh devrait être représenté à la conférence ministérielle annuelle de cette dernière, jeudi et vendredi, par son ministre des affaires étrangères, Ung Huot, pressenti pour remplacer le prince Ranariddh à la tête d'un gouvernement dont le second premier ministre, Hun Sen, est l'homme fort du Cambodge depuis son récent coup de force contre les royalistes.

L'Asean se retrouve en porte-à-faux. Ces dernières années, elle a évoqué la règle de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays membre pour résister à de fortes pressions occidentales en faveur d'un rejet de la candidature de la Birmanie, où les droits les plus élémentaires continuent d'être bafoués, ainsi que le rapporte, mardi encore, Amnesty International. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américain, devrait d'ailleurs rappeler à Kuala Lumpur, où elle se trouvera samedi, que l'« *engagement constructif* » de l'Asean à l'égard de la junte de Rangoun n'a produit, à ce jour, aucun résultat positif. Les généraux birmans, qui ont repris le pouvoir en 1989 dans un bain de sang, n'affichent même plus leur préoccupation de doter l'union d'une Constitution.

Dans le cas du Cambodge, l'Asean a décidé, quatre jours seulement après un week-end d'affrontements à Phnom Penh, de reporter sine die l'admission du Cambodge sans dépêcher, au préalable, une mission d'enquête sur place. Des émissaires de l'Asean se rendirent finalement dans la capitale cambodgienne, le 19 juillet : Hun Sen leur fit clairement savoir qu'il ne tolérerait aucune « *ingérence* » de l'Association dans les affaires intérieures cambodgiennes. La sacro-sainte règle de la non-ingérence dans les affaires d'autrui, qui a aussi permis de fermer les yeux sur une douzaine de coups d'Etat en Thaïlande, a donc précisément été transgressée dans le cas du Cambodge. La contradiction est embarrassante, et l'explication de texte fournie aux Occidentaux, partenaires de longue main de l'Asean, tient moins bien la route. Le Cambodge, désavoué si promptement, n'est pas la Birmanie, vis-à-vis de laquelle l'Asean fait preuve d'une grande indulgence.

Puisqu'il est hors de question de revenir sur l'adhésion de la Birmanie, l'Asean devrait assez vite assouplir sa position sur le Cambodge pour peu que le nouveau gouvernement de Phnom Penh, présidé par Ung Huot et Hun Sen, obtienne l'investiture du Parlement. A moins de rebondissements, un rapprochement entre l'Asean et la monarchie cambodgienne ne pourra qu'accentuer les désaccords avec Washington : les Etats-Unis refusent catégoriquement de reconnaître le fait accompli à Phnom Penh, où un émissaire américain, Stephen Solarz, est attendu jeudi après avoir été reçu l'avant-veille, à Pékin, par Norodom Sihanouk.

Jean-Claude Pomonti

Hongkong la chinoise veut se débarrasser de ses petits « eye-eye »

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Les exemples de générosité à géométrie variable ne manquent pas dans l'histoire de Hongkong. Le sort réservé par l'ex-colonie britannique aux réfugiés d'Indochine, pour le moins mal accueillis dans une société qui souffrait pourtant d'un déficit en main-d'œuvre non qualifiée, est dans toutes les mémoires. Le premier grand émoi public de l'ère post-britannique est du même ordre. Il concerne la volonté des autorités de renvoyer vers le continent, avec l'assentiment de celui-ci, les enfants nés d'une relation souvent extra-maritale à travers ce qui fut la frontière chinoise, et que leurs parents avaient réussi à faire venir dans l'« *eldorado* » capitaliste avant sa rétrocession à la Chine, le 1ᵉʳ juillet.

La mini-Constitution de Hongkong, ratifiée par Pékin après négociation avec Londres, leur donnait le plein droit d'entrée à Hongkong, comme à tout enfant né hors du territoire d'un parent résident. Les nouvelles autorités ont adopté, dès la rétrocession de l'ancienne colonie, une nouvelle loi le leur déniant. Quelque 2 000 enfants sont ainsi menacés d'être renvoyés, car les autorités locales et chinoises craignent un afflux de quelque 66 000 enfants dans le même cas, qui viendraient engorger le système scolaire de la nouvelle Région administrative spéciale (RAS). Déjà, les familles concernées ont commencé à organiser des cours clandestins pour ces enfants communément surnommés « *les petits eye-eye* » (pour les deux « i » de « immigrants illégaux »).

Le bruit fait autour de leur cas a contraint les autorités à revoir le processus judiciaire. Le juge du tribunal de première instance, un Britannique, a demandé qu'on lui soumette d'abord quelques cas exemplaires qui seront entendus selon une procédure d'urgence, en audiences publiques, dans l'espoir d'assainir l'atmosphère. Ces cas feront ensuite jurisprudence.

Le débat comporte plusieurs aspects délicats pour Hongkong. La crainte d'un flux d'immigrants clandestins venus du continent joue un rôle crucial dans le réflexe protectionniste, alors même que l'essentiel de la population est composé de familles entières de réfugiés. Inversement, les engagements de la Chine sont en jeu dans l'aspect légal du problème : la législation que la nouvelle administration a de facto abolie n'est pas le résultat d'une ultime manœuvre des Britanniques sur le départ, mais bien un texte fondamental sur lequel Pékin avait apposé son sceau de la manière la plus solennelle. Il en résulte une contradiction bien visible du principe « *un pays, deux systèmes* ».

L'aspect moral fait moins parler de lui. Il est pourtant frappant, eu égard aux sommes coquettes qui peuvent être dépensées par les trésors publics de Pékin et de Hongkong pour des opérations de prestige. L'établissement de la RAS, cérémonies de rétrocession comprises, dont les comptes viennent d'être établis, aura coûté au total 233 millions de dollars de Hongkong (183 millions de francs), dont 91 millions de dollars avancés par Pékin. Rares sont les voix qui demandent quelle fraction de pareils budgets suffiraient à ouvrir les écoles nécessaires aux « *petits eye-eye* » sino-hongkongais.

Francis Deron

Les civils fuient les combats qui se rapprochent de Kaboul

KABOUL. Un nombre croissant de civils fuient, depuis mardi 22 juillet, plusieurs villages situés au nord de Kaboul en raison des combats qui font rage dans la région entre la milice fondamentaliste islamique des talibans et leurs adversaires. Des réfugiés ont déclaré que des troupes de l'un des chefs de la résistance antitaliban, Ahmed Shah Massoud, avaient attaqué dans la soirée de lundi Qarabagh, à 50 kilomètres au nord de la capitale afghane. Un porte-parole des forces de Massoud, Abdullah, a affirmé qu'elles avaient enfoncé une ligne de défense des talibans au nord de ce bourg et avançaient à présent vers la ville. Les organisations humanitaires étrangères ont reçu pour instruction d'évacuer leur personnel non indispensable de Kaboul. Les talibans, qui contrôlent les deux tiers de l'Afghanistan, se sont emparés de Kaboul en septembre 1996 et s'affrontent pour le contrôle du reste du pays avec une alliance composée des troupes de l'ancien gouvernement et de factions du nord du pays. – *(AFP.)*

Six policiers tués par des islamistes en Egypte

LE CAIRE. Six policiers ont été tués et deux passants blessés mardi 22 juillet dans un accrochage entre extrémistes musulmans et forces de l'ordre à Minya (250 kilomètres au sud du Caire). L'incident a commencé avec une voiture volée par des inconnus armés dans la ville d'Abou Qorqas, à une quinzaine de kilomètres au sud de Minya. Selon la police, le véhicule a été aperçu par une patrouille au barrage situé au sud de Minya. Une fourgonnette de la police s'est mise en chasse mais les passagers de l'auto volée ont ouvert le feu à l'arme automatique. Les assaillants appartiendraient à l'organisation extrémiste « Jamaa Islaméya ». La police a toujours refusé de croire aux récents appel à la trêve annoncée par des dirigeants en prison de la Jamaa (*Le Monde* du 23 juillet) ; elle veut voir dans cet incident une preuve de la « *duplicité des terroristes (…) qui n'obéissent qu'à ceux qui les payent et qui se trouvent actuellement à l'étranger* ». Les dirigeants en exil des organisations extrémistes musulmanes avaient rejeté les appels à la trêve et renouvelé leur engagement à « *poursuivre le jihad* » (guerre sainte). – *(Corresp.)*

Le chef des séparatistes anjouanais arrêté aux Comores

MORONI. De violents incidents entre manifestants et forces de l'ordre ont fait deux blessés graves parmi les gendarmes, mardi 22 juillet, dans l'île comorienne d'Anjouan, après l'arrestation, lundi soir, d'un dirigeant séparatiste septuagénaire, Abdallah Ibrahim, président du « *directoire politique* » créé par les partisans du rattachement de l'île à la France (*Le Monde* du 23 juillet). M. Ibrahim a été transféré à Moroni, où il serait en résidence surveillée. Les affrontements les plus importants ont eu lieu à Domoni, deuxième ville de l'île, où la résidence du nouveau gouverneur, Cheikh Allaoui, a été incendiée par des manifestants. – *(AFP.)*

L'attaché culturel français à Vilnius victime d'une agression

VILNIUS. L'attaché culturel de l'ambassade de France à Vilnius, Patrick Donobedian, a été violemment agressé, dimanche 20 juillet dans la capitale lituanienne, par trois adolescents qui lui ont volé l'équivalent de 125 dollars. Souffrant d'une hémorragie cérébrale, le diplomate a été opéré mais ses jours ne sont plus en danger, a indiqué mardi 22 juillet le ministère français des Affaires étrangères. A la suite de cette agression, qui n'a aucun caractère politique, le chef de la police de Vilnius, Vytautas Leipus, a démissionné. Quatre suspects ont été arrêtés. En mars, un diplomate japonais et son épouse avaient été attaqués par un groupe de hooligans après un match de football. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

Des Mexicains sourds-muets réduits à l'état d'esclavage à New York

NEW YORK. Sept passeurs mexicains accusés d'avoir fait entrer illégalement aux Etats-Unis des compatriotes sourds-muets pour les réduire à un état de quasi escalavage ont été arrêtés et inculpés a annoncé, dimanche 20 juillet, la police de New York. Ils sont soupçonnés d'avoir mis au point une filière pour faire passer les sourds-muets en Californie puis à New York afin de les exploiter dans la vente d'objets à la sauvette. Samedi, le maire de New York, Rudolph Giuliani, avait annoncé la découverte de soixante-deux sourds-muets mexicains entassés dans deux appartements d'une banlieue hispanique. Parmi les clandestins se trouvaient dix enfants âgés de quatre mois à sept ans. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CHYPRE : le président chypriote Glafcos Cléridès et le dirigeant chypriote-turc Rauf Dentash** se rencontreront lundi 28 juillet à Nicosie pour poursuivre les discussion engagées début juillet près de New York, sous l'égide des Nations unies. Cette rencontre n'avait pas été annoncée à l'issue des pourparlers de New York. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : l'assignation à résidence de Mohamed Moadda** a été levée lundi 21 juillet. M. Moadda, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), avait été condamné à onze ans de prison en février 1996, après la publication d'une lettre ouverte au président de la République. En liberté conditionelle depuis le 31 décembre de la même année, M. Moada s'était vu signifier oralement, par le ministère de l'intérieur, une décision d'assignation à résidence (à son domicile) le 20 avril.

■ **CHINE : la croissance de l'économie** chinoise s'est élevée à 9,5 % au premier semestre de cette année, contre 9,7 % l'année précédente durant la même période. Le produit intérieur brut s'est élevé à 400 milliards de dollars, tandis que l'inflation a été contenue à 4,1 %. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR : la France et Singapour** ont signé, lundi 21 juillet, une convention technique militaire, fixant les conditions dans lesquelles l'armée de l'air singapourienne détachera des personnels et des matériels en France dans le but de se familiariser avec les méthodes de travail de l'armée de l'air française. L'armée de l'air singapourienne est surtout équipée de matériels américains, à l'exception d'hélicoptères français.

■ **ARABIE SAOUDITE : le Pentagone** a annoncé que l'Arabie saoudite avait l'intention de lui passer un contrat, d'une valeur de 1 075 millions de dollars (soit l'équivalent de 6,5 milliards de francs), en vue de moderniser cent trente blindés légers. Des canons de 90 mm et des mitrailleuses M. 240 devraient être montés sur ces véhicules. – *(AFP.)*

AGRICULTURE Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, estime que le projet de la Commission européenne sur une réforme de la politique agricole commune est à *« retravailler sérieusement »*. Dans un entretien au *Monde*, M. Le Pensec invite la France et l'Europe à *« ne pas baisser la garde »* face aux Etats-Unis avant le prochain round de négociations. ● UNE CONCERTATION va être engagée avec les organisations professionnelles sur une nouvelle loi d'orientation de l'agriculture. M. Le Pensec veut mener ce dialogue dans le respect du *« pluralisme syndical »*, en ne privilégiant pas la seule FNSEA. La Confédération paysanne, qui a recueilli plus de 20 % des voix aux élections aux chambres d'agriculture en 1995, se réinsère ainsi dans le jeu contractuel. ● À BRUXELLES, les quinze ministres de l'agriculture ont trouvé un accord sur l'interdiction des abats à *risques*.

M. Le Pensec invite l'Europe à « ne pas baisser la garde devant les Etats-Unis »

Le ministre de l'agriculture, qui va ouvrir une concertation sur une nouvelle loi d'orientation agricole en s'engageant à respecter le « pluralisme syndical », estime que le projet de réforme de la politique agricole commune présenté par la Commission de Bruxelles est à « retravailler sérieusement »

« Les relations franco-espagnoles ont-elles retrouvé un cours serein après le séminaire d'Ibiza du 21 juillet ?

– Les récentes attaques de camions transportant des cargaisons espagnoles, par des commandos d'agriculteurs français, avaient créé un climat très lourd. Sur instruction de Lionel Jospin, qui veut que la France soit "irréprochable", j'ai pu donner des assurances précises à ma collègue, Mme Loyola de Palacio. Les fauteurs de troubles seront recherchés, les faits inexcusables ne seront pas impunis. Les ministres de l'intérieur et de la justice ont pris en début de semaine des dispositions en ce sens. Du coup, ma collègue a admis que le boycott des produits français en Espagne n'avait plus guère de raisons d'être.

» Nous allons réunir à l'automne une commission mixte, avec des professionnels et des fonctionnaires des deux pays, pour évaluer périodiquement les conditions de commercialisation des produits sensibles : fraises, tomates... Madrid et Paris sont d'accord sur un point-clé : la préférence communautaire est un principe majeur et nous voulons associer à notre "front méditerranéen" Rome, Lisbonne et Athènes.

– Quelle est la position de la France après la présentation par la commission de son projet de réforme de la PAC ?

– Je vous résume mon opinion ainsi : copie à retravailler sérieusement. A la base, Bruxelles veut une baisse généralisée des prix. Mais est-il bon pour l'Europe de continuer à démanteler sa politique agricole avant le prochain round de négociation avec les Etats-Unis, dont la pression est considérable ? Ne baissons pas la garde. Je crains que les partenaires de l'Europe ne trouvent pas suffisantes les concessions faites par anticipation et qu'ils en demandent de nouvelles dans d'autres domaines, par exemple la diminution de la protection aux frontières et les conditions d'accès au marché. S'il est vrai que le prix du blé est proche du prix mondial, ce n'est pas le cas de beaucoup d'autres produits. Mes inquiétudes vont vers le maïs, la viande bovine – surtout en élevage extensif, comme dans le Massif Central –, le lait.

– Vous rejetez tout en bloc ?

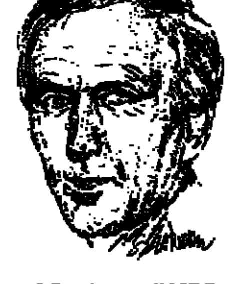
– Non, mais l'affaire est trop importante pour qu'on y entre de plain-pied sans prendre le temps nécessaire pour définir, pour chaque produit, un traitement spécifique. On ne peut calquer le modèle du blé sur le reste. J'ai demandé à mes services d'étudier des scénarios, des projections. Je veux engager une concertation approfondie avec les organisations professionnelles. Elle commence dès vendredi.

– Mais il y a pourtant des propositions agro-environnementales ou concernant la ruralité intéressantes...

– Je suis un fervent partisan d'une politique audacieuse de l'environnement et de la relance de l'aménagement rural. Mais je crains que cette partie du "paquet Santer" ne soit pas autre chose que la cerise sur le gâteau, et je voudrais d'abord être sûr que ce gâteau est à mon goût ! Il serait absurde que l'Europe décide d'un côté une politique qui accélérerait la réduction du nombre d'agriculteurs et la concentration des exploitations, et tienne de l'autre un discours qui ne serait qu'une pétition de principe sur l'espace rural et son occupation.

– En tout cas, Bruxelles n'a pas tort de poser la question de la répartition, voire du plafonnement des aides. Y êtes-vous favorable ?

– J'observe actuellement, c'est vrai, un fort déséquilibre dans les soutiens publics entre les différentes filières de production. Mais je ne veux pas imposer un seul mode de régulation, une réglementation unique. Il faut cependant parvenir à une répartition plus équitable des aides publiques. Plafonnement ? Modulation des aides directes au revenu ? Je réfléchis aux avantages et aux inconvénients réciproques de chacun. De toute façon, au nom du principe de subsidiarité, il faudra laisser aux autorités nationales la souplesse nécessaire, cas par cas, pour appliquer intelligemment les règles communautaires.



LOUIS LE PENSEC

– Des règles et des crédits que vous allez continuer à "cogérer", comme depuis trente ans, essentiellement avec la FNSEA ?

– Cela va changer. Je dis oui à un dialogue normal entre le gouvernement et l'ensemble des organisations syndicales représentatives, parmi lesquelles la FNSEA, mais pas seulement elle. Dans le dialogue, chacun doit être à sa place. Le gouvernement conduit la politique, les syndicats professionnels défendent les intérêts de leurs mandants. Concertation et dialogue bien sûr, et dans le respect du pluralisme syndical. Ce qui n'est pas la même chose que la cogestion.

– Ce qui signifie que la Confédération paysanne, classée à gauche, ne va plus être tenue à l'écart ?

– Je suis très net. La Confédération est une organisation représentative, au sens du décret de 1990, puisqu'elle a recueilli, en 1995, plus de 20 % des voix du collège des producteurs aux élections des chambres d'agriculture. Il est alors tout à fait naturel, dans un Etat de droit, qu'elle soit sans tarder représentée dans les conseils de direction des différents offices agricoles ; et ensuite dans d'autres organismes par où transitent des fonds publics. Cela va dans le sens de la transparence. Je suis très attaché au parallélisme des formes. Quand j'informe de mes démarches la FNSEA, j'informe aussi la Confédération...

– Comment le président de la FNSEA va-t-il réagir ?

– On verra. Je pense que les esprits ont évolué et que les organisations majoritaires ont, elles aussi, pris en compte l'évolution de la réalité de la représentation du monde agricole.

– Comment se présente votre budget 1998 ?

– Difficilement, comme le veut le contexte général. Mais je défends trois priorités : une réelle politique d'installation des jeunes (avec des mesures nouvelles pour favoriser l'emploi), le maintien d'un enseignement agricole de qualité, et les moyens nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

– On en arriverait presque à oublier que votre prédécesseur avait laissé un projet de loi d'orientation presque totalement ficelé.

– Beaucoup de matériaux ont été accumulés d'une grande utilité. Début septembre, j'adresserai une lettre aux organisations professionnnelles pour donner le coup d'envoi de la concertation et former les quatre ou cinq groupes de travail.

» Je fixerai le cadre et les objectifs auxquels je souhaite parvenir en évitant la polarisation des discussions sur les questions à court terme qui peuvent être traitées à part.

– Quelles questions ?

– Les délicates dispositions fiscales ou bien les régimes de protection sociale. »

Propos recueillis par François Grosrichard

La Confédération paysanne cherche à marquer des points contre la FNSEA

NÉE EN 1987, héritière du mouvement des Paysans-Travailleurs, fortement teintée de philosophie autogestionnaire, sensible à la défense des petits paysans et à l'occupation active du territoire rural par des exploitations à taille humaine, la Confédération paysanne se sent le vent en poupe depuis quelques semaines. Classés à gauche, ce n'est pas sans plaisir que ses responsables et adhérents ont accueilli en juin le succès électoral des socialistes.

Loin devant les deux autres syndicats agricoles « minoritaires » – le Modef (Mouvement de défense des exploitations familiales), encore inspiré par le communisme agraire, et la Coordination rurale, qui pense pis que pendre de Maastricht –, mais loin aussi derrière les « grands » majoritaires – FNSEA et Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) –, elle entend bien se faire écouter par Louis Le Pensec et influencer la nouvelle politique agricole du gouvernement.

Son premier « succès » politique n'a pas tardé à être engrangé. Reçue au grand jour le 27 juin par le ministre, une délégation conduite par le porte-parole, François Dufour, éleveur laitier et cultivateur de pommes à cidre dans la Manche, a reçu l'assurance que des membres de la Confédération siégeraient désormais très officiellement dans les conseils de direction des offices agricoles interprofessionnels (lait, viande, céréales, fruits et légumes).

« DIALOGUE RÉPUBLICAIN »

Il s'agissait d'une revendication ancienne, régulièrement avancée par les responsables, et repoussée depuis longtemps par les ministres successifs, de gauche comme Henri Nallet, du centre comme Jean-Pierre Soisson, ou de droite tels Jean Puech et Philippe Vasseur.

Ministres des agriculteurs avant d'être ministres de l'agriculture, ils avaient tous très peur de déclencher la colère des leaders de la FNSEA ou de ses alliés, à savoir les « caciques » de l'Assemblée des chambres d'agriculture, s'ils ouvraient tant soit peu la table des négociations à ces « empêcheurs de cogérer en rond » comme c'était le cas depuis trente ans.

Il se trouve que la Confédération détient, depuis 1995, la présidence de deux chambres importantes (Loire-Atlantique et Finistère, le département d'où est originaire M. Le Pensec) et qu'elle est particulièrement influente en Normandie et dans le Massif central. M. Vasseur avait cependant fait un geste : en mai 1996, il avait reçu officiellement, rue de Varenne, la Confédération et lors de ses déplacements en province – y compris en Vendée, le fief de Luc Guyau, le président de la FNSEA –, il prenait soin de recevoir ses émissaires, lorsqu'ils demandaient audience, *« par souci du dialogue républicain »*, nous a-t-il précisé.

C'est sur la base des critères très précis de représentativité, énoncés dans le décret du 28 février 1990, que François Dufour et ses amis se fondent pour exiger que *« l'exercice de la pluralité syndicale ne soit plus discriminatoire »*. Il va jusqu'à dire que *« trop longtemps, grâce à la confusion du régime du syndicat unique, il y a eu détournement et confiscation de la mission de service public et des fonds de certains organismes, ce qui a conduit à renforcer les pratiques de clientélisme... »*. Cette anomalie devrait donc être réparée et lorsque, le 2 octobre, par exemple, l'Office des viandes (Ofival), qui gère plus de 10 milliards de francs d'aides diverses, réunira son nouveau conseil, siégeront à la table pour la première fois deux membres du syndicat. Luc Guyau, que nous avons interrogé sur l'arrivée de ses « concurrents », se borne à dire : *« Je ne commenterai pas une décision du ministre. »*

M. Le Pensec, réputé habile négociateur, sait qu'il doit naviguer en finesse : faire entrer dans le concert les « nouveaux » sans heurter frontalement les « anciens », qui ont pour eux la force du nombre et de la continuité. Jeudi 24 juillet, il recevra la Confédération paysanne dans l'après-midi, alors que le matin c'est à Christiane Lambert, présidente du CNJA, qu'il aura ouvert son bureau. Et un nouvel échange est prévu le lendemain avec la FNSEA et le CNJA.

Attentif à tout risque de surenchère syndicale que le projet de réforme de la politique agricole commune ne va pas manquer d'attiser, le ministre doit aussi avoir un oeil sur l'Elysée.

L'avenir de l'agriculture française dépend de plus en plus des négociations internationales. Louis Le Pensec ne peut oublier que c'est Jacques Chirac, toujours très apprécié dans les campagnes, qui avait demandé en mars 1996 à M. Vasseur de préparer une loi d'orientation.

F. Gr.

Les réseaux de Jacques Chirac

Le chef de l'Etat continue de veiller avec un soin tout particulier sur le monde agricole. Il a confié à l'un de ses proches, Christian Jacob, député (RPR) de Seine-et-Marne, la mission de conforter ou de recréer des réseaux d'influence dans les départements auprès d'un électorat peut-être un peu déboussolé par la défaite de la majorité en juin. Autre proche de M. Chirac, Mme Evelyne Guilhem, ancien député (RPR) de la Haute-Vienne, qui présida la mission parlementaire d'information sur la « vache folle », a été nommée, lors du conseil des ministres du mercredi 16 juillet, au Conseil économique et social (CES). Enfin, le chef de l'Etat sait qu'il peut aussi compter sur son ancien ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, qui, en compagnie de Jean-Pierre Raffarin, ancien ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, va entreprendre, dès la rentrée et pendant dix-huit mois, une tournée des régions françaises afin de réaliser une « radioscopie » du pays et de raviver, si possible, la flamme chiraquienne.

Les Quinze trouvent in extremis un accord sur l'interdiction des abats à risques

LES MINISTRES de l'agriculture des Quinze se sont réunis, mardi 22 juillet à Bruxelles, avec deux points essentiels à l'ordre du jour de leurs discussions : l'opportunité de prendre, sur proposition de la Commission, de nouvelles mesures sanitaires contre la maladie de la « vache folle », en interdisant totalement certains tissus et abats à risque et, à l'occasion d'un débat informel pendant le dîner, les projets controversés de révision de la politique agricole commune (PAC) présentés il y a une semaine par Jacques Santer, dans le document intitulé « Agenda 2000 ».

Invoquant le principe de précaution, et s'inspirant de mesures déjà en vigueur dans certains pays comme la France, la Commission veut, dans les prochains mois, interdire dans la chaîne alimentaire, humaine et animale, les yeux, cervelles, amygdales et moelles épinières des bovins, ovins et caprins de plus de douze mois, ainsi que la rate de tous les ovins et caprins. Une orientation, naturellement très coûteuse pour les industries agroalimentaires et les abattoirs, qui va toutefois dans le sens des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les pays qui s'opposent à cette orientation estiment inutiles des adaptations de la réglementation communautaire à partir du moment où leur cheptel n'est pas touché par la maladie de l'ESB (encéphalite spongiforme bovine).

VIF DÉBAT

Le ministre allemand de l'agriculture, Jochen Borchert, a expliqué que cette mesure devait être différenciée dans les Etats-membres, en fonction de l'incidence de la maladie, et que, si on l'appliquait chez les Quinze, il faudrait aussi l'appliquer aux productions des pays tiers. Après un long et vif débat, le ralliement in extremis du Portugal et de la Finlande, au début réticents, aux thèses de la Commission et de certains Etats (France, Pays-Bas, Suède notamment) a cependant permis, mercredi matin 23 juillet, d'emporter de justesse la décision à la majorité simple de huit contre sept. La France s'est opposée sur ce dossier à l'Allemagne et à l' Espagne notamment.

La Commission et les capitales favorables à ses thèses ont aussi fait valoir qu'il aurait été paradoxal que soit interdite, aux termes d'une directive communautaire de janvier, la commercialisation de produits cosmétiques contenant certains matériels à risque spécifié (MRS) alors que l'utilisation de ces MRS dans les chaînes alimentaires resterait permise dans certains Etats.

A propos des projets de réforme de la politique agricole commune, dont les nouvelles dispositions sur l'organisation des marchés et les soutiens financiers n'entreront en vigueur qu'en 1999, les ministres ont fait un premier tour de piste de « déblayage ». On sait que la Grande-Bretagne est globalement favorable à un projet dont l'orientation principale vise une baisse généralisée des prix et un rapprochement avec les cours mondiaux, *tout désarmement tarifaire et toute* philosophie libérale étant bien accueillis à Londres, y compris par le nouveau gouvernement travailliste. La Suède aussi regarde avec intérêt le projet « Agenda 2000 ». Les Allemands, en revanche, favorables à des prix intérieurs élevés et à un contrôle des quantités produites sur le marché intérieur, accueillent très froidement les projets de Franz Fischler, commissaire en charge de l'agriculture. M. Borchert, le ministre allemand, estime que, si elles étaient appliquées à la lettre, les propositions de la Commission aboutiraient à une perte de revenu d'au moins 15 % pour les paysans d'outre-Rhin.

Louis Le Pensec a redouté que l'élevage bovin extensif soit maltraité et a mis en garde contre une baisse des revenus. Le ministre italien, Michele Pinto, enfin, a, quant à lui, émis des *« objections »* sur le *« manque d'attention portée aux productions méditerranéennes »* et la prorogation jusqu'à 2006 du système des quotas laitiers.

F. Gr.

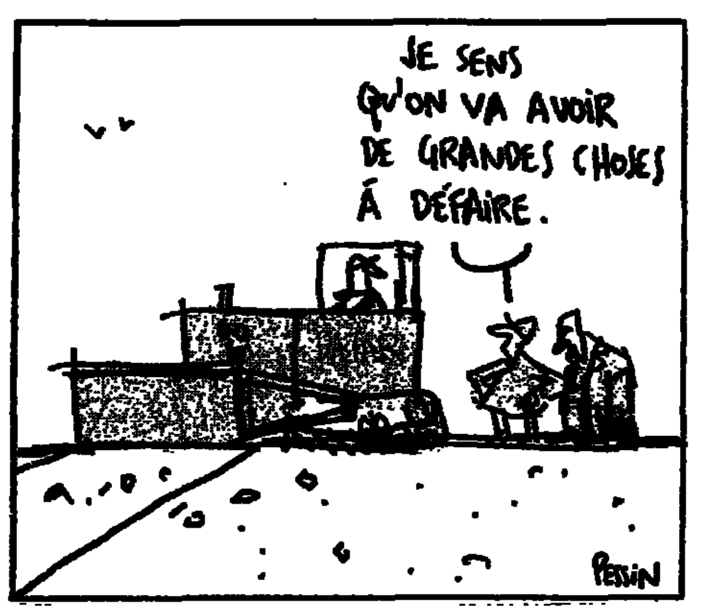
Le nouveau délégué de la Datar se déclare hostile à la politique des grands travaux

M. Guigou remplace M. Aubert à la tête de la délégation à l'aménagement du territoire

Directeur à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) depuis 1990, Jean-Louis Guigou en a été nommé le numéro un au conseil des ministres, mercredi 23 juillet. Mari de la ministre de la justice, il succède à Raymond-Max Aubert, un Corrézien proche de Jacques Chirac, qui fut secrétaire d'Etat à l'aménagement rural dans le premier gouvernement Juppé.

UNIVERSITAIRE de cinquante-huit ans, Jean-Louis Guigou, ingénieur agronome de formation, a été nommé, mercredi 23 juillet, en conseil des ministres délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) sur proposition de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Celle-ci avait reçu toute lattitude de l'Hôtel Matignon pour procéder à ce choix. M. Guigou, directeur à la Datar depuis 1990, placé au troisième rang hiérarchique, chargé des études et de la prospective, succède à Raymond-Max Aubert, éphémère secrétaire d'Etat d'Alain Juppé, maire RPR de Tulle et proche de Jacques Chirac, qui a perdu son siège de député de la Corrèze le 1er juin.

Rude tâche que celle qui est assignée par le ministère de tutelle à ce Vauclusien né à Apt, diplômé de l'Ecole nationale supérieure agronomiques de Montpellier, agrégé et docteur ès sciences économiques, qui a, tout au long de sa carrière, conduit en parallèle une double activité : celle de professeur et celle de spécialiste des économies urbaine, régionale, rurale, ainsi que des problèmes fonciers. M. Guigou, qui est par ailleurs l'époux de la ministre de la justice, est aussi un bon connaisseur des institutions européennes.



IMAGINATION ET RECHERCHE

Il devra apprendre à travailler sur le moyen terme, voire sur le court terme, lui le spécialiste de la prospective, qu'il définit comme *« le mariage entre l'imagination et la recherche en regardant parler les cartes de géographie »*. En effet, les desseins de Mme Voynet relèvent sans ambiguïté de l'immédiat. Le 11 juillet, au cours de sa première conférence de presse, elle déclarait que la politique d'*« aménagement du territoire* [est] *en panne »* et qu'il s'agissait, *« au plus vite »*, de rétablir *« une géographie de l'emploi et du développement »*, de *« maîtriser les phénomènes de concentration et de désertification »*, de faire en sorte que *« le développement durable soit au centre des décisions qui structurent et transforment le territoire »*.

M. Guigou, dont il fait peu de doute qu'il est en phase avec le gouvernement compte tenu de ses affinités politiques, sait donc qu'il devra très vite sortir de ses réflexions prospectives, lesquelles portent sur une vision de la France à l'horizon 2015. Au cours des trois années à venir, la Datar va en effet se voir priée d'apporter son concours technique et son savoir-faire à la relance de l'aménagement du territoire amorcée avec la loi Pasqua d'orientation et de développement de 1995, vidée peu à peu de sa substance par le gouvernement Juppé.

Concrètement, l'équipe de la Datar devra être la cheville ouvrière de la remise à plat du projet de schéma directeur d'aménagement et de développement du territoire, lequel doit faire l'objet d'une vaste consultation publique jusqu'à l'été 1998. Son nouveau patron devra aussi, dans cette administration de mission, veiller à la mise en route des schémas sectoriels (universités, recherche, transports, télécommunications, culture...) et des directives territoriales d'aménagement, reprises sur de nouvelles bases. A courte échéance encore se dessine la révision des contrats de plans Etat-région, qui ont vu leur horizon repoussé jusqu'à l'an 2000, faute de moyens engagés, ainsi que la réforme des fonds structurels européens d'aide aux régions depuis que la Commission européenne a suggéré d'ouvrir des négociations avec cinq pays de l'ancien bloc soviétique.

Les relations interministérielles, selon la vocation d'origine de la Datar, créée en 1963, seront fortement sollicitées, tant il est vrai que *« l'aménagement du territoire est la politique de tout un gouvernement »*, ainsi que l'estime M. Guigou. En près de sept ans de présence à la Datar, il a pu s'exercer à ces subtiles relations qui mettent aujourd'hui plus que jamais en jeu le ministère de la défense et ses 542 sites libérés sur le territoire, celui de la culture et sa volonté de décentralisation, celui des transports avec sa nouvelle politique de frein au *« tout routier »*, celui des affaires européennes avec le redéploiement des fonds structurels et celui de l'intérieur confronté aux délocalisations administratives.

Parmi les questions de fond qui animent le débat sur l'aménagement du territoire, le nouveau délégué n'hésite pas à mettre en cause *« le mythe des grands travaux créateurs d'emplois »*, lesquels, selon lui, coûtent annuellement 90 milliards de francs à la collectivité. En cela, le nouveau délégué de la Datar se montre en phase avec son ministre.

Jean Menanteau

L'objectif d'un développement durable

En exposant ses choix politiques, le 11 juillet, Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, a manifesté clairement son souhait de voir la Datar travailler à *« un développement* [du territoire qui] *soit à la fois durable, économe en ressources naturelles, respectueux des générations futures et équitable vis-à-vis de nos concitoyens et de nos territoires »*.

L'ancienne porte-parole des Verts suggère que l'ensemble du gouvernement soit investi dans une *« relance de l'aménagement du territoire »*, qui devrait passer, selon elle, par une refonte de la loi sur l'aménagement du territoire (LOADT) et un renforcement du schéma national d'aménagement du territoire (SNADT).

M. Jospin ne veut pas réformer à court terme le mode de scrutin régional

Le PS recherche encore un accord au sein de la majorité

LE MESSAGE a été transmis de manière on ne peut plus claire : Lionel Jospin souhaite que la réflexion engagée par le Parti socialiste sur une réforme du mode de scrutin régional s'arrête. Lors de la réunion du bureau national du PS, mardi 22 juillet, Manuel Valls, porte-parole de M. Jospin et membre du secrétariat national, répondant directement à Laurent Fabius, a indiqué très nettement que, dans l'esprit du premier ministre, il n'y aurait pas, à court terme, de réforme du mode de scrutin régional . Les dirigeants du PS, estimant à la suite de la démarche de Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures et des fédérations au secrétariat national, auprès des autres partis de gauche qu'un accord entre eux était encore *« possible »*, se sont pourtant donnés un délai supplémentaire pour poursuivre les discussions.

Le 1er juillet, devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jospin ne s'était pas déclaré totalement opposé à une telle réforme, à condition qu'un consensus soit obtenu au sein de la majorité mais aussi avec les partis de l'opposition et qu'elle relève d'une initiative parlementaire. Le sujet avait été de nouveau évoqué par le conseil national du PS du 5 juillet, l'offensive sur ce thème étant menée par les fabiusiens, avec l'appui des rocardiens et des mauroyistes. Le 4 juillet, Jack Lang avait écrit à François Hollande, premier secrétaire délégué, pour demander *« simplement »* le respect d'une *« promesse déjà ancienne »*. M. Cambadélis avait été mandaté pour poursuivre les discussions avec les autres partis de la majorité – rencontrés les 7, 9, 16 et 22 juillet – en tenant compte des différentes approches. Le Mouvement des citoyens était hostile, le PCF non demandeur.

Le 22 juillet, M. Fabius est venu réitérer cette exigence, relayé par M. Lang mais aussi par le mauroyiste Michel Delebarre et le rocardien Jean-Pierre Sueur. M. Hollande, qui avait prévu de boucler cette discussion sur la réforme du mode de scrutin régional le 22 juillet, s'est donné un nouveau délai, jusqu'à la fin août, jugeant qu'il serait *« prématuré d'arrêter* [les discussions] *dès lors qu'elles pouvaient peut-être trouver un débouché »*. M. Cambadélis a ainsi précisé qu'un mini-groupe parlementaire serait constitué au PS pour rencontrer les autres groupes de la majorité et *« tenter d'élaborer une proposition de loi »* et d'adopter *« une position commune lors de ces élections »*, à travers des alliances dans un maximum de régions.

PAS DE CONSENSUS

Ce délai s'explique surtout, en raison de la position en flèche de M. Fabius, par des considérations internes, avant le congrès de Brest, du 21 au 23 novembre, mais M. Jospin pourrait sonner avant la fin de la récréation. M. Valls a présenté, le 22 juillet, *« le sentiment du premier ministre »*. Il a expliqué qu'il n'y aurait pas de consensus avec l'opposition, l'inscription à la session d'automne d'une telle réforme risquant au contraire de déclencher une polémique sur le thème qu'on ne change pas un mode de scrutin quelques mois avant une élection. M. Valls a rappelé que les autres partis de gauche n'étaient pas demandeurs et que M. Jospin ne voulait pas banaliser un projet plus global de modernisation de la démocratie, sur lequel il veut garder l'initiative en envisagent un projet au printemps 1998, pour faire passer un accord à minima et illusoire sur le mode de scrutin régional.

Au-delà de ce débat sur le mode de scrutin régional qui a occupé l'essentiel des travaux, en présence de trois ministres, Alain Richard, Daniel Vaillant et Christian Sautter, le bureau national du PS a débattu de la préparation de la loi de finances 1998. Dans un communiqué, adopté sans vote, le PS accorde un satisfecit au gouvernement sur l'audit des finances publiques et les mesures de redressement qui sont jugées *« équilibrées »*. *« Le gouvernement de la gauche témoigne de sa fidélité aux objectifs énoncés devant le pays, tout en poursuivant la marche vers la monnaie unique »*, déclare le PS.

Marie-Noëlle Lienemann et Harlem Désir ont tenté de défendre la position adoptée par Julien Dray qui avait jugé la majoration de l'impôt sur les sociétés *« périlleuse »* pour les entreprises. Le député de l'Essonne, en déplacement à l'étranger, avait publié un communiqué en indiquant que ses critiques portaient *« sur l'affectation de la hausse de l'impôt sur les sociétés »* et en ironisant sur les commentaires de M. Hollande et de Dominique Strauss-Kahn qui ont retrouvé *« toute leur vigueur de gauche dans la lutte contre le grand capital »*. Pour M. Dray, *« cette hausse de l'impôt sur les sociétés que nous avions défendue depuis des années devait être affectée à la relance de la consommation par une hausse des salaires et non pas à combler les déficits dans l'objectif de respecter le critère imposé des 3 % »*. Des considérations qui visent à relancer, avant le congrès, le débat sur Maastricht et l'euro.

Michel Noblecourt

Une critique des élections au suffrage indirect

Lors de sa convention sur *« les acteurs de la démocratie »*, les 29 et 30 juin 1996, le Parti socialiste avait retenu, dans le projet qu'il avait adopté, l'idée d'une réforme du mode de scrutin régional en jugeant que *« les élections au suffrage indirect sont un écran entre l'électeur de base et l'élu. Elles défigurent sa volonté »*.

« Un scrutin de liste de type municipal à l'échelle de la région,* indiquait le Parti socialiste, *permettra, par la désignation d'une tête de liste, de proposer directement aux électeurs le candidat à la présidence de l'assemblée régionale. » « Cette modification du mode de scrutin,* ajoutait le PS, *aura, en même temps, pour vertu de susciter dans la région le développement d'une politique qui ne sera plus déterminée par les seules rivalités entre départements. »

Dominique Strauss-Kahn envisage un « aménagement » de l'ISF en 1998...

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, envisage, dans le projet de loi de finances pour 1998, un *« aménagement »* de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). C'est ce qu'a rapporté, mardi 22 juillet, le communiqué de la commission des finances de l'Assemblée nationale dans son compte rendu de l'audition du ministre, la veille, sur l'audit et le plan de redressement. M. Strauss-Kahn a rappelé que le gouvernement n'a pas souhaité revenir sur la baisse, cette année, des impôts sur le revenu prévue par le plan Juppé. *« Il a indiqué toutefois que le projet de loi de finances pour 1998 comporterait des mesures d'ordre structurel destinées à rééquilibrer l'imposition du capital et celle du travail, y compris par un aménagement de l'impôt de solidarité sur la fortune. »*

Ce projet figurait dans la plate-forme électorale du PS. Depuis plusieurs semaines, le ministère des finances laisse entendre qu'après les mesures d'urgence prises pour renflouer les comptes publics en 1997, il commencera à dessiner la réforme de la fiscalité pour 1998 et notamment celle de l'ISF.

... et plaide pour le « pragmatisme » dans le « Financial Times »

CONFIRMANT les engagements de la France en faveur de l'euro, (*« le budget 1998 sera établi sur la base d'un déficit de 3 % »*), le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, explique dans un entretien au *Financial Times*, du 23 juillet, que l'appréciation de ce critère devra se faire *« sur la tendance »* et que, *« comme économiste »*, il fait partie de ceux qui pensent que *« le niveau général de l'endettement est plus important que celui du déficit annuel »*. Plaidant, sur les privatisations notamment, en faveur du *« pragmatisme »*, il regrette que, avec les gouvernements précédents, *« de nombreuses réformes de structure n'ont pas encore été menées à bien, dans le secteur bancaire, sur le marché du travail ou pour le système de protection sociale »*. Revenant sur le *« slogan »* des 35 heures, il indique qu'*« il n'y aura pas une réduction globale du nombre d'heures travaillées dans l'économie. Mais au contraire une augmentation, avec une redistribution »*.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : selon une enquête réalisée par BVA**, du 17 au 19 juillet auprès d'un échantillon de 1 017 personnes pour *Paris-Match* (daté 24 juillet), Jacques Chirac recueille 48 % d'opinions favorables, soit une hausse de 8 points par rapport au mois de mai. De son côté, Lionel Jospin bénéficie de 52 % de bonnes opinions, contre 30 % de mauvaises. Selon une autre enquête réalisée par CSA, le 16 juillet, auprès d'un échantillon de 1 004 personnes, pour France-Info et *La Vie*, la cote de confiance du président de la République est stable, avec 43 % d'opinions positives et autant d'opinions négatives. En revanche, le premier ministre perd 10 points de confiance en un mois, à 45 % d'opinions favorables, contre 38 % d'opinions négatives (en hausse de 10 points).

■ **CAYENNE : Jean-Victor Castor, syndicaliste de l'Union des travailleurs guyanais (UTG)**, a été interpellé et incarcéré, lundi 21 juillet, par le SRPJ dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction local après l'agression dont a été victime un policier dans la nuit du 16 au 17 avril, selon un communiqué du procureur de la République de Cayenne. Les faits se sont produits lors de manifestations consécutives à plusieurs arrestations après la tentative d'incendie, en avril, de la maison du procureur de la République, pour laquelle M. Castor avait passé plusieurs mois en détention provisoire. L'UTG dénonce le *« complot colonial »* et *« l'acharnement contre Jean-Victor Castor »*. Plusieurs dizaines de personnes manifestent, à Cayenne, depuis lundi pour obtenir sa libération.

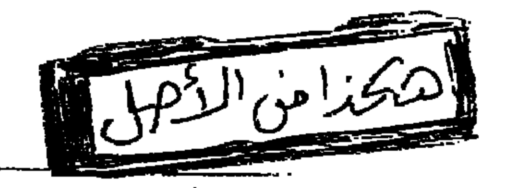
■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le président de la Mutualité française, Jean-Pierre Davant** a estimé, mardi 22 juillet, que l'audit des finances publiques démontre la nécessité de *« poursuivre très rapidement la réforme du système des soins et de la Sécurité sociale pour préserver leur missions »*. Il s'est félicité que l'audit, *« loin des propos démagogiques et opportunistes entendus depuis un an et demi »*, *« souligne les vrais priorités »*, et juge que *« désormais, chacun est à nouveau placé devant ses responsabilités »*.

■ **CONSEIL DES MINISTRES : une série de projets de loi de ratification** d'accords internationaux figure à l'ordre du jour du conseil des ministres, mercredi 23 juillet. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, devait soumettre à ses collègues les projets de lois de ratification des accords d'association conclus par les Communautés européennes avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie, d'un accord franco-algérien sur l'encouragement et la protection réciproque des investissements, ainsi qu'une convention franco-mongole pour éviter la double imposition.

■ **ÉLYSÉE : François Léotard, président de l'UDF**, a été invité à dîner, mardi 22 juillet, par le président de la République, Jacques Chirac. Il a aussi reçu, en fin d'après-midi, l'ancien ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré et l'ancien ministre de l'Outre-mer Jean-Jacques de Peretti. Le chef de l'Etat avait déjeuné avec Philippe Séguin, président du RPR.

La CGT affirme avoir enrayé son recul aux élections aux comités d'entreprises

LE TAUX DE PARTICIPATION aux élections aux comités d'entreprises a augmenté de 0,4 point entre 1992 et 1994, ce qui confirme, après un recul continu depuis le début des années 70, l'amélioration déjà constatée en 1992 et 1993, selon un étude publiée par le ministère du travail. Cette amélioration touche d'abord le deuxième collège qui concerne la maîtrise et les cadres (+1,3 point). Enregistrant un recul de 0,3 %, mais avec une érosion ralentie, la CGT affirme avoir *« inversé »* la tendance au recul de ses résultats aux élections aux comités d'entreprises depuis 1994. Elle observe même *« une légère progression dans les petites entreprises »*. La CFDT progresse dans tous les collèges, mais plus particulièrement chez les cadres, en hausse de 2,4 % par rapport à 1992.



AFFAIRES Après la justice française, c'est au tour de la Commission européenne de s'intéresser au montage financier réalisé par Elf Aquitaine pour la construction de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est ● DÉBUT JUILLET, la Commission a donné un mois à l'Allemagne pour justifier le montant important des aides financières – environ 5,3 milliards de francs – accordées au groupe pétrolier. Elf est soupçonné d'avoir *« gonflé artificiellement les frais »* de cette opération industrielle qui a, par ailleurs, donné lieu au versement de plus de 300 millions de francs de commissions occultes. ● LES JUGES FRANÇAIS Eva Joly et Laurence Vichnievsky viennent de demander au parquet de Paris l'autorisation d'enquêter sur la destination d'une commission de 256 millions de francs versée par Elf, en 1992, à l'occasion du rachat du réseau de stations-service Minol et de la raffinerie de Leuna.

La Commission européenne a ouvert une enquête sur le dossier Elf-Leuna

Bruxelles demande au gouvernement allemand de justifier les aides financières accordées au groupe pétrolier français pour la construction d'une raffinerie. Et soupçonne Elf d'avoir « gonflé artificiellement les frais » de cette opération qui a donné lieu à des commissions occultes

LA JUSTICE française n'est plus la seule à s'intéresser aux dessous financiers de la construction, par Elf-Aquitaine, de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est.

Au début de ce mois, la Commission européenne a décidé d'ouvrir une enquête. Elle porte sur le montant des subventions accordées par l'Etat allemand à la société Mider-Elf, filiale du groupe pétrolier français, pour soutenir la construction d'un nouvel équipement ultramoderne sur le site de l'ancienne raffinerie.

Voulue par François Mitterrand et Helmut Kohl – et liée par les autorités allemandes à la vente du réseau de stations-services Minol –, l'opération « Leuna 2000 » aura coûté, au total, quelque 5 milliards de deutschemarks (environ 16,5 milliards de francs).

Sur ce montant, les subventions consenties par le gouvernement de Bonn et le Land de Sachsen-Anhalt, en accord avec les dispositions européennes, avoisinent 1,6 milliard de deutschemarks (environ 5,3 milliards de francs).

Dans un courrier adressé aux autorités allemandes et annonçant l'ouverture d'une procédure de contrôle, la Commission de Bruxelles *« enjoint formellement la République fédérale d'Allemagne de fournir, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente lettre, tous les documents (...) utiles pour permettre l'examen du dossier Leuna 2000 »*.

La lettre vise expressément les *« détails des frais réels de construction de la nouvelle raffinerie »*, et notamment les *« frais supplémentaires »* justifiant le dépassement – de 1 milliard de francs – de l'investissement prévu, initialement fixé à 15,5 milliards de francs. Sont également exigés *« les détails des montants contractuels et des frais de construction payés jusqu'à ce jour, les montants d'aides d'Etat versées jusqu'à ce jour et dont le versement est prévu, les mécanismes de contrôle de l'utilisation des fonds (...) »*.

La révélation, à l'occasion de l'enquête conduite à Paris par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, du versement de plus de 300 millions de francs de commissions occultes en marge de cette opération industrielle (*Le Monde* du 28 mai) n'est sans doute pas pour rien dans l'émergence de ce soupçon communautaire. Dans un rapport classé *« confidentiel »*, la Commission européenne a indiqué avoir, *« suite aux articles parus dans la presse, demandé des précisions* (...) *sur les coûts réels des investissements réalisés par Mider-Elf, qui doivent être la base de référence pour le calcul des aides à l'investissement »*.

Selon ce rapport, *« la Commission considère que les autorités allemandes ne lui ont pas adressé les informations nécessaires pour lever tous les doutes quant à la valeur réelle des frais de construction réels de Leuna 2000 »*.

L'hypothèse selon laquelle le groupe français aurait *« gonflé artificiellement les frais »* de construction de la raffinerie pour obtenir davantage d'aides publiques est clairement évoquée – sans toutefois être privilégiée par la Commission.

Remise en lumière par l'initiative des commissaires européens, la question des subventions a toujours été considérée comme primordiale par les opérateurs français du projet.

Initiateur d'une opération alors tenue pour particulièrement risquée sur le plan financier, l'ancien président d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, en avait fait l'un des axes principaux de sa négociation avec les Allemands. Sollicitée par Elf, la Dresdner Bank avait estimé à 2 milliards de marks (6,6 milliards de francs) le niveau minimal des aides publiques à percevoir pour assurer la viabilité de l'entreprise.

C'est ce chiffre qui fut annoncé aux membres du conseil d'administration d'Elf le 23 juin 1992. M. Le Floch-Prigent en justifiait l'*« ampleur »* par *« le poids des considérations politiques, électorales notamment, qui entourent le projet »*. Un an plus tard, le 24 juin 1993, le montant officiellement autorisé par les instances européennes devait être inférieur de plus de 1 milliard de francs...

Plusieurs fois émis, depuis, par la presse allemande, ce *« doute »* quant à l'importance du soutien financier accordé au groupe français est balayé par la direction d'Elf, qui rappelle avoir *« pris des risques considérables qu'aucune autre société n'a voulu assumer »* pour obtenir ce marché – et maintenir 2 550 emplois sur le site de Leuna.

« L'investissement sera rentable », selon M. Jaffré

S'exprimant devant l'assemblée générale des actionnaires du groupe Elf, le 30 mai, l'actuel PDG du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, a estimé que les mouvements financiers occultes découverts en marge de l'achat et de la construction de la raffinerie de Leuna ne mettaient pas en péril sa rentabilité.

Evidemment soucieux de rassurer les actionnaires, M. Jaffré, qui avait lui-même renégocié les termes des engagements pris avec l'Etat allemand par son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent, a déclaré que *« la qualité des investissements qui ont été utilisés comme prétexte ou paravent de ces sorties de fonds suspectes n*[était] *pas, en elle-même, en cause »*. *« C'est ainsi*, a-t-il assuré, *que nous estimons aujourd'hui que l'investissement d'Elf en Allemagne sera rentable et que les risques pris à la signature du contrat, en 1992, ont été maîtrisés grâce à l'énorme travail des équipes d'Elf Aquitaine. »*

« La Commission considère que les autorités allemandes ne lui ont pas adressé les informations nécessaires pour lever tous les doutes »

Les juges français demandent à suivre la piste d'une commission de 256 millions de francs

L'OMBRE de l'affaire d'Etat ne semble pas effrayer les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Sans prendre en considération les rumeurs insistantes prédisant la découverte, au bout de la piste allemande du dossier Elf, du financement occulte de partis politiques – allemands et français –, les deux magistrates ont sollicité du parquet de Paris un nouveau réquisitoire supplétif. Elles demandent à pouvoir enquêter sur la destination d'une commission de 256 millions de francs, versée par le groupe pétrolier à l'intermédiaire André Guelfi, à l'occasion du rachat, en 1992, du réseau de stations-service Minol et de la raffinerie de Leuna, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Le 28 avril, c'est un précédent réquisitoire qui avait ouvert ce nouveau front. Mais il limitait la saisine des juges au versement d'une autre commission, d'un montant de 13 millions de deutschemarks (environ 50 millions de francs), identifiée sur le compte suisse du même André Guelfi. La demande de Mmes Joly et Vichnievsky n'a pas encore reçu de réponse. La délivrance d'un réquisitoire supplétif portant sur les 256 millions aurait en tout cas le mérite de régulariser une situation juridique confuse. M. Guelfi ayant lui-même confirmé que le versement de des 13 millions de deutschemarks était relatif à *« l'opération Minol-Leuna »*, l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, s'est vu notifier une dixième mise en examen, au chef d'*« abus de biens sociaux »*. Or, il est avéré que ce versement fut effectué par le groupe allemand Thyssen, alors partenaire d'Elf dans le projet Leuna, et non par le groupe français lui-même. Le 16 juillet, les avocats d'Elf ont d'ailleurs confirmé qu'il n'existait aucune trace de ce mouvement dans la comptabilité du groupe.

En revanche, le contrat ayant permis le virement par Elf des 256 millions vers la société du Liechtenstein Nobleplac (derrière laquelle s'abritait André Guelfi) figure au dossier d'instruction depuis le 16 juin. Ce document n'avait pas été retrouvé lors de la perquisition effectuée le 15 mai au siège du groupe industriel, mais l'actuel PDG, Philippe Jaffré en a fait remettre aux juges un exemplaire. Signé le 21 septembre 1991 par le directeur de la branche raffinerie-distribution, Alain Guillon, au nom de la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), ce contrat précisait la mission assignée à Nobleplac : *« Entreprendre, sous notre responsabilité, les négociations qui doivent nous permettre d'aboutir et de conclure l'affaire Minol-Leuna »*. L'accord prévoyait, surtout, le paiement de la somme prévue en quatre tranches (36 millions, 70 millions, 100 millions et 50 millions), correspondant chacune au franchissement d'une étape dans la négociation avec les Allemands.

Les faits se sont pourtant déroulés d'une manière fort différente. La totalité de la commission fut versée en une seule fois, au mois de décembre 1992, sur le compte genevois de Nobleplac. Entretemps, Elf avait signé, le 15 janvier 1992, un *« accord de principe »* avec les autorités allemandes et le ministère des finances de Bonn avait donné son aval au mois d'octobre de la même année, sans pourtant que Nobleplac reçoive les premiers montants prévus par le contrat. Cette incohérence pourrait donner à penser que l'accord liant la SNEA à Nobleplac a pu être antidaté afin de justifier la sortie des 256 millions, si le représentant d'Elf, Alain Guillon, n'en avait évoqué la perspective dans une note interne confidentielle datée du 12 septembre 1991.

« OPÉRATION PROPRE »

Egalement versé au dossier d'instruction, ce document atteste l'accord de M. Le Floch-Prigent au versement de ladite commission. Sur la première page de la note, qui lui était adressée – *« sous couvert de M. Tarallo »*, alors patron des hydrocarbures du groupe, et donc supérieur hiérarchique de M. Guillon – figure le paraphe de l'ancien PDG, précédé de la mention manuscrite *« OK »*. La note comporte d'ailleurs aussi le visa d'André Tarallo. *« A l'évidence, pour le succès du projet, l'intervention d'un ou plusieurs consultants externes est nécessaire*, écrivait M. Guillon. *Ils devront bien connaître le fonctionnement des institutions allemandes et être bien au fait des mécanismes d'aides financières accessibles aux entreprises françaises. L'intervention de ce ou ces consultants devra être bien sûr parfaitement coordonnée avec les autres dispositifs arrêtés en commun avec les partenaires du consortium. »* Mentionnant la *« proposition »* de Nobleplac, M. Guillon soulignait qu'elle *« paraît mériter, après vérification de leurs compétences et de leurs références, de retenir l'attention »*.

Inutile de dire que de telles *« vérifications »* ne furent pas entreprises. Interrogé le 28 mai, André Guelfi n'a d'ailleurs pas prétendu avoir joué un autre rôle que celui d'intermédiaire, mettant à disposition sociétés-écran et comptes numérotés, pour favoriser la sortie d'une commission. Parlant d'un *« service rendu à Elf à la demande de son président »*, M. Guelfi contredit, au passage, la version de M. Le Floch-Prigent, qui affirme avoir ignoré qui se cachait derrière Nobleplac. *« Mon interlocuteur était Hubert Le Blanc-Bellevaux*, a poursuivi M. Guelfi. *Celui-ci m'a déclaré qu'il venait nous trouver, nous, Nobleplac, de la part du président Le Floch-Prigent, qui lui avait recommandé de passer par nous (...) On m'a affirmé qu'il s'agissait d'une opération propre. »*

La suite est connue : sur ordre de M. Le Blanc-Bellevaux, M. Guelfi répartissait les 256 millions de francs pour faire virer sur d'autres comptes suisses, le 24 décembre 1992, 220 millions au profit d'une société, Stand by Esta, 36 millions au profit de la société Showfast, toutes deux immatriculées au Liechtenstein. M. Le Blanc-Bellevaux affirme ne pas en connaître les véritables ayants droit, pour s'être contenté d'exécuter les consignes d'Alfred Sirven. Mais cet ancien directeur d'Elf chargé *« des affaires générales »* est aujourd'hui introuvable, quoique sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Si le parquet donne son feu vert, les deux juges pourront officiellement rechercher les bénéficiaires de ces millions envolés.

Hervé Gattegno

L'hebdomadaire *Der Spiegel* avait ainsi publié, en 1996, les conclusions d'un rapport d'audit commandé par la BVS (l'organisme chargé des privatisations dans l'ex-Allemagne de l'Est) au cabinet britannique Solomon Associates. Daté du 19 mai 1995, ce document, qui faisait état de très importantes *« surestimations »* des investissements d'Elf, est à nouveau cité en référence par la Commission européenne.

Après plusieurs ajustements, les experts anglais avaient estimé à près de 1 milliard de deutschemarks (3,3 milliards de francs) la différence entre le coût *« normal »* du projet et celui revendiqué par Elf. Mais le groupe pétrolier comme les autorités allemandes ont toujours contesté le bien-fondé de telles estimations, assurant que les *« spécificités »* du dossier Leuna justifiaient un tel écart et que *« le montant de l'investissement, établi avec l'aide des meilleures sociétés d'ingénierie spécialisée, françaises et allemandes, correspond à la réalité »*. La raffinerie, elle, doit être mise en service à partir du mois d'octobre.

H. G.

M. Cupillard, vice-président du conseil général de l'Isère, sera jugé en octobre pour « corruption passive »

GRENOBLE
de notre correspondant régional

C'est un nouveau procès du système Carignon qui s'ouvrira, le 6 octobre, devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Avec cette fois, comme prévenu principal, Jean-Guy Cupillard, toujours vice-président (RPR) du conseil général de l'Isère, en charge de l'équipement et des routes. Egalement maire de L'Alpe-d'Huez, il est renvoyé devant le tribunal pour *« recel et complicité d'abus de biens sociaux, corruption passive, entente frauduleuse, recel et complicité d'abus de confiance, concussion »*.

A ses côtés, comparaîtront neuf chefs d'entreprise et responsables régionaux de grands groupes du BTP, comme Colas, Jean Lefebvre, Gerland, Sgreg, Sacer, Pascal. Quatre d'entre eux répondront d'*« abus de biens sociaux et corruption active »*. Cinq autres comparaîtront pour *« participation à une entente frauduleuse »* en vue de l'obtention de marchés du conseil général de l'Isère. Enfin, Xavier Peneau sera aux côtés de M. Cupillard. Il est reproché à cet ancien directeur général des services du département, de 1985 à 1994, d'avoir bénéficié de voyages d'agrément au Mexique, en Turquie et aux Seychelles, ainsi que de chasses dans les pays de l'Est et en Afrique du Sud, payés par les entreprises. Le coût de ces « invitations » a été évalué à 157 454 francs pour les années 1991 à 1994.

ÉCHEVEAU COMPLEXE

Ce procès est le premier d'une longue série qui verra défiler à la barre, au cours des six prochains mois, plusieurs élus proches d'Alain Carignon, notamment Guy Névache, qui fut son troisième adjoint à la mairie de Grenoble, *mais* aussi *cinq* conseillers membres de l'actuelle majorité RPR-UDF au conseil général. Malgré sa condamnation pour corruption à cinq ans de prison dont quatre ferme par la cour d'appel de Lyon et son incarcération depuis le 9 juillet 1996, M. Carignon demeure président en titre de l'assemblée départementale iséroise. Il pourrait être appelé à témoigner.

Les juges auront fort à faire pour démêler l'écheveau complexe d'aides financières, de dons en argent liquide, de « parrainages » et de soutiens de toutes natures (les déplacements en avion ou en *hélicoptère* sont estimés à eux seuls à 1,5 million de francs entre 1990 et 1994), accordés aux élus de droite et à leurs partis par les entreprises du BTP opérant en Isère. Le juge Christian Blaes, qui a instruit ce dossier, estime à 6 millions de francs les sommes détournées entre 1985 et 1994, en échange de l'attribution des marchés du conseil général.

Dans les faits, les entreprises s'étaient entendues pour se répartir les marchés d'enrobé. Aussitôt après leur lancement par la commission d'appel d'offres du conseil général, dans laquelle siégeait M. Cupillard, les chefs d'entreprise de l'entente se réunissaient pour pré-attribuer leurs zones d'interventions. *« Chacun établissait ses prix pour le secteur le concernant, et communiquait ses chiffres aux autres de façon à se retrouver moins-disant le jour de l'ouverture des plis »*, a reconnu l'un des entrepreneurs.

Grâce à ces ententes frauduleuses, les entreprises ont pu pratiquer des prix élevés, *« sinon prohibitifs »*, souligne l'ordonnance de renvoi du juge Blaes. Le rapport établi par la direction de la concurrence, de la consommation *et de la répression des fraudes* (DCCRF) évalue à 10 millions de francs le surcoût payé par le département aux entreprises membres de l'« entente » en 1994. Cette année-là, le marché des enrobés s'était élevé à 70 millions de francs. Une étude portant sur 160 marchés réalisés par les mêmes entreprises pour le compte d'autres maîtres d'ouvrages a montré que dans 126 cas les prix étaient inférieurs de 15 % en moyenne à ceux pratiqués pour le conseil général.

« Pour être admis à candidature sur le marché des enrobés, il faut passer, comme nous l'avons fait, par les financements soit aux partis, soit à l'office du tourisme de L'Alpe-d'Huez... Nous trouvions la note salée, mais c'était un peu comme une assurance », ont reconnu plusieurs chefs d'entreprise.

Le montant des prélèvements atteignait 3 % du prix des travaux : 2 % sous forme de factures pour le paiement de voyages ou de vols en avions privés, et 1 % en espèces.

L'ordonnance de renvoi met en évidence le rôle central joué par M. Cupillard, trésorier du RPR de l'Isère jusqu'en 1989, dans cette collecte d'argent. *Des sommes importantes ont été versées sur des comptes de l'office du tourisme de L'Alpe-d'Huez.* L'ordonnance signale un *« "compte promotion" occulte de l'office du tourisme ; plus de 3 millions de francs détournés au préjudice – et sous couvert – de l'amicale du personnel de L'Alpe-d'Huez* (entre 1983 et 1994), *essentiellement au bénéfice de collaborateurs complaisants »*. Selon les avocats de l'élu, *« si de l'argent a été collecté, c'est uniquement pour des besoins politiques. Il n'y a jamais eu d'enrichissement personnel de sa part »*.

DÉLOCALISATION

Les conseils du maire de L'Alpe-d'Huez devraient déposer, ces jours-ci, une requête devant la chambre criminelle de la Cour de cassation. Ils demanderont la délocalisation du dossier de leur client, qui, déclarent-ils, *« ne pourra pas être jugé sereinement par les magistrats grenoblois »*. Les avocats de M. Cupillard souhaitent rappeler à la Cour de cassation les prises de position publiques des magistrats du siège et du parquet du tribunal de grande instance sur les « affaires grenobloises ». *Ceux-ci votèrent en effet*, le 30 septembre 1996, à l'unanimité une motion dénonçant *« les pressions intéressées qu'exercent les chefs du parquet général sur le déroulement des affaires politico-financières en cours »*.

Dans un rapport adressé le 1er juillet 1996 au ministre de la justice, Jacques Toubon, le procureur général de Grenoble, Michel Albarède, écrivait à propos de M. Cupillard : *« Toute idée d'un intéressement direct ou indirect de cet homme à ses fonctions doit être radicalement écartée. »* Après une enquête menée par l'inspection générale des services judiciaires, le procureur général fut déplacé au début de cette année (*Le Monde* du 22 octobre 1996). *« Si le tribunal se montre sévère, on dira que les magistrats règlent encore leur compte avec M. Albarède, via Jean-Guy Cupillard. S'ils sont cléments, on dénoncera ses amitiés avec certains juges. Il est préférable que cette affaire ne vienne pas à Grenoble »*, plaide l'un de ses avocats.

Claude Francillon



Tous les maîtres auxiliaires seront réemployés dès la prochaine rentrée scolaire

Une circulaire précise qu'ils pourront être affectés à des tâches d'« encadrement éducatif »

Dans une circulaire datée du 18 juillet, Claude Allègre et Ségolène Royal fixent les conditions de réemploi des maîtres auxiliaires. Tous ceux qui ont eu un poste en 1995-1996 ou 1996-1997 devront être recrutés. M. Allègre avait affirmé, le 29 juin, que *« tous les maîtres auxiliaires auront un travail à la rentrée »*. Mais ils pourront être affectés à des tâches de soutien scolaire et de suivi individuel des élèves.

LE DOSSIER des maîtres auxiliaires (MA) – ces enseignants non titulaires qui étaient de plus en plus nombreux à connaître le chômage – vient de franchir une étape importante. Dans une circulaire adressée le 18 juillet aux recteurs d'académie, le ministère de l'éducation nationale définit les principes concernant leur réemploi à la prochaine rentrée. Ce texte de deux pages prévoit que tous les maîtres auxiliaires qui ont été employés en 1996-1997 ou qui n'ont pas obtenu de poste cette année, alors qu'ils étaient en exercice en 1995-1996, seront recrutés quelle que soit leur ancienneté, *« s'ils en font la demande avant le 1er octobre »* et *« s'ils ont donné satisfaction sur le plan pédagogique »*. La circulaire signée par Claude Allègre et Ségolène Royal précise en outre que *« le recours à d'autres maîtres auxiliaires est exclu »*. Aucun nouveau MA ne devrait donc être recruté en septembre.

Les missions confiées aux MA *« doivent bénéficier avant tout à l'élève, ce qui exclut l'occupation d'un poste administratif »*, indique la note. Affectés prioritairement à des tâches de remplacement, quelle qu'en soit la durée, *« ils ne doivent pas être employés pour des dédoublements de classes »* envisagés dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP). En revanche, ils pourront occuper des services sur plusieurs établissements, voire *« dans une discipline voisine de celle qu'ils enseignaient précédemment »*.

Certains d'entre eux se verront proposer des tâches *« d'encadrement éducatif »*. Ainsi, *« dans le cadre d'une mission d'assistance éducative »*, ils participeront à *« des activités de soutien, de suivi individualisé des élèves et d'aide au travail personnel »*.

Le travail des MA devra *« bénéficier en priorité aux établissements dont la population scolaire est la plus fragile »*. Cette dernière mesure n'étonnera pas les non-titulaires qui enseignent déjà majoritairement dans les quartiers défavorisés.

Ces personnels, qui sont encore près de 28 000 après les concours de recrutement (internes, spécifiques, réservés) de 1997, pourront également être nommés sur des postes de surveillants (1 138 étaient dans cette situation en 1996-1997). Enfin, le texte indique que 1 000 allocations de première année en Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) leur sont réservées, pour qu'ils puissent préparer un concours externe de recrutement de second degré. Comme c'était le cas les années précédentes, tout non-titulaire qui refusera l'affectation proposée par les autorités académiques perdra le bénéfice des dispositions de la circulaire. Les recteurs connaîtront l'enveloppe financière qui leur sera allouée pour ces personnels *« avant la rentrée scolaire »*. D'ores et déjà, le ministère annonce que *« les crédits destinés à la rémunération de ces enseignants sont obtenus pour l'essentiel par la transformation d'heures supplémentaires en emplois »*.

Les deux principaux syndicats d'enseignants, le SNES-FSU et le SE-FEN, se disent satisfaits du contenu de cette circulaire. *« Le plus important est d'avoir inclus les MA qui étaient au chômage cette année »*, considère Jean-Marie Maillard, secrétaire général adjoint du SNES. Quant à Hervé Baro, secrétaire général du SE, il estime que *« ce texte correspond à une revendication de notre syndicat, maintes fois exprimée »*. De son côté, le collectif des non-titulaires de l'éducation nationale regrette que ce texte ne retienne que les deux dernières années pour le réemploi. *« les RMistes, c'est-à-dire ceux qui ne touchent plus les allocations de perte d'emploi sont laissés pour compte »*, pointe un responsable du collectif. Néanmoins il qualifie cette circulaire d'*« avancée »*.

Sandrine Blanchard

Des postes non pourvus à l'issue du concours

Mis en place dans le cadre de la loi Perben afin de résorber l'auxiliariat, le premier concours réservé aux maîtres auxiliaires n'a pas tenu ses promesses. Environ 500 postes – sur les 2 700 offerts – n'ont pas été pourvus. La sélection a été particulièrement sévère en anglais, en lettres modernes et dans certaines disciplines de lycée professionnel. Le ministère de l'éducation nationale promet que les prochaines sessions *« feront une plus grande place à l'expérience professionnelle »* et que *« les postes non pourvus seront remis au concours »*. Pour les MA qui n'ont pas pu se présenter aux épreuves – soit parce qu'ils ne remplissaient pas les critères d'inscription, soit parce que, candidats en Ile-de-France, ils n'ont pas pu composer après le boycottage mené par le collectif des non-titulaires – le ministère *« examine la possibilité d'ouvrir par anticipation la session 1998 des concours réservés rénovés »*.

Martine Aubry revient sur ses propos relatifs au CUCS

MARTINE AUBRY a tenu à rassurer le président du collectif pour le contrat d'union civile et sociale sur sa propre conception du CUCS. Dans une lettre envoyée le 21 juillet à Jan-Paul Pouliquen, la ministre de l'emploi et de la solidarité explique que lors de son audition devant la commission des affaires sociales du Sénat, elle avait bien précisé que *« ce nouveau contrat s'adresserait à la fois aux couples homosexuels, hétérosexuels et à toutes personnes souhaitant vivre ensemble »*. Mme Aubry indique que ce contrat *« entraînerait de nouveaux droits, notamment dans le domaine du logement, du transport, sans oublier le domaine fiscal et successoral »*.

Les associations avaient vivement réagi après les propos tenus par Mme Aubry devant le Sénat, craignant que le contrat ne soit réduit aux questions relatives au logement et aux transports. Dans sa lettre, elle rappelle qu'elle a fait partie *« des premiers signataires d'un appel en faveur du CUCS publié dans le journal* Le Monde *le 22 juin 1996 »*, et que sa position *« n'a pas varié depuis »*.

DÉPÊCHES

■ **MEURTRE : une jeune fille de dix-neuf ans, Véronique Aznar, a été retrouvée morte, étranglée et violée**, lundi 21 juillet à la sortie de Violès (Vaucluse), un petit village de la commune d'Orange. Son corps a été découvert sur un terrain situé à une centaine de mètres de l'artère principale de Violès. Elle avait disparu depuis dimanche, au cours de la fête des vins du village.

■ **ENFANTS : la préfecture du Loiret a déféré, mardi 23 juillet, au tribunal administratif d'Orléans l'arrêté** pris par Jean-Pierre Hurtiger, maire (RPR) de Gien, interdisant la circulation la nuit des mineurs de moins de 12 ans non accompagnés. Ce référé est assorti d'une demande de sursis à exécution pour atteinte aux libertés publiques. Le tribunal administratif d'Orléans a déjà ordonné le sursis à exécution de l'arrêté similaire pris à Dreux (Eure-et-Loir), alors que celui de Marseille a rejeté cette demande à propos du texte de Sorgues.

■ **La municipalité Front national d'Orange**, dirigée par Jacques Bompard, a félicité, mardi 22 juillet, le maire RPR de Sorgues (Vaucluse) pour avoir eu *« le courage de prendre une décision ferme dans un contexte médiatique difficile »* en faisant adopter un arrêté contre la sortie des enfants la nuit. De son côté, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a considéré que les arrêtés d'interdiction de circulation nocturne des enfants étaient *« une mesure de bon sens »*. Hervé de Charette, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré au *Figaro* qu'il soutenait les maires de Dreux, Aulnay-sous-Bois, Gien et Sorgues.

■ **EXCLUSION : l'opération « Août secours alimentaire » offrira à Paris en août**, pour la quatrième année consécutive, des repas aux plus démunis pour pallier la fermeture en cette période de nombreuses associations caritatives. L'association Tibériade-Alliance pour la vie compte offrir l'équivalent de 150 000 repas.

CARNET

DISPARITION

Philippe Gavardin

Un éditeur engagé

PHILIPPE GAVARDIN, directeur des éditions discographiques Le Chant du monde, est mort d'une crise cardiaque, dimanche 20 juillet, à Saint-Hilaire-Taurieux, près de Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Il était âgé de cinquante-deux ans.

Philippe Gavardin avait pris en main, au début des années 80, les destinées du Chant du monde, société discographique longtemps proche du PCF, et alors en dépôt de bilan. Militant culturel, mélange de curiosité et de rigueur, Philippe Gavardin a été secrétaire de Monique Morelli, puis éditeur de livres-disques pour enfants, au sein de sa société Rouge, dont l'artiste vedette était Steve Warring. Il fut à l'initiative de la série « Les berceuses de tous les pays », récemment rééditée en CD, qui permettait d'entendre Marina Vlady ou Colette Magny, une artiste appartenant à l'écurie Chant du monde, ainsi qu'Atahualpa Yupanqui, Peete Segers, Woodie Guthrie ou Francesca Solleville.

Philippe Gavardin a été à l'origine du succès français du chanteur italien Paulo Conte, et de celui du compositeur argentin Carlos D'Alessio (avec la publication de la bande originale du film de Marguerite Duras, *India Song*). Car, ce directeur engagé avait aussi du flair : Giovanna Marini, Zouk, Michel Hermon, Gérard Pierron, Marc Perrone ou Hélène Delavault avaient enregistré au Chant du monde. Le Chant du monde, repris au début des années 90 par Harmonia Mundi, diffuse notamment la très belle collection musicale du CNRS/Musée de l'homme et une autre consacrée aux grandes voix du flamenco.

Sous la direction de Philippe Gavardin, Le Chant du monde a continué également de renouveler le fonds d'enregistrements des classiques russes (chez Melodia) qui fut une des spécialités des éditions du Chant du monde. Il avait créé au moment de la perestroïka à Moscou un bureau pour un label baptisé « Saison russe ». Un autre, « Praga », rassemblait un corpus de musique tchèque. Philippe Gavardin était l'époux de Marie Gavardin, directeur administratif du Théâtre national de Chaillot, avec laquelle il a eu deux fils.

Véronique Mortaigne

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Son épouse,
Et toute sa famille,
ont l'immense peine de faire part du décès, le 21 juillet 1997, de

Charles Jean CABIN,
principal honoraire de collège,
officier des Palmes académiques.

– Gérard Cariou,
son fils,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Andrée CARIOU,

survenu à son domicile, le 20 juillet 1997, à l'âge de soixante-six ans.

Elle sera incinérée au crématorium du cimetière parisien du Père-Lachaise, le 25 juillet, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

M. Gérard Cariou,
14, rue des Lilas,
75019 Paris.
Tél. : 01-42-40-88-63 - 01-47-97-90-61.

– Les anciens du mouvement de Résistance Combat
ont la tristesse de faire part du décès de

Chilina FRENAY,

veuve de leur ancien chef national et fondateur du mouvement,

Henri FRENAY.

– Jacques et Françoise Bourgeois-Gavardin,
ses parents,
Marie,
son épouse,
Line Viala et Raymond Lyon,
ses beaux-parents,
Matthieu,
son fils,
Thierry et Martine,
son frère et sa belle-sœur,
Thomas Gaudin,
son beau-fils,
Caroline et Stéphanie,
ses nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe GAVARDIN,

survenu à Saint-Hilaire-Taurieux, le 21 juillet 1997.

Les obsèques auront lieu le 24 juillet, à Saint-Hilaire-Taurieux (Corrèze), dans l'intimité.

– Le Chant du monde et Harmonia Mundi
ont la douleur d'annoncer le décès de

Philippe BOURGEOIS-GAVARDIN,
directeur du Chant du monde,

survenu à l'âge de cinquante-deux ans, le dimanche 20 juillet 1997.

Cette disparition laisse un grand vide chez tous ceux qui ont eu, durant de longues années, à travailler avec lui.

(Lire ci-contre.)

– Mme André Chapoy,
sa mère,
Mme Maryannick Chapoy,
son épouse,
Julien et Charlotte,
ses enfants,
Ainsi que Annick et Hélène Chapoy,
M. et Mme Yves Chapoy,
M. et Mme Juhel,
M. et Mme Ruellan,
M. et Mme Masson,
M. et Mme Leblanc,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jacques CHAPOY,

dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques civiles auront lieu le 23 juillet, à 11 heures, au nouveau cimetière Sainte-Anne de Nantes-Chantenay.

8, rue de la Hérelle,
44100 Nantes-Chantenay.

– Le doyen,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Et les étudiants de l'Institut du droit de la paix et du développement,
ont la tristesse de faire part du décès de

René-Jean DUPUY,
professeur au Collège de France,
membre de l'Institut et fondateur
de l'Institut du droit de la paix
et du développement.

– Les professeurs du Collège de France
ont le regret de faire part du décès de leur collègue,

René-Jean DUPUY,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 17 juillet 1997.

Collège de France,
11, place Marcelin-Berthelot,
75231 Paris Cedex 05.

Denyse GUFFLET,
née SOULEZ,

est entrée dans la Paix de Dieu, le 21 juillet 1997.

De la part de :
Bernard Gufflet,
son époux,
Raymond et Marie-Josèphe Sauteret,
Jean-Claude et Chantal Nadeau,
Bernadette Gufflet,
Emmanuel et Marie-Claire Gufflet,
Stéphane et Catherine Petit,
Jean-Marie et Geneviève Gufflet,
René et Yolanda Gufflet,
Michel et Chantal Gufflet,
Pascal et Martine Boucher,
Bruno Gufflet et Patrick Gufflet,
ses enfants,
gendres et belles-filles,
De ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Symphorien, à Versailles, le jeudi 24 juillet, à 9 heures.

Résidence Liberty,
15, rue du Refuge,
78000 Versailles.

– Laurent et Geneviève Galey,
ses enfants,
Béatrice, Caroline, Raphaël et Sarah,
ses petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Louis-Emile GALEY,

survenu le 20 juillet 1997, trois mois après celui de son épouse,

Marcelle GALEY.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 22 juillet.

24, boulevard des Invalides,
75007 Paris.

– Liliane,
sa fille,
Rachid et Saïd Ababou,
ses petits-fils,
Naïm, Yacine, Sofia et Michael,
ses arrière-petits-enfants,
Albert,
son frère,
Les familles Alves, Canetti, Pindo, Saporta, Sévi, Ziffer,

ont la douleur de faire part du décès, le 21 juillet 1997, de

Laure BASSON,
née ALFANDARY.

Une pensée pour sa sœur,

Régine FARHI,

morte en déportation avec sa famille.

Obsèques le 24 juillet, à 15 heures, au cimetière de Pantin.

37, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Le président,
Ses collègues,
Et amis de la Cité des sciences et de l'industrie,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 19 juillet 1997, de

Christian MOUTARD,
chef de département,
responsable du contrôle de gestion,
adjoint au directeur
des ressources de la Cité
des sciences et de l'industrie,

qui a participé activement au développement de l'établissement depuis 1988.

– Mme Catherine Tavoillot,
son épouse,
François et Béatrice,
Sylvain, Christiane et Georges,
Paul-André et Laetitia,
Pierre-Henri et Florence,
ses enfants,
Nicolas, Laura, Sandra, Capucine et Joachim,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 21 juillet, de

Henri TAVOILLOT,
professeur agrégé honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 juillet, à 14 h 30, en l'église Montfaucon-en-Velay (Haute-Loire).

Fours,
43290 Montregard.

« Celle qui n'est pas là,
comment la retrouver ?
Le cœur fait des mots
qui restent au coin des yeux. »

Claude Roy.

Au monde

De

Mourette ROCA,
née Marie-Camille LAURE,

à Mutti, sur les pas
de sa jeunesse, lors

éternelle, en esprit
en nos cœurs et en Lui
en familles, amis
liés et ré-unis

notre mère, grand-mère
a rejoint notre père
en arrière-grand-mère
en la maison du Père

en la lumière, femme
et son supplément dame
et en l'épouse, flamme
et sa brûlure d'âme

âme mère, maman
germe, levain, ferment
source, aimant ardemment
ceux qui la firent maman

au vent d'humanité

âme, le soir venu
sur l'autre rive, enfin
elle est passée, venue
au monde, autre, sans fin

et au lien d'amitié

telle qu'en elle-même
enfin l'humanité
la change, en nous, l'âme aime
humaine éternité

graine d'Humanité

d'elle on aime, on essaime
en filles et en fils
au présent, d'elle, on sème
où vient l'Homme, son Fils

enfant d'une Amitié

enfants, grands et petits
en nous, le mal de mère
et, de l'onde, âme outil
en nous, de fond, l'âme erre

eau salée, douce-amère
en nous, brise de mère
en creux, à flots, amers
vague à l'âme, outre mère

messagère, Mourette
et de printemps, et d'ailes
en mère, ailée, mouette
ailés, *nous irons d'elle*

où, rappelée, au Père
et retournée à Lui
en nous, en sœurs, en frères
à toujours, elle vit...

au monde

Gilles

Messidor.

32, cours de la Liberté,
69003 Lyon.

Gilles et Maia Roca,
25, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– Jean Prost,
son fils,
Et Gisèle Prost,
Jean-Michel et Dominique Prost,
Vincent et Corinne Prost,
Sylvie Prost,
Pierre Prost,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre PROST,

survenu le 20 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Selon la volonté du défunt, l'incinération se déroulera le jeudi 24 juillet, à 15 heures, au crématorium L'Orme-à-Moineaux, cimetière sud de Paris, Les Ulis. Accès par le rond-point de la Folie-Bessin.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vincelles-du-Jura, le vendredi 25 juillet, à 11 h 30, sans fleurs ni couronnes, des dons pourront être faits en faveur d'œuvres caritatives.

Anniversaire

– Le 24 juin dernier, survenait le décès de

Andy TIJUS,

à l'âge de vingt-cinq ans.

Tous ceux qui l'ont aimée, qui ont apprécié sa gentillesse, sa générosité et son dévouement auront une pensée affectueuse pour elle.

Claudie et Daniel Panchetko,
Jolanta et Charles Tijus,
les remercient de leur soutien.

Anniversaires de décès

Francis DI COSTANZO

absent parmi nous depuis le 29 juillet 1996.

Une messe sera dite à son intention le 27 juillet 1997, en la cathédrale de Vence (Alpes-Maritimes).

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Mme J. F. Di Costanzo
et ses enfants.

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

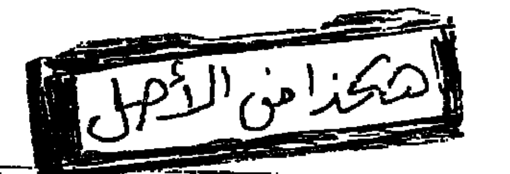
Michel MANGENOT,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– **AIDEZ LA POLOGNE**

L'Association des médecins d'origine polonaise de France (Amopf) reçoit les dons financiers pour secourir les victimes des inondations en Pologne. Les dons seront reversés à la Croix-Rouge polonaise et à la Fondation de Pologne. Prière d'adresser les chèques à l'ordre de l'Amopf avec une mention « aide à la Pologne » au 150, avenue de Wagram, Paris-17e ou directement sur le compte CIC, agence GO : 17, rue du Pont-Neuf, Paris-1er (compte GO 02192-48).



PATRIMOINE Les Français ont de plus en plus tendance à s'opposer aux initiatives qui pourraient porter atteinte à l'intégrité des lieux auxquels ils s'identifient. ● LES 5 000 HECTARES du massif des calanques, qui s'étendent sur 20 kilomètres de Marseille à Cassis, représentent un véritable périmètre sacré pour les habitants de la cité phocéenne. Tout ce qui paraît remettre en cause la nature sauvage de ce bord de mer soulève immédiatement de vives réactions. ● LES ASSOCIATIONS exigent que le lieu soit transformé en parc national. La ville de Marseille, elle, souhaite lui appliquer les procédures d'un groupement d'intérêt public. ● AU PAYS BASQUE, la montagne de La Rhune, qui représente un symbole très fort pour la population et qui n'est pas accessible par la route, est, selon les écologistes, menacée par la construction d'une piste.

Les Marseillais unanimes pour défendre leurs calanques

La moindre initiative susceptible de mettre en cause l'état sauvage d'une parcelle des 20 kilomètres de côtes entre Marseille et Cassis est considérée comme une agression. La population, qui y est très attachée, refuse que l'on touche au bord de mer

MARSEILLE
de notre correspondant

Sormiou, Podestat, Sugiton, La Mounine, Marseilleveyre... Familiers aux oreilles des Marseillais, les noms des calanques résonnent comme autant d'invitations à la randonnée, à la plongée, à l'escalade ou simplement à la baignade. Et, de plus en plus, le périmètre passe pour la « terre sacrée » des habitants de la cité phocéenne.

D'une superficie de 5 000 hectares, au sud de la ville, le massif des calanques, d'une virginité quasi totale, demeure un espace unique du littoral méditerranéen. De Callelongue, pointe extrême de l'urbanisation marseillaise, à Cassis, 20 kilomètres de criques et de falaises forment un monument naturel auquel les amoureux du site sont viscéralement attachés. *« Les calanques, les Marseillais les ont dans les tripes »*, résume Henry Augier, président d'Union calanques littoral (UCL), fédération d'associations à la tête du combat pour la préservation du lieu.

En 1992, un projet de révision du plan d'occupation des sols de la commune de Marseille, qui menaçait la frange urbaine des calanques, avait été battu en brèche par d'impressionnantes manifestations. Des dizaines de milliers de personnes avaient signé une pétition. C'est ainsi depuis toujours et le phénomène ne fait que s'amplifier. Au moindre mètre de béton annoncé, à la plus petite menace sur le massif reconnu site classé et protégé par le Conservatoire du littoral, les Marseillais se mobilisent. Pas touche aux calanques !

Pourtant, les tentatives de pénétrer le lieu sacré ne manquent pas et elles sont chaque fois interprétées commes des agressions. Une pétition a ainsi circulé au mois de mai pour réclamer l'interdiction du championnat d'Europe de chasse sous-marine, fin juin, dans les eaux de l'archipel Riou. Ce groupe d'îles sauvages et fragiles, en face du massif des calanques, est la propriété du Conservatoire du littoral, selon lequel ces paysages sous-marins comptent *« parmi les plus spectaculaires de Méditerranée »*. Union calanques littoral s'était immédiatement insurgé, dénonçant *« un massacre du patrimoine marseillais »*. Résultat : la compétition a bien eu lieu mais hors de la zone classée.

La municipalité de Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, mesure bien l'enjeu politique que constitue cet unanimisme. *« Je serai à chaque fois devant les manifestants »*, affirme Robert Assante, adjoint au maire en charge de l'environnement. *« Les calanques doivent être préservées pour être transmises à nos enfants »*, déclare-t-il. L'élu s'oppose ainsi clairement au projet d'aménagement d'une zone d'accostage à Envau, la « perle des calanques ». Evoquée dans la presse locale, cette menace a aussitôt provoqué une levée de boucliers. En quelques semaines, UCL a récolté plus de 15 000 signatures au bas d'une pétition.

ENVOI D'UN HUISSIER

Les bateliers de Cassis organisent des navettes jusqu'à Envau où, l'été, ils débarquent des touristes à 2 mètres d'une splendide plage. Autrement, ce havre sauvage n'est accessible qu'à pied, après quarante minutes de marche. Animées du souci de ménager les bateliers – l'activité représente 120 emplois durant la haute saison –, les autorités maritimes proposent d'utiliser un point d'accostage naturel, éloigné d'une cinquantaine de mètres de la plage, à distance des baigneurs. Ce projet, qui a reçu un avis favorable de la commission nautique locale, passe cependant par des travaux de mise en sécurité d'un sentier. Pour cela, il faut creuser la roche. Un huissier a été dépêché sur place pour un état des lieux, mais UCL fourbit déjà ses armes juridiques au cas où le préfet donnerait son autorisation.

Selon Henry Augier, l'aménagement de ce sentier constituerait une violation de la loi sur les espèces protégées littorales et marines. Des herbiers de posidonies tapissent en effet les fonds à proximité de la zone d'accostage, et les chemins qu'il faudrait tracer traversent des espaces où poussent des plantes halophiles.

Face à ces fortes résistances, les bateliers de Cassis et la direction départementale des affaires maritimes proposent de faire de *« grands efforts »*. Les premiers annoncent que les bateaux entrant à Envau seront équipés de moteurs électriques afin de réduire le bruit assourdissant des Diesels. Ils se disent également prêts à signer une charte de qualité interdisant notamment le transport de passagers les jours de fort vent et refusant le débarquement de touristes avec des tentes de camping ou des fagots de bois.

Accusées de piloter ce projet d'aménagement d'Envau, les affaires maritimes s'affirment pour leur part *« les dernières à vouloir abîmer les calanques »*. En gage de bonne volonté, le directeur départemental adjoint des affaires maritimes, Jean-Pascal Devis, promet de faire respecter cet été les deux arrêtés récemment signés par le préfet maritime. Le premier instaure une zone interdite aux embarcations à moteur dans les 50 derniers mètres de la calanque, tandis que le second interdit le mouillage des bateaux à moins de 250 mètres du fond de la crique. Source de pollution des eaux de baignade, les plaisanciers contribuent en outre à la destruction des herbiers, labourés par les ancres.

L'affaire d'Envau symbolise aux yeux de beaucoup le risque de voir les calanques transformées en port de plaisance. Aussi, pour les défenseurs des calanques, la protection de ce site exceptionnel ne pourra se faire qu'avec l'adoption d'un statut ayant pour effet de « sanctuariser » cette portion de la côte méditerranéenne : un parc national ou une réserve naturelle.

Luc Leroux

A la recherche d'un statut

L'Office national des forêts, la ville de Marseille, celle de Cassis, le conseil général des Bouches-du-Rhône, le Conservatoire du littoral, EDF, la défense nationale et quelques propriétaires privés se partagent la propriété du massif des calanques, reconnu site classé, mais toujours à la recherche d'un réel statut et d'une structure de gestion. Union calanques littoral plaide pour un parc national, *« la formule la plus sûre pour la sauvegarde du site »*. Mais l'ancien ministre de l'environnement, Corinne Lepage, avait écarté cette idée, lui préférant la proposition défendue par la ville de Marseille d'un groupement d'intérêt public. Ce statut implique la signature d'une convention entre tous les partenaires, propriétaires et usagers des calanques, puis l'élaboration d'une charte, base de son action.

Une piste à l'assaut de la « montagne sacrée » des Basques

BAYONNE
de notre correspondant

Domaine des vautours, des poneys sauvages, appelés ici *pottoks*, et des vaches, la montagne de la Rhune, à la frontière franco-espagnole, n'est pas habituée à tant de bruits. Le vacarme d'une pelle mécanique d'abord, mais aussi, comme le 11 juin, le brouhaha et les invectives d'une manifestation d'écologistes tentant de bloquer le chantier de construction d'une piste.

Pour une quarantaine d'associations locales et de défense de la nature, ces travaux ouvrent grand le chemin au « tout tourisme ». Les voies d'accès et les abris programmés sur les flancs de la Rhune *« mordent sur les tourbières, enjambent les ruisseaux, agressent la faune et la flore*, estiment les écologistes. *Et avec ces équipements il y aura demain encore plus de passage et de randonnées »*. Bref, tout l'équilibre de ce massif, qui culmine à 900 mètres et domine de sa stature pyrénéenne la Côte basque, serait menacé.

HAUT LIEU TOURISTIQUE

Montagne mythique car riche en dolmens, fées et autres lutins, La Rhune est un site classé depuis 1980 et, pour le moment, accessible seulement à pied, au prix d'une bonne grimpette. Lointain descendant des voies ferrées du Midi, un petit train à crémaillère permet également l'escalade à la vitesse raisonnable d'à peu près 8 kilomètres/heure. Les vénérables motrices ont ainsi acheminé au sommet quelque trois cent mille voyageurs en 1996, ce qui fait de La Rhune le premier site touristique du Pays basque français, avant le Musée de la mer de Biarritz.

Ce succès touristique, confirmé au fil des années, n'a pas entamé la détermination des habitants des villages en contrebas, Sare, Ascain, Urrugue, qui ont toujours refusé qu'une route en bonne et due forme attaque la Rhune. Même attitude sur le versant espagnol.

Cependant, le maire d'Ascain, André Luberriaga, a lancé ce projet, aujourd'hui contesté, de « route »... qui ne soit pas un accès routier. L'assemblée communale, unanime et soutenue par nombre d'agriculteurs et d'habitants, souhaitait faciliter la vie des éleveurs par des chemins carrossables et la construction de quelques *kaiolars* (bergeries) pour abriter les bêtes. *« Cet aménagement est le dernier rempart pour sauvegarder le caractère rural d'Ascain. Ce sera un authentique frein ou tout tourisme »*, a-t-on même fait valoir au conseil municipal. De son côté, la Commission départementale des sites a donné son aval à cette route « agropastorale » et non touristique.

« On commence comme ça et puis arrivent les grands travaux et les opérations irréversibles », rétorquent les associations regroupées dans un collectif d'opposants sous le nom de « Larrun patrimoine commun ». Un recours en référé contre l'opération a été rejeté à la mi-juin par le tribunal de Bayonne. La mairie a ensuite lancé une souscription auprès des villageois pour boucler le financement des derniers travaux. Le travail des tractopelles continue sur les pentes de La Rhune.

Michel Garicoix

Mme Voynet à l'AG des chasseurs, une souris verte chez les rats des champs

EN APPARENCE, la rencontre est courtoise. Pas de tir au canard entre la ministre de l'environnement et le « patron » des chasseurs. Invitée à l'assemblée générale ordinaire de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs (UNFDC), mardi 22 juillet, Dominique Voynet remercie *« mille fois »* Pierre Daillant, le président de l'UNFDC, qui rassemble les 1,6 million d'adeptes de France et de Navarre, de lui donner l'occasion de s'exprimer. Elle regrette néanmoins, un brin ironique, la quasi-absence de femmes : *« Je sais que le poids des traditions est fort dans votre monde, que je connais moins mal que vous ne le croyez. »*

Lui, patte de velours, exprime avec beaucoup de prudence ses inquiétudes sur certains dossiers, appelant la ministre *« à aller de l'avant, pour la plus grande gloire de l'environnement »*. Il ne manque pas de souligner le rôle des associations de chasse dans la lutte contre la désertification rurale, jouant sur la corde sensible de l'emploi. *« Il faut que le ministre comprenne qu'à côté des rats des villes, il y a les rats des champs »*, précise-t-il, narquois, oubliant au passage les consignes sur la féminisation du titre de ministre.

L'hymne à la nature cède cependant vite la place à des requêtes précises : ainsi, les dates d'ouverture de la chasse au gibier d'eau, fixées par une directive européenne et qualifiées d'*« arbitraires »*, doivent être plus souples pour les chasseurs français. Même réserve sur la relance de la procédure Natura 2000 (application de la directive européenne « Habitat »), qui vise à instaurer la protection des espaces naturels fragiles, dont la mise en œuvre a été gelée par l'ancien premier ministre, Alain Juppé, à la demande expresse des chasseurs d'Aquitaine : *« Toute décision en la matière devra suivre la voie contractuelle »*, avertit-il, un brin menaçant.

Les deux parties ont cependant su éviter l'incident diplomatique. Mais la communication a montré ses limites. Comme s'il s'agissait de deux univers culturels très éloignés. Plutôt « souris verte » que « rat des villes », Dominique Voynet n'a pas changé son fusil d'épaule – la France, affirme-t-elle, respectera ses engagements internationaux, en particulier européens, à propos de Natura 2000 –, mais elle se déclare prête à la négociation *« pour garantir la pérennité de la nature en tenant compte des activités humaines qui s'y exercent »*.

« Pourquoi la chasse échapperait-elle à un processus intelligent ? », se demande la ministre en conclusion, annonçant l'organisation prochaine d'une rencontre entre les chasseurs et les associations de protection de la nature. *« Impossible de dialoguer avec elles »*, s'exclame un quinquagénaire dans le public. Finalement, Madame « le » ministre fut applaudie. *« On ne peut pas dire qu'on a un coup de cœur, mais elle nous a paru plus ouverte que son prédécesseur »*, résumait un membre de l'assistance.

Clarisse Fabre

L'« EDF » alsacienne veut éviter que les cigognes ne percutent les fils

ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG, filiale d'EDF en Alsace, va expérimenter sur ses lignes électriques des dispositifs spéciaux pour éviter que les cigognes ne percutent les fils. Il s'agit de spirales rouges et blanches de quarante centimètres de diamètre placées sur les lignes, dans la trajectoire habituelle des volatiles. Les premières « spirales avifaunes » vont être posées à Obermodern (Bas-Rhin) entre un nid sur une cheminée du presbytère et le lieu où la commune nourrit les cigognes pour les inciter à y rester. Ce dispositif est installé dans le cadre d'une convention signée avec l'Association pour la protection et la réintroduction des cigognes en Alsace et en Lorraine et la Ligue pour la protection des oiseaux. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CANAL RHIN-RHÔNE : la coordination interrégionale des opposants au canal Rhin-Rhône** – Saône et Doubs vivants, Sundgau vivant-WWF –, fidèle à son principe de *« mettre les bateaux à la dimension des rivières, et non l'inverse »*, s'est déclarée, mardi 22 juillet, favorable à l'amélioration de la navigation fluviale sur l'axe Rhône-Saône, dans le respect du fleuve. Avec quelques travaux mineurs, le chenal pourrait accueillir des bateaux de meilleur tonnage en amont de Chalon jusqu'à Saint-Jean-de-Losne, pour un coût de 23,5 millions de francs infiniment moindre que le projet précédent, estime la coordination.

■ **SEINE-SAINT-DENIS : le site d'une ancienne usine d'uranium à l'Ile-Saint-Denis présente une pollution radioactive** dans un bâtiment, selon deux études réalisées en juillet par l'IPSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire) et par l'OPRI (Office de protection contre les rayonnements ionisants). L'IPSN note que la seule personne qui a travaillé en permanence sur le site depuis quinze ans, le directeur de la société, a été exposée à des doses de radon de 11 millisieverts par an, soit onze fois la future limite réglementaire européenne.

■ **LIMOGES : le comité d'action constitué à Limoges pour obtenir la délocalisation du Cnasea,** décidée en janvier 1992 et ajournée en décembre 1996 par le conseil d'administration de ce service en charge de la formation des agriculteurs, a recueilli plus de 1 200 adhésions en deux semaines, dont celles de nombreux socio-professionnels, des quatre députés socialistes et des deux sénateurs de la Haute-Vienne. Il vient de publier un « livre blanc » et multiplie les interventions auprès de Matignon et du ministère de l'agriculture. – *(Corresp.)*

■ **NICE : le Crédit local de France a signé avec Jacques Peyrat,** maire RPR de la ville, une convention de financement pluriannuel de 528 millions de francs sur une durée de seize ans. Cette convention est destinée à financer en particulier les programmes d'équipement des trois prochaines années. Le CLF note que *« la maîtrise des dépenses a permis à la ville d'amorcer son désendettement et de développer l'autofinancement des investissements »*.

Polémique sur l'accès public aux rivières de montagne en Isère

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Douze maires du canton de Pont-en-Royans (Isère) ont adressé, lundi 21 juillet leur lettre de démission au préfet, Jean-René Garnier. Ils protestent contre un arrêté pris le 9 juillet qui interdit partiellement l'accès au lit de sept rivières du département, la Bourne, le Bréda, le Drac, le Furon, la Gresse, la Romanche et le Vénéon. Cent kilomètres de rives, situés dans 64 des 553 communes de l'Isère, sont concernés par cette décision. La plupart des torrents et rivières interdits d'accès sont très fréquentés en été par les baigneurs et les pêcheurs, notamment la Bourne, qui coule dans le massif du Vercors.

L'interdiction de fréquenter ces sites touristiques est une conséquence de la catastrophe du Drac, qui fit sept morts, dont six enfants, le 4 décembre 1995. L'affaire est passée au mois de juin devant le tribunal correctionnel de Grenoble, qui rendra son jugement le 15 septembre.

Depuis cet accident, de nombreux tests ont été effectués sur les retenues d'eau qui barrent les rivières du département de l'Isère exploitées par EDF. Ils ont mis en évidence les dangers potentiels en cas de lâchers d'eau ou de manœuvres d'urgence des groupes turbo-alternateurs des centrales hydroélectriques. Le préfet de l'Isère a estimé que les mises en garde par panneaux n'étaient plus suffisantes et que certains cours d'eau pouvaient devenir extrêmement dangereux. *« En raison des risques potentiels, considérés comme mortels dans les zones recensées à l'aval des barrages et aménagements hydrauliques dans l'arrêté du 9 juillet, je n'envisage pas de suspendre, même provisoirement, les mesures d'interdiction »*, a répondu M. Garnier aux douze maires démissionnaires qui l'interrogeaient. Toutefois mercredi matin, le secrétaire général de la préfecture n'excluait pas la tenue d'une *« réunion d'explication et de concertation »* avec les élus isérois, le 30 juillet.

ENJEU ÉCONOMIQUE

Ces maires estiment que l'arrêté du préfet est *« matériellement et juridiquement inapplicable »*. Ainsi, depuis le 9 juillet, ils n'ont pas obtempéré aux injonctions de l'administration. Les campings qui longent les rivières n'ont pas été évacués, et les élus refusent de faire la chasse aux baigneurs qui occupent les rives des torrents. Ils considèrent que si l'arrêté était appliqué, il porterait *« un coup mortel »* à l'économie de leur région, qui vit essentiellement du tourisme pendant la saison estivale.

L'association des maires de l'Isère, la Fédération des pêcheurs et la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) dénoncent elles aussi l'arrêté du 9 juillet. La FRAPNA et la Fédération des pêcheurs s'élèvent contre la *« décision aveugle »* des pouvoirs publics, qui *« tentent d'interdire à nos concitoyens* [un] *loisir gratuit. Cette interdiction s'effectue sur le double motif de dégager l'administration et le maître d'ouvrage* [EDF] *de toute responsabilité en cas d'accident et de conserver la plénitude des possibilités d'utilisation énergétique de nos cours d'eau »*.

Claude Francillon

T. ORBAN/SYGMA

François Mitterrand au sommet de La Baule, en juin 1990.
On reconnaît le président congolais N'Guesso (à l'extrême gauche) et le burkinabé Blaise Compaoré (à droite).

FRANCE-AFRIQUE, LES LIAISONS DANGEREUSES

La démocratie à contre-cœur

3

CE n'est pas de galeté de cœur que, le 20 juin 1990, à La Baule, devant un aréopage interloqué de vingt-deux chefs d'Etats africains, François Mitterrand prononce le mot qu'il a pendant des mois retenu derrière ses lèvres, un mot tabou qu'il avait su taire en 1982, au nom des convenances, à Saint-Louis du Sénégal, le mot d'où vient pourtant la liberté : démocratie. M. Mitterrand est mécontent. Au conseil restreint du 5 juin, note Jacques Attali dans *Verbatim 3*, il s'est montré *« renfrogné et furieux »*, comme s'il découvrait soudain les aspirations nouvelles d'une Afrique qu'il n'a pas vue changer. *« C'est un héritage, on ne m'en a jamais parlé !*, explose le président. *Depuis deux ans* (c'est-à-dire depuis sa réélection), *aucun ministre ne m'a remis de rapport pour demander que cela cesse ! Il y a un malentendu entre nous. Je suis surpris et peiné de ce que j'entends. »*

Ainsi, le chef de l'Etat ne savait pas. L'aspiration des peuples africains à chasser leurs despotes ne l'avait jamais effleuré. Ni les cris des prisonniers politiques, ni la censure des journaux, ni la fuite éhontée des capitaux par le biais de la zone franc. Depuis le début de son second mandat, le président n'a d'yeux que pour l'Europe, cette nouvelle Europe qui s'étend vers l'Est. Peu lui importe l'Afrique. Il lui consacre une brève réunion tous les deux mois. Son fils, Jean-Christophe, gère la cellule élyséenne. Jacques Pelletier, le ministre de la coopération, est libre de ses mouvements et aussi de ses paroles. C'est à lui que revient le mérite, début 1990, de prononcer le mot tabou de démocratie. *« Le vent qui souffle à l'Est va faire trembler les cocotiers »*, déclare-t-il dans une formule imagée. Si François Mitterrand feint de ne rien entendre, les dictateurs du continent ont bien compris le message. D'autant que le premier ministre Michel Rocard soutient Jacques Pelletier en ces termes : *« Il ne peut exister de développement sans démocratie. »*

Dans l'esprit de Mitterrand, l'Afrique noire est encore isolée des convulsions du monde par l'immense Sahara. Il ne veut pas croire à une quelconque contagion entre le vent de liberté qui fissure le bloc communiste et le rythme lent des tropiques. Il se trompe. Avant même la chute du Mur de Berlin, les populations africaines abreuvées d'images ont eu la preuve qu'aucun pouvoir, si fort soit-il, n'était éternel. Un coup d'Etat *« médical »* a chassé Bourguiba de son fauteuil dès novembre 1987. Le néo-Destour tunisien, qui passait pour un modèle d"organisation, était très admiré des régimes à parti unique... Déclenchées par la jeunesse, les émeutes de novembre 1988 en Algérie ont poussé le général Chadli à instaurer le multipartisme. Plus tard, l'exécution du couple Ceausescu, renversé à la suite d'une *« manifestation populaire de soutien spontané, dont l'Afrique est elle aussi coutumière »* (J.-F. Bayart), a beaucoup impressionné les opposants noirs. Le « Génie des Carpates » n'avait-il pas noué des liens étroits avec Mobutu (Zaïre), Kaunda (Zambie) ou encore Mugabe (Zimbabwe) ? Puis, en février 1990, est venue la libération de Mandela. L'Afrique du Sud montrait un autre visage de la modernité politique en consacrant un prisonnier détenu depuis plus de vingt ans. Aurait-il survécu dans les geôles du Gabon, de Guinée ou même de Côte d'Ivoire ?

Pour François Mitterrand comme pour l'ensemble de la classe politique française, la démocratie est cependant incompatible avec la nature tribale, ethnique et régionaliste de l'Afrique. Jacques Chirac s'est distingué en déclarant à Abidjan, au début de 1990, qu'*« on ne peut pas juger de la démocratie d'un pays par le fait qu'il a ou non un régime multipartiste* (...). *Il y a des régimes de parti unique où la démocratie est parfaitement respectée : je pense à la Côte d'Ivoire »*... Cette « pensée unique », relayée par l'armée et la diplomatie française du « champ », se heurte pourtant aux réalités. Car, trente ans après les indépendances, l'ancien empire connaît ses premiers revers de fortune. Les cours des matières premières se sont effondrés, la rente pétrolière et minière s'est évaporée, les programmes d'ajustement structurels apportent leurs thérapies de choc (les Africains parlent plutôt de chocs sans thérapie) ; les dépenses de santé et d'éducation sont sacrifiées au profit du train de vie des chefs d'Etat et de leurs protégés. La Côte d'Ivoire, vitrine de la coopération française, connaît déprime et violences. Jean-Christophe Mitterrand a entraîné l'Elysée dans une malheureuse opération de stockage du cacao ivoirien avec le négociant Sucres et Denrées. 400 millions de francs seront lamentablement gaspillés.

POUR la jeunesse africaine, pour tous les diplômés contraints de s'expatrier en Europe ou aux Etats-Unis, l'Afrique doit s'engouffrer dans la brèche démocratique ouverte à l'Est. Pendant que les autocrates réclament à la France sa protection, les citoyens noirs attendent de Paris un simple signal, un geste, un mot.

Le 20 avril 1990, Erik Arnoult (plus connu sous son nom de plume d'Erik Orsenna) adresse une lettre à Jacques Attali, *« une lettre caustique et franche* [qui] *me paraît très exactement poser un problème majeur et propose un choix que je trouve fondé »*, précise le conseiller en la remettant au président. L'auteur de *L'Exposition coloniale* va droit au but : *« Etant donné ses responsabilités*, écrit-il, *la France ne peut rester plus longtemps silencieuse. (...) L'annonce d'un plan d'appui à la mise en place concrète de la démocratie serait bienvenue. Un tel plan pourrait être proposé aux pays intéressés (...). La France doit lancer un message clair à la jeunesse africaine. »* Volontiers critique et un brin provocateur, Arnoult lance quelques piques : *« Nous ne pouvons continuer plus longtemps à lutter ouvertement contre les oppositions aux régimes en place et à expulser les opposants dès leurs premières déclarations. »* Enfin, l'auteur de la lettre suggère deux pistes à François Mitterrand : *« On attend du président qu'il soit, pour l'Afrique, le Gorbatchev d'avant la Lituanie. Autrement, il sera jugé coresponsable de l'effondrement actuel. (...) Il me paraît nécessaire que le président prenne date et parle sur l'Afrique avant La Baule. »*

Erik Arnoult estime en effet que le caractère *« festif »* de ces sommets et l'image d'un chef d'Etat français entouré de responsables contestés rendent cette réunion de famille impropre à un tel *aggiornamento*.

La réponse manuscrite de Mitterrand, à même le document original, est des plus circonstanciées : *« Beaucoup de bonnes idées. M'en parler. On ne peut cependant se substituer aux peuples africains pour ce qui les concerne. Et nous n'expulsons pas les opposants à la moindre déclaration qu'ils font ! »* Commentaire d'Attali dans *Verbatim 3* : *« Bref, il n'est pas vraiment enthousiaste. »*

Mais les événements vont se précipiter : des troubles éclatent en Côte d'Ivoire et surtout au Gabon, où, après les émeutes de Port Gentil, l'armée française doit évacuer d'urgence les ressortissants français. Des émissaires vantent à Omar Bongo les vertus du multipartisme. Dans les semaines qui précèdent le sommet de La Baule, Jean-Louis Bianco et Jacques Attali travaillent au discours du président. Erik Arnoult a transmis un projet qui n'a pas été retenu.

Lorsque la délégation française prend ses quartiers dans la station balnéaire de Loire-Atlantique, le discours final reste à écrire. C'est seulement dans les dernières heures avant l'ouverture du sommet que François Mitterrand le rédigera et consentira, *in extremis*, à broder sur le thème de la démocratie. Mais avec quelle prudence, et combien de détours ! Il lui faudra d'abord dépeindre la rigueur de la crise dans les pays africains, s'indigner du poids de la dette, et dénoncer *« cette forme de colonialisme qui consiste à leur faire la leçon en permanence »*.

REPRENANT sa respiration, il se lance enfin, dans un silence d'abîmes que rompt seulement la colère du vent sur la mer : *« Il faut parler de démocratie... C'est un principe universel... Il faut bien se dire que ce souffle fera le tour de la planète... Lorsque je dis démocratie, lorsque je trace un chemin, lorsque je dis que c'est la seule façon de parvenir à un état d'équilibre, au moment où apparaît la nécessité d'une plus grande liberté, j'ai naturellement un schéma tout prêt : système représentatif, élections libres, multipartisme, liberté de la presse, indépendance de la magistrature, refus de la censure. A vous de déterminer, vous peuples libres, vous Etats souverains que je respecte, à vous de choisir votre voie, d'en déterminer les étapes et l'allure. »*

Voilà qui est dit. Par ce discours, Mitterrand ne fait qu'entériner avec retard une situation de fait : des conférences nationales ont déjà eu lieu au Bénin et au Gabon ; le multipartisme est apparu en Côte d'Ivoire, le Zaïre s'est lancé dans une consultation qui aboutira au pluralisme politique, certes qualifié de *« multimobutisme »*. Il n'empêche : le discours de La Baule ouvre de grandes espérances aux populations muselées d'Afrique, même si François Mitterrand n'a pas eu un mot pour le courage de la jeunesse. En octobre 1990, ils seront dix dans les rues de Bamako, dix étudiants derrière le jeune géologue Moussa Keita, brandissant une banderole à l'adresse du dictateur Moussa Traoré, *« 22 ans, ça suffit »*. Ils seront dix arrêtés, pendus par les pieds. Il y aura bien d'autres morts avant la chute finale de Traoré. Peut-on encore dénier au continent une aptitude à la démocratie dès lors que des Africains sont prêts à risquer leur vie pour la défendre ou l'imposer ? A La Baule, le président tchadien Hissène Habré a manifesté sa mauvaise humeur. Quelques mois plus tard, pendant que la diplomatie française continuait de lui apporter son soutien, le général de la DGSE, Paul Fontbonne, aidait Idriss Deby dans son offensive victorieuse, du Darfour soudanais jusqu'à N'Djamena. Un premier opposant à l'esprit de La Baule était tombé.

D'autres allaient-ils suivre ? Les regards se tournaient vers le Togo du général Eyadéma, que le discours de Mitterrand avait indisposé : *« Ce n'est pas parce que le vent emporte la maison de mon voisin que je vais détruire la mienne. »* Il avait raison. Si prompte à rétablir l'ordre au temps des dictatures, l'armée française resta d'une sidérante passivité pendant les nombreuses mutineries des troupes togolaises qui émaillèrent la conférence nationale de l'été 1991. Le comble fut atteint au lendemain du sommet de Chaillot, en novembre, après que le président français eut semblé infléchir son discours de La Baule, ménageant les despotes restés en place et répétant à qui voulait l'entendre que chacun devait fixer *« en toute indépendance les modalités et le rythme qui lui conviennent »*.

Il n'en fallait pas plus au général Eyadéma pour laisser sa garde présidentielle pilonner la Primature, où siégeait le premier ministre Koffigoh. Le président sénégalais, Abdou Diouf, d'ordinaire très écouté, demanda l'intervention d'urgence de l'armée française. Pierre Joxe envoya des troupes de marines à Cotonou. Mais Jean-Christophe Mitterrand sut convaincre son père d'annuler l'opération. Pouvait-on instaurer la démocratie par la force des baïonnettes ? L'armée française pouvait-elle tirer sur l'élite des soldats togolais qu'elle avait elle-même formée ? *« La voie semblait libre pour la restauration autoritaire*, analyse Jean-François Bayart, *et plusieurs présidents ne manquèrent pas de s'y engouffrer, par exemple en Côte d'Ivoire* (où le principal opposant, Laurent Gbagbo, fut emprisonné), *au Cameroun* (où le président Biya réprima l'opération ville morte puis écarta son premier ministre d'ouverture), *en Centrafrique, au Gabon, au Zaïre. »*

EYADÉMA, Mobutu, Bongo et consorts avaient encore de beaux jours devant eux. En vertu d'une théorie du *« moindre pire »* (plutôt ceux-là que le chaos), l'Afrique connaîtrait de nouvelles élections truquées, (au Gabon, au Tchad, au Niger), de nouvelles atteintes aux droits de l'homme (massacres de manifestants à Lomé, en 1993, pendant que le ministre de la coopération, Marcel Debarge, participait à des agapes officielles à l'intérieur du pays...). Depuis octobre 1990, Paris jouait une autre carte au nom de sa vision ethniste de la démocratie. Protégé par l'Ouganda anglophone de Musevenie, le Front patriotique rwandais de Paul Kagamé s'en prenait à Kigali. François Mitterrand et son état-major ne tardèrent pas à considérer cette agression comme une atteinte à l'espace francophone. Pouvait-on admettre, de surcroît, qu'une minorité puisse s'imposer à une écrasante majorité ? En armant le Hutu Power, la France allait s'engager bien malgré elle dans un processus génocidaire avec purification ethnique, élimination systématique des Tutsis et des Hutus modérés, ceux qui voulaient partager le pouvoir avec leurs *« frères tutsis »*, au nom de la démocratie. L'esprit de La Baule était bien mort.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Dans le piège rwandais

هكذا من الأصل



Il faut préserver le lien armée-nation

par René Gilli et François Meyer

« LA professionnalisation des armées est un choix définitif, l'abandon du service national sera poursuivi », a déclaré le ministre de la défense, Alain Richard, devant le Conseil supérieur de la fonction militaire et la commission armées-jeunesse. Cette prise de position pose pour beaucoup le problème de la préservation de l'esprit de défense, entendu comme l'expression d'une solidarité et d'une volonté collective. Elle pose aussi celui du lien de l'armée et de la nation.

Certains ont cru pouvoir y répondre par le rendez-vous citoyen. Mais, aujourd'hui, alors que le projet de loi n'a pas été voté, trois courants d'opinion se font jour. Un premier serait favorable à un rendez-vous d'une durée de cinq jours à plusieurs semaines, permettant un bilan médical et scolaire approfondi, une rencontre avec la jeunesse – tout autant que des jeunes entre eux – et une information, voire une instruction de défense ouverte sur les volontariats et les engagements.

Un autre courant tiendrait à la suppression pure et simple de cette formule, considérée comme objectivement inutile et trop coûteuse, mais qui pourrait néanmoins maintenir le recensement. Le troisième courant, enfin, serait favorable à un rendez-vous de deux jours environ, comportant sélection et information en liaison étroite avec une instruction civique à l'école, et capable de susciter volontariats et engagements tout en permettant, si nécessaire, une reconstitution de nos forces.

Dans ce contexte, le futur débat au Parlement ne pourra pas ignorer non plus les conséquences d'une éventuelle suppression du rendez-vous citoyen, c'est-à-dire le désintérêt et la déresponsabilisation progressive de la société quant à sa défense ; et la rupture de l'unique lien-rencontre organisé entre l'armée et la nation au travers de la jeunesse avec, pour corollaire, le risque d'un courant plus aléatoire de volontariats et d'engagements.

Des dispositions pourront certainement contribuer à éviter cet écueil : par exemple, la qualité de la communication des armées ; leur participation à la vie de la cité, en particulier au travers du tissu associatif ; ou la réussite de la réinsertion professionnelle des jeunes volontaires et engagés à l'issue de leur contrat.

Le futur débat au Parlement ne pourra pas ignorer les conséquences d'une éventuelle suppression du rendez-vous citoyen : le désintérêt et la déresponsabilisation progressive de la société quant à sa défense

Mais la solidité du lien armée-nation exige certainement des actions plus fondamentales et hautement significatives : la relance d'une éducation de défense, le rayonnement d'une réserve nationale et la recherche d'une adhésion étroite de la nation à l'emploi de son armée. La formation des générations montantes devrait comporter une éducation du citoyen dépassant la seule instruction civique pour aborder les aspects essentiels des problèmes de défense. La commission armées-jeunesse préconise même la promotion d'une véritable « culture de défense ». Sur ce point, la proposition de Bertrand Delanoë, sénateur PS de Paris, d'élaborer un protocole « éducation-défense » de grande ampleur, dans le cadre d'un véritable partenariat, devrait permettre de mieux sensibiliser l'ensemble de la jeunesse.

En outre, selon plusieurs spécialistes qui s'inspirent du système anglo-saxon, l'existence d'une armée de réserve est indispensable à la défense. Indépendamment des anciens professionnels versés dans les réserves pour compléter les forces d'intervention, une réserve ouverte à de jeunes volontaires, entraînés aux côtés des forces d'active et intégrés dans l'organisation générale des forces de sécurité, pourrait réunir de façon vivante et permanente la nation et son armée.

Enfin, il n'est pas d'action militaire qui ne doive s'inscrire dans un but politique et légitime. L'emploi des forces armées doit être contrôlé, sans pour autant remettre en question la capacité de l'exécutif à pouvoir réagir rapidement, car le lien armée-nation est d'autant plus fort que l'objectif militaire poursuivi aura fait l'objet d'une explication et d'une adhésion à la communauté nationale. Inutile de revenir sur le désintérêt de nombreux Français pendant la guerre d'Indochine. Une étude sociologique récente de la commission armées-jeunesse assure que la vigueur de ce lien tient pour une bonne part à la perception de ce que l'on fait faire à l'armée. Certains recommandent à ce sujet l'adoption d'une « loi sur l'engagement de la force », imposant, comme aux Etats-Unis, par exemple, le préalable d'un débat au Parlement *dans un délai fixé.*

Lorsque la cause est bien comprise et regardée comme juste, comme ce fut le cas pour l'intervention dans l'ancienne Yougoslavie, il ne manque pas de jeunes pour venir la défendre. Près de la moitié des soldats du rang en Bosnie ont été des appelés volontaires, et leur valeur sur place a été unanimement reconnue. La jeunesse d'aujourd'hui ne manque ni de générosité ni du sens de la solidarité.

Sans doute serait-il dommageable de voir les hommes et les femmes de la défense se laisser gagner par une spécificité excessive qui les éloignerait peu à peu de la nation. Mais, en contrepartie, ceux qui acceptent les contraintes de la vie militaire doivent aussi pouvoir compter sur le soutien moral et matériel du pays.

De nos jours, malheureusement, nos concitoyens semblent souvent ne s'intéresser qu'à ce qui les concerne de façon tangible. Comment continuer à se soucier les uns des autres ? De ce point de vue, la déclaration récente du ministre de la défense proposant, comme son prédécesseur, la suspension – et non la suppression – de la conscription ne sera certainement pas sans résonance. Elle vient rappeler la responsabilité de tous et va nourrir un attachement sans doute plus réel que celui qui conduit seulement à venir avec les touristes regarder défiler les beaux régiments du 14 juillet.

Les généraux (CR) René Gilli et François Meyer *sont anciens secrétaires généraux de la Commission armées-jeunesse.*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les leçons de Vilvorde

L'USINE de Vilvorde va fermer. Pas le dossier. Le conflit autour de cette fermeture aura duré cinq mois. Il restera le symbole du mal social européen, comme le relève Karel Gacoms, le responsable du syndicat belge socialiste FGTB dans *Le Monde (lire page 16.)* Les leçons de cet abandon, brutal, par un grand groupe automobile français, Renault, d'une usine, pourtant moderne, vont, à l'évidence, marquer pour longtemps les rapports sociaux sur le Vieux Continent.

Louis Schweitzer, le PDG du constructeur automobile, a certes gagné. Les 3 100 salariés ont voté, massivement, en faveur du plan social qu'il proposait. Il va pouvoir fermer l'établissement comme il le souhaitait. Mais cette victoire pourrait être, du moins faut-il l'espérer, la dernière du genre. Les patrons européens doivent comprendre le message : il est devenu impossible de restructurer dans un pays européen voisin sans concertation avec les personnels et les syndicats. Les ouvriers belges ont l'impression de s'être battus pour les ouvriers européens plus que pour eux-mêmes.

Côté salariés, Vilvorde a mis au jour la faiblesse du syndicalisme européen. Les organisations ouvrières se souviendront que la mobilisation de l'opinion a été plus payante que la grève. C'est que le conflit arrivait à un moment où la construction européenne semblait trop exclusivement et trop douloureusement monétaire aux opinions publiques. Cette mobilisation a buté cependant sur le manque de coordination syndicale à l'échelle de l'Europe. Un début de recomposition a eu lieu dans l'urgence : on a vu, côté français, la CFDT s'unir avec la CFTC et la CGT sur des mots d'ordre européens. Force ouvrière s'est isolée sur une position nationale. Mais face aux multinationales, l'européanisation syndicale est devenue une urgence.

Les hommes politiques, s'il veulent éviter que le rejet de cette Europe-là ne conduise au pire renfermement nationaliste, devront aussi en méditer les leçons. Déjà, les promesses faites, notamment par le président de la Commission européenne, Jacques Santer, paraissent se perdre dans les méandres de la bureaucratie bruxelloise et souffrir de l'indécision des Etats. Le changement de la directive sur les comités de groupe européens est pourtant nécessaire, de même que la définition de règles minimales sur les licenciements économiques. Avec des obligations pour les deux parties : les patrons devraient s'engager à négocier les restructurations qu'ils envisagent, les syndicats devraient s'obliger à s'asseoir à la table des négociations.

L'Europe, comme chacune de ses composantes, a besoin de davantage de concertation sociale, et donc de partenaires sociaux forts – patronaux et salariés – qui agissent au niveau européen. Telle est en définitive la première leçon de Vilvorde.

La relève communiste au Vietnam

Suite de la première page

Ces développements se sont déroulés sans que le monopole du parti, relayé par une multitude d'organisations, en soit affecté. L'évolution du système doit donc tenir compte de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'ère postcoloniale peut être assimilée, faute d'un précédent républicain d'un autre type, à une dynastie moderne, mais qui a hérité de la notion de « mandat du Ciel » : si le maître tire son autorité de l'exemple, la sanction vient du peuple. Le monde rural, qui regroupe plus de 80 % de 77 millions de Vietnamiens, ne se révolte qu'en cas d'extrême difficulté. Les intellectuels sont divisés et la tradition de dissidence, contrairement au cas chinois, est relativement faible.

En deuxième lieu, en Asie du Sud-Est, comme sans doute ailleurs, un taux de croissance économique qui frise les 10 % – ce qui a été le cas au Vietnam en 1995 et 1996 – demeure une bonne garantie de stabilité du pouvoir. Les miettes du festin sont assez nombreuses pour que les petites gens y trouvent également leur part. Pour le PC, l'infléchissement en cours de cette tendance n'est que conjoncturelle. Une fois corrigés les déficits (balance commerciale, balance des comptes courants et budget) et les désordres bancaires, une fois réunis les moyens d'absorber l'aide étrangère, la forte croissance reprendra.

Au stade actuel de développement du pays (le revenu annuel *per capita* est de 300 dollars), un salaire mensuel d'ouvrier non qualifié de 45 dollars par mois, minimum garanti par une société mixte, demeure encore une aubaine. Le gouvernement doit également s'assurer que les riziculteurs et les planteurs (café, thé, tabac, canne à sucre) – et non seulement les intermédiaires et les industriels – trouvent leur compte dans la croissance rapide de la production afin de contenter et de fixer des populations rurales à la démographie parfois galopante.

En troisième lieu, le traumatisme de la défaite de 1975 s'évanouissant aux Etats-Unis, la société internationale paraît miser sur la stabilité du pays et son enrichissement. Des organismes et pays donateurs, Hanoï obtient, depuis 1994, une aide importante. Outre une bureaucratie envahissante, les atermoiements du pouvoir, notamment depuis 1996, ont contribué à la morosité de certains investisseurs étrangers. Les signaux contradictoires émis par Hanoï donnent parfois l'impression que les autorités ne savent pas ce qu'elles veulent. Toutefois, à ce jour, les investisseurs considèrent – le flux de capitaux étrangers en témoigne – le Vietnam comme un pays à risques certes, mais qu'il n'est pas question d'éviter.

Enfin, sur le plan politique, le vide réalisé après 1975 a réduit les foyers potentiels de tension. Les noyaux les plus durs de la diaspora n'ont guère de prise sur la situation intérieure, même si des bonzes, qui réclament la liberté religieuse, sont sous les verrous ou en résidence surveillée. Pour se faire une petite place au soleil, le secteur privé mise, quant à lui, sur un système qui a ouvert le pays sur le monde extérieur. Pour le moment, donc, la partie se joue au sein de la famille communiste.

La première réponse communiste a été, depuis plusieurs années, la formation, y compris en Occident, de cadres relativement jeunes. Il s'agit d'allier la compétence à la fidélité politique. La deuxième a été d'encourager une forme de « capitalisme rouge », avec la cession d'actifs de l'Etat à des membres de la famille communiste, reconvertis dans les affaires. Les premiers milliardaires en dongs (1 franc vaut 2 000 dongs) sont souvent des communistes.

NOUVEAUX GESTIONNAIRES

En outre, la grande majorité des sociétés mixtes associent des capitaux étrangers à des entreprises d'Etat. Enfin, la politique de promotion des jeunes finit par produire quelques fruits.

Le PC vietnamien amorce ainsi, lentement et discrètement, une mue entre un régime d'anciens combattants et de premiers gestionnaires. La direction du parti, encore entre les mains de septuagénaires, s'apprête à promouvoir des cinquantenaires. Les deux exemples les mieux connus sont ceux de Truong Tan Sang, quarante-huit ans, secrétaire du PC pour Ho Chi Minh-Ville et membre du bureau politique, et de Nguyen Tan Dung, quarante-huit ans également, l'un des cinq membres du bureau permanent du politburo. Leur émergence est le reflet d'une prise de responsabilités, dans l'administration, dans l'économie comme dans la diplomatie, de cadres qui avaient moins de trente ans en 1975 et ont mal vécu, dans les années suivantes, l'incurie de la gestion économique ou l'intervention militaire au Cambodge.

La redistribution des tâches à la tête du parti et de l'Etat est donc en marche. La troïka va être remplacée par des hommes comme Nguyen Manh Cam, ministre des affaires étrangères, le général Le Kha Phieu, numéro cinq du bureau politique, et Phan Van Khai, vice-premier ministre. Les communistes continueront toutefois de maîtriser le processus en s'appuyant sur des cadres plus compétents. Comme la société internationale ne semble pas remettre en question le choix, récent, d'une coopération avec Hanoï, l'environnement politique actuel n'annonce pas de bouleversements à court terme.

Jean-Claude Pomonti

AU COURRIER DU « MONDE »

DU FRANÇAIS, IL EN FAUT PLUS, PAS MOINS !

Une visite du site Internet de France Telecom North America en surprendra plusieurs puisqu'il est unilingue anglais. L'adresse Internet est : http : //www. francetelecom. com. Pour la société française, l'Amérique entière serait anglophone. Le Québec, la francophonie canadienne et le Mexique n'existent pas.

Toutefois, si vous désirez visiter France Télécom en français, on vous renvoie, en anglais seulement, au site *« domestique »*, en France, où là tout est bilingue, anglais et français : *« Complete information on French domestic service is available in French and English at : www. francetelecom. fr. »* Il est bouleversant de voir une entreprise française de renommée internationale consacrer ainsi la suprématie internationale de la langue anglaise, faisant ainsi du français une langue *« domestique »* exigeant même une version anglaise. De surcroît en France ! Où est la logique française : dénoncer les sites unilingues anglais en France et, en contrepartie, présenter un site unilingue anglais aux francophones et hispanophones d'Amérique du Nord ?

Jean-Paul Perreault,
par courrier électronique

PERTE DE REVENUS

La mesure annoncée par Lionel Jospin, au sujet du plafonnement des allocations familiales, n'avait pas fait l'objet d'une promesse électorale. Il ne faut pas s'en étonner, car elle n'est pas très électoraliste. De plus, comme le dit Martine Aubry, il fallait ouvrir le débat et lancer un chiffre dans l'air en vue des négociations à venir. Je souhaiterais, néanmoins, attirer votre attention sur les conséquences de l'adoption d'une telle mesure. Ainsi une famille de trois enfants, qui perçoit aujourd'hui 1 531 francs verrait ses revenus, après impôts, diminuer de 6,4 % si elle touchait 12 x 25 000 F par an ; 5,5 % si elle touchait 12 x 30 000 F par an. Quelle catégorie sociale ne serait pas heurtée par une telle perte de revenus ?

François Cadiou,
Paris

DE GAULLE ET NON DE GAULLE

Depuis plusieurs années, j'observe *Le Monde* s'obstiner à écrire Charles De Gaulle avec un d minuscule, comme s'il s'agissait d'un nom aristocratique à particule. Or le général n'a rien à voir avec l'ancienne noblesse. Le nom du général est d'origine flamande (vous savez que De Gaulle est né à Lille). La particule qui le précède se retrouve dans beaucoup d'autres noms « roturiers » de la région. Par exemple De Klerk. Cette particule (avec un D majuscule) est la traduction flamande de l'article défini « le » (comme dans Le Pensec ou... Le Pen). Ce n'est pas la même chose de faire passer De Gaulle pour l'héritier d'une vieille famille aristocratique ou de lui rendre sa véritable ascendance populaire.

André Larané,
par courrier électronique

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

La préparation des vacances

DÈS janvier, le chef de famille *qui a le souci d'assurer à ses enfants* des vacances réparatrices, se met en quête d'un lieu de séjour. Il écrit à des hôteliers dans de multiples directions.

Ceux-ci lui répondent dans la proportion du dixième, car la clientèle est nombreuse et implorante. A Pâques, après s'être mis d'accord avec l'un de ces traiteurs, il juge plus prudent de l'aller voir, pour lui donner un avant-goût de ses bonnes mœurs et de son agréable commerce.

Enfin voici juillet. Pendant que la mère de famille révise les vêtements précieusement conservés de l'an dernier et au besoin les allonge, le père multiplie les attentes épuisantes pour avoir des billets, pour retenir des places. Ne parlons pas des insensés qui, prétendant passer la frontière, sollicitent passeports, *visas et devises et se heurtent* aux barrages internationaux dressés contre le goût des voyages qui hante les intrépides. Une demi-journée est à peine suffisante pour chaque station de ce calvaire, et la moindre omission dans le dossier exigé contraint le quémandeur à reprendre la file.

Et que dire du trajet, de ses entassements et de ses bousculades, de la journée d'étouffement ou de la nuit d'insomnie ?

A elle seule, par les fatigues qu'elle accumule, la préparation des vacances justifie leur nécessité. Heureux encore ceux qui en reviennent assez reposés pour profiter des onze mois de sédentarité qui les attendent au retour.

F. B.-R.
(24 juillet 1947.)

AUTOMOBILE *« Il n'y avait pas d'alternative »*. **Karel Gacoms, responsable de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB, socialiste) explique au *Monde* les raisons qui ont conduit les ouvriers de Renault-Vilvorde à voter, à 92 %, en faveur du plan social qui leur est proposé. Il tire les leçons du conflit. ● POINTS NÉGATIFS à ses yeux : les quatre cents emplois créés sur le site sont insuffisants et n'offrent aucune réelle perspective d'avenir. ● POINTS POSITIFS : six cents salariés partent en pré-pension, quatre cents ont un emploi assuré sur le site, deux cents ont une perspective d'emploi et cinq cents ont déjà trouvé à se reclasser. ● CE CONFLIT a montré que les syndicalistes ne représentent pas un contre-pouvoir suffisant en Europe malgré la mobilisation de l'opinion. Un état-major européen s'avère indispensable.** *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Les ouvriers de Vilvorde votent en faveur du plan d'accompagnement

L'ampleur de l'approbation (92 % des voix) a surpris les syndicats. Les 3 100 salariés ne croyaient plus à une alternative à la fermeture de l'usine. Différentes mesures de reclassement et des préretraites seront mises en place

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

En regardant ses camarades attendre sagement leur tour pour mettre leur bulletin dans l'urne afin d'approuver ou de refuser le plan social, Jean ne cachait pas son émotion : *« Ça y est. C'est fini. La plupart des gens qui sont là viennent ici pour la dernière fois. »* Il n'était alors que 10 heures, mais, pour Jean comme pour les autres ouvriers de Vilvorde, le résultat du référendum ne faisait déjà aucun doute. Comme les employés, vendredi 18 juillet, les ouvriers s'apprêtaient, le 22 juillet, à approuver le plan social. Est-ce parce que les plus âgés sont satisfaits de partir en « prépension » et que les autres font confiance à la cellule de reclassement qui les convoquera dès le 25 août ? En tout cas, contre toute attente, l'ambiance n'était pas morose dans le grand hall de l'usine de Vilvorde.

EN VACANCES

Souvent venus avec femme et enfants, parfois vêtus d'un simple short et d'un tee-shirt comme s'ils étaient en vacances, les ouvriers parlaient autant des congés qu'ils allaient prendre que des soucis qui les attendent. *« Les gens se sont faits à la fermeture »*, constate Karel Gacoms, responsable de la FGTB (syndicat socialiste), qui ne pensait tout de même pas que le score en faveur du plan atteindrait 92 %. *« Les gens en avaient assez d'être dans l'incertitude »*, renchérit Jean-Paul Verbeke, délégué de la CSC (syndicat chrétien), qui s'apprête à partir en préretraite. Jeudi 24 juillet devrait donc être officiellement signé le plan social mettant fin à un conflit de cinq mois d'une ampleur rarement égalée en Europe. Parmi les principales mesures : la création de quatre cents emplois sous statut Renault pour les salariés les plus âgés mais néanmoins trop jeunes pour partir en prépension et l'engagement de Renault d'attirer sur le site deux cents autres emplois. Surtout, pendant deux ans, une cellule de reconversion essaiera de trouver un emploi aux salariés qui n'ont pu être reclassés et qui, n'ayant pas cinquante ans, ne peuvent pas partir en préretraite. Si ce système est classique en France, c'est une véritable nouveauté en Belgique. Pendant cette période, les salariés seront payés par l'Etat au titre du chômage économique treize semaines sur quatorze – c'est également une première – et la quatorzième par Renault. Les salariés qui quitteront l'entreprise durant ces deux ans percevront une *« prime de dédommagement moral »* pouvant atteindre plus de 100 000 francs français. Mais, à la différence du système de l'Hexagone, ces sommes sont imposables et soumises à cotisations sociales.

Par ailleurs, six cents salariés de plus de cinquante ans partiront en préretraite et recevront des primes bien supérieures à ce que prévoit la loi. Enfin, fruit d'ultimes marchandages, tous les collaborateurs reçoivent une carte de carburant d'environ 4 000 francs français et disposeront d'avantages spécifiques pour l'achat d'une Renault *« à vie pour les prépensionnés et pour une période de dix ans pour les autres »*. Comme le constate Jean, sarcastique, *« n'est-ce pas la preuve que nous sommes fiers de la qualité des voitures que nous fabriquions » ?*

F. Le.

Karel Gacoms, responsable syndical de la FGTB (socialiste) et porte-parole des salariés de Renault en Belgique

« Le conflit restera le symbole d'une Europe qui n'est pas sociale »

« Le plan social de Renault Vilvorde a été accepté par 92 % des ouvriers. Comment interprétez-vous ce résultat ?

– Les gens l'ont approuvé, car il n'y avait pas d'alternative. Un rejet aurait entraîné de nouvelles négociations à l'issue incertaine, voire des licenciements immédiats sans accompagnement social. Or, depuis le début, les gens redoutent cette hypothèse. De plus, ce plan comporte des points positifs. Six cents salariés partent en pré-pension, quatre cents ont un emploi assuré sur le site, deux cents ont une perspective d'emploi et cinq cents ont déjà trouvé à se reclasser. Il en reste un millier pour lesquels Renault s'engage à trouver un emploi dans les deux ans. Cinquante personnes travailleront à la cellule de reclassement. Il faudra en faire le bilan en 1999. Parmi les points négatifs : les quatre cents emplois créés sur le site sont insuffisants. De plus, ils n'offrent aucune réelle perspective d'avenir.

– Plus largement, quel bilan faites-vous de ces cinq mois de conflit ?

– Ce conflit a montré que nous n'avions pas de contre-pouvoir suffisant pour faire revenir un conseil d'administration sur une décision de fermeture. Mais nous avons prouvé que nous étions capables d'organiser une mobilisation au niveau européen, avec le soutien de l'opinion publique. Nous avons montré que le syndicalisme n'est pas seulement capable de faire grève mais aussi de mobiliser l'opinion. Louis Schweitzer, le PDG de



KAREL GACOMS

Renault, a été moins gêné par notre grève que par nos actions en France et dans les médias. Grâce à ces actions et grâce, il faut le dire, à l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, le plan social comporte un important volet emploi et pas seulement des primes au départ. De plus, je pense que désormais les patrons y réfléchiront à deux fois avant de fermer une usine en Europe.

– Pensiez-vous vraiment pouvoir faire revenir la direction sur sa décision ?

– J'ai compris, dès le 19 mars, lorsque nous avons rencontré Louis Schweitzer dans les locaux de la chambre de commerce de Beauvais, que sa décision était irrévocable. Nous avons repris espoir après la victoire de la gauche. Nous pensions qu'une négociation était possible. Le recours à un expert a provoqué un malentendu, car cela ne fait pas partie de nos traditions. En Belgique, nous privilégions la négociation. La FGTB est contre la logique capitaliste, mais je peux accepter une fermeture d'entreprise si elle est nécessaire et si l'on a négocié des solutions alternatives. Nous ne sommes pas la CGT ! La preuve, nous avions proposé que l'usine ne tourne qu'avec une seule équipe. Bien sûr, ce n'était pas rentable économiquement mais cela montrait que nous étions prêts à envisager une demi-fermeture, pourrait-on dire.

– Avez-vous commis des erreurs ?

– Oui, plusieurs. Nous avons manqué d'un état-major européen qui prenne des décisions et les fasse exécuter. Le front commun entre les syndicats belges n'était qu'apparent. Les autres syndicats suivaient la position prise par la FGTB. Du coup, en cas de problème, la décision n'était pas appliquée. C'est ainsi que, fin mai, le syndicat chrétien a provoqué un référendum pour nous obliger à négocier un plan social. Nous avons eu de très bonnes relations avec la CGT, la CFDT et la CFTC mais, en fait, la CFDT prenait les initiatives et les autres suivaient. Troisième erreur, nous n'avons pas su convaincre les travailleurs de notre stratégie, surtout lorsque nous avons appelé à la reprise du travail en avril. Pour les salariés, le syndicalisme, c'est la grève. Ils croyaient qu'on les incitait à retravailler pour ne plus avoir à leur payer l'indemnité de grève. En fait, nous voulions prouver que l'usine pouvait fonctionner et nous voulions faire durer la procédure le plus longtemps possible. Les gens n'ont pas compris ! Résultat, l'usine fermera, comme prévu, le 31 juillet. J'aurais voulu, au moins symboliquement, que l'échéance soit retardée. Quatrième erreur, nous avons mené trop d'actions d'éclat dès le début. Nous nous sommes épuisés. Après la grande manifestation à Bruxelles du 16 mars avec Lionel Jospin, nous ne pouvions pas faire davantage. Mais c'était le seul moyen de faire éventuellement reculer la direction. Malgré tout cela, soyons honnêtes : si c'était à refaire, j'adopterais la même stratégie, c'est-à-dire que je refuserais la fermeture avant de négocier un plan social. Je ne suis pas sûr que Louis Schweitzer puisse dire aujourd'hui la même chose !

– Que pensez-vous des syndicats français ?

– J'ai rencontré des hommes formidables. Malgré les réserves que j'ai formulées, nous avons très bien travaillé avec la CGT, la CFDT et la CFTC car, grâce au comité d'entreprise européen, nous nous connaissions. En revanche, je suis très déçu par Force ouvrière que je n'ai jamais vue pendant le conflit et qui, dès le début, a accepté la logique de la fermeture. C'est aussi ce syndicat qui a récemment signé un accord créant une troisième équipe à l'usine de Sandouville, offrant ainsi aux syndicats espagnols un alibi pour faire de même et reprendre la production de Vilvorde !

– Et les salariés français ?

– Ils ne se sont montrés que modérément solidaires, mais je les comprends. Le problème vient de la faiblesse du syndicalisme en France. En Belgique, si nous appelions à une grève de vingt-quatre heures par solidarité avec nos collègues français, les salariés belges arrêteraient le travail vingt-quatre heures. En France, les grèves partent de la base et les syndicats tentent ensuite de les maîtriser.

– Comment jugez-vous l'action des hommes politiques français ?

– La droite était au courant dès janvier. Elle était contente que le site condamné ne se trouve pas en France. Cela se comprend. Je n'en veux pas à Alain Juppé. Ce n'est pas lui qui a décidé de fermer Vilvorde. Il est clair que Lionel Jospin ne serait pas venu nous soutenir à Bruxelles le 16 mars s'il avait su qu'il allait être porté au pouvoir. Ensuite, il a donné l'impression qu'il allait revoir la décision, même s'il ne l'a jamais dit explicitement. En tant que responsable, je peux comprendre son attitude mais, forcément, le travailleur de Vilvorde, lui, ne la comprend pas. En fait, je ne lui reproche qu'une seule chose : son intervention sur France 2 le 4 juillet. Il a dit que le plan social était exemplaire. Or il ne l'est pas. Il a dit qu'il n'y aurait pas de licenciements, et il y en aura. Dès cette année pour les employés, dans deux ans pour les ouvriers. Il a dit que de nouvelles activités s'installeraient sur le site. Or ce sont des activités sans avenir. Là, Jospin a menti pour gagner l'opinion publique française.

– Les hommes politiques belges auraient-ils pu agir autrement ?

– Dès le premier jour, ils ont parlé de reconversion mais notre mouvement a été tellement populaire qu'ils ont dû nous suivre, même si, en privé, ils voulaient négocier le plan social et accepter implicitement la fermeture. L'attitude du premier ministre, Jean-Luc Dehaene, a été inadmissible. On ignore souvent que Louis Schweitzer l'a informé le 21 février, car Jean-Luc Dehaene devait venir dans l'usine, le 22, participer à une remise de médailles du travail. Le premier ministre est venu et n'a fait aucun discours alors que plus de mille personnes étaient présentes. Nous avons compris la raison de son silence une semaine plus tard mais celui-ci n'est pas digne de la nouvelle culture politique dont tout le monde parle en Belgique et qui implique un minimum de courage et de transparence.

– L'action des juges français et belges a-t-elle été déterminante ?

– Non. Ils nous ont fait gagner du temps et ont rendu notre action encore plus populaire. C'est tout. Sur le plan des principes, ces jugements ont été importants, mais le travailleur de Vilvorde a parfois eu l'impression que nous menions cette action davantage pour servir le syndicalisme européen que lui-même.

– Vilvorde, c'est fini ?

– Pas du tout. Nous sommes et nous resterons le symbole d'une Europe qui n'est pas sociale. Parmi les quatre cents personnes qui vont continuer à y travailler, il y a des militants que je continuerai de mobiliser en France et en Belgique. Si les hommes politiques et Louis Schweitzer pensent en avoir fini avec Vilvorde, ils se trompent ! »

Propos recueillis par
Frédéric Lemaître

Le dollar poursuit son ascension face aux monnaies européennes

LA HAUSSE du dollar face aux devises européennes s'est brutalement accélérée, mardi 22 juillet. Le billet vert est monté, à New York, jusqu'à 1,8245 deutschemarks et 6,1490 francs, ses cours les plus élevés depuis six ans face à ces deux monnaies. La livre sterling, dont l'évolution suit traditionnellement celle du dollar, a, elle aussi, atteint de nouveaux sommets, à 3,0640 mark et 10,32 francs.

Le billet vert a d'abord profité des déclarations du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) devant la Chambre des représentants et de la hausse des marchés financiers américains qui a suivi son discours. S'il a affirmé qu'il ne faisait *« aucun doute »* que la Fed allait finir par relever ses taux, vu le caractère *« exceptionnel »* et *« non durable »* de la croissance économique, Alan Greenspan a toutefois laissé entendre qu'un resserrement de la politique monétaire n'était pas à craindre dans l'immédiat. *« Nous sommes proches d'une stabilité des prix comme je n'en ai jamais vu »*, s'est-il félicité. Soulagée, Wall Street a poursuivi son ascension (+ 1,96 %) et établi un nouveau record, tandis que les rendements obligataires se détendaient fortement (de 6,54 % à 6,41 %).

La monnaie américaine est toutefois restée stable vis-à-vis de la devise japonaise (autour de 115,50 yens), ce qui fait dire aux spécialistes qu'on assiste davantage à un mouvement de dépréciation du mark que d'envolée du dollar. Triomphante il y a deux ans – elle avait atteint au printemps 1995 ses plus hauts niveaux historiques face au dollar et au franc français –, la monnaie allemande subit aujourd'hui des attaques.

Le deutschemark a été affaibli par la publication, lundi, des résultats de l'audit des finances publiques de la France et par l'annonce d'un plan de rigueur budgétaire destiné à ramener le déficit près de la barre des 3 % du produit intérieur brut exigée par le traité de Maastricht. Ces mesures ont, aux yeux des investisseurs, augmenté la probabilité que la monnaie unique européenne soit lancée à la date prévue. Ils avaient craint un moment, sur la foi des déclarations des dirigeants socialistes durant la campagne électorale, que le gouvernement de Lionel Jospin choisisse de s'affranchir du critère de déficit et laisse les comptes publics en l'état. L'orthodoxie économique et budgétaire affichée par M. Jospin les a rassurés.

Les investisseurs internationaux sont aujourd'hui persuadés que l'euro verra le jour le 1er janvier 1999 et qu'il sera une monnaie faible, en raison de la participation des pays d'Europe du Sud qui possèdent des devises de moindre réputation que le deutschemark. Ils estiment que l'Allemagne, elle-même confrontée à de graves difficultés budgétaires, ne sera pas en mesure de s'opposer à l'entrée de l'Italie dans le premier cercle.

Les opérateurs asiatiques et américains s'interrogent surtout sur la solidité de la future zone monétaire commune en l'absence de progrès concernant la construction politique de l'Europe. Inquiets à l'idée de détenir un euro qui risque de se désintégrer quelques mois après le lancement de l'Union monétaire, ils préfèrent, par prudence, transférer dès aujourd'hui les capitaux qu'ils détiennent sur le Vieux Continent vers les Etats-Unis.

L'accès de faiblesse du mark, également lié aux difficultés économiques de l'Allemagne, commence à inquiéter les autorités monétaires internationales. Elles redoutent de perdre le contrôle de la situation et craignent que les turbulences actuelles ne se transforment en crise monétaire de grande ampleur. Alors que le chancelier Helmut Kohl avait affirmé à la veille du week-end que la hausse du billet vert n'était pas *« une cause de souci »*, le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a affirmé mardi qu'il était *« en contact avec* [ses] *partenaires »*, laissant planer la menace d'une intervention coordonnée des banques centrales.

Pierre-Antoine Delhommais

La crise monétaire touche Hongkong

Epargné jusqu'à présent par les turbulences monétaires de la région, Hongkong a fini par être touché, mardi 22 juillet. L'autorité monétaire du territoire revenu dans le giron de la Chine a dû porter ses taux d'intérêt à leur plus haut niveau depuis deux ans (6,375 % au jour le jour) afin de faire face à des pressions croissantes contre sa devise. Mercredi 23 juillet, le dollar de Hongkong faisait preuve de fermeté autour de 7,747 pour 1 dollar américain, et le loyer de l'argent au jour le jour revenait à 6,125 %

De l'avis général des analystes, le dollar de Hongkong est sans doute la devise la plus solide de la région. L'autorité monétaire de Hongkong dispose de réserves en devises confortables de 80 milliards de dollars américains et pourrait être soutenue, si besoin était, par la Banque centrale de Chine dont les réserves dépassent 120 milliards de dollars. Toujours mercredi, le baht thaïlandais était à nouveau attaqué et perdait plus de 3 % face au dollar américain à 31,75 pour un billet vert.

DÉPÊCHES

■ **LA POSTE : les syndicats ont réagi aux déclarations de Christian Pierret,** secrétaire d'Etat à l'industrie (*Le Monde* du 23 juillet 1997). *« Le ministre ne remet pas en cause le développement d'un double statut des personnels »*, note la fédération SUD, qui demande *« que La Poste ouvre une négociation globale sur l'emploi avec comme but de stopper net la politique de précarité mise en œuvre par ses dirigeants »*. La CGT a regretté que *« le ministre, qui affirme vouloir mettre fin à la politique menée depuis cinq ans, propose de recruter des jeunes à temps complet mais sur un contrat de cinq ans »*.

■ **ERIDANIA BEGHIN-SAY : le groupe agroalimentaire a acquis,** mardi 22 juillet, 45 % de la société publique polonaise ZT Kurszwica, spécialisée dans la production d'huiles végétales (900 millions de francs de chiffre d'affaires).

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique a annoncé,** mardi 22 juillet avoir vendu les 2,23 % et le 0,14 % détenus dans les AGF et AXA-UAP. France Télécom a aussi annoncé le rachat d'Etrali International, spécialiste français des équipements téléphoniques pour salles de marché.

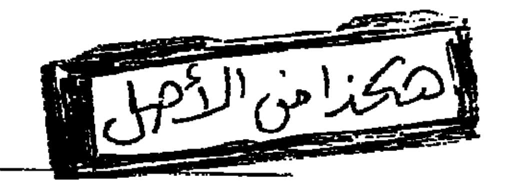
■ **JVC : la direction du site de Villers-la-Montagne** (Meurthe-et-Moselle) a annoncé, mardi 22 juillet, compter trois repreneurs potentiels. Cette usine de magnétoscopes (235 employés), doit fermer le 31 juillet.

■ **APPLE : le constructeur américain d'ordinateurs** a annoncé, mardi 22 juillet, avoir confié la recherche d'un nouveau PDG au cabinet Heidrick & Struggles. La « chasse » devrait durer quatre-vingt-dix jours.

■ **MITSUBISHI : le constructeur automobile japonais a décidé d'injecter 350 millions de dollars** supplémentaires dans ses deux principales filiales aux Etats-Unis pour combler leurs pertes accumulées. Les activités américaines de Mitsubishi ont beaucoup souffert des accusations de harcèlement sexuel proférées à l'encontre d'une partie de l'encadrement de son usine de Normal (Illinois).

■ **KIA : les banques sud-coréennes ont décidé, mardi 22 juillet d'avancer 160 milliards de wons** (1,12 milliard de francs) de prêts au groupe Kia, au bord de l'insolvabilité. Elles veulent éviter une faillite des fournisseurs du constructeur automobile. En contrepartie, le président du groupe, Kim Sun-hong, et ses collaborateurs devront démissionner et l'entreprise cédera Asia Motors Co. qui produit des bus et des camions.

■ **SAS : la compagnie scandinave veut se désengager de sa chaîne hôtelière.** SAS Radisson Hotels, pour se consacrer uniquement au transport aérien.



IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 24.07.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier Immoneuf.

■ Logement neuf : terminé ou remboursé

Lorsqu'un acquéreur achète un logement sur plans, il est certain de voir son immeuble achevé ou ses versements remboursés. En effet, des garanties financières obligatoires le protègent contre une éventuelle défaillance du promoteur.

Le principe d'une vente en l'état futur d'achèvement (vente sur plans), repose sur le fait que l'acquéreur paie au fur et à mesure de la progression des travaux. Autrement dit, il avance des fonds avant l'achèvement de l'immeuble. Il court donc le risque que la construction ne soit pas terminée, en raison par exemple d'une faillite du promoteur ou d'une panne financière. Dans un souci de protection de l'acquéreur, le législateur a par conséquent instauré une garantie d'achèvement de l'immeuble ou de remboursement des sommes versées.

■ La garantie d'achèvement

Il existe deux forme de garanties d'achèvement. La première est dite intrinsèque. Elle résulte de l'existence de certains travaux terminés, qui permettent de croire que l'opération sera menée à bien. Tel est le cas lorsque l'immeuble est hors d'eau (toiture posée) et n'est grevé d'aucun privilège ou hypothèque, ou que les fondations sont achevées et le financement assuré à hauteur de 75 % par des fonds propres ou des crédits obtenus par le vendeur.

La garantie extrinsèque, quant à elle, est plus protectrice pour l'acquéreur puisque donnée par un tiers (banque, compagnie d'assurance agréées à cet effet), qui s'engage à financer l'achèvement de l'immeuble en cas de défaillance du promoteur.

■ La garantie de remboursement

Il s'agit du remboursement à l'acquéreur des sommes qu'il a déjà versées en cas de résolution amiable ou judiciaire de la vente pour défaut d'achèvement. Rarement utilisée en pratique, elle ne présente en fait peu d'intérêt sur le plan commercial, les acquéreurs préférant dans la plupart des cas que le vendeur leur garantisse l'achèvement de l'immeuble plutôt que les remboursements des versements effectués.

■ La substitution d'une garantie à l'autre

Les garanties d'achèvement et de remboursement peuvent se substituer l'une à l'autre en cours de construction, mais uniquement si cette faculté est prévue au contrat de vente. En début de chantier, le vendeur a intérêt à choisir la garantie de remboursement : son coût est minime. En effet, à ce stade de la construction, les acquéreurs sont encore peu nombreux et les versements effectués assez faibles. De fait, en cas de défaillance du promoteur, le montant des sommes à rembourser ne sera alors pas très élevé. A l'inverse, et toujours au début du chantier, la garantie d'achèvement représente un risque important pour le garant. En cas de problème, il s'expose à financer une part importante du chantier jusqu'à sa conclusion. C'est pourquoi il est plus judicieux de mettre en place cette garantie un peu plus tard dans l'avancement des travaux, dès qu'il sera moins onéreux de terminer l'immeuble que de rembourser les acquéreurs.

R. T.

Pour d'autres conseils, consultez IMMONEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.

IMMO NEUF

Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

PARIS

7e arrondissement

La 72, rue Saint-Dominique
Angle rue Jean Nicot

Commercialisation : SODIEMI
Pour tout renseignement : Tél. 01 41 92 22 55

Mise en vente en SEPTEMBRE 1997 de quelques appartements prestigieux au cœur du 7ème

Entre Invalides et Champ de Mars, 28 appartements livrables immédiatement, du studio au 6 pièces duplex et quelques magnifiques terrasses avec vue panoramique sur les toits et monuments de Paris.

Quelques surfaces en amortissement "Périssol".

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés!

Plus que 9 appartements disponibles dans cette superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces avec caves et parkings en sous-sol, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein Sud. Prestations particulièrement soignées : Label Promotelec Confort-Plus.

A partir de 18 100 F le m², hors parking et dans la limite du stock disponible.

Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

46, rue de Longchamp

Réalisation : COREVA
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 28 000 F le m². Ex. : 2 pièces 1 580 000 F
Livraison printemps 1998.

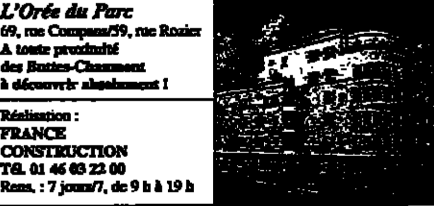
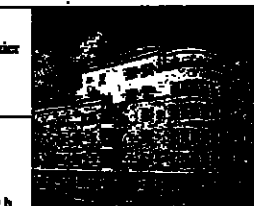
A 200 m du métro Trocadéro, au cœur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une résidence de grande qualité ouverte sur un vaste jardin intérieur. Prestations à la demande et plans personnalisés en fonction de l'avancement des travaux. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

COREVA

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h


Premier promoteur certifié qualité ISO 9001
Prix à partir de 18 800 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.

Le calme d'une petite résidence de charme à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et vue sur un beau jardin intérieur. Plus que 12 appartements disponibles du studio au 4 pièces avec parkings en sous-sol.
Livraison fin 1997. Idéal défiscalisation Périssol.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

RÉGION PARISIENNE

92 Neuilly-sur-Seine

Neuilly Marine
LANCEMENT. Angle rue de la Marine et bd Seurat

Concevons ensemble l'appartement dont vous rêvez !
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001

Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
Rens. : 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Superbe résidence de 3 étages située dans la partie résidentielle de l'Ile de la Grande Jatte, caractérisée par sa tranquillité et la multiplicité des espaces verts.
Architecture raffinée et prestations de très grande qualité. Les appartements ont été conçus pour vous assurer confort et qualité de vie (très belles terrasses, grande hauteur sous plafond, parquet,...).
38 appartements du studio au 5 pièces (caves, parkings en sous-sol) et une maison individuelle.

Bureau de Vente sur place :
ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

92 Boulogne-Billancourt

FRANCE CONSTRUCTION à Boulogne et Levallois

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

SPECIAL INVESTISSEMENT PERISSOL

A BOULOGNE
A proximité de 2 lignes de métro, beaux studios et 2 pièces disponibles immédiatement.

A LEVALLOIS
En centre ville, tout près du métro, dans une résidence de standing, beaux studios et 2 pièces livrables immédiatement.

Frais de notaire réduits, idéal défiscalisation Périssol.

Renseignements au siège
Service vente aux investisseurs privés
01 46 03 22 00

FRANCE CONSTRUCTION

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC

LES PROGRÈS DE LA QUALITÉ DANS LE LOGEMENT

Depuis 25 ans, des progrès considérables ont été réalisés en matière de confort, de sécurité et de qualité des logements.
Aujourd'hui lorsque vous achetez un logement neuf, vous achetez :
• *une conception rationnelle* : les pièces sont agencés de façon à optimiser l'utilisation de l'espace et son fonctionnement.
• *Une protection contre le bruit améliorée* : les planchers et cloisons protègent mieux des sons extérieurs et intérieurs : les tuyauteries, ascenseurs et sanitaires sont plus silencieux.
• *Des dépenses d'énergie maîtrisées* : grâce aux progrès réalisés en matière d'isolation thermique et aux réglages plus performants des installations de chauffage, vous réalisez d'importantes économies d'énergie.
• *Une sécurité renforcée* : les équipements en dispositifs antivol et anti-intrusion se sont généralisés, les risques d'incendie se sont amenuisés grâce aux mesures de prévention et aux équipements de protection.

Les promoteurs-constructeurs ont intégré à leurs produits ces nombreuses percées technologiques... Profitez-en !

FEDERATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS
106, rue de l'Université
75007 Paris

VENTES

PARIS 5e

RUE PIERRE-NICOLE immeuble ancien PDT rénové, studio tout confort 20 m². 430 000 F Notaire: 01-44-88-45-54

PANTHÉON, asc., beau studio caractère. 690 000 F MEL. 01-43-25-32-56

CL.-BERNARD 2 & 3 P. belle rénovation, à partir 750 000 F. 01-45-55-00-13

TOURNEFORT, beau stud. cuis. bains, chf. imm. 595 000 F. 01-45-40-97-49

Notre-Dame, 45 m² à rénover vue dégagée, charme, calme poutres. 890 000 F rénové. 1 050 000 F Tél. : 01-44-73-43-74

PARIS 6e

CHERCHE-MIDI, studio & 2 P., belle rénov. à partir 400 000 F. 01-45-55-00-13

ST-GERMAIN-DES-PRÉS beau 3/4 P, 85 m², clair, calme, 5e asc., parfait état poutres, parquet imm. directoire, charme 2 750 000. 01-42-73-14-72

PARIS 7e

AV. BOSQUET ancien PDT standing 8 PP, beaux volumes 5 400 000 F NOTAIRE. 01-44-88-45-54

PARIS 9e

Exceptionnel – Superbe hôtel part. dans voie privée Prestations de qualité Terrasses. 350 m² env. 8 500 000 F – Exclusivité Valpierre 01-42-67-79-79

R. D'ATHÈNES, 3 P 78 m² A rénover, asc., bel imm. 1 250 000 F. 01-53-92-25-39

PARIS 11e

PPTAIRE VD BEAUX APPTS
REFAITS A NEUF
– 2 P 56 m², 767 000 F
– 2 P 57 m², 799 000 F
– 2 P 54 m², 805 000 F
– 3 P 65 m², 943 000 F
53 AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi de 11 à 13 h et de 14 à 19 h
SEFIMEG 01-48-06-22-96

11e Proche BASTILLE 4 P. dans résid. récente, s/jardins, 83 m² + balcons 16 m², cave et park. inclus 1 550 000 F GERER : Mme Michaux 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

PARIS 12e

REUILLY-DIDEROT Imm. récent, idéal investisseur, beau studio 1er ét. clair, cave park. en s.-sol 530 000 F – Gérer 01-42-65-03-03

PARIS 14e

Rare, sur les jardins de l'Observatoire, ancien. Beau 4 pièces TT confort garage – Service Notaire 01-44-88-45-54

PARIS 15e

Olivier-de-Serres 56 m² Séj. + 2 ch., cuis., bains, 690 000 F – 01-45-40-97-49

145 m² + 88 m² Terrasse Soleil – 3 580 000 F Tél. : 01-53-70-86-46

PARIS 16e

Michel-Ange 6e ét. balcon sud-est, beau 2 P 1 150 000 F – 01-53-70-86-46

PARIS 17e

Av. Niel, ancien, standing, PDT – 7 P. principales Beaux volumes 3e ét. – 241 m² à rénover, 4 750 000 F. Notaire 01-44-88-45-54

YVELINES 78

CERNAY-LA-VILLE 130 m², hab. s/650 m² terrain arboré, séj. avec insert 4 cbres, cuis. équipée tout confort, garage, 2 voitures 1 200 000 F Part. 01-34-85-26-44

VAL-DE-MARNE 94

PORTE PARIS SUD
Anc. imprimerie transformée en loft, plateaux à aménager LIVR. FIN SEPT. 97 BEAUX VOLUMES A PART. DE 895 000 F Tél. : 01-43-87-46-11

PROVINCE 06

VIEIL ANTIBES, BEL ÉTAGE 63 m² dans imm. Directoire Port à 100 m, plage à 200 m. Vue arborée, prix : 945 000 F Tél. : 04-93-34-12-21

NICE, sur port, 6e ét. 85 m² + 30 m² terrasses Vue imprenable 1 950 000 F Tél. : Soir 01-47-43-14-12

MAISONS

Ile d'Arz, golfe du Morbihan, maison 1991 sur terr. 650 m², salle séjour, salon, cheminée, 3 chbres, cuis. éq., 2 s. de bains, gar. 1 250 000 F. Tél. : 02-97-44-30-64

Lisière forêt Brocéliande Maison 120 m², beau parc 1 ha, terrasse, gd séj. cheminée Calme, accès aisé sud Bret. 700 KF – Tél. : 04-78-52-94-34

PROPRIÉTÉS

À SAISIR TRÈS RARE
A 60 min. sud Paris, Montargis, gare SNCF, golf, équitation, pêche, chasse, vds cause succession
ANC. CLOS GATINAIS
Belle longère en fer à cheval sur son terrain 3 ha séjour rustique, cheminée, salon, cuisine aménagée, 4 chbres, bains, WC, en retour d'équerre, maison d'amis, 4 pièces, salle de jeux barbecue, grange. prix total : 980 000 F crédit 90 % possible Tél. : 02-38-85-22-92

LOCATIONS

OFFRES VIDES

A louer 80, bld Raspail, apt., loc. prof., 112 m², 2e étage, asc. Libre le 1-09-97. Rens. : 04-70-43-32-07

28-32 bd de Strasbourg (10e) dans imm. avec asc. Loyers ttes chges comp.
– F2 de 39 à 60 m² de 3 469,25 à 5 260,50 F
– F3 de 72 à 76 m² de 5 862 à 6 236,10 F
– F4 de 90 à 108 m² de 7 369,80 à 8 924,40 F
Disponibilité le 28/07/97
Tél. pour RV 01-53-06-13-07

DEMANDES VIDES

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau - 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HOTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES ET MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MEUBLÉES OFFRES

75013 Paris. A louer pour 1 an, 2 pièces meublé; lumineux, 6e étage, asc., wc, salle d'eau, balcon, p. cuis., cave, charges et chauff. compris, 4 500 F/mois. Conviend. couple d'étudiants. Libre 4 juill. Tél. : 01-45-65-12-28.

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix

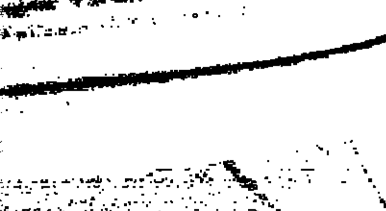
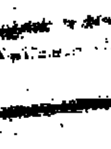
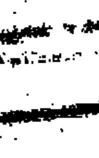
BIJOUX ANCIENS
bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole 75004 PARIS 01-43-54-00-83

VACANCES

CORSE Loue proche BASTIA dans pinède, à la Marana, studio 3/4 personnes sur terrasse et jardin, pieds dans l'eau. Septembre : 1 800 F/semaine 6 000 F/mois Tél. : 04-95-33-61-31

SERVICES

MINERVE SYSTEMS Défense des droits des consommateurs et des entreprises en matière juridique et financière. Tél. : 01-47-22-09-99

■ **LA BOURSE DE TOKYO a enregistré une baisse de 0,13 %, mercredi. Le Nikkei a perdu en clôture 26,51 points à 20 130,51 points, sous l'effet de prises de bénéfice.**

■ **WALL STREET a battu son 33e record de l'année après les déclarations rassurantes du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, sur le risque inflationniste.**

■ **LE BAHT thaïlandais a encore perdu plus de 3 % face au dollar mercredi 23 juillet. La devise a baissé de 24 % face au billet vert depuis sa dévaluation du 2 juillet.**

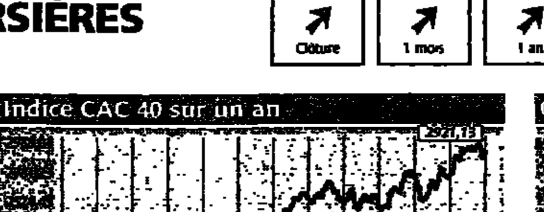
■ **LE DOLLAR a passé, mardi soir, le seuil de 1,82 deutschemark à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale sur la situation très favorable de l'économique américaine.**

■ **LE ZINC a atteint, mardi, des niveaux record sur le LME à Londres, des statistiques révélant une hausse de 5 % de la consommation mondiale sur les cinq premiers mois de l'année.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Paris continue sur sa lancée



CAC 40 5 jours

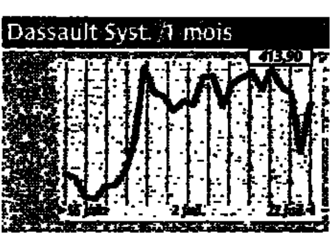
LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en forte hausse, mercredi 23 juillet en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 gagnait 2,79 %, à 3 002,69 points. Il avait ouvert en progression de 2,16 %.

Les actions françaises étaient dopées par l'euphorie observée la veille à Wall Street, par l'envolée de la Bourse allemande et par la progression du dollar.

L'indice DAX de la place de Francfort était en hausse de 4 % à la mi-journée. Le dollar, de son côté, poursuivait son ascension et cotait 1,83 mark et 6,17 francs, ses plus hauts niveaux depuis six ans. Mardi, la Bourse de New York avait établi un nouveau record après les déclarations très optimistes du président de la Réserve fédérale américaine sur l'état de l'économie américaine. Alan Greenspan avait notamment souligné l'absence de tensions inflationnistes et il avait laissé entendre qu'un resserrement de la politique monétaire américaine n'était pas à envisager dans l'immédiat. Les titres de la plupart des grandes banques françaises progressaient fortement après que le président de la Deutsche Bank Rolf Breuer eut annoncé qu'il envisageait une acquisition dans le secteur bancaire français. Le CCF gagnait 9,98 %, la BNP 9,54 % et la Société générale 6,64 %.

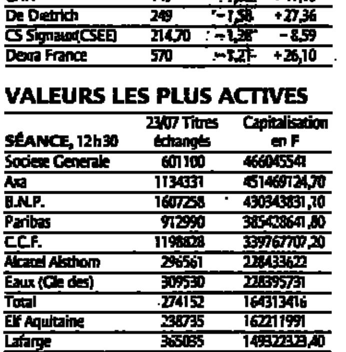
Dassault Systèmes, valeur du jour

L'ACTION Dassault Systèmes a enregistré, mardi 22 juillet, à la Bourse de Paris, une des plus importantes progressions de la séance (la quatrième plus forte hausse). La valeur a gagné 5,1 % en clôture, à 413,90 francs, avec 27 000 transactions. Plusieurs sociétés de Bourse recommandent toujours à l'achat l'action, après l'annonce par le groupe spécialisé dans la conception de logiciels pour l'industrie d'une forte progression de ses profits : de 48 % au premier semestre et de 60 % au deuxième trimestre. Depuis le début de l'année, cette filiale de Dassault Aviation a gagné près de 73 %.



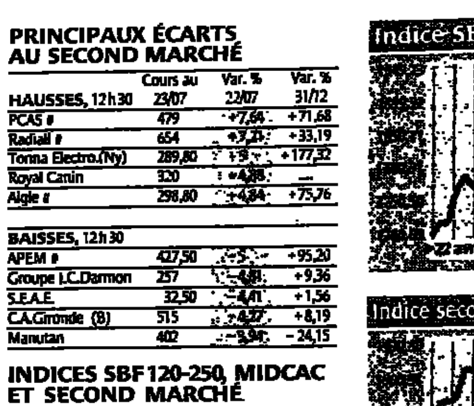
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/07	Var. % 22/07	Var. % 31/12
C.C.F.	293	+12,88	+22,08
B.N.P.	279	+13,77	+38,94
DMC (Dollfus Mi)	91,60	+10,96	−27,18
Societe Generale	793	+7,45	+41,35
Paribas	430	+6,85	+22,54
Remy Cointreau	128,90	+6,52	−12,31
Cred.Nat.Natexis	380	+6,17	+27,17
Legrand ADP	822	+5,24	+43,20
Vallourec	368	+5,14	+33,81
Essilor Intl.ADP	1545	+4,74	+18,84
BAISSES, 12 h 30			
Eiffage	270	−4,82	+31,70
Finextel	105,10	−2,25	+31,04
Ciments Francais	198,10	−1,93	+36,62
Bazar Hot. Ville	565	−1,73	+27,28
Klepierre	819	−1,68	+18,01
Dynaction	140	−1,68	+14,66
GAN	149	−1,66	+41,90
De Dietrich	249	−1,58	+27,36
CS Signaux(CSEE)	214,70	−1,28	−8,59
Dexia France	570	−1,21	+26,10



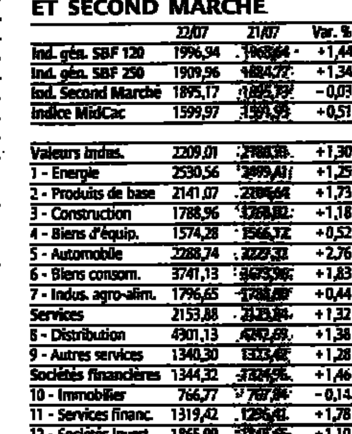
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	23/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Societe Generale	601100	466045541
Axa	1134331	451469124,70
B.N.P.	1607258	430343831,10
Paribas	912990	385428641,80
C.C.F.	1198828	339767707,20
Alcatel Alsthom	296561	228433622
Eaux (Cie des)	309530	228395731
Total	274152	164313416
Elf Aquitaine	238735	162211991
Lafarge	365085	149322323,40



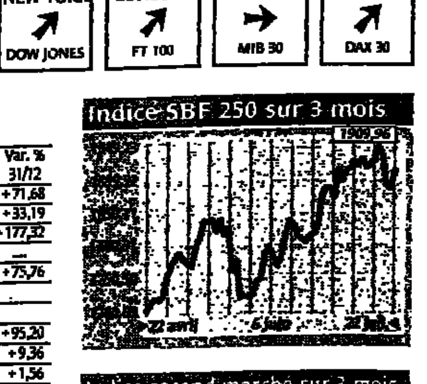
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

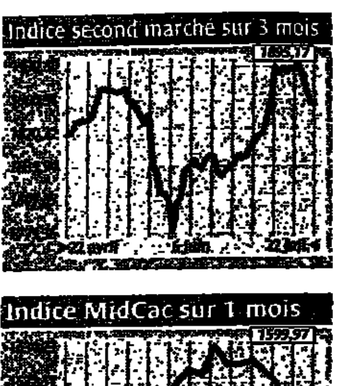
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 23/07	Var. % 22/07	Var. % 31/12
PCAS #	479	+7,64	+71,68
Radiall #	654	+7,21	+33,19
Tonna Electro.(Ny)	289,80	+5	+177,32
Royal Canin	320	+4,38	—
Aigle #	298,80	+4,84	+75,76
BAISSES, 12 h 30			
APEM #	427,50	−5	+95,20
Groupe J.C.Darmon	257	−4,81	+9,36
S.E.A.E.	32,50	−4,41	+1,56
C.A.Gironde (B)	515	−4,27	+8,19
Manutan	402	−3,94	−24,15

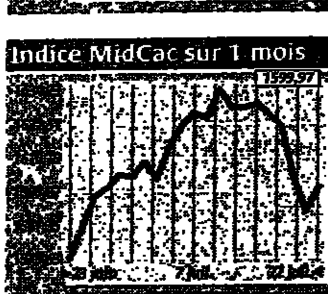


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/07	21/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1996,94	1968,64	+1,44
Ind. gén. SBF 250	1909,96	1884,72	+1,34
Ind. Second Marché	1895,17	1895,79	−0,03
Indice MidCac	1599,97	1591,93	+0,51
Valeurs Indus.	2209,01	2180,39	+1,30
1 - Energie	2530,56	2499,41	+1,25
2 - Produits de base	2141,07	2104,64	+1,73
3 - Construction	1788,96	1768,02	+1,18
4 - Biens d'équip.	1574,28	1566,32	+0,52
5 - Automobile	2288,74	2229,32	+2,76
6 - Biens consom.	3741,13	3673,98	+1,83
7 - Indus. agro-alim.	1796,65	1788,80	+0,44
Services	2153,88	2125,84	+1,32
8 - Distribution	4301,13	4242,69	+1,38
9 - Autres services	1340,30	1323,48	+1,28
Sociétés financières	1344,32	1324,96	+1,46
10 - Immobilier	766,77	767,84	−0,14
11 - Services financ.	1319,42	1296,41	+1,78
12 - Sociétés Invest.	1865,99	1845,65	+1,10







Record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse de 0,13 %, mercredi 23 juillet. L'indice Nikkeï a perdu en clôture 26,51 points, à 20 130,51 points. Des prises de bénéfice ont progressivement effacé les gains enregistrés en début de journée dans la foulée de la forte hausse de la Bourse de New York.

Wall Street a rebondi et affiché un nouveau record, mardi 22 juillet, en clôture, après les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Sénat. M. Greenspan a laissé entendre que la Fed n'allait pas dans l'immédiat resserrer la politique monétaire américaine en l'absence de pressions inflationnistes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a pris 154,93 points (+1,96 %) à 8 061,65 points, son 33e record depuis le début de l'année. *« Les investisseurs ont donné une interprétation positive aux déclarations de M. Greenspan »*, a affirmé Jeffrey Sarrett, analyste du Crédit lyonnais securities. *« M. Greenspan a indiqué que l'économie croît sans inflation »*, a-t-il indiqué, et *« qu'il n'y a pas besoin d'une action immédiate* [contre l'inflation], *mais qu'il reste vigilant »*.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/07	Cours au 21/07	Var. en %
Paris CAC 40	2912,54	2874,12	+1,32
New-York/DJ indus.	7938,54	7906,72	+0,40
Tokyo/Nikkei	20157	20249,30	−0,46
Londres/FT100	4837,70	4805,70	+0,66
Francfort/Dax 30	4230,42	4108,40	+2,88
Frankfort/Commer.	1410,45	1385,48	+1,77
Bruxelles/Bel 20	3047,37	3047,37	—
Bruxelles/Général	2539,81	2494,83	+1,80
Milan/MIB 30	1116	1116	—
Amsterdam/Gé. Cbs	640,90	630,50	+1,62
Madrid/Ibex 35	605,07	597,33	+1,28
Stockholm/Affarsal	2525,58	2525,58	—
Londres FT30	3053,20	3051,50	+0,06
Hong Kong/Hang S.	15446,80	15536,30	−0,58
Singapour/Strait t	1950,51	1950,75	−0,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

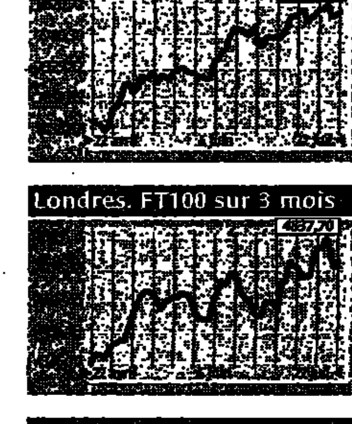
	22/07	21/07
Alcoa	83,12	81,43
Allied Signal	91,12	90,68
American Express	78,50	77,75
AT & T	35,93	34,31
Boeing Co	56,31	53,93
Caterpillar Inc.	56,50	56,75
Chevron Corp.	77,68	74,87
Coca-Cola Co	69,81	68,43
Disney Corp.	77	75,18
Du Pont Nemours&Co	66,06	63
Eastman Kodak Co	68,50	67,43
Exxon Corp.	62,93	61,31
Gén. Motors Corp.H	57,81	55,93
Gén. Electric Co	71,62	70,62
Goodyear T & Rubbe	62,81	63,06
Hewlett-Packard	66,18	65,25
IBM	102,43	103,68
Intl Paper	58,81	57,56
J.P. Morgan Co	108,06	106,50
Johnson & Johnson	62,68	60,68
Mc Donalds Corp.	50,75	50,25
Merck & Co.Inc.	106,12	104,75
Minnesota Mng.&Mfg	99,81	98,56
Philip Moris	42,87	40,56
Procter & Gamble C	151,62	149,50
Sears Roebuck & Co	58,93	57,18
Travelers	67,62	65,75
Union Carb.	52,62	52
Utd Technol	86,37	84,81
Wal-Mart Stores	35,93	35,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/07	21/07
Allied Lyons	4,48	4,45
Barclays Bank	12,67	12,45
B.A.T. industries	5,34	5,17
British Aerospace	13,11	13,17
British Airways	6,23	6,74
British Petroleum	8,08	8,09
British Telecom	4,22	4,15
B.T.R.	1,94	1,95
Cadbury Schweppes	5,83	5,88
Eurotunnel	0,65	0,64
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,38	13,26
Granada Group Plc	7,63	7,57
Grand Metropolitan	6,17	6,08
Guinness	5,95	6,08
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,07	6,03
H.S.B.C.	19,87	19,92
Impérial Chemical	9,20	9,17
Legal & Gen. Grp	4,23	4,17
Lloyds TSB	6,67	6,61
Marks and Spencer	5,84	5,76
National Westminst	8,65	8,51
Peninsular Orienta	6,19	6,16
Reuters	6,08	5,95
Saatchi and Saatch	1,33	1,32
Shell Transport	4,28	4,24
Tate and Lyle	4,28	4,27
Univeler Ltd	17,02	17,10
Zeneca	20,95	21,03

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	22/07	21/07
Allianz Holding N	455,50	419,50
Basf AG	68,60	68
Bayer AG	73,50	72,50
Bay hyp&Wechselbk	73,45	66,70
Bayer Vereinsbank	95,60	85,70
BMW	1462	1451
Commerzbank	63	56,10
Daimler-Benz AG	146,20	147,75
Degussa	91,50	91
Deutsche Bank AG	116,65	108,70
Deutsche Telekom	42,80	42,95
Dresdner BK AG FR	83,60	77,80
Henkel VZ	100,50	97,50
Hoechst AG	82,10	80,50
Karstadt AG	682,50	675
Linde AG	1283	1272
DT. Lufthansa AG	34,05	32,40
Man AG	529	538
Mannesmann AG	793	782
Metro	220	209
Muench Rue N	6680	6530
Preussag AG	548,50	541
Rwe	74,20	74,40
Sap VZ	424,50	415,20
Schering AG	195	191,50
Siemens AG	115,70	113,60
Thyssen	410,50	409
Veba AG	99,65	99
Viag	776	783
Volkswagen VZ	1015	1025



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

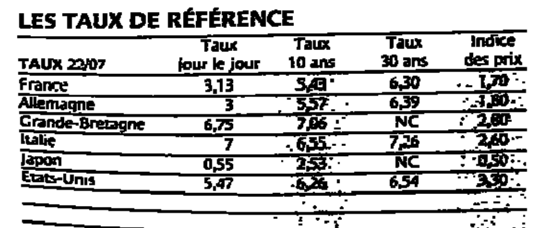
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	→ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	→ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en nette hausse, mercredi 23 juillet. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 44 centièmes, à 131,14 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,39 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en forte progression, dopées par la perspective d'un statu quo monétaire aux Etats-Unis. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, avait souligné, devant la Chambre des représentants, l'absence de tensions inflationnistes.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,43	6,30	1,70
Allemagne	3	5,57	6,39	1,80
Grande-Bretagne	6,75	7,06	NC	2,80
Italie	7	6,55	7,26	2,60
Japon	0,55	2,53	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	6,26	6,54	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/07	Taux au 21/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franc. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 22/07	Vente 22/07	Achat 21/07	Vente 21/07
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,20	3,32	3,18	3,30
3 mois	3,22	3,34	3,28	3,38
6 mois	3,35	3,50	3,39	3,51
1 an	3,43	3,55	3,45	3,57
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3438	—	3,3438	—
Pibor Francs 3 mois	3,3750	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	3,4512	—	3,4727	—
Pibor Francs 9 mois	3,5039	—	3,5234	—
Pibor Francs 12 mois	3,5645	—	3,5625	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2448	—	4,2344	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2917	—	4,2656	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3490	—	4,3333	—

MATIF

Échéances 22/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	121070	130,70	130,84	130,40	130,42
Déc. 97	634	99,48	99,50	99,20	99,22
Mars 98	2	98,52	98,62	98,62	98,62
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	36466	96,57	96,57	96,54	96,55
Déc. 97	12410	96,50	96,50	96,47	96,47
Mars 98	7000	96,43	96,44	96,40	96,41
Juin 98	4249	96,34	96,35	96,32	96,34
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1114	97,40	97,48	97,06	97,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 22/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	14812	2931	2934	2895	2910
Août 97	253	2947,50	2941,50	2904,50	2916
Sept. 97	472	2945,50	2945,50	2912,50	2924
Déc. 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 6,1125	↗ 1,8239	↘ 114,7100	↘ 3,3724	↗ 10,2530

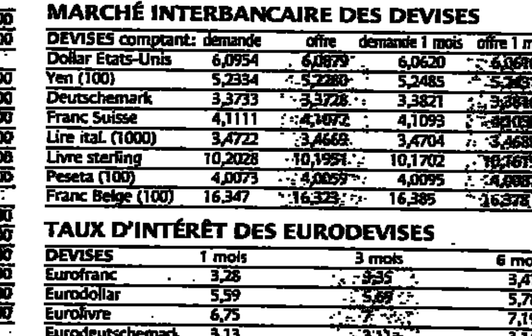
Vigueur du dollar

LE DOLLAR SE MONTRAIT très ferme, mercredi matin 23 juillet, face aux devises européennes. Il cotait 1,8195 deutschemark et 6,1325 francs. La veille, à New York, il était monté jusqu'à 1,8245 mark et 6,1490 francs, ses cours les plus élevés depuis six ans. Le billet vert avait été soutenu par la hausse des marchés financiers américains après les déclarations du président de la Fed devant la Chambre des représentants. Alan Greenspan a semblé exclure un resserrement de la politique monétaire dans un avenir proche. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, avait pour sa part déclaré, mardi, être *« en contact avec ses partenaires »*, laissant planer la menace d'une intervention concertée des banques centrales.

Le franc gagnait du terrain, mercredi matin, face au deutschemark, à 3,3685 francs pour 1 DM.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/07	% 21/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2400	−0,18	326	350
Ecu	6,6685	−0,01	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,1125	+0,81	5,8200	6,4200
Belgique (100 F)	16,3360	−0,16	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,5800	−0,18	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4670	−0,10	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5800	−0,15	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0820	+0,19	8,7000	9,5400
Gde-Bretagne (1 L)	10,2530	+0,90	9,7900	10,6400
Grèce (100 drach.)	2,1555	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,2100	+0,08	73,1000	83,1000
Suisse (100 F)	411,5600	+0,26	398	422
Norvège (100 k)	81,8300	+0,06	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9300	−0,18	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0055	−0,05	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3400	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4252	+0,24	4,1300	4,7300
Japon (100 yens)	5,2703	+0,70	5,0100	5,3800
Finlande (mark)	114,2700	−0,19	109	120



PARITÉS DU DOLLAR	23/07	22/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8239	1,7957	+1,55
TOKYO : USD/Yens	114,7100	116,1700	−1,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0954	6,0879	6,0620	6,0690
Yen (100)	5,2334	5,2280	5,2485	5,2414
Deutschemark	3,3733	3,3728	3,3821	3,3816
Franc Suisse	4,1111	4,1072	4,1093	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4722	3,4669	3,4704	3,4688
Livre sterling	10,2028	10,1951	10,1702	10,1619
Peseta (100)	4,0073	4,0059	4,0095	4,0080
Franc Belge (100)	16,347	16,323	16,385	16,378

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,35	3,41
Eurodollar	5,59	5,69	5,78
Eurolivre	6,75	7	7,19
Eurodeutschemark	3,13	3,11	3,16

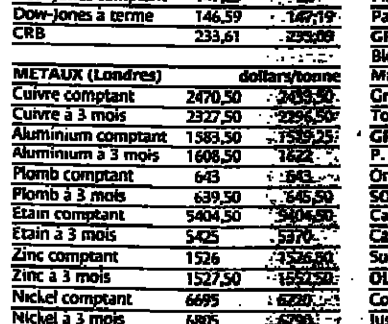
L'OR

	cours 22/07	cours 21/07
Or fin (k. barre)	63500	64100
Or fin (en lingot)	63950	64100
Once d'Or Londres	326,20	328,25
Pièce française(20f)	367	367
Pièce suisse (20f)	367	367
Pièce Union lat(20f)	367	367
Pièce 20 dollars us	2310	2440
Pièce 10 dollars us	1385	1385
Pièce 50 pesos mex.	2400	2385

LE PÉTROLE

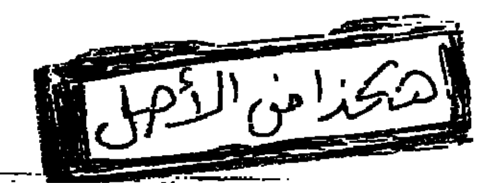
En dollars	cours 23/07	cours 22/07
Brent (Londres)	18,09	18,22
WTI (New York)	19,04	19,34
Light Sweet Crude	19,15	18,99

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	23/07	22/07
Dow-Jones comptant	147,23	[illegible]
Dow-Jones à terme	146,59	147,19
CRB	233,61	235,08
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2470,50	2439,50
Cuivre à 3 mois	2327,50	2296,50
Aluminium comptant	1583,50	1589,25
Aluminium à 3 mois	1608,50	1622
Plomb comptant	643	643
Plomb à 3 mois	639,50	645,50
Etain comptant	5404,50	5404,50
Etain à 3 mois	5425	5370
Zinc comptant	1526	1526,50
Zinc à 3 mois	1527,50	1552,50
Nickel comptant	6695	6720
Nickel à 3 mois	6805	6790

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	423	422,80
Platine à terme	411,50	421,50
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	332,50	342
Maïs (Chicago)	263,75	271
Grain. soja (Chicago)	777,50	778,50
Tourt. soja (Chicago)	275	277,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	49	55
Orge (Londres)	76,25	75,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1552	1549
Café (Londres)	1530	1495
Sucre blanc (Paris)	324	328,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	74,58	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	75	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 23 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+2,92 %
CAC 40 : 3006,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	923	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Renault (T.P.)	1708	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2250	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1280	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Accor	924	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	200,80	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Air Liquide	953	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Alcatel Alsthom	748	[illegible]	+ 4,14	[illegible]
Axa	390,50	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Axime	676	[illegible]	+ 3,55	[illegible]
Bail Investis.	721	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Bancaire (Cie)	715	[illegible]	+ 4,33	[illegible]
Bazar Hot. Ville	575	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Bertrand Faure	337	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
BIC	980	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
BIS	490,10	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
B.N.P.	249,60	[illegible]	+ 11,77	[illegible]
Bollore Techno.	750	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Bongrain	2420	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Bouygues	486	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Bouygues Offs.	182	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Bull	58	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Canal +	1103	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
Cap Gemini	382,20	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Carbone Lorraine	1444	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Carrefour	4185	[illegible]	+ 3,03	[illegible]
Casino Guichard	283,70	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Casino Guich.ADP	237,90	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	756	[illegible]	− 0,26	[illegible]
C.C.F.	261,50	[illegible]	+ 12,04	[illegible]
Cegid (Ly)	629	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Cerus Europ.Reun	32,90	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Cetelem	685	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
CGIP	1752	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Chargeurs	334	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Christian Dalloz	2325	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Christian Dior	997	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Ciments Francais	202	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Cipe France Ly #	680	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Clarins	774	[illegible]	+ 4,26	[illegible]
Club Mediterranee	474,90	[illegible]	+ 1,91	[illegible]
Coflexip	400	[illegible]	+ 1	[illegible]
Colas	742	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,95	[illegible]	+ 3,01	[illegible]
Comptoirs Mod.	2925	[illegible]	− 0,54	[illegible]
CPR	449	454	+ 1,11	[illegible]
Cred.Fon.France	60,30	62,10	+ 2,98	[illegible]
Credit Lyonnais CI	308,70	317,80	+ 2,94	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	357,90	380	+ 6,17	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	217,50	214,70	− 1,28	[illegible]
Damart	4445	4450	+ 0,11	[illegible]
Danone	951	963	+ 1,26	[illegible]
Dassault-Aviation	1250	1252	+ 0,16	[illegible]
Dassault Electro	571	566	− 0,87	[illegible]
Dassault Systemes	413,90	419	+ 1,23	[illegible]
De Dietrich	253	249	− 1,58	[illegible]
Degremont	402,40	408,90	+ 1,61	[illegible]
Deveaux(Ly)#	749	751	+ 0,26	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,65	44,80	+ 0,33	[illegible]
Dexia France	577	570	− 1,21	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	83	91,60	+ 10,36	[illegible]
Dynaction	142,40	140	− 1,68	[illegible]
Eaux (Cie des)	725	728	+ 0,41	[illegible]
Eiffage	283,70	270	− 4,82	[illegible]
Elf Aquitaine	663	679	+ 2,41	[illegible]
Eramet	308	305,50	− 0,81	[illegible]
Eridania Beghin	878	895	+ 1,93	[illegible]
Essilor Intl	1663	1689	+ 1,56	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1475	1545	+ 4,74	[illegible]
Esso	514	520	+ 1,16	[illegible]
Eurafrance	2458	2470	+ 0,48	[illegible]
Euro Disney	8,45	8,65	+ 2,36	[illegible]
Europe 1	1380	1380	—	[illegible]
Eurotunnel	6,70	6,85	+ 2,23	[illegible]
Fimalac SA	494,80	495	+ 0,04	[illegible]
Finextel	107,50	105,10	− 2,23	[illegible]
Fives-Lille	390	388	− 0,51	[illegible]
Fromageries Bel	4250	4201	− 1,15	[illegible]
Galeries Lafayette	2479	2479	—	[illegible]
GAN	151,50	149	− 1,65	[illegible]
Gascogne (B)	523	523	—	[illegible]
Gaumont #	430	437	+ 1,62	[illegible]
Gaz et Eaux	2470	2500	+ 1,21	[illegible]
Geophysique	624	625	+ 0,16	[illegible]
G.F.C.	523	520	− 0,57	[illegible]
Groupe Andre S.A.	524	528	+ 0,76	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	168	167,50	− 0,29	[illegible]
GTM-Entrepose	329	333	+ 1,21	[illegible]
Guilbert	875	883	+ 0,91	[illegible]
Guyenne Gascogne	2015	2030	+ 0,74	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1269	1275	+ 0,47	[illegible]
Havas	401,50	407,60	+ 1,51	[illegible]
Havas Advertising	689	704	+ 2,17	[illegible]
Imetal	806	810	+ 0,49	[illegible]
Immeubl.France	317,10	319,90	+ 0,88	[illegible]
Infogrames Enter.	797	820	+ 2,88	[illegible]
Ingenico	147,30	149	+ 1,15	[illegible]
Interbail	150,10	152	+ 1,26	[illegible]
Intertechnique	1398	1420	+ 1,57	[illegible]
Jean Lefebvre	319	319	—	[illegible]
Klepierre	833	819	− 1,68	[illegible]
Labinal	1470	1484	+ 0,95	[illegible]
Lafarge	398	408,60	+ 2,66	[illegible]
Lagardere	169,60	172,10	+ 1,47	[illegible]
Lapeyre	367	370	+ 0,81	[illegible]
Lebon	216,20	216,20	—	[illegible]
Legrand	1197	1240	+ 3,59	[illegible]
Legrand ADP	781	822	+ 5,24	[illegible]
Legris indust.	257,20	262,80	+ 2,09	[illegible]
Locindus	802	800	− 0,24	[illegible]
L'Oreal	2485	2552	+ 2,69	01/07/97
LVMH Moet Hen.	1559	1621	+ 3,97	[illegible]
Marine Wendel	621	623	+ 0,32	29/11/96
Metaleurop	85	85,40	+ 0,47	04/07/90
Metrologie Inter.	13,90	13,75	− 1,07	—
Michelin	366,10	372,90	+ 1,85	11/02/97
Moulinex #	148,90	148,10	− 0,53	14/09/92
Nord-Est	115	114	− 0,86	08/07/97
Nordon (Ny)	380	380	—	—
NRJ #	905	911	+ 0,66	15/04/92
Olipar	73	73	—	—
Paribas	402,40	430	+ 6,85	05/05/97
Pathe	1153	1160	+ 0,60	25/06/97
Pechiney	233,50	236,20	+ 1,15	14/04/97
Pernod-Ricard	307,60	308,20	+ 0,19	14/09/92
Peugeot	589	609	+ 3,39	04/07/97
Pinault-Print.Red	2835	2890	+ 1,94	01/07/92
Plastic-Omn.(Ly)	460	465	+ 1,08	16/06/97
Primagaz	534	537	+ 0,56	13/06/97
Promodes	2514	2610	+ 3,81	09/06/97
Publicis #	592	597	+ 0,84	11/02/97
Remy Cointreau	121	128,90	+ 6,52	07/11/96
Renault	164,80	172,60	+ 4,73	03/08/96
Rexel	1697	1703	+ 0,35	01/07/97
Rhone Poulenc A	244,90	253,90	+ 3,67	03/06/92
Rochette (La)	24,90	25	+ 0,40	25/06/92
Rue Imperiale(Ly)	5350	5350	—	10/07/92
Sade (Ny)	190	190	—	30/06/97
Sagem SA	3069	3095	+ 0,84	10/02/98
Saint-Gobain	834	856	+ 2,63	31/03/97
Salomon (Ly)	468,90	473,70	+ 1,02	01/10/96
Salvepar (Ny)	438	435,50	− 0,57	22/03/96
Sanofi	551	565	+ 2,54	16/06/97
Sat	1598	1592	− 0,37	10/07/97
Saupiquet (Ns)	657	652	− 0,76	21/04/97
Schneider SA	336,20	343,30	+ 2,11	02/07/97
SCOR	260	261,80	+ 0,69	04/06/97
S.E.B.	1039	1078	+ 3,75	13/06/97
Sefimeg CA	400	400	—	15/07/97
SEITA	185,10	183,50	− 0,86	17/06/97
Selectibanque	63	63,90	+ 1,42	12/07/96
SFIM	925	945	+ 2,16	01/08/96
SGE	139,10	144,90	+ 4,16	08/08/95
Sidel	434,50	[illegible]	—	[illegible]
Silic CA	880	874	− 0,68	[illegible]
Simco	458	460	+ 0,43	[illegible]
S.I.T.A.	1196	1194	− 0,16	[illegible]
Skis Rossignol	112,80	112	− 0,70	[illegible]
Societe Generale	738	793	+ 7,45	[illegible]
Sodexho Alliance	3149	3150	+ 0,03	[illegible]
Sommer-Allibert	209,40	209	− 0,19	[illegible]
Sophia	207,10	210	+ 1,40	[illegible]
Spir Communic. #	516	512	− 0,77	[illegible]
Strafor Facom	393	404	+ 2,79	[illegible]
Suez	16,65	16,90	+ 1,50	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	681	695	+ 2,05	[illegible]
Synthelabo	767	773	+ 0,78	[illegible]
Technip	723	734	+ 1,52	[illegible]
Thomson-CSF	167,70	167,80	+ 0,05	[illegible]
Total	586	603	+ 2,90	[illegible]
UFB Locabail	600	600	—	[illegible]
UIF	405	404	− 0,24	[illegible]
UIS	200	200	—	[illegible]
Unibail	559	555	− 0,71	[illegible]
Union Assur.Fdal	659	660	+ 0,15	16/06/97
Usinor	116,80	119,10	+ 1,96	[illegible]
Valeo	400	402	+ 0,50	[illegible]
Vallourec	350	368	+ 5,14	[illegible]
Via Banque	170	171,50	+ 0,88	13/06/95
Worms & Cie	325	337	+ 3,69	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1510	1523	+ 0,86	[illegible]
Elf Gabon	1186	1195	+ 0,75	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	145	149,30	+ 2,96	30/05/97
Adecco S.A.	2296	2374	+ 3,39	30/05/97
Adidas AG #	735	743	+ 1,08	30/05/97
American Express	467,60	487,80	+ 4,31	[illegible]
Anglo American #	348,10	357	+ 2,55	10/07/97
Amgold #	335	[illegible]	—	[illegible]
Arjo Wiggins App	17	17,25	+ 1,47	[illegible]
A.T.T. #	212,90	220	+ 3,33	01/08/97
Banco Santander #	179	187,90	+ 4,97	[illegible]
Barrick Gold #	137,50	135,10	− 1,74	16/06/97
B.A.S.F. #	233,60	241,20	+ 3,25	[illegible]
Bayer #	256	259,30	+ 1,28	[illegible]
Cordiant PLC	13,40	13,60	+ 1,49	[illegible]
Crown Cork ord.#	295,60	295,60	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	285	289	+ 1,40	[illegible]
Daimler Benz #	490,80	513	+ 4,52	[illegible]
De Beers #	219,70	219,20	− 0,22	[illegible]
Deutsche Bank #	399,20	415,20	+ 4	[illegible]
Dresdner Bank #	283,90	283,90	—	[illegible]
Driefontein #	44,05	43,50	− 1,24	[illegible]
Du Pont Nemours #	395	410	+ 3,79	12/06/97
Eastman Kodak #	420	424,10	+ 0,97	[illegible]
East Rand #	1,52	1,45	− 4,60	[illegible]
Echo Bay Mines #	32	31,50	− 1,56	[illegible]
Electrolux #	492,90	502	+ 1,84	[illegible]
Ericsson #	257,60	263	+ 2,09	[illegible]
Ford Motor #	244	250	+ 2,45	[illegible]
Freegold #	32,90	32	− 2,73	[illegible]
Gencor Limited #	25,20	25,90	+ 2,77	[illegible]
General Elect. #	439	440,70	+ 0,38	[illegible]
General Motors #	345	354	+ 2,60	[illegible]
Gle Belgique #	567	568	+ 0,17	[illegible]
Grd Metropolitan	63,20	66,45	+ 5,14	[illegible]
Guinness Plc #	60	62	+ 3,33	[illegible]
Hanson PLC reg.	28,85	30,50	+ 5,71	[illegible]
Harmony Gold #	30,70	30,60	− 0,32	[illegible]
Hitachi #	67,70	68,80	+ 1,62	[illegible]
Hoechst #	280,20	290	+ 3,49	[illegible]
I.B.M #	624	642	+ 2,88	[illegible]
I.C.I #	96,50	96,55	+ 0,05	[illegible]
Ito Yokado #	357	365,30	+ 2,32	[illegible]
Kingfisher plc #	74,90	75,20	+ 0,40	[illegible]
Matsushita #	123,80	125,80	+ 1,61	[illegible]
Mc Donald's #	308	313	+ 1,62	[illegible]
Merck and Co #	639	658	+ 2,97	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	69	68,20	− 1,15	[illegible]
Mobil Corporat.#	438	468,70	+ 7	[illegible]
Morgan J.P. #	647	669	+ 3,40	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7730	7900	+ 2,19	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	77	76,60	− 0,51	[illegible]
Nokia A	476,10	490	+ 2,91	[illegible]
Norsk Hydro #	320	330	+ 3,12	[illegible]
Petrofina #	2349	2376	+ 1,14	[illegible]
Philip Morris #	262	261	− 0,38	[illegible]
Philips N.V #	453,10	480	+ 5,93	[illegible]
Placer Dome Inc #	102,80	99,50	− 3,21	[illegible]
Procter Gamble #	905	937	+ 3,53	[illegible]
Quilvest	345	340	− 1,44	[illegible]
Randfontein #	13,45	13,30	− 1,11	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	563	580	+ 3,01	[illegible]
Rio Tinto PLC #	101,30	103	+ 1,67	[illegible]
Royal Dutch #	331,90	343,40	+ 3,46	[illegible]
Sega Enterprises	198	201	+ 1,51	[illegible]
Saint-Helena #	24,45	23,50	− 3,88	[illegible]
Schlumberger #	452,90	468,90	+ 3,53	[illegible]
SGS Thomson Micro.	514	533	+ 3,69	[illegible]
Shell Transport #	43,25	44,95	+ 3,93	[illegible]
Siemens #	395,10	401	+ 1,49	[illegible]
Sony Corp. #	562	575	+ 2,31	[illegible]
Sumitomo Bank #	97,15	98,85	+ 1,74	[illegible]
T.D.K #	480	482	+ 0,41	[illegible]
Telefonica #	168,10	172,40	+ 2,55	[illegible]
Toshiba #	39,25	39,35	+ 0,25	[illegible]
Unilever #	1320	1347	+ 2,04	[illegible]
United Technol. #	521	534	+ 2,49	[illegible]
Vaal Reefs #	321	314	− 2,18	[illegible]
Volkswagen A.G #	4706	4799	+ 1,97	[illegible]
Volvo (act.B) #	163	172,50	+ 5,82	[illegible]
Western Deep #	145,10	144	− 0,75	[illegible]
Yamanouchi #	162,80	164,40	+ 0,98	[illegible]
Zambia Copper	14,70	15	+ 2,04	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 23 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,12	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	124	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	129,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,19	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,90	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,66	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,58	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,68	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,54	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,32	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,93	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120,11	[illegible]
Finansder 9%91-06#	125,30	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,25	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,70	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,30	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,66	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,34	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,84	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,90	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,34	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	129,91	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	130,59	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,85	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	—	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	68	67,60
Baccarat (Ny)	610	610
Bains C.Monaco	635	639
Bque Transatlantl.	163,50	171
B.N.P.Intercont.	760	[illegible]
Bidermann Intl ♦	110	110
B T P (la cie) ♦	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ♦	459,70	459,70
Champex (Ny) ♦	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP	371,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2174	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1285	[illegible]
Continental Ass.Ly. ♦	552	552
Darblay ♦	493	493
Didot Bottin	857	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ♦	3798	[illegible]
Ecia	1000	[illegible]
Ent.Mag. Paris ♦	1480	[illegible]
Fichet Bauche	72	[illegible]
Fidei	37,50	37,50
Finalens ♦	352,50	[illegible]
F.I.P.P.	309	309
Fonciere (Cie)	581	580
Fonc. Lyonnaise #	750	[illegible]
Foncina # ♦	476,10	476,10
Francarep	292	281
France S.A. ♦	1180	1180
From. Paul-Renard ♦	2050	2050
Gevelot ♦	1280	1280
G.T.I (Transport)	193	193
Immobail	148	145,50
Immobanque	600	597
Locamion (Ly) ♦	423	466,30 d
Lucia	47,30	45
Monoprix ♦	249,90	249,90
Metal Deploye ♦	365,20	365,20
Mors	8,10	8,20
Navigation (Nle) ♦	96	96
Optorg ♦	330	330
Paluel-Marmont ♦	305	305
Exa.Clairefont(Ny)	905	[illegible]
Parfinance	260	280
Paris Orleans	271,20	273
Promodes (CI)	2035	2035
PSB Industries Ly	390	395,10
Rougier #	340	342
Saga ♦	87	87
S.I.P.H. ♦	278,70	278,70
Sofragi ♦	4655	4655
Taittinger ■	2646	2656
Tour Eiffel	270	266
Vicat	510	510
Caves Roquefort	1850	1850
Elyo	320	[illegible]
Finaxa	331,50	340
Gaillard (M) ♦	1532	1532
Givaudan-Lavirotte ♦	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	151,20	151,20
Gd Moul.Strasbourg	1995	1994
Hotel Lutetia	260,10	264
Hotels Deauville ♦	575	575
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	551
L.Bouillet (Ly) ♦	310	310
Lloyd Continental ♦	8050	8050
Lordex (Ny) ♦	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ♦	158	158
Matussiere Forest	58,10	58,55
Moncey Financiere	3350	3350
M.R.M. (Ly)	430,10	[illegible]
Navigation Mixte ♦	800	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	103	103,10
Pechiney Intl	115	111
Poliet	490	490
Sabeton (Ly)	835	820
Samse (Ly)	841	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1200	1208
Sucr.Pithiviers	3449	3400
Tanneries Fce (Ny)	248	248
Teleflex L. Dupont	94	95
Union Gle Nord(Li) ♦	239	239

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	[illegible]
Commerzbank AG	186,10	214,50
Fiat Ord.	25,30	26,20
Gevaert	515	[illegible]
Gold Fields South	144	144
Kubota Corp.	23,50	23,50
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	51	[illegible]
Robeco	594	602
Rodamco N.V.	199,10	199,20
Rolinco	595	606
Sema Group Plc	155	155
Solvay SA	3449	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 23 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56	[illegible]
AFE #	470	[illegible]
Algie #	285	[illegible]
Albert S.A (Ns)	229	[illegible]
Altran Techno. #	1980	[illegible]
Arkopharma#	340	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2950	[illegible]
Assystem # ♦	276,10	[illegible]
Bque Picardie (Li) ♦	696	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	338,20	[illegible]
Bque Vernes	101	[illegible]
Beneteau # ♦	910	[illegible]
B I M P	76	[illegible]
Boiron (Ly) #	340	[illegible]
Boisset (Ly)#	570	[illegible]
But S.A.	325	[illegible]
Cardif SA	900	[illegible]
C.E.E #	153	[illegible]
CFPI #	380	[illegible]
Change Bourse (M)	215,50	[illegible]
CNIM CA#	230	230
Codetour ♦	345	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	517	[illegible]
Conflandey S.A.	293,90	[illegible]
C.A.Haute Normand	310	[illegible]
C.A. Paris IDF	798	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	335	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	320	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	560	[illegible]
C.A. Oise CCI ♦	306	[illegible]
Devanlay	600	[illegible]
Devernois (Ly)	550	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	87,95	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	395	[illegible]
Expand s.a	550	[illegible]
Factorem	689	[illegible]
Faiveley #	186	[illegible]
Finacor	70,80	[illegible]
Fininfo	740	[illegible]
Fructivie	647	[illegible]
Gautier France #	256	[illegible]
Gel 2000	48	[illegible]
GFI Industries #	1001	[illegible]
Girodet (Ly) # ♦	33,45	[illegible]
GLM S.A. ♦	291	[illegible]
Grandoptic.Photo #	990	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	240	[illegible]
Kindy #	148	[illegible]
Guerbet	217	[illegible]
Hermes Internat.1#	557	[illegible]
Hurel Dubois	623	[illegible]
ICBT Groupe #	232	[illegible]
I.C.C.	120	[illegible]
ICOM Informatique	455	[illegible]
Idianova	72,10	[illegible]
Int. Computer #	86,50	[illegible]
IPBM	60	[illegible]
M6-Metropole TV	610	[illegible]
Manitou #	760	[illegible]
Manutan	418,50	[illegible]
Marie Brizard #	829	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	49	[illegible]
Mecelec (Ly)	61,90	61,90
MGI Coutier	308	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	145	[illegible]
Naf-Naf #	67,50	[illegible]
NSC Groupe Ny ♦	770	770
Onet #	998	[illegible]
Paul Predault # ♦	165	[illegible]
P.C.W. ♦	19	19
Petit Boy # ♦	91	[illegible]
Phyto-Lierac #	416	[illegible]
Pochet ♦	735	735
Poujoulat Ets (Ns)	240	235,30
Radiall #	610	[illegible]
Robertet #	1335	1340
Rouleau-Guichard ♦	321	321
Securidev #	115	115
Smoby (Ly)#	588	587
Sofco (Ly) ♦	25,40	[illegible]
Soflbus ♦	370	[illegible]
Sogeparc (Fin)	365	371,50
Sopra	584	[illegible]
Steph.Kelian # ♦	100	[illegible]
Sylea	540	[illegible]
Teisseire-France	184,80	184,80
TF1	525	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	290	[illegible]
Trouvay Cauvin #	104	104,10
Unilog	750	[illegible]
Union Fin.France ♦	656	656
Viel et Cie #	132	[illegible]
Vilmorin et Cie #	466	480
Virbac	564	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 23 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ♦	55,20	55,20
Belvedere	900	900
BVRP	214	218
Coil	206,20	207
Electronique D2	896	892
FDM Pharma n.	210,10	210
Genset ♦	341	341
Guyanor action B ♦	14,25	14,25
High Co. ♦	175	178
Infonie	103,90	100
Joliez-Regol ♦	84,60	84,60
Mille Amis	95	95
Naturex ♦	94,50	94,50
Olitec	1220	1182
Picogiga ♦	220	220
Proxidis	26	26
R21 Santé	383	382
Stelax	6,25	6

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 23 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ♦	770	770
Crédit Gén.Ind. ♦	12,15	12,15
Générale Occidentale ♦	111	111
Mumm ♦	1099	1099
Sté lecteurs du Monde ♦	117	117

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	146,77	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	124,18	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2445	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14219	[illegible]
Natio Epargne	2227,24	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17188,90	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3398,85	[illegible]
Natio Epargne Retraite	172,71	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11302,63	[illegible]
Natio Epargne Valeur	146,58	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1128,82	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1026,08	[illegible]
Natio Euro Opport.	1127,07	[illegible]
Natio Inter	2239,45	[illegible]
Natio Opportunités	199,45	[illegible]
Natio Revenus	1128,31	[illegible]
Natio Sécurité	11456,75	[illegible]
Natio Valeurs	1413,08	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92510,07	[illegible]
Oblig. tres caté.	273,54	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ♦	878,22	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ♦	2657,99	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ♦	2511,50	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,27	[illegible]
Patrimoine Retraite D	303,80	[illegible]
Sicav Associations C ♦	2424,65	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19677,75	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19351,64	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	286,42	[illegible]
Écur. Capitalisation C	253,57	[illegible]
Écur. Expansion C	82926,10	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3708,31	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	230,29	[illegible]
Écur. Monépremière	11342,55	[illegible]
Écur. Monétaire C	13051,97	[illegible]
Écur. Monétaire D	12490,34	[illegible]
Écur. Trésorerie C	320,58	[illegible]
Écur. Trésorerie D	308,13	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2053,09	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	193,07	[illegible]
Géoptim C	12752,65	[illegible]
Géoptim D	12410,83	[illegible]
Horizon C	2325,29	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,30	105,30
Sensipremière C	13221,69	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12022,20	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	11979,65	[illegible]
INDOCAM — CNCA		
Amplia ◇	119839,01	[illegible]
Atout Amérique	197,33	[illegible]
Atout Asie	123,89	[illegible]
Atout Futur C	831,51	[illegible]
Atout Futur D	782,76	[illegible]
Coexis	1967,18	[illegible]
Dieze	2181,26	[illegible]
Elicash ◇	951121,17	[illegible]
Epargne-Unie	217,94	[illegible]
Eurodyn	2807,68	[illegible]
Indicia ♦	1789,06	[illegible]
Moné.JC ◇	11968,18	[illegible]
Moné.JD ◇	11587,71	[illegible]
Oblifutur C	550,39	[illegible]
Oblifutur D	527,40	[illegible]
Oraction	1793,24	[illegible]
Revenu-Vert	1208,67	[illegible]
Sévéa ♦	119,67	[illegible]
Synthésis	18252,31	[illegible]
Uni Association ◇	120,92	[illegible]
Uni Foncier	1406,51	[illegible]
Uni France	890,16	[illegible]
Uni Garantie C	1906,01	[illegible]
Uni Garantie D	1457,79	[illegible]
Uni Régions	1798,48	[illegible]
Univar C ◇	310,07	[illegible]
Univar D ◇	297,16	[illegible]
Univers Actions	263,34	[illegible]
Univers-Obligations	251,40	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	754,54	[illegible]
Francic Pierre	139,12	[illegible]
Francic Régions	2013,68	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1125,06	[illegible]
Cicamonde	1669,95	[illegible]
Convertico	416,28	[illegible]
Ecocic	1794,38	[illegible]
Mensuelcic	10223,76	[illegible]
Oblicic Mondial	4101,01	[illegible]
Oblicic Régions	1176,36	[illegible]
Rentacic	168,09	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1395,89	[illegible]
Lion 20000 C	17188,25	[illegible]
Lion 20000 D	16488,13	[illegible]
Lion Association C	11122,70	[illegible]
Lion Association D	11122,70	[illegible]
Lion Court Terme C	26451,83	[illegible]
Lion Court Terme D	23984,85	[illegible]
Lion Plus C	1579,10	[illegible]
Lion Plus D	1506,32	[illegible]
Lion Trésor	2453,19	[illegible]
Oblilion	2191,35	[illegible]
Sicav 5000	765,08	[illegible]
Slivafrance	1282,85	[illegible]
Slivam	614,36	[illegible]
Slivarente	246,73	[illegible]
Slivinter	858,10	[illegible]
Trilion	5226,34	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2394,82	[illegible]
CM Option Dynamique	134,20	[illegible]
CM Option Equilibre	266,33	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	163,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	923,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	146,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22975,84	22975,84
Créd.Mut.Ep.Monde	1795,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1888,21	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,08	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,33	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	948,50	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20063,71	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	975,52	[illegible]
St-Honoré Pacifique	845,99	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1835	1835
Stratégie Actions	1218,74	[illegible]
Stratégie Rendement	2002,51	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Amérique	121,27	[illegible]
Amplitude Europe C	170,17	[illegible]
Amplitude Europe D	167,32	[illegible]
Amplitude Monde C	1127,04	[illegible]
Amplitude Monde D	1074,72	[illegible]
Amplitude Pacifique	122,06	[illegible]
Elanciel D PEA	187,27	[illegible]
Émergence Poste D PEA	153,49	[illegible]
Géobilys C	660,90	651,13
Géobilys D	625,30	[illegible]
Kaleis Dynamisme	1128,79	[illegible]
Kaleis Équilibre	1084,85	[illegible]
Kaleis Sérénité	1046,41	[illegible]
Latitude C	148,71	[illegible]
Latitude D	135,48	135,48
Oblitys D	625,19	[illegible]
Plénitude D PEA	211,89	[illegible]
Poste Gestion C	14883,42	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5314,05	[illegible]
Solstice D	2367,83	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38051,81	[illegible]
Actimonétaire D	30984,64	[illegible]
Cadence 1 D	1075,01	[illegible]
Cadence 2 D	1078,26	[illegible]
Cadence 3 D	1065,52	[illegible]
Capimonétaire C	411,03	[illegible]
Capimonétaire D	370,87	[illegible]
Sogeoblig C/D	9316,93	[illegible]
Interoblig C	7658,43	[illegible]
Intersélection France D	747,41	[illegible]
S.G. France opport. C	2071,20	[illegible]
S.G. France opport. D	1977,23	[illegible]
Sogenfrance C	1890,02	[illegible]
Sogenfrance D	1727,57	[illegible]
Sogépargne D	314,81	[illegible]
Soginter C	2717,07	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ♦	1599,37	[illegible]
Sogellance D ♦	1696,53	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ♦	205,74	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ♦ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1997
La victoire au sprint du Français Frédéric Mengin, mardi 22 juillet, à l'issue de l'étape Morzine-Fribourg (Suisse), disputée sur 181 km, a rendu le sourire à l'équipe de la Française des jeux, tourmentée par la méforme de son leader italien Davide Rebellin et l'abandon de son capitaine de route suisse Mauro Gianetti. Bjarne Riis (Telekom), malade, a été lâché dans le col de la Croix (1 778 m), sur une accélération de Marco Pantani (Mercatone Uno) qui a conforté sa troisième place du classement derrière l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) et le Français Richard Virenque (Festina). Le Danois, vainqueur du Tour 1996, pointe désormais à la 7ᵉ place du général.



La pire journée dans la carrière de Bjarne Riis

Morzine-Fribourg. Arrivé plus de six minutes après le vainqueur de l'étape, le Français Christophe Mengin (Gan), le champion danois de l'équipe Telekom, vainqueur du Tour de France 1996, a perdu pratiquement tout espoir de se retrouver sur le podium, dimanche 27 juillet à Paris

FRIBOURG (Suisse)
de notre envoyé spécial

« Ga til helvete ! » Que les Suisses, qui ont réservé un accueil chaleureux au 84ᵉ Tour de France, ne s'offusquent pas : ce n'est pas chez eux mais tout simplement *« en enfer ! »* – une injure particulièrement corsée dans le pays d'Odin – que Bjarne Riis (Telekom) a envoyé les dizaines de journalistes qui se pressaient, mardi 22 juillet, devant le car de son équipe où il s'était réfugié.

Glabre, le visage fermé, muré dans un autisme princier, le vainqueur du Tour 1996 monta ensuite dans la voiture de son directeur sportif, Walter Godefroot, qui avait donné, quelques minutes auparavant, des explications confuses sur le naufrage de son coureur. *« C'était un mauvais jour, sans plus ; ce matin, Bjarne me semblait normal. C'est dommage, après tout le travail qu'il avait fait pour Jan Ullrich, il méritait tant d'être sur le podium à Paris ! »* Ignorant l'aspect tragique de l'événement – c'est dur, un champion qui passe la main ! –, l'ancien coureur flamand expliqua qu'il ne pouvait rien faire pour le Danois, *« sinon le faire monter dans ma voiture, mais je crois que c'est interdit ! »*

Les raisons techniques vinrent ensuite. Pour satisfaire un besoin naturel – comme jadis Charly Gaul, le Roi ne se laisse pas aller devant tout le monde –, Bjarne Riis décrocha au bas du col de la Croix (1 778 m), à près de 60 kilomètres du départ. Le temps de revenir sur le peloton et, devant, les équipiers de Marco Pantani (Mercatone Uno) avaient lancé la bagarre. Bjarne Riis ne reverra plus la tête de la course. Déjà victime d'une défaillance dans le premier col de l'étape, le Danois commençait son long calvaire.

RÉGICIDE CONDAMNÉ

« J'ai vécu la pire journée de ma carrière, expliqua-t-il, bien plus tard dans la soirée. *Pour calmer une forte douleur à la main, j'avais pris des analgésiques, que j'ai mal supportés. Si mon état ne s'améliore pas, je ne pourrai pas continuer. »* S'il décide d'aller jusqu'à Paris, Bjarne Riis, sauf miracle, ne montera pas sur le podium. Relégué à la septième place du classement général, il faudrait qu'il reprenne huit minutes à Marco Pantani pour décrocher la troisième place.

A le voir, la bouche grande ouverte, changeant tout le temps de position, luttant contre une horloge implacable, on se demandait où était Bjarne le conquérant, ce coureur, merveilleux d'aisance, qui se permettait, il y a un an, de se laisser décrocher de quelques mètres dans la montée d'Hautacam pour sonder, avec la précision cruelle de l'homme de science, le visage de ses concurrents ; y ayant décelé quelques traces de fatigue, il s'envolait vers le sommet.

Sans parler de l'épopée, toute aussi cruelle, de Pampelune, où chaque coup de pédale qu'il donnait semblait précipiter la chute de Miguel Indurain. Mardi, sur les routes de Haute-Savoie puis des cantons de Vaud et de Fribourg, le régicide a payé son crime. C'est la loi.

Elle était pourtant douce, cette longue descente sur la Suisse. Au milieu de ce paysage grandiose, les efforts désordonnés de quelques dizaines de fondus aux maillots ridiculement chamarrés, chevauchant leurs vélos dans un tournoi absurde, paraissaient encore plus dérisoires. Et encore plus beaux.

Il était 13 h 37 lorsque le premier coureur franchit la frontière. Clin d'œil à Coluche – et vive la francophonie ! –, il s'agissait du jeune espoir belge Franck Vandenbroucke (Mapei), qui s'efforça tout au long de la journée de faire oublier un Tour médiocre.

Un peu d'expérience en plus et « Bimbo », comme le surnomment les Italiens, aurait pu l'emporter.

Un peu d'obéissance en plus – si l'on en croit leur directeur sportif, Bruno Roussel, qui leur conseilla d'attaquer beaucoup plus tôt – et les Festina auraient pu aussi emmener un des leurs vers la victoire. Laurent Dufaux, en l'occurrence. Une belle récompense pour le Suisse, qui n'a pas comptabilisé ses efforts dans les Alpes pour aider Richard Virenque. Et un peu de baume sur les blessures d'un peuple qui, après avoir vécu les abandons malheureux d'Alex Zülle (ONCE) et de Tony Rominger (Cofidis), attendait encore plus de son principal espoir, Oscar Camenzind (Mapei), qui a accompagné Bjarne Riis sur son chemin de douleur.

BANCO RÉUSSI

Il serait dit qu'un Français gagnerait à Fribourg. Sans laisser aucune chance à ses adversaires, Christophe Mengin l'emporta, rappelant ainsi qu'il avait accompli son service militaire au bataillon de Joinville en compagnie de deux spécialistes de l'emballage final, Laurent Jalabert et Frédéric Moncassin.

La victoire du champion de France de cyclo-cross fut si nette que, quelques mètres avant la ligne, son coéquipier Stéphane Heulot, debout sur ses cale-pieds pour mieux voir ce qui se passait devant, leva les bras au ciel en signe de victoire.

Avant que Bjarne Riis n'envoie les journalistes au diable, Stéphane remerciait sans doute la plus belle des déesses, celle de la chance, qui a dû regarder aujourd'hui avec une grande tendresse ces petits gars de la Française des jeux tenter, et réussir, le banco.

« Je savais que, sur un petit groupe, j'étais rapide ; je me méfiais de Dufaux et de Vandenbroucke, et à 400 mètres j'ai vraiment tout donné, confiait Christophe Mengin à l'arrivée. *Marc Madiot nous a dit que dans cette dernière semaine il fallait tout donner pour des victoires d'étapes puisque nous n'avions plus rien à défendre pour le général. »*

Déçu par le début de course de son équipe, le directeur sportif de la Française des jeux avait effectivement encouragé ses coureurs à attaquer. Sans abuser de métaphore. *« Montrez que vous êtes des vrais coursiers et que vous en avez là où il faut »*, aurait dit le double vainqueur de Paris-Roubaix à ses ouailles. S'agissait-il du courage ou des muscles ?

José-Alain Fralon

La Mutuelle décimée

Après l'abandon de David Delrieu, victime d'une tendinite, mardi 22 juillet, l'équipe de la Mutuelle de Seine-et-Marne ne comptait plus que deux coureurs encore en course sur les neuf inscrits au départ. Elle ne figure plus depuis mardi au classement par équipes : le calcul se fait en effet sur le temps des trois meilleurs coureurs. *« C'est une déception*, admettait Yvon Sanquer, le directeur sportif de l'équipe. *Mais nous avons connu quinze jours très bons. Les gars ont beaucoup appris. On a vu nos limites mais on a progressé rapidement. Et puis ce n'est pas déshonorant : beaucoup de grands coureurs ont abandonné au cours de ce Tour. J'espère simplement qu'on nous donnera les moyens de continuer. »* La Mutuelle de Seine-et-Marne a vocation, depuis ses débuts, à former de jeunes coureurs.

Abraham Olano, leader sous assistance

FRIBOURG (Suisse)
de notre envoyé spécial

Par une coutume aussi vieille que les porteurs d'eau, les leaders partagent entre leurs équipiers les prix et primes gagnés durant le Tour de France. Abraham Olano ne dérogera probablement pas à cette tradition s'il parvient jusqu'aux Champs-Elysées. Et ces remerciements seront largement justifiés. Mardi 22 juillet, entre Morzine et Fribourg, la formation Banesto a sauvé la journée de son patron, le convoyant comme un président de la République. Décroché dans le col de la Croix (1 778 m), passant au sommet une petite minute seulement avant Bjarne Riis (Telekom), le Basque a été ensuite tracté vers la tête de la course. Dans la plaine, quand le vainqueur du Tour 1996 errait sans équipier, Olano pouvait compter sur le soutien d'Angel Casero, Manuel Beltran, Orlando Rodrigues et Jose Maria Jimenez, qui ont entrepris, avec l'appoint des adjoints de Marco Pantani (Mercatone Uno), une « partie de manivelles » à plus de 50 km/h, enterrant les espoirs de podium de l'infortuné Danois.

« On a bien travaillé », lâchera simplement Jose-Maria Jimenez, le champion d'Espagne devenu traceur de sillon sur ce Tour. Depuis que s'enchaînent les étapes difficiles, Abraham Olano perd chaque jour du terrain. L'image est constante : le coureur, un rictus aux lèvres, s'accroche dans la pente à une roue salvatrice. En perdition dès les premiers lacets, il semble condamné. Revient à l'esprit le jugement d'Eusebio Unzue, son directeur sportif : *« Abraham n'est pas un grimpeur et ce Tour est fait pour eux. »* On laisse donc l'homme à son mal des montagnes pour ne s'occuper que des péripéties de la course en tête. Mais, en moyenne trois minutes après le vainqueur de l'étape, se présente le cortège Banesto au milieu duquel passe un miraculé. Olano apparaîtrait alors en chaise à porteurs que cela n'étonnerait pas plus.

Par une curieuse loi mathématique, le coureur a abandonné chaque jour un peu de temps, mais conservé, voire amélioré, sa place au classement. Derrière Jan Ullrich (Telekom) et Richard Virenque (Festina), constants dans leur effort, chaque favori a connu au moins un jour calamiteux. Sans jamais être en mesure de briller, Abraham Olano est, lui, toujours parvenu à sauver les situations compromises.

« Miguel n'avait pas besoin d'équipe, Abraham, si », explique Jose-Miguel Echavarri, le manager général de la formation espagnole. Abraham Olano ne cesse de dire qu'il n'a rien à voir avec l'autre, cet Indurain dont on lui rebat les oreilles. Mais le maillot est le même et le physique si semblable. Cette ressemblance et quelques belles victoires ont suffi à le cataloguer comme un possible vainqueur de la Grande Boucle. Jose-Miguel Echavarri tempère : *« Nous ne l'avons pas embauché parce qu'il pouvait gagner le Tour de France, mais parce qu'il est actuellement le meilleur coureur espagnol sur le marché. »*

UNE ANNÉE BONNE, L'AUTRE NON

Champion de pelote à mains nues, devenu champion du monde à bicyclette (en 1995), Abraham Olano Manzano ne gagnera pas ce 84ᵉ Tour de France. *« Même une place sur le podium est impossible. Je ne pense pas pouvoir reprendre six minutes à Marco Pantani »*, constate l'actuel 5ᵉ du classement général. Sa première expérience, en 1993, s'était achevé prématurément avec une fracture du scaphoïde. En 1994, il avait terminé 30ᵉ. En 1995, une chute dans le Tour de Catalogne avait compromis sa participation. En 1996 enfin, il s'était épuisé à emmener Tony Rominger dans une vaine quête.

La carrière du Basque, âgé de vingt-sept ans, a toujours connu une trajectoire biscornue. L'élève de l'école de cyclisme d'Oria fit sa première apparition chez les professionnels en 1992, dans une équipe sponsorisée par une caisse d'épargne, la Caja Hipotecaria, qui s'arrêta deux mois après sa création, faute de moyens. Les saisons suivantes auront été à l'avenant, une année bonne et l'autre, non. Ses insuffisances dans la montagne lui auront toujours été cruelles. En 1996, il avait perdu le Giro dans la pente drue du Mortirolo. L'ancien pistard est pourtant passé de 86 à 72 kilos afin de ne transporter que le strict minimum. Mais un régime draconien ne fait pas un grimpeur. Pas plus que l'aide de bonnes volontés.

Benoît Hopquin



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Km 88 : emportés par la foule…

ILS SONT *chaque jours un peu plus nombreux. Après avoir battu des records d'audience télévisée (Le Monde du 19 juillet), le Tour de France 1997 pulvérise ses records d'affluence. Ici, peu avant le sommet du col de la Croix (1 778 m), où l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno) devait porter une attaque fatale à Bjarne Riis (Telekom), les spectateurs se comptaient par dizaines de milliers. Le plus dur pour les coureurs : fendre cette foule avant qu'elle ne les emporte dans le tourbillon de son enthousiasme. D'où le recours à une moto ouvreuse, dont la tâche est plutôt périlleuse.*

RÉSULTATS

16ᵉ étape (181 km)
Morzine-Fribourg

1. C. Mengin (Fra., FDJ), en 4 h 30 min 11 s ; 2. F. Vandenbroucke (Bel., MAP) ; 3. R. Virenque (Fra., FES) ; 4. G. Pierobon (Ita., MAP) ; 5. L. Dufaux (Sui., FES) ; 6. F. Casagrande (Ita., SAE) ; 7. A. Olano (Esp., BAN) ; 8. U. Bolts (All., TEL) ; 9. M. Pantani (Ita., MER) ; 10. O. Rodrigues (Por., BAN) ; 11. J. Ullrich (All., TEL) ; 12. G. Totschnig (Aut., TEL) ; 13. F. Escartin (Esp., KEL) ; 14. S. Heulot (Fra., FDJ) ; 15. J.-M. Jimenez (Esp., BAN) ; 16. M. Beltran (Esp., BAN) ; 17. B. Zberg (Sui., MER) ; 18. C. Moreau (Fra., FES) ; 19. A. Casero (Esp., BAN) ; 20. R. Conti (Ita., MER) ; 21. A. Garmendia (Esp., ONC), m. t. ; 22. J. Gonzalez (Col., KEL), à 7 s ; 23. P. Hervé (Fra., FES), à 12 s ; 24. M. Boogerd (PB, RAB), à 6 min 12 s ; 25. M. Lelli (Ita., SAE) ; 26. O. Camenzind (Sui., MAP) ; 27. P. Farazijn (Bel., LOT) ; 28. F. Gougot (Fra., CSO) ; 29. P. Luttenberger (Aut., RAB) ; 30. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 31. J.-C. Robin (Fra., USP) ; 32. L. Roux (Fra., TVM) ; 33. T. Bourguignon (Fra., BIG) ; 34. M. Podenzana (Ita., MER) ; 35. S. Blanco (Esp., BAN) ; 36. J. Pascual (Esp., KEL) ; 37. B. Julich (EU, COF) ; 38. H. Buenahora (Col., KEL) ; 39. B. Riis (Dan., TEL) ; 40. D. Nardello (Ita., MAP), m. t. etc.

Classements

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 81 h 29 min 10 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 6 min 22 s ; 3. M. Pantani (Ita., MER), à 10 min 13 s ; 4. F. Escartin (Esp., KEL), à 16 min 5 s ; 5. A. Olano (Esp., BAN), à 16 min 40 s ; 6. F. Casagrande (Ita., SAE), à 17 min 14 s ; 7. B. Riis (All., TEL), à 18 min 7 s ; 8. J.-M. Jimenez (Esp., BAN), à 23 min 42 s ; 9. R. Conti (Ita., MER), à 28 min 20 s ; 10. L. Dufaux (Sui., FES), à 29 min 48 s ; 11. B. Zberg (Sui., MER), à 31 min 39 s ; 12. O. Camenzind (Sui., MAP), à 36 min 33 s ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 38 min 16 s ; 14. M. Beltran (Esp., BAN), à 43 min 15 s ; 15. J.-C. Robin (Fra., USP), à 53 min 26 s ; 15. M. Boogerd (PB, RAB), à 55 min 11 s ; 17. D. Nardello (Ita., MAP), à 56 min 39 s ; 18. C. Moreau (Fra., FES), à 1 h 37 s ; 19. S. Heulot (Fra., FDJ), à 1 h 54 s ; 20. B. Julich (EU, COF), à 1 h 3 min 45 s ; 21. U. Bolts (All., TEL), à 1 h 4 min 34 s ; 22. H. Buenahora (Col., KEL), à 1 h 6 min 19 s ; 23. L. Roux (Fra., TVM), à 1 h 14 min 2 s ; 24. L. Madouas (Fra., LOT), à 1 h 16 min 1 s ; 25. S. Blanco (Esp., BAN), à 1 h 19 min 7 s ; 26. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 20 min 1 s ; 27. P. Chanteur (Fra., CSO), à 1 h 21 min 33 s ; 28. A. Casero (Esp., BAN), à 1 h 24 min 46 s ; 29. A. Elli (Ita., CSO), à 1 h 29 min 3 s ; 30. J. Laukka (Fin., FES), à 1 h 34 min 13 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 288 pts ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 195 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 168 ; 4. R. Virenque (Fra., FES), 149 ; 5. J. Ullrich (All., TEL), 142, etc.

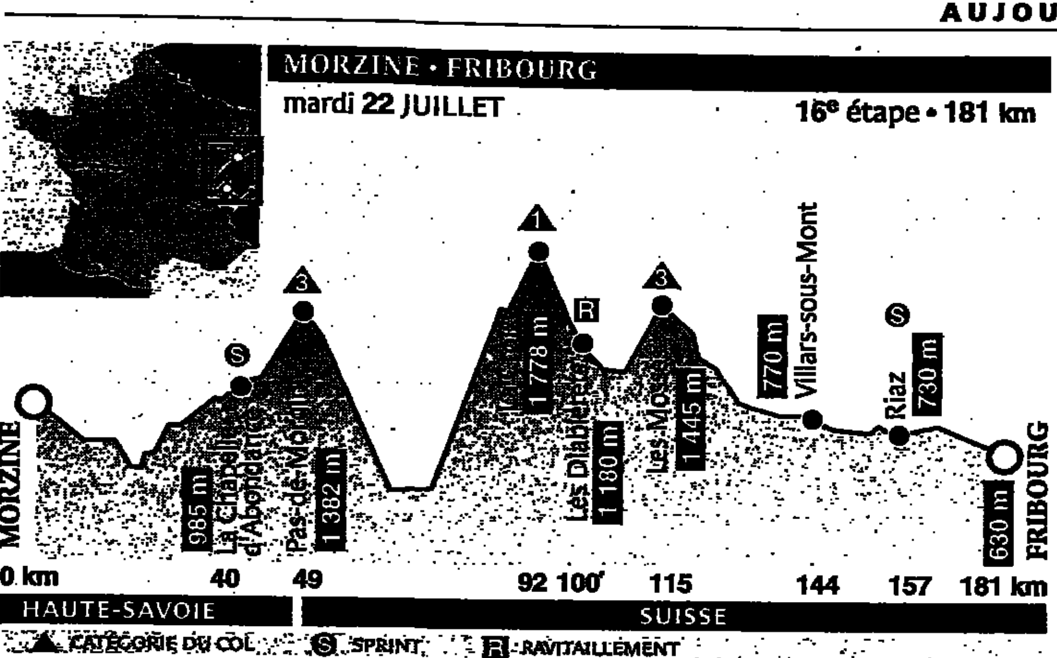
Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 527 pts ; 2. J. Ullrich (All., TEL), 324 ; 3. F. Casagrande (Ita., SAE), 259 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 250 ; 5. L. Brochard (Fra., FES), 238, etc.

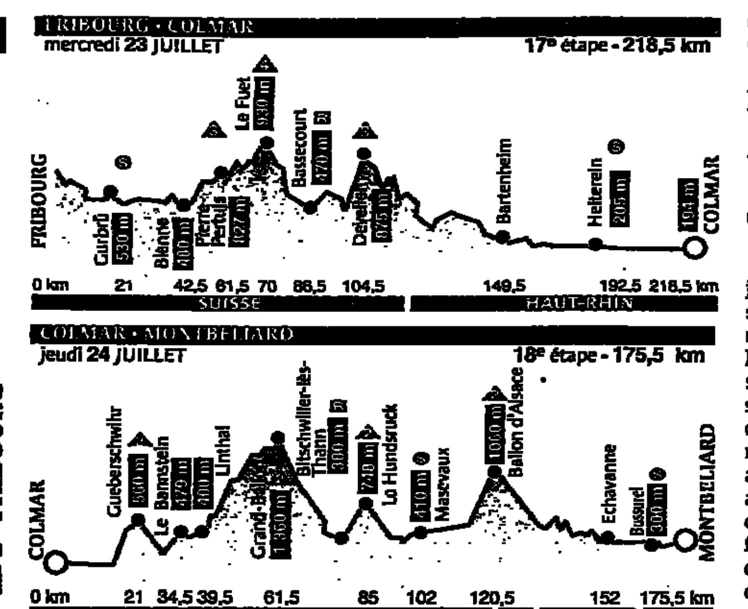
Classement par équipes : 1. Telekom, en 245 h 16 min 18 s ; 2. Mercatone Uno, à 12 min 21 s ; 3. Festina, à 21 min 51 s ; 4. Banesto, à 26 min 31 s ; 5. Kelme, à 1 h 40 min 26 s, etc.

Abandons

M. Zarrabeitia (Esp., ONC) ; M. Gianetti (Sui., FDJ) ; V. Djavanian (Rus., ROS) ; R. Jaermann (Sui., CSO) ; D. Delrieu (Fra., MUT).

هكذا من الأصل





Les mauvais comptes de l'équipe Cofidis

La formation dirigée par Cyrille Guimard espère se débarrasser de la malchance qui l'accable depuis le début de saison

FRIBOURG (Suisse)
de notre envoyé spécial

Ils voulaient *« jouer dans la cour des grands »*, ce sont les mots de François Migraine, PDG de Cofidis. Pour cela, ils sortirent 35 millions de francs de leurs coffres. Puis, contact fut pris avec Bruno Roussel, manager général de Festina, qui remercia gentiment de l'appel. Approché dans un deuxième temps, le Belge Jean-Luc Vandenbroucke, directeur sportif de Lotto, ne se montra pas plus intéressé.

Restait Cyrille Guimard, *« le Monsieur du cyclisme français »* (Cyril Saugrain *dixit*), en chômage technique depuis la disparition de l'équipe Castorama, fin 1995. Un homme en bout de course, dont la société – Siclor, basée à Vierzon et codirigée par Camille Letierce, ex-adjoint de Bernard Tapie – a été liquidée en début d'année par le tribunal de commerce de Bourges, avec 7 millions de francs de dettes auprès de ses fournisseurs, malgré 3 millions de francs de subventions de l'Etat.

ANNÉE NOIRE

A l'annonce de la nouvelle, Cofidis aurait songé à trouver un remplaçant à Cyrille Guimard, même si François Migraine dément formellement. Pour son image, Cofidis, une société de crédit, se serait sans doute bien passée de sa présence sur le Tour. Le nom de Jean-René Bernaudeau, ancien lieutenant de Bernard Hinault, actuellement responsable du meilleur club français (Vendée U), circula quelques jours dans le peloton.

Mais Guimard, est toujours là, profil bas certes, qui déclarait, fataliste, à *La Voix du Nord*, lundi 14 juillet : *« Il doit être écrit quelque part que 1997 sera une année « black »* (NDLR : pour l'équipe Cofidis). *»* Avec l'embauche d'un « troisième choix », c'était, de toute façon, mal parti.

Beaucoup plus grave : en octobre 1996, Lance Armstrong – dont Guimard dit, aujourd'hui, qu'il visait pour lui le podium de ce Tour – apprenait qu'il était atteint d'un cancer. Saison, voire carrière, compromise. Il fallait à Cofidis trouver un autre leader, sachant que toutes les équipes avaient bouclé leur effectif. Tony Rominger, trente-six ans et déjà la tête à la retraite, serait celui-ci, en échange d'une fortune : plus de 500 000 francs par mois. La belle affaire. Au stage d'avant-saison, à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), le Suisse, déjà arrivé en retard, fera poser des garde-boue sur son vélo. *« Mais il est super avec nous, les jeunes »*, jure Philippe Gaumont.

Plus de 3,5 millions de clients en France

Cofidis est le numéro un français du crédit par téléphone et compte plus de 3,5 millions de clients en France, avec un encours total de prêts de plus de 13 milliards de francs. Le siège de la société est à Wasquehal (Nord). Elle emploie 700 personnes. Son slogan est « Du côté de la vie ». Cofidis entendait développer sa notoriété en faisant appel au sponsoring sportif. Le choix s'est porté sur le cyclisme, permettant à Cyrille Guimard de trouver le parrain qu'il cherchait depuis longtemps.

Suivant la loi des séries, l'Italien Maurizio Fondriest, patron présumé de l'équipe pour les classiques, s'est aperçu depuis que son dos demandait grâce ; le Belge Jim Van de Laer a dû se faire opérer de l'artère iliaque ; et le prometteur Stéphane Goubert a été victime d'une perforation de l'intestin, en allant au ravin, sur la route du Dauphiné libéré. Le 8 juillet, enfin, Tony Rominger se brisait une clavicule dans l'une des nombreuses chutes ayant marqué le début du Tour, après avoir réalisé – piqué au vif par les critiques – une grande performance dans le prologue de Rouen (4e, à cinq secondes de Chris Boardman, l'homme de GAN).

« Je crois que nous avons connu plus de malheurs en neuf mois qu'en vingt-deux ans de collaboration », préférait plaisanter, mardi 22 juillet, au départ de Morzine, Bernard Quilfen, le fidèle bras droit de Cyrille Guimard. Entre-temps, Laurent Desbiens, l'appelé du dernier carat pour la Grande Boucle (suite à l'accident de Stéphane Goubert), avait, il est vrai, remis du baume au cœur de Cofidis, en s'imposant à Perpignan. Sur tapis vert. Mais on ne fait pas la fine bouche quand on crève de faim.

FORMATION EN CONTINU

Et tant pis si les deux éclairs dans la nuit de Cofidis, cette victoire d'étape sur le Tour et le succès de Philippe Gaumont dans Gand-Wevelgem 1997 (en avril), furent provoqués par deux hommes pris par la patrouille anti-dopage, la saison dernière. Dans les deux occasions, on en a reparlé, forcément.

Bernard Quilfen est *« persuadé que Cofidis a mangé son pain noir, que le soleil arrive. Tony* [Rominger] *va nous faire un grand Tour d'Espagne (en septembre), et alors, on nous donnera raison de l'avoir pris. On devait peut-être subir tous ces déboires. Maintenant, il est l'heure de tourner les belles pages de l'équipe Cofidis, qui s'est forgé une âme dans la difficulté »*. Cyrille Guimard, lui, va continuer à *« faire de la formation »* jusqu'à dimanche (cinq des sept coureurs Cofidis qui restaient en course à Fribourg ont moins de vingt-cinq ans). Attention, dans ce domaine, il est le maître.

Nicolas Guillon

TECHNIQUE

Des fourches droites en carbone-Vectran

LE GAIN de poids, voilà l'obsession du peloton. Les fourches traditionnelles (acier, aluminium) ont fait les frais de cette course au toujours moins. Désormais, les champions roulent en carbone Vectran. Le procédé de fabrication des fourches en fibres est assez simple : sept couches de carbone renforcées avec du Vectran sont enroulées autour d'un support synthétique et un insert de tête de fourche en aluminium, avant d'être moulées sous pression, renforcées avec une résine époxy puis cuites, enfin, pour obtenir un matériel solide et léger à la fois (aux alentours de 400 g). Autre caractéristique de cette pièce essentielle : elle a tendance à perdre son galbe sensuel et est, de plus en plus souvent, toute droite. Cette géométrie rend le pilotage extrêmement pointu car les fourches de ce type sont sensibles au moindre petit coup de guidon et beaucoup moins confortable puisqu'elles retransmettent directement toutes les ondes de choc. Sur des épreuves de longue durée, cela finit par fatiguer même les plus endurcis des professionnels. Sur le Tour de France 1997, les bicyclettes italiennes De Rosa de la formation Batik-Del Monte (Evgueni Berzine, Nicola Minali) sont parmi les dernières à porter une fourche courbe.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est le Club, de la firme Time. Un modèle similaire équipe certaines formations du Tour de France 1997, parmi lesquelles Saeco et Rosiotto ZG. Son prix public est de 1 160 francs.

TÉLÉVISION

Le désespoir à l'antenne

ÇA N'A PAS CESSÉ. Toute la journée, les envoyés spéciaux du service public sur le Tour de France nous ont abreuvé de nouvelles de l'arrière. Ce poste d'observation laissé, il y a peu, à Jean-Paul-« la-science »-Ollivier comme un lot de consolation est de plus en plus couru. A vrai dire, depuis que le peloton a franchi les Alpes, on s'y bouscule avec l'espoir d'en ramener du chaud, du spectaculaire, de l'exclusif, du qui fait monter l'audimat et installe les carrières : le récit « live » de l'abandon d'un seigneur de la route.

Mardi, le « reality-show » tint ses promesses. Une moto-image nous proposa un gros plan de Rolf Jaermann (Casino) renonçant – *« Quelqu'un veut mon vélo »*, s'inquiéta le Suisse – après nous avoir offert les larmes de David Delrieu (Mutuelle de Seine-et-Marne), gamin brisé, chialant immobile, au bord de la route, comme ces enfants qu'on oublie sur les aires de l'A7 au matin du « rush » de juillet. Puis Gérard Holtz compléta la moisson en questionnant Stéphane Heulot (Française des Jeux) peu après la ligne d'arrivée. *« Vous saviez que votre leader Mauro Gianetti, fatigué lui aussi, exténué même, avait abandonné ? »*, demanda-t-il à celui dont un coéquipier venait de gagner au sprint. *« Non, je ne savais pas... »*, répondit l'apprenti champion, penaud. Il était triste. C'était gagné. Mais le plus beau fut à coup sûr la traque de Bjarne Riis (Telekom). « L'Etape du Jour », « Vélo Club », « le Journal du Tour » et le résumé de 23 heures de France 3 : le Danois était cerné, sommé d'expliquer sa défaillance.

Il répondit à la convocation, plus bougon qu'à l'habitude. *« J'avais une petite tendinite. Le docteur m'a donné un médicament. Je l'ai pris. Maintenant, j'ai mal à l'estomac. Je verrais demain si je repars »*, expliqua-t-il au micro de Laurent Bellet, que Gérard Holtz avait, justement, surnommé *« l'inspecteur »*. La télévision marquait des points. Les champions étaient tels qu'elle les aime, incapables de dissimuler leur détresse, trahis par leur fatigue, pantelants comme nous même.

Car voilà dix-sept jours que nous sommes rivés à notre lucarne. Dix-sept jours dont six de montagne et deux contre-la-montre. Nous sommes épuisés, mais c'est le direct qui commande. Il ne nous laisse pas une minute. Nos conjoints nous battent froid. Nos enfants veulent changer de chaîne. Les voisins rouspètent à cause du son. Nous continuons. A dire vrai, nous avons hâte d'arriver à Paris car des envies d'abandon nous prennent, aussi, certains soirs, une fois le téléviseur éteint.

Michel Dalloni

Le public attend, la caravane publicitaire passe

FRIBOURG (Suisse)
de notre envoyé spécial

Colmar devait accueillir une étape du Tour de France pour la première fois depuis une quarantaine d'années, mercredi 23 juillet. Pour devancer l'événement, la municipalité alsacienne a décoré deux monospaces prêtés par un concessionnaire local, et les a envoyés en reconnaissance dans la caravane publicitaire du Tour, quatre jours avant l'arrivée des coureurs dans Colmar. *« C'est une manière de vérifier quelques petits détails »*, explique le responsable du détachement. Chaque soir, il observe les aménagements effectués par les autres villes-étapes en matière de sécurité ou d'accueil des suiveurs, puis il transmet ses informations aux organisateurs restés à Colmar.

La procession des 210 véhicules qui, chaque jour, sous le contrôle et l'aiguillage de Radio-Caravane, précèdent l'épreuve, ne tolère pas l'à-peu-près. Les grandes marques ont importé leur savoir-faire en matière de communication. Dans le sillage de Coca-Cola, les entreprises américaines – Nike, Compaq, Disneyland Paris – accordent de plus en plus d'attention à ces opérations de proximité. Le parc d'attractions de Marne-la-Vallée a ainsi vu dans le Tour une occasion idéale d'aller au-devant de sa clientèle.

La caravane serait-elle en voie d'américanisation ? *« Elle se professionnalise »*, nuance Jean-Pierre Lachaud, en charge de la caravane au sein de la Société du Tour de France. *« Sur le terrain, je la gère en bon Français*, poursuit-il. *Je demande à tous les participants de rester bon enfant, de ne pas snober le public et de rendre le défilé le plus festif possible. Nous faisons tout pour éviter que la caravane ne devienne le royaume du business. »* Pourtant, le pli semble déjà pris : pour la première année, la célèbre boisson gazeuse d'Atlanta n'est plus offerte, mais vendue aux spectateurs du Tour et la firme sportive de l'Oregon vend également des T-Shirts et des casquettes. *« Peut-être que ces entreprises ont trop donné en leur temps*, remarque Jean-Pierre Lutzi, représentant des rillettes Bordeau-Chesnel dans la caravane. *Ou peut-être est-ce que leur notoriété leur permet de le faire. C'est au consommateur de choisir, mais c'est un peu dommage d'agir ainsi. »*

VÉRIFIER SA NOTORIÉTÉ

Les entreprises françaises, elles, restent fidèles à la tradition à moins qu'elles n'attendent leur heure pour profiter des investissements initiaux. Pour réaliser *« une opération d'image »*, le PMU a dépêché 37 personnes sur le Tour 1997, son douzième dans la caravane. Ses hôtesses distribuent chaque jour environ 8 000 objets publicitaires, visières et lunettes en carton. Comme les 45 autres marques présentes chaque jour dans ce défilé publicitaire, le PMU a versé son écot à Amaury Sport Organisation (ASO), la société en charge de la promotion et des intérêts de l'épreuve. Selon Stéphane Audry, directeur du marketing d'ASO, ce droit d'entrée s'élève à 115 000 francs pour trois véhicules. « Frais techniques » compris – décoration et affrètement des véhicules, achat des objets publicitaires, hébergement et salaire des employés –, il évalue à 1 million de francs l'investissement nécessaire à la présence de trois véhicules dans la caravane.

Pour vanter la qualité des téléphones portables *Ola*, Itinéris a déboursé plus de 10 millions de francs : *« Il y a entre 12 et 14 millions de gens sur la route du Tour*, précise Eric Chevrier, responsable caravane pour Itinéris. *Le Tour est une rampe de lancement idéale pour un produit comme le nôtre. Cela assoit sa notoriété, lui confère une légitimité auprès du grand public. Et pour France Télécom, c'est une bonne manière de verrouiller un terrain qui pourrait être pris par la concurrence. »*

Bordeau-Chesnel, qui fait la promotion de ses rillettes pour la première année, se montre également satisfait de l'opération : *« C'est un bon outil de vérification de la notoriété de la marque*, indique Jean-Michel Lutzi. *On s'aperçoit que les gens connaissent tous nos slogans par cœur. »* Dans ce concert d'autosatisfaction, la seule fausse note émane du public : *« Radins ! Il n'y a que du papier... »*, crie-t-il lorsqu'il est déçu.

Eric Collier

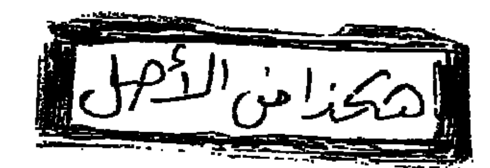
EN PELOTON

■ **JAN ULLRICH** (All, Telekom), maillot jaune et 11e de l'étape dans le même temps que le vainqueur : *« C'était la dernière grande étape de montagne. Ce fut un peu plus difficile pour moi. J'ai eu un peu mal aux jambes en haut du col de la Croix, mais j'ai quand même pu contrôler la situation. Je souffre d'un léger rhume depuis quelques jours, mais ce n'est vraiment rien de grave. Il ne me reste plus qu'à défendre mon maillot jaune. Mais le Tour ne sera fini qu'à Paris, dans cinq jours. »*

■ **STÉPHANE HEULOT** (Fra, La Française des jeux), 14e de l'étape, et 19e du général à 1 h 54 s : *« Belle journée pour nous. Jusqu'à maintenant, on ne nous avait pas fait de cadeau. Mais on a prouvé qu'on savait se battre. Christophe (Mengin) a su conclure cette étape en beauté et sa victoire me rend aussi heureux que si c'était la mienne. Je regrette que notre échappée, avec Garmendia, n'ait pas pu aller au bout. Mais j'ai vite compris que ce serait impossible, à partir du moment où Riis était distancé. Je savais que les Banesto allaient rouler. »*

■ **WALTER GODEFROOT** (directeur sportif de Telekom) : *« Bjarne a perdu le podium aujourd'hui. Quelle idée, avec son expérience, de soulager un besoin naturel au pied d'un col de première catégorie ? Mais c'est la conséquence de la soirée d'hier, où j'ai senti un manque de concentration, comme s'ils avaient déjà la tête à Paris. »*

■ **BRUNO ROUSSEL** (directeur sportif de Festina), à propos de l'arrivée d'Alex Zülle (ONCE) dans son équipe en 1998 : *« Pour Festina, le marché italien est devenu très important. Nous avons besoin d'avoir une belle équipe sur les trois grands tours : France, Italie, Espagne. Avec le renfort d'Alex Zülle, nous disposons maintenant de trois leaders avec Richard Virenque et Laurent Dufaux. La cohabitation ne devrait pas poser trop de problèmes. Richard sait très bien qu'il est chez lui dans l'équipe Festina. »*







DESSIN : LIONEL PORTIER

FLÂNERIES EN FRANCE

Jouer à Thésée dans les maïs

Au cœur de la Touraine, dans un dédale de céréales, de sarrasin et de bleuets, six labyrinthes végétaux pour « jouer à se perdre ». Ici, pas de Minotaure mais un magicien. Et une œuvre éphémère qui vaut le détour

REIGNAC-SUR-INDRE
de notre envoyé spécial

La scène se passe entre Tours et Loches, au lieu-dit le Café brûlé. Debout sur une estrade, en plein champ, « M. et Mme Labyrinthus » présentent leur dernier-né. Elle, c'est Isabelle de Beaufort, quarante ans, 1,57 m, 41 kg. Lui, Bernard Ramus, cinquante ans, 1,90 m, 85 kg. D'un côté, une femme d'esprit, pragmatique, passionnée et volubile. De l'autre, un homme de terrain plutôt rêveur, tout charme et discrétion. Points communs : des yeux verts et le même métier, créateur d'événements. A l'image de ce Labyrinthus qui, à l'ombre des silos de la coopérative locale, s'étend sous leurs yeux. Une force de la nature qui fait déjà la fierté de ses parents. Et celle des notables conviés au baptême, du conseil général d'Indre-et-Loire aux dix-neuf communes environnantes, en passant par le comité départemental du tourisme et la Communauté européenne.

Il y a un an, à la même époque, ils découvraient, admiratifs mais perplexes, un insolite labyrinthe de maïs déployé sur 4 hectares et inspiré d'un dédale italien. A la fin de l'été, les doutes étaient balayés : en deux mois, il avait attiré, dans cette Touraine du Sud quelque peu délaissée par des touristes, la bagatelle de 85 000 visiteurs ! Une véritable aubaine pour la région et pour Loches, sa capitale, dont les monuments enregistraient, dans la foulée, une fréquentation accrue.

« Bis repetita placent », conclura donc, logiquement, le vice-président du conseil général, en découvrant le nouveau défi concocté par le duo inspiré.

Au plus grand labyrinthe du monde succède, cette année, *« le plus grand dédale du monde »* : 12 hectares, 6 labyrinthes végétaux, 8,5 kilomètres d'allées et d'impasses. La recette ? *« Un petit grain de folie, un brin de poésie, beaucoup de passion, encore plus de patience, des compétences multiples et 4 millions de francs »*, résument Isabelle et Bernard en multipliant les coups de chapeau. Hommage, d'abord, aux partenaires de cette *« prouesse agronomique »* : Maïsadour, inventeur d'une nouvelle variété de maïs gage de haies denses et homogènes ; Bayer, chargé de protéger et de nourrir 540 000 semences de maïs et 20 millions de graines d'orge ; les agriculteurs locaux qui les ont semées ; Jardiland, qui a décoré le site, et Gardena, qui l'arrose. Hommage, ensuite, aux « complices » mobilisés pour habiller et habiter le site : Alain Richert, architecte-paysagiste, Bernard de Baudreuil, géomètre, France de Ranchin, dessinatrice (c'est à elle que l'on doit le tracé intérieur des labyrinthes), Guy Shelley, directeur du théâtre parisien chargé de l'animation, Montsarrat, styliste (costumes), et Jean-Luc Pasquer, compositeur. Sans oublier l'artiste allemande Antje Tesche-Mentzen, dont les bronzes énigmatiques tiennent salon dans le « Jardin des statues », l'une des étapes ponctuant, avec le « Jardin des senteurs » et la « Forêt de tournesols », le grand labyrinthe de maïs qui, désormais, trône au centre d'une véritable galaxie.

Un site à découvrir du sommet de la tour de 40 mètres qui, cette année, permet de saisir d'un seul coup d'œil la silhouette très saturnienne d'un astre central autour duquel se déploient, tels les satellites d'une planète verte, cinq labyrinthes plus modestes : un labyrinthe de pierres posées sur l'herbe selon un tracé venu de Scandinavie et appelé pétaloïde ; un labyrinthe creusé dans le gazon, à l'instar des labyrinthes anglais ; un labyrinthe de sable, venu d'Afrique ; un labyrinthe de sarrasin, en forme de papillon, et un labyrinthe de pavots et de cosmos dont le dessin évoque une mosaïque romaine. Six univers poétiques et mystérieux, flottant sur un tapis d'orge piqueté de bleuets. On dirait un océan vert dont les vagues ondulent sous la brise. Le contraire de l'architecture rigide des topiaires classiques. Antichambres de cet immense dédale, trois jardins où se côtoient rose trémière et fenouil bronzé, liquidambar et catalpa, artichaut et potimarron.

« LE MAGICIEN D'OZ »

Une symphonie de couleurs et d'odeurs où les visiteurs sont invités à « jouer à se perdre ». Le matin, en solitaire. L'après-midi, en compagnie d'une vingtaine de comédiens qui incarnent les héros du roman de Frank Baum, *Le Magicien d'Oz*. Souvenez-vous : la petite Dorothée (Judy Garland), happée par un cyclone et qui, pour rentrer chez elle, a besoin de l'aide d'un magicien. Un magicien qui, ici, comme par hasard, se cache au centre du grand labyrinthe. On part donc à sa recherche, en famille, petits-enfants tirant les grands-parents, parents attendris. *« Une balade conviviale, ludique et nullement élitiste »*, insiste Isabelle. En chemin, on croise la bonne sorcière de l'Ouest, le bûcheron en fer-blanc à la recherche d'un cœur, l'épouvantail qui a égaré sa cervelle, le lion poltron qui a perdu son courage, le soldat aux favoris verts, la reine des souris des champs dans son écrin de pavots somnifères et, perchés sur des échasses, les jardiniers du pays d'Oz. Autant de complices malicieux et facétieux qui guident (ou égarent) une foule bon enfant jusqu'au magicien supposé tout savoir. *« Mon secret ? Motus et labyrinthus ! »* En fait, la morale de cette quête sinueuse à travers champs, c'est, si l'on comprend bien, que chacun détient en lui la solution à ses propres problèmes.

L'aventure se termine par une pirouette. Un arc-en-ciel se déploie d'un bout à l'autre de l'horizon. Une signature digne de ce site esthétique et magique. Les maîtres des lieux jurent qu'ils n'y sont pour rien. Confiants, ils pensent pouvoir tenir encore plusieurs années. *« Il n'y a pas de limites à l'imagination »*, affirme Isabelle, qui croit dur comme fer à la renaissance des labyrinthes. A preuve, l'ouverture d'un Labyrinthus junior, le 15 juillet, dans les Ardennes belges.

Patrick Francès

Vue de la pagode, à Chanteloup

Ministre de Louis XV, le duc de Choiseul eut l'idée saugrenue de se fâcher avec Mme du Barry, la maîtresse du roi. Erreur fatale. Le voilà exilé. Il se retire au sud-ouest d'Amboise, à Chanteloup, dans le château qu'il a acheté et qu'il décide de reconstruire. L'homme n'est pas à une « folie » près. En 1775, il fait ériger dans le parc une curieuse pagode de style chinois signée Le Camus : 44 mètres de haut et 6 étages reliés par un exigu et raide escalier en colimaçon. A chaque palier, une pièce octogonale coiffée d'un dôme. Plus on monte, plus l'espace se réduit. Du sommet, on a une vue superbe sur la forêt environnante et, au loin, sur la vallée de la Loire. La pagode est tout ce qui reste du château, abandonné à la mort du duc et démoli en 1823. On a entrepris une ambitieuse restauration de la pièce d'eau en demi-lune dans laquelle elle se reflète et dont l'assèchement menace les fondations de chêne sur lesquelles elle repose. La pagode se visite tous les jours jusqu'à la mi-novembre, de 9 h 30 à 20 h en juillet et en août.

Une figure millénaire

Suivre le fil d'Ariane de cette figure mythique et mystique, c'est remonter jusqu'à la nuit des temps. Depuis l'Antiquité, en effet, les labyrinthes ont fasciné l'imagination des hommes, et leurs légendes ont traversé les siècles. A commencer par celle de Thésée? qui, guidé par le fil de la belle Ariane, parviendra, après avoir vaincu le Minotaure, à sortir du labyrinthe construit par Dédale. Une légende que l'on retrouve souvent dans les labyrinthes de mosaïques prisés des Romains. Certains labyrinthes pétaloïdes (en forme de coquille ou de pétale), tracés avec des pierres ou des galets, ou creusés dans le gazon, remonteraient à plus de 4 000 ans avant notre ère, tels ceux de Scandinavie, d'Islande ou de la péninsule de Kola, en Russie. Quant à ceux qui, au Moyen Age, orneront les pavements des cathédrales, ils symbolisent, pour les chrétiens, la recherche du salut.

A la Renaissance, devenus profanes, ludiques, voire libertins, ils sont, dans les jardins italiens, des théâtres de verdure où, à l'abri des haies, on s'adonne aux jeux de l'amour et du hasard. Beaucoup de labyrinthes ont disparu, tel le labyrinthe philosophique de Versailles imaginé par Charles Perrault mais rasé par Marie-Antoinette en 1774. Ou celui construit dans le parc du château de Blenheim, à Woodstock (Angleterre), par le roi Henri II Plantagenêt pour sa maîtresse Rosamonde. Ce dernier détenait seul la clé de la chambre située au cœur d'un inextricable dédale. Ce qui n'aurait pas empêché la reine Eléonore de débusquer sa rivale (en suivant, dit-on, un des longs cheveux qu'elle avait perdu) et de la poignarder.

Figure mystérieuse entre toutes, le labyrinthe revêt, des confins de la Russie à l'Andalousie, de l'Inde au Canada, en passant par les pays scandinaves et l'Irlande, les formes les plus variées (carré, octogonal, hexagonal, trapézoïdal ou rectangulaire comme celui de Carleton, au Canada, rendu célèbre par le film *Shining*) et les textures les plus diverses : gazon, charmes, ifs, buis, galets ou pierres. L'étymologie, elle-même, reste une énigme nimbée de poésie. En grec, le mot signifierait *« la danse du poisson prisonnier de la nasse »*.

En France, on dénombre aujourd'hui une poignée de labyrinthes de mosaïques romains (à Bagnols-sur-Cèze, Beaulieu-sur-Mer, Blois, Lyon, Ouzouer-sur-Trézée et Saint-Cyr-sur-Mer), une dizaine de labyrinthes d'églises (notamment ceux des cathédrales d'Amiens, de Bayeux et de Chartres, de la basilique de Guingamp, de l'église Saint-Pierre à Mailly-Maillet et de l'abbatiale d'Orléans) et une douzaine de labyrinthes végétaux dont ceux du château de Bailleul, à Angerville ; du château de la Ballue, à Bazouges-la-Pérouse ; du château de la Bâtisse, à Chanonat ; du château de Cormatin ; du Jardin des plantes de Coutances ; de l'abbaye d'Hautvillers ; du château de Merville ; du château de Poncé-sur-le-Loir ; des Jardins de la marine, à Rochefort ; du château de Montal, à Saint-Céré ; du château de Villandry (un labyrinthe de charmes carré en cours de restauration) et du « Jardin des cinq sens » du château d'Yvoire, labyrinthes de charmilles réalisés par Alain Richert, responsable des abords paysagers du Labyrinthus.

P. F.

CARNET DE ROUTE

● **Accès.** A 20 km de Tours, sur la RN 143, entre Tours et Loches, à Reignac-sur-Indre. De Paris (250 km), par l'A10 (sortie Chambray-lès-Tours). En TGV, de Paris/Montparnasse à Tours/Saint-Pierre-des-Corps (55 minutes), où on peut louer une voiture.

● **Horaires.** Jusqu'au 14 septembre, de 11 h à 19 h. Animation de 14 h à 19 h, du lundi au samedi, et toute la journée dimanches et jours fériés. Nocturnes de 21h à minuit les 16, 17, 18 et 19 août (pleine lune).

● **Entrée.** Adultes 40 F, enfants (4 à 12 ans) 30 F. Tour panoramique : adultes 20 F, enfants 15 F. Parking gratuit. Chiens interdits.

● **Visites.** Au sud, la citadelle de Loches : donjon et logis royal, cadre d'une superbe exposition du peintre Daïma. A l'est, le village de Montrésor, le Musée du Veneur à Montpoupon, le château de Chaumont-sur-Loire et son Festival des jardins. Au nord, le Clos Lucé (Léonard de Vinci), la pagode de Chanteloup, les jardins en terrasses (et le vouvray) du château de Valmer, à Chançay, le parc botanique de La Fosse et le prieuré de Saint-Cosme (Ronsard), à la Riche. Et, bien sûr, les châteaux de la Loire dont les maquettes sont présentées au Parc des mini-châteaux, près d'Amboise.

● **Tables.** Sur place, buvette, aire de pique-nique et restaurant. Ailleurs, l'embarras du choix, de l'Auberge de la Brenne (tél. : 02-47-52-95-05), à Neuillé-le-Lierre, à Jean Bardet (2 étoiles), à Tours (tél. : 02-47-41-41-11).

● **Étapes.** Sur place, à l'Hôtel Mazmoura (tél. : 02-47-94-10-69). A Loches, au George-Sand (tél. : 02-47-59-39-74). En chambres d'hôtes, aux château de Reignac (tél. : 02-47-94-14-10) ou de la Bourdaisière (tél. : 02-47-45-16-31), à Montlouis. A Amboise, au Novotel (tél. : 02-47-57-42-07) avec un forfait (2 jours/1 nuit, 710 F par personne en chambre double et demi-pension) pour découvrir Villandry, Saint-Cosme, Chenonceaux et Chaumont. Idem au Choiseul (tél. : 02-47-30-45-45), pour 1 250 F, avec un accueil un peu guindé mais une table « 2 étoiles » et un forfait donnant accès à des jardins moins connus (1 195 F par personne, deux nuits en chambre double et demi-pension). Non loin, le château de Pray (tél. : 02-47-57-23-67). Forfaits, également, dans les Best Western de Tours, le Central (tél. : 02-47-05-46-44) et le Grand Hôtel (tél. : 02-47-05-35-31) : 2 nuits en chambre double et petits déjeuners, de 459 F à 530 F par personne.

● **Lectures.** *Géométries du labyrinthe*, Patrick Conti (Albin Michel). *L'Univers secret du labyrinthe*, Paul de Saint-Hilaire (Laffont). *Nouveaux labyrinthes*, France de Ranchin et Jean Seisser (Hoëbeke). Pour les enfants, *Secrets de labyrinthes* (Gallimard Jeunesse) et *Entrez, entrez dans le labyrinthe !* (Circonflexe). Sur les jardins, *Les Plus Beaux Parcs et Jardins de France*, Mic Chamblas-Ploton, photos de Jean-Baptiste Leroux (Sélection du Reader's Digest). *Touraine*, une encyclopédie régionale (Bonneton).

● **Renseignements.** Répondeur au 02-38-98-91-65 et au 02-47-94-10-85. Pour la région, au comité départemental du tourisme (tél. : 02-47-31-47-48), à Tours.



هكذا من الأصل

Orageux à l'Est

UNE PERTURBATION orageuse s'évacue vers l'Est, donnant encore jeudi des pluies orageuses sur un large quart sud-est. Les pressions baissent au nord à l'approche d'une petite perturbation qui donnera de nombreux nuages.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront souvent très nombreux en Bretagne et le long des côtes de la Manche. Ailleurs, le soleil fera de belles apparitions. Il fera de 20 à 26 degrés.

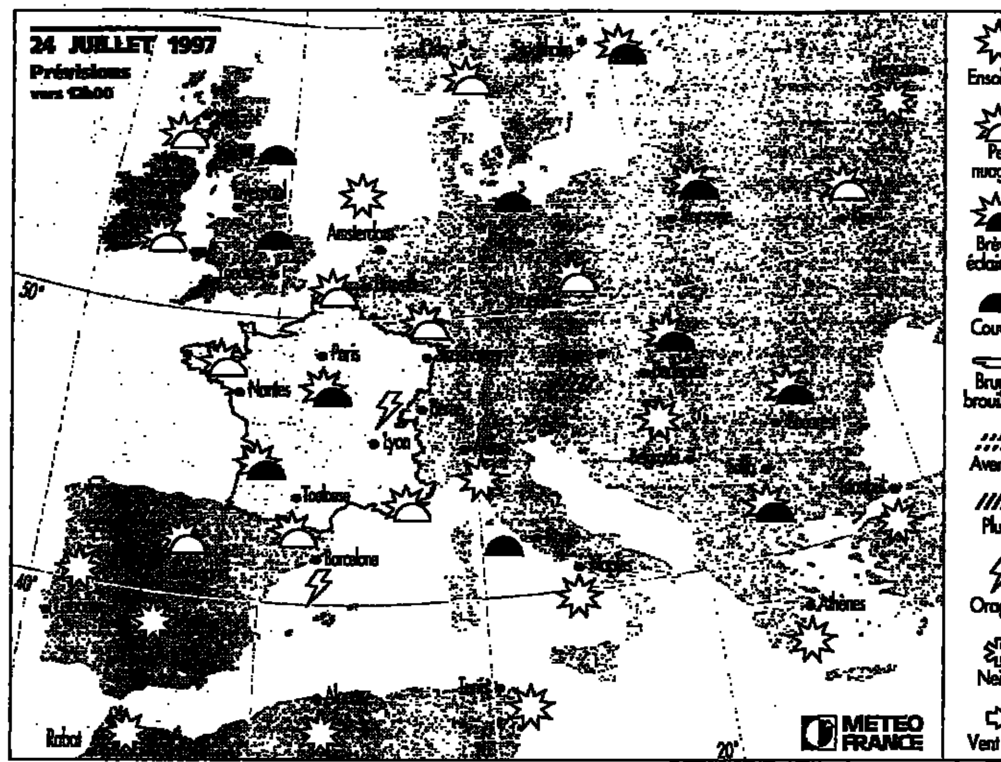
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera souvent nuageux, mais le temps sera néanmoins agréable, avec un peu de soleil. Il faut toutefois attendre la dissipation des brouillards. Il fera de 22 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la dissipation des brouillards matinaux, les nuages resteront prédominants . Ils donneront des averses qui tourneront parfois à l'orage. Il fera de 24 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au sud et à l'est de Midi-Pyrénées, les pluies seront encore fréquentes mais s'atténueront au fil des heures. Ailleurs, après une matinée de grisaille, nuages et éclaircies alterneront. Il fera de 23 à 27 degrés.

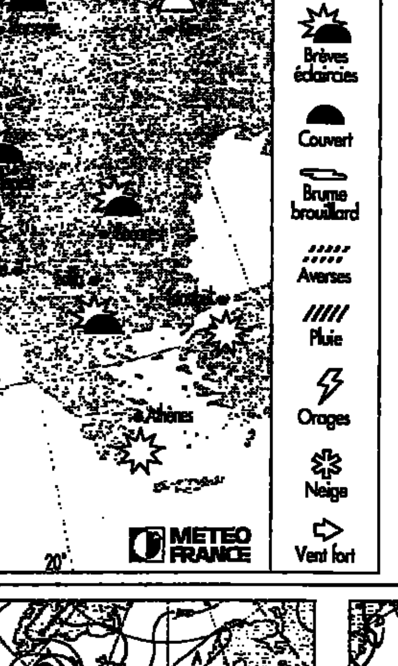
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les pluies orageuses touchent encore la région Rhône-Alpes et le sud de l'Auvergne toute la journée. Elles pourront se réactiver sur le relief et s'étendre à toute l'Auvergne dans l'après-midi. Ailleurs, le soleil fera de belles apparitions. Il fera de 25 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée débutera sous la pluie et parfois les orages. Au fil des heures, le ciel sera plus clément autour du golfe du Lion et jusqu'au littoral varois avec l'arrivée du vent de nord-ouest. Ailleurs, on risque encore l'averse, surtout sur les reliefs alpins. Il fera de 26 à 29 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	21/26 S	KIEV	15/22 N	VENISE	21/29 S	LE CAIRE	24/33 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	18/28 S	VIENNE	19/23 P	MARRAKECH	16/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/23 N	LIVERPOOL	14/19 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 N
				EUROPE		LONDRES	17/21 C	BRASILIA	14/25 S	PRETORIA	9/25 S
				AMSTERDAM	16/24 S	LUXEMBOURG	15/25 N	BUENOS AIR.	10/18 S	RABAT	16/24 S
FRANCE métropole		NANCY	14/25 N	ATHENES	25/31 S	MADRID	18/28 N	CARACAS	25/29 S	TUNIS	26/38 S
AJACCIO	18/27 N	NANTES	15/25 S	BARCELONE	23/27 P	MILAN	23/31 S	CHICAGO	20/29 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/22 S	NICE	19/25 C	BELFAST	12/18 N	MOSCOU	12/23 S	LIMA	20/26 N	BANGKOK	28/33 C
BORDEAUX	18/26 S	PARIS	14/25 S	BELGRADE	18/28 S	MUNICH	14/22 P	LOS ANGELES	18/23 N	BOMBAY	28/31 P
BOURGES	15/26 S	PAU	15/22 S	BERLIN	17/22 C	NAPLES	24/33 S	MEXICO	12/23 N	DJAKARTA	24/31 C
BREST	13/21 N	PERPIGNAN	20/27 N	BERNE	15/23 P	OSLO	15/22 N	MONTREAL	15/27 S	DUBAI	33/41 S
CAEN	16/21 N	RENNES	14/24 N	BRUXELLES	16/24 N	PALMA DE M.	22/30 N	NEW YORK	21/25 P	HANOI	26/28 P
CHERBOURG	13/21 N	ST-ETIENNE	16/26 C	BUCAREST	14/28 S	PRAGUE	14/21 N	SAN FRANCIS.	13/19 N	HONGKONG	25/30 N
CLERMONT-F.	16/27 N	STRASBOURG	14/25 N	BUDAPEST	17/27 S	ROME	21/31 C	SANTIAGO/CHI	9/18 C	JERUSALEM	23/32 S
DIJON	15/25 N	TOULOUSE	18/26 N	COPENHAGUE	17/21 P	SEVILLE	17/33 S	TORONTO	18/26 N	NEW DEHLI	27/33 P
GRENOBLE	16/27 C	TOURS	15/25 S	DUBLIN	12/18 N	SOFIA	13/25 S	WASHINGTON	22/23 P	PEKIN	27/32 N
LILLE	14/23 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/25 N	ST-PETERSB.	16/25 S	**AFRIQUE**		SEOUL	
LIMOGES	15/24 S	CAYENNE	23/31 S	GENEVE	17/24 P	STOCKHOLM	16/26 S	ALGER	25/31 S	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	17/27 P	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	15/22 C	TENERIFE	16/21 C	DAKAR	26/30 N	SYDNEY	8/15 N
MARSEILLE	20/28 C	NOUMEA	17/21 S	ISTANBUL	20/25 S	VARSOVIE	16/21 S	KINSHASA	17/29 S	TOKYO	23/29 N



Situation le 23 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DÉPARTS.** Le samedi 26 juillet est classé journée « rouge » en province par Bison futé, qui conseille de prendre la route après 16 heures. Les difficultés les plus importantes sont attendues dans la moitié sud. Dimanche 27 juillet, les retours ne devraient pas créer de difficultés, hormis entre 18 et 20 heures à proximité des grandes agglomérations.

■ **TRANSMANCHE.** Le trafic fret et le transport de véhicules de tourisme dans le tunnel sous la Manche devaient être perturbés mercredi 23 juillet entre 14 et 17 heures à la suite d'un débrayage des équipages français travaillant sur le terminal de Coquelles.

■ **AUTOROUTES.** Un tiers des 290 personnes tuées lors d'accidents de la circulation sur autoroute en 1996 ne portaient pas leur ceinture de sécurité, selon une étude de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA).

COMMUNICATION

Le repreneur d'Euronews pourrait être choisi à la fin du mois

Reuters et ITN offrent 60 millions de francs pour les 49 % de la chaîne mise en vente par Alcatel

LA RELANCE d'Euronews, chaîne européenne multilingue d'information en continu, viendra-t-elle du Royaume Uni ? Le groupe Reuters et la chaîne International Television News (ITN) ont présenté une offre de 60 millions de francs à la Compagnie financière Rotschild pour le rachat de la participation de 49 % détenue par la Générale occidentale (GO), filiale d'Alcatel-Alsthom, dans le capital d'Euronews.

Alcatel-Alsthom et les chaînes publiques présentes dans le tour de table de la chaîne européenne ont entrepris, depuis lundi 30 juin, d'examiner l'offre des deux repreneurs britanniques. *« Il s'agit de la première offre à être discutée formellement »*, fait savoir Euronews. Ces négociations, déjà précédées de *« prises de contact »*, pourraient durer jusqu'à la fin du mois de juillet. Selon James Baer, directeur général d'Euronews, *« une dizaine de candidats »* auraient contacté la Compagnie financière Rothschild, banque d'affaires chargée par Alcatel-Alsthom de trouver un repreneur. En 1997, la chaîne européenne prévoit de perdre *« environ 30 millions de francs »*.

Autorisée en mars 1995 à entrer à hauteur de 49 % et pour 110 millions de francs dans le capital de la chaîne européenne, la Générale occidentale avait fait connaître, peu après, sa décision de se désengager d'Euronews. La proposition commune d'ITN et Reuters ne semblerait pas satisfaire la filiale d'Alcatel-Alsthom qui a fixé un seuil plancher de 90 millions de francs. Outre l'offre britannique, un repreneur allemand serait aussi sur les rangs. Selon Euronews, ce dernier ne serait pas lié aux groupes Bertelsmann ou Kirch. Côté français, si la future chaîne d'information en continu de Canal Plus ne passe plus par la reprise d'Euronews (*Le Monde* du 11 juillet), la chaîne cryptée pourrait toutefois accompagner un repreneur.

Selon les actionnaires publics d'Euronews, la reprise des 49 % de la GO par une société étrangère pourrait susciter les réserves de la mairie de Lyon. La municipalité, qui a participé au financement du siège d'Euronews à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, ne serait *« pas très chaude pour une délocalisation de la chaîne »*. La direction d'Euronews, elle, souhaite trouver un repreneur *« le plus vite possible »*, tout en militant pour la *« préservation du format actuel »* de la chaîne qui, sondages à l'appui, aurait fait la preuve de *« son bon fonctionnement »*.

CANAL PARTAGÉ

Incertaine sur l'identité de son futur repreneur, Euronews l'est aussi quant à sa diffusion sur le câble. Depuis quelques semaines, la chaîne européenne fait les frais du lancement de l'offre numérique de la Lyonnaise Câble. Diffusée auparavant parmi les options disponibles avec un décodeur Visiopass, Euronews est reprise sur le programme de base, mais elle partage son canal avec la Mosaïque, qui présente à tour de rôle les autres chaînes du câble. Elle n'est donc visible que sur les trois-quarts de l'écran.

Pour Gustavo Wainstein, directeur du marketing et de la programmation de la Lyonnaise câble, la décision aurait été négociée avec la chaîne européenne. Celle-ci aurait été choisie car *« une chaîne d'information en continu est plus apte à occuper un tel canal qu'une autre »*. Toutefois, d'autres arguments ont sans doute pesé : en particulier l'audience d'Euronews qui reste faible puisque, selon Médiamétrie, elle rassemble 1,5 % de parts de marché (PDM) dans la matinée, qui est le *prime time* du câble selon les professionnels. Sur la même période, LCI enregistre 28 % de PDM. Mais ce traitement pourrait aussi avoir pour but de *« punir »* Euronews qui a choisi d'être diffusée aussi sur CanalSatellite.

Favorable au départ à cette formule, James Baer aurait écrit récemment à la Lyonnaise câble pour *« revoir sa position »*. Sa requête pourrait être exaucée : le câblo-opérateur étudie une diffusion en alternance de la Mosaïque et de la chaîne européenne d'information.

Guy Dutheil

L'audience de France-Inter recule en région parisienne

L'AUDIENCE de France-Inter a baissé en Ile-de-France, entre avril et juin, avec 10,8 % contre 11,6 % en 1996 à la même époque, selon l'enquête 75 000 Radio Ile-de-France de Médiamétrie, publiée mardi 22 juillet. Le trio de tête en Ile-de-France est composé de RTL, avec 20,9 % d'audience cumulée contre 19,3 % l'an dernier, puis de France Info (14,6 % contre 14,7 %). Europe 1, qui passe de 11,1 % à 11,2 % devance désormais France-Inter, qui rétrograde en quatrième position. L'enquête montre aussi une forte progression des radios musicales. Un point d'audience cumulée représente en 1997 87 880 auditeurs de quinze ans et plus en Ile-de-France.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le Conseil d'Etat a annulé**, le 30 juin, la décision de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels de retirer aux journalistes de la revue *Grandes Lignes*, distribuée gratuitement par la SNCF, leur carte professionnelle. Le Conseil d'Etat a estimé que cette revue devait *« eu égard notamment à la présence de nombreux articles d'information et d'opinion, être regardée comme une « publication », au sens de l'article L 761 2 du code du travail »*.

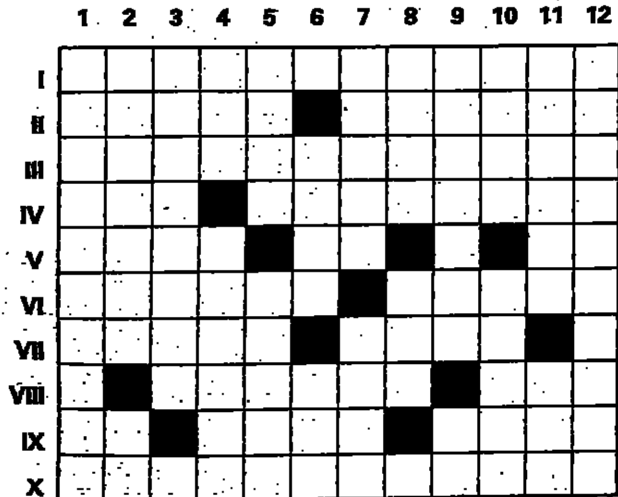
■ **AUDIOVISUEL : les frères Guillermo et Pedro Canedo White ont vendu leurs 10,2 % d'actions dans le capital du géant multi-média mexicain Televisa.** Selon le journal *Reforma*, ils ont vendu à Emilio Azcarraga III, qui vient de succéder à son père à la tête du groupe en pleine restructuration (*Le Monde* du 28 mai). Televisa affronte la concurrence croissante à Mexico de la chaîne privé TV Azteca, qui vient d'annoncer une augmentation de capital de 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs). – (*AFP*.)

■ **PUBLICITÉ : Maurice Lévy, président du directoire de Publicis**, a annoncé, mardi 22 juillet, la nomination d'un triumvirat à la direction de FCA !BMZ. Klaus-Jürgen Muller, Michael Conroy et Michel Guérend prennent la tête de ce réseau présent dans quatorze pays.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97155

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Champignon dangereux dans l'excès. – II. Très peu expérimentée. Annonce les difficultés. – III. Prouve que tout cela était prévu. – IV. Fit peau neuve. Fera une sélection. – V. Grave pour une jeune fille. Filet d'eau. Bas de gamme. – VI. Pour retenir le berger. Constantin dit Tino. – VII. Peut finir en grandes pompes. Une mesure approximative. – VIII. Divinité des ruisseaux et autres voies d'eau. Sans aucune fantaisie. – IX. Saint dans la Manche. Evasion solitaire. Poison plat et commun. – X. Préparasse les récoltes de demain.

VERTICALEMENT

1. Pour trouver cette petite bête, il faut vraiment la chercher. – 2. Ses victimes feraient mieux d'en rire. Parlé au Sud. – 3. Pour faire de bons mots. – 4. Arrivée la première. D'affreuses petites statues pour de grandes récompenses. – 5. Tarde à se manifester. Plongent les lames dans les manches. – 6. Fait le poids. Brin d'avoine. – 7. César avant les Césars. Ancienne capitale du Yémen. – 8. Tout bon ou tout mauvais, il n'est jamais neutre. Voie. – 9. Différence de potentiel. Note. – 10. Coule en Irlande. Ont peu de relations avec les autres. – 11. L'antichambre de la maternité. Sont passés par la maternité. – 12. A pris beaucoup d'importance avec Einstein.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97154

HORIZONTALEMENT

I. Oblitération. – II. Coulis. Galba. – III. Encensoir. Si. – IV. Ane. Tontines. – V. Né. Ni. Ténors. – VI. Athéna. Siva. – VII. Uiev. FLN. San. – VIII. Téra. Poulenc. – IX. Erode. Iae. Ce. – X. Sénatoriales.

VERTICALEMENT

1. Océanautes. – 2. Bonnetière. – 3. Luce. Héron. – 4. Ile. Nevada. – 5. Tintin. Et. – 6. Esso. AFP. – 7. Ont. Loir. – 8. Agité. Nuai. – 9. Tarins. Léa. – 10. Il. Noise. – 11. Observance. – 12. Naissances.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1746

LE BAISER À LA REINE

Sur cette dernière donne jouée en partie libre, la défense et le jeu de la carte furent particulièrement instructifs.

	♠ A 9 3 ♡ A R 6 4 ◊ 10 6 3 2 ♣ 6 5	
♠ R 8 7 6 2 ♡ 9 2 ◊ R 9 5 ♣ V 10 4	N / O E / S	♠ D 10 5 ♡ V 10 7 5 ◊ D 8 7 ♣ D 9 2
	♠ V 4 ♡ D 8 3 ◊ A V 4 ♣ A R 8 7 3	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ◊	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé sa quatrième meilleure, le 6 de Pique, comment le coup s'est-il déroulé, et *pourquoi Sud peut-il gagner* TROIS SANS ATOUT malgré la meilleure défense ?

Réponse

Sud mit le 3 de Pique du mort et Est prit de la Dame ; il aurait dû rejouer le 10 de Pique (maintenant la plus grosse carte dans la couleur du partenaire), mais la présence du 9 au mort l'obligeait à faire exception à cette règle parce que Sud pouvait détenir le Valet et que l'on permettrait alors au déclarant de faire deux Piques. *Est rejoua donc le 5 de Pique* pour le Valet, le Roi et le... 9 pour se protéger contre la répartition 5-3 de la couleur.

Resté maître avec le Roi de Pique, Ouest continua Pique pour l'As sec du mort, sur lequel *Sud défaussa le 4 de Carreau. De quelle façon, maintenant, affranchir les Trèfles* sans donner la main à Ouest qui a deux Piques maîtres ?

C'est ici qu'intervient le coup classique, mais rare, du baiser à la Reine : Sud joue le 6 de Trèfle en espérant que la couleur serait bien partagée et qu'Est aurait la Dame. Au premier tour, Est fournit le 2, Sud prit de l'As, puis il remonta au mort par le Roi de Coeur et joua le 5 de Trèfle avec l'intention de laisser *faire la Dame de Trèfle* (le baiser) si Est la fournissait ; mais celui-ci mit le 9 pris par le Roi.

Un troisième tour à Trèfle affranchit les deux derniers Trèfles... Si Sud avait joué une fois Trèfle de sa main, il aurait permis à Est de débloquer sa Dame et de créer ainsi une rentrée chez son partenaire.

LES MIRACLES ONT LIEU !

Certains contrats chutent malgré un total de points suffisant entre les deux mains. L'échec peut provenir d'une duplication de valeur dans une couleur ou d'une distribution identique dans les deux mains.

	♠ A D 6 ♡ 10 8 7 4 2 ◊ A V ♣ V 7 4	
♠ R 8 ♡ A R ◊ 10 6 5 3 2 ♣ 10 9 8 2	N / O E / S	♠ V 10 7 3 2 ♡ 5 ◊ 9 8 7 4 ♣ A 6 5
	♠ 9 5 4 ♡ D V 9 6 3 ◊ R D ♣ R D 3	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	4 ♡	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle, Est a pris avec l'As et a continué avec le 6 de Trèfle. *Comment Rosenkranz, en Nord, propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Rosenkranz jouait avec son partenaire le système du Trèfle de précision dans lequel l'ouverture de un (sauf « 1 Trèfle ») ne pouvait avoir plus de 16 points H.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

L'ÉTÉ FESTIVAL

Prague à Dijon : au Musée des beaux-arts, plus de trois cents pièces montrent la vitalité du modernisme en Europe centrale, singulièrement à Prague, du début de ce siècle à la veille de la deuxième guerre mondiale. Autre Europe, à Londres, le festival de Holland Park propose, de juin à août, dans l'un des plus agréables espaces verts de la ville, des opéras « pour toutes les bourses ». En 1996, quelque 42 500 spectateurs ont assisté à ces manifestations. A Montpellier, au Festival de musique, c'est la gratuité que vise René Koering, le directeur artistique. De jeunes pianistes issus des conservatoires nationaux de Paris et de Lyon partent à la rencontre des habitants des quartiers défavorisés. A Marseille aussi, dans le cadre du Festival, la Friche de la Belle de Mai a accueilli les jeunes des cités pour des stages de hip-hop, de scratch et de chant méditerranéen.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Giuseppe Penone

« Il est utile d'arriver à comprendre, au travers du dessin du bois, la forme du tronc, des branches de chacun des arbres. Le regard qui passe sur la structure du bois parcourt la forme de l'arbre, comme l'ont fait les insectes. » C'est Giuseppe Penone qui le dit, et qui nous le montre, au Carré d'art de Nîmes, place de la Maison-Carrée, jusqu'au 7 septembre.



Prague début de siècle, ville de toutes les aventures plastiques

Dijon/Arts. Au Musée des beaux-arts, plus de trois cents pièces témoignent de l'emprise précoce du modernisme en Europe centrale

PRAGUE 1900-1938, CAPITALE SECRÈTE DES AVANT-GARDES. Musée des beaux-arts, Palais des Etats de Bourgogne, 21000 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 13 octobre. Catalogue 320 p., 220 F.

L'équipe des musées de Dijon, que dirige Emmanuel Starcky, s'intéresse à la richesse culturelle des grandes capitales d'Europe centrale. Après Saint-Pétersbourg en 1993 et Budapest en 1995, Prague est mise à l'honneur, inscrite dans le concert des avant-gardes du début du XXe siècle. Venus pour la plupart des musées tchèques, quelque trois cents peintures, sculptures, collages, dessins, photographies, objets, meubles, maquettes et plans d'architecture, livres et affiches sont proposés. Autant d'œuvres auxquelles les visiteurs de *« la capitale magique de la vieille Europe »* qui intéressait tant André Breton ne pensent pas souvent. Ainsi de ces architectures cubistes de Josef Chochol ou Josef Gocar, pourtant bien conservées, qui témoignent manifestement de l'emprise précoce des mouvements modernes à Prague.

Prague, ville plus cubiste que Paris entre 1911 et 1914, a déjà fait l'objet d'études, de livres et d'expositions, notamment au Centre Georges-Pompidou en 1992. En revanche le développement complexe des mouvements avant-gardistes qui se sont succédé dans cette petite capitale à la croisée des courants littéraires et artistiques – entre Vienne, Paris, Munich, Berlin et Moscou – n'a jamais été abordé en France comme il l'est à Dijon.

L'exposition commence avec le tournant du siècle et s'achève à la veille de la seconde guerre mondiale. Elle est claire, soignée, très bien documentée, susceptible de faire apparaître le goût des Praguois pour les dernières nouveautés et leur capacité à s'approprier les idées en l'air pour les transformer en productions originales. Le parcours proposé insiste peut-être un peu trop sur les liens étroits entre Prague et Paris, au détriment d'autres zones d'influences. On peut le lui reprocher, mais aussi le justifier, cette relation avec Paris ayant été particulièrement recherchée pour contrebalancer l'emprise autro-hongroise et affirmer la volonté de liberté et d'autonomie nationale.

Les première salles, qui traitent du symbolisme et de l'art nouveau, méritent l'attention. Elles nous plongent dans un climat très particulier, plein d'ombres mouvantes et de brouillards qui renvoient inéluctablement à l'image convenue de la ville, au pont Charles et son cortège d'habitants pétrifiés. Visions mélancoliques, figures de morts, états d'âmes, lyrisme, onirisme...

On comprendra mieux, entre autres, l'état d'esprit de Josef Sima, le surréaliste parisien d'adoption dont on retrouve les peintures à la fin du parcours. Notamment à travers ce surprenant fusain de Frantisek Bilek, *Comment le rayon de soleil s'est éteint sur l'arbre de vie*, un puits de lumière percutant la terre au pied d'une croix. Des dessins, des peintures, des projets de monuments aux morts, des affiches situent l'ambiance de Prague sous la coupe de Vienne, lugubre, fragile, sans les fastes et les ors. Les *Paysages* d'un Jan Preisler reflètent cette atmosphère de nocturne secouée par Rodin, dont l'exposition présentée par la Société des artistes Manes, en 1902, a eu un succès considérable.

Mucha, Kupka, tous deux bien connus en France où ils ont vécu, sont là, bien sûr. Kupka surtout avec des œuvres rares rappelant, s'il est besoin, les origines ésotériques et le symbolisme de son cheminement vers l'abstraction. Du peintre qui le matin dans son jardin de Puteaux, allait saluer, nu, le soleil, sont présentées des illustrations de jeunesse dont le titre est en soi tout un programme : *Comment la vague de lumière emporte les corps dans le cosmos*, par exemple. Elles explicitent le travail conduit pendant plusieurs années, de 1904 à 1911, pour son *Grand Nu*, ou *Etudes pour plans par couleurs*, où la lumière décomposée annule tout volume, toute idée de chair, donne du corps une image passée au rayon X.

La voie abstraite qui semble tout naturellement explorée par les peintres de Prague est pleine de surprises. Ce sont les tableaux « tachistes » de Wencl Hablik qui, en 1911, entreprend de peindre les algues et les polypes d'un aquarium, ou les compositions géométriques très minimales qu'Alois Bilek donne en 1913-1914. Ou encore les collages de Vojtech Preissig qui, autour de 1920, associe des éléments géométriques et des structures organiques.

> L'idée était de faire le lien entre constructivisme, humour et poésie

Autant de hardiesses « maison » qui ne doivent rien au cubisme, ni à l'expressionnisme qui a momentanément ses adeptes. Parmi eux Emil Filla, encouragé par l'exposition Munch de 1905. Son tableau *Nuit d'Amour* (1908), un paysage nocturne, avec lune, colline, champ rouge, chat et allusion érotique, en est la meilleure illustration avant la plongée du peintre dans l'aventure cubiste à travers Picasso et Braque bien connus à Prague grâce à une personnalité hors pair : Vincenc Kramar, historien de l'art et collectionneur à qui la Galerie nationale de Prague doit un ensemble d'œuvres cubistes de grande qualité. Plusieurs tableaux sont venus, dont *Souvenirs du Havre*, de Picasso (1912), grande composition analytique. Bohumil Kubista, Vincenc Benes, Filla, Otto Gutfreund – ce magnifique sculpteur – sont les principaux artistes représentant un mouvement dont les répercussions immédiates dans le domaine de l'architecture et des arts appliqués étonnent toujours. Voir le mobilier aux formes cassées de Josef Gocar et de Pavel Janak, en 1911 et 1912.

On retrouve cette recherche d'association des arts après la guerre avec le groupe Devetsil dont Karel Teige, théoricien de l'art et de l'architecture, rédacteur, traducteur et à l'occasion graphiste, était le maître à penser. Autour de lui des écrivains et des poètes, dont Vitezslav Nezval, des artistes, des architectes, pour débattre des bienfait du purisme de Le Corbusier et d'Ozenfant, du constructivisme russe, du Stijl hollandais, et élaborer un projet de société nouvelle, sans classe, évidemment.

Pour eux, pour Teige surtout, cette utopie moderniste devait s'accomplir dans la joie. L'idée était de faire le lien entre constructivisme, humour et poésie afin de bâtir une ville magique, laquelle accepterait les clowns et les acrobates. Le rire, les fantasmes devaient briser la mécanique. Les collages de Teige, de Jaroslav Rossler ou de Jindrich Styrsky, les couvertures de livres, les recherches typographiques, reflètent cet état d'esprit qui ne résista pas au fonctionnalisme. L'esprit du Bauhaus l'emporta autour de 1930. Le besoin de poésie, c'est le surréalisme qui l'a amené.

Geneviève Breerette

A deux doigts du silence

Sète/Art. Une exposition pour rappeler l'importance et la cohérence de l'œuvre de Jean Degottex

PARCOURS 1970-1984, Espace Fortant de France, 278, avenue du Maréchal-Juin, 34200 Sète. Tél. : 04-67-46-70-23. De 10 heures à 18 heures, jusqu'au 31 août ; puis fermé le dimanche jusqu'au 30 septembre.

Jean Degottex est mort en 1988, à l'âge de soixante-dix ans. Depuis, quelques expositions dispersées ont montré quelques moments de sa recherche, mais il manque la rétrospective qui permettrait d'établir irréfutablement quelles furent sa place et sa singularité. L'épreuve surprendrait. Il se pourrait qu'elle démontre que Degottex fut avant bien d'autres, qui ne se réclament pas de son exemple, le peintre français qui s'est engagé le plus avant dans l'épuration extrême des moyens, celui qui a poussé son art au plus près du mutisme, pour trouver dans le presque imperceptible de nouvelles ressources d'expression.

L'exposition sétoise n'est pas cette rétrospective nécessaire. Dans un espace ingrat, elle réunit des œuvres des vingt dernières années de Degottex, une trentaine, et c'est assez cependant pour se convaincre de l'importance de l'enjeu. Au plus près du mutisme, a-t-on dit. Durant ces décennies, suivant la logique d'un cheminement commencé une dizaine d'années plus tôt, Degottex fait de l'abstinence sa méthode et le sujet de toutes ses inquiétudes.

Il s'abstient de varier les couleurs et ne s'accorde que des nuances de blanc, de noir et, par exception, un trait de bleu quelquefois. Il ne colore plus, il imprègne, il teinte uniformément, il juxtapose le blanc du papier à celui, plus terne, d'une toile. Il s'abstient de dessiner au sens ordinaire de ce mot et, s'il reste des lignes sur les surfaces, elles sont nées de pliages, de découpages, de griffures, tous procédés qui excluent le crayon et l'encre.

Une autre manière de retenir la main et de la priver de toute virtuosité est de la contraindre à tracer à la règle des parallèles qui se coupent en losanges, figures d'une régularité mécanique que rien ne dérange. Ces grilles qui s'étendent d'un bord à l'autre de la surface se refusent à toute interprétation. Elles semblent n'être là qu'afin d'interdire à l'artiste ce dont, auparavant, dans les décennies précédentes, il usait avec bonheur, le geste lyrique ou calligraphique. Plus rien de tel désormais. Plus rien que des déchirures et des traces.

POUVOIRS POÉTIQUES

Serait-ce là un minimalisme ? Degottex serait-il le premier adepte français de ce courant ? Pas pour autant. Ses parallèles n'ont que peu en commun avec les raies régulièrement espacées de Buren, ses pliages et dépliages ont peu à voir avec les exercices de déconstruction qu'a pratiqués à ses débuts le groupe Supports/Surfaces. Son propos n'est pas de décomposer la peinture en ses éléments premiers afin de les exposer tels quels, un coupon de tissu, des pigments, des droites, des châssis. Il pousse la peinture dans ses retranchements, il est vrai, mais c'est afin de lui rendre, par l'ascèse, des pouvoirs poétiques qui se perdent quand les méthodes de création se galvaudent, quand la répétition l'emporte.

De l'expressionnisme abstrait américain, Degottex met à mal les procédés lyriques, éclaboussures, ratures, discordances chromatiques. Cette rhétorique, qu'il a reprise un moment à son compte, a cessé de lui suffire. Donc, il la met en pièces.

Mais, à l'inverse des minimalistes, il se ne satisfait pas de cette seule et démonstrative mise en pièces, qui, à la longue, a tourné elle aussi au style et à l'académisme décoratif. Il ne veut pas renoncer à croire que la peinture puisse susciter sentiments et pensées. A l'instant où il paraît devoir sauter le pas du silence, une ligne de bleu intense, l'irrégularité d'une déchirure ou d'un arrachement, des coups de couteau ou de scie espacés en rythme réintroduisent vibration et mouvement.

Sans doute faut-il du temps et du soin pour s'en apercevoir, car rien n'est plus éloigné du spectaculaire que cet art de la réserve. A le considérer vite, on le croirait tout de théorie alors qu'il se refuse cette commodité-là et reste du côté du vivant. Voilà pourquoi il faut prendre le temps de demeurer longtemps devant ces compositions difficiles. Voilà pourquoi il faudrait se décider à rendre à leur auteur l'hommage nécessaire.

Philippe Dagen



À L'AFFICHE

Le MIMI à Arles
Après avoir marqué les nuits de Saint-Martin-de-Crau, le Festival du Mouvement international des musiques innovatrices (MIMI) s'est installé au Théâtre antique d'Arles. Programmation inventive, hors des modes, avec des groupes de rock pas vraiment rock, de jazz pas vraiment jazz et de diverses musiques non étiquetables : les Japonaises d'Harpy, le trio Eliott Sharp, Zeena Parkins et Le Quan Ninh, Charles Gayle en solo, Don Byron Octet, le Gavin Bryars Ensemble, les Marocains de B'Net Houariyat, Jean-Michel Carlotti et Michel Marre, Michel Faubert Ensemble venu du Québec, The Recyclers et Les Figures. Deux concerts par soir.
MIMI, renseignements office du tourisme d'Arles au 04-90-18-41-20. Du 24 au 28 juillet. 100 F pour l'ensemble des concerts.

Festival Cyrano à Bergerac
Non content d'instiller à longueur d'année l'envie de théâtre à toute une région qui en fut longtemps privée, le metteur en scène Pierre Debauche joue les prolongations estivales. Il présente, sur le vieux port de Bergerac, *Cyrano de Bergerac*, pièce écrite il y a un siècle par Edmond Rostand. Cette comédie héroïque en cinq actes et en vers, avec Didier Kersten dans le rôle-titre, sera donnée du 25 au 29 juillet et du 6 au 10 août, à 21 heures.
Bureau du Festival, 19, rue Neuve-d'Argenson (mairie), 24100 Bergerac. Tél. : 05-53-74-66-63. De 30 F à 80 F.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Le Festival de Marseille pense aux amateurs

Les stages de hip-hop, scratch ou chant méditerranéen font le plein

SOUS LES HAUTES voûtes de béton, les rythmes rap résonnent à plein volume. Une dizaine de jeunes Marseillais, en baskets et pantalons de gym, s'exercent à ce miraculeux équilibre entre acrobatie sportive et poésie gracieuse que représente la danse hip-hop. Zoro Henchiri, leur maître, est un danseur de la compagnie Traction Avant de Vénissieux, comme les autres formateurs des trois ateliers qui se sont déroulés du 15 au 20 juillet, dans le cadre du Festival de Marseille. C'est la Friche de la Belle de Mai qui les accueille.

Le long des voies ferrées, l'ancien bâtiment de la manufacture de tabac est devenu un fief d'artistes. Des compagnies de danse, de théâtre, des producteurs de musique s'y sont installés depuis 1991, à l'aide de financements publics. Le journal d'informations culturelles *Taktik*, la radio associative *Grenouille* siègent aussi dans cette association présidée par l'architecte Jean Nouvel. Le metteur en scène Armand Gatti puis Patrice Chéreau ont choisi la Friche pour y créer leurs spectacles. Au total, deux cents personnes travaillent sur le site qui accueille aussi, en ce mois de juillet, plusieurs spectacles du Festival de Marseille.

« Ce matin, je leur ai parlé d'hygiène de vie, d'alimentation. Je leur ai expliqué l'intérêt des échauffements », explique Zoro Henrichi. Comme lui, ses élèves ont pour la plupart appris sur le tas, au pied des cités. *« Avec les plus jeunes, tout ce qui est la préparation du danseur – étirements, respiration, travail en salle – leur prend la tête. Ils veulent surtout bouger. Mais ils constatent vite que l'échauffement leur permet d'aller plus loin dans leurs mouvements. »*

Les stagiaires ont été recrutés par les centres sociaux des quartiers populaires de Marseille et d'Istres. Pour cet atelier d'une semaine, ils n'ont que 50 F à acquitter. Cette fois, Zoro Henrichi retrouve des apprentis danseurs déjà avancés, avec lesquels il a travaillé fin 1996 pendant le festival Logique Hip Hop, organisé par l'association Aide aux musiques innovatrices (AMI), l'un des piliers de la Friche.

Les adolescents débordent d'énergie mais n'ont pas encore l'habitude de se concentrer et de suivre en silence les consignes de leurs enseignants

A côté, les adolescents qui suivent l'atelier de Karim Amghar et Kader Belmoktar débordent d'énergie mais n'ont pas encore l'habitude de se concentrer et de suivre en silence les consignes de leurs enseignants. Les quatre danseurs de Traction Avant ne sont pas dépaysés. A Vénissieux, ville célèbre par sa ZUP des Minguettes, ils forment des adolescents aux figures et à l'esprit du hip-hop. Ils ont eux-mêmes travaillé d'autres techniques de danse, dont le buto japonais, et préparent un spectacle pour l'ouverture de la saison de la Maison de la danse de Lyon.

Dans une pièce insonorisée, DJ Rebel anime un atelier « scratch », proposé par l'AMI. Les participants viennent avec leurs disques vinyl et apprennent à manier platines et mixettes. Toute l'année, l'AMI organise ces ateliers musicaux, y compris des sessions d'écriture avec, pour animateurs, des figures du rap : MC Solaar, Shurik'N de IAM, le groupe Sens Unik...

Plus près du Vieux-Port, dans le quartier populaire du Panier autour de la Vieille-Charité, le Festival de Marseille propose une autre série d'ateliers. Chant médiéval, romances sépharades d'Espagne, poèmes chantés arabo-andalous, calligraphie : l'association Ecume qui les organise a fait venir des jeunes boursiers de plusieurs pays méditerranéens.

Albanais, Espagnols, Palestiniens côtoient des Français, du 16 au 25 juillet, dans les locaux très IIIe République d'une école primaire. Ils y suivent les cours de plusieurs artistes qu'Ecume programme dans son festival annuel de chants de la Méditerranée, comme Françoise Atlan, Amina Alaoui, Anne Quentin et Alain Aubin.

Catherine Bédarida

HORS CHAMP

■ L'auteur, acteur et metteur en scène **Pascal Rambert** (*notre photographie*) travaille à l'écriture d'une trilogie théâtrale. Le premier volet, qui s'appelle *Race*, met en scène une Vietnamienne (la comédienne de *L'Odeur de la Papaye verte*, **Tran nu Yênkhê**), un Africain (**Paulin Fodouop**) et un Algérien (**Rachid Afassa**) sur le thème de la colonisation. La création de *Race*, après sa lecture lors de la prochaine Mousson d'été


MARC ENGUERAND

fin août à Pont-à-Mousson, aura lieu à Rouen, dans le cadre d'Octobre en Normandie. Pour accompagner sa mise en scène, Pascal Rambert a fait appel au compositeur italien **Marco Stroppa**, dont la musique sera interprétée par un chœur de trente personnes. Les deux autres volets de la trilogie – *ASP* (Asservissement sexuel volontaire, de Pascal Rambert) et *Gilgamesh* – seront créés en 1998 et 1999. Le 24 juillet, Pascal Rambert lira des fragments du *Journal inédit* d'**Antoine Vitez** dans le cadre de France Culture, au Musée Calvet (à 11 heures et 22 heures).

■ Commencée en avril 1997 à Las Vegas, la tournée « PopMart » de U2 a généré 300 millions de francs de recettes, selon l'hebdomadaire américain *Variety*. D'après *Pollstar*, la tournée du groupe irlandais arrive en tête des recettes de spectacles pour l'Amérique du Nord au cours du premier semestre, devant **Metallica, Phil Collins, Bush, Tina Turner, Ozzy Osbourne** et **Kiss**. La rumeur de mévente de billets accompagnait cette tournée, qui a pris fin le 2 juillet à Boston. Le groupe se produira en France le 6 septembre, au Parc des Princes à Paris, et le 15 septembre, au Zénith de Montpellier.

■ Le 15 juillet a commencé le tournage de *Jeanne et le Garçon formidable*, réalisé par un tandem de débutants, **Olivier Ducastel** et **Jacques Martineau**. Le premier avait déjà réalisé un court métrage musical remarqué il y a quelques années. Les deux compères ont écrit cette fois une *« comédie musicale au temps du sida »*, film d'un genre de moins en moins emprunté par les cinématographies actuelles. La distribution réunit nombre des meilleurs jeunes acteurs actuels : **Virginie Ledoyen, Mathieu Demy, Denis Podalydès.** Parmi eux, **Jacques Bonnaffé** (*notre photographie*) ferait presque figure de vétéran...


MARC ENGUERAND

Des concerts gratuits pour un accès sans barrière à la culture

Montpellier/Musique. De jeunes pianistes issus des Conservatoires nationaux de Paris et de Lyon partent à la rencontre des habitants des quartiers défavorisés de la ville

CONCERTO POUR VIOLON, d'Aram Khatchatourian, SYMPHONIE DU NOUVEAU MONDE, d'Anton Dvorak. Par Sylvia Marcovici (violon), l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Evgeni Svetlanov (direction). Le 19 juillet, cour du château de Castries.
GUNTHRAM, opéra en trois actes de Richard Strauss. Avec Gary Lackes (Gunthram), Susan Anthony (Freihild), Jan-Hendrik Rootering (le Vieux Duc), Hans Peter Scheidegger (Friehold), Johann Werner Prein (Robert), Chœur d'hommes de Radio-France, Orchestre national de France, Christoph Perick (direction). Le 21 juillet, Opéra-Berlioz - Le Corum.

A Montpellier, le mélomane est sollicité de 12 h 30 à 23 heures. Premiers à entrer en lice, les jeunes artistes invités de la Fondation Bera-Casa qui, depuis les origines du festival en 1985, convie chaque été une vingtaine de lauréats de concours ou plus simplement des artistes judicieusement sélectionnés à l'orée de leur carrière. Chaque jour, à 12 h 30, ils attirent un public nombreux dans l'excellente acoustique de la salle Pasteur du Corum pour des récitals et des concerts de musique de chambre gratuits. Gratuits aussi les concerts donnés par des jeunes pianistes issus des Conservatoires nationaux de Lyon et de Paris, qui partent à la rencontre des habitants des quartiers défavorisés de Montpellier. Sur une place, dans une rue, un camion-plateau s'installe, sur lequel trône un splendide piano à queue. René Koering a voulu ces trois concerts quotidiens quand il a appris que 60 % des enfants de ces quartiers n'avaient jamais vu la mer : *« N'ayant jamais vu la mer qui est à quelques kilomètres, j'étais certain qu'ils avaient encore moins vu un piano et entendu de la musique classique. »* Malgré des conditions parfois difficiles occasionnées par les bruits de la ville, ces mini-récitals remportent un franc succès. Gratuits encore les concerts de jazz donnés chaque soir, à « guichets fermés », dans la cour de l'ancien couvent des Ursulines.

ŒUVRES TIRÉES DE L'OUBLI

En fait soixante-dix concerts du festival sont gratuits et dix-huit payants. La raison ? Pour Koering, elle est évidente : *« La musique est déjà subventionnée par les impôts et, dans la mesure du possible, il me paraît capital de ne pas faire payer une seconde fois le public de façon qu'il accède sans aucune barrière à la culture. »*

Le concert donné par Sylvia Marcovici et Evgeni Svetlanov était payant. A 150 F la place, est-ce trop cher pour entendre le *Concerto pour violon* de Khatchatourian que plus personne ne joue depuis que le compositeur de la *Danse du sabre* a été évacué de la vie musicale ? D'autant que la violoniste franco-roumaine l'a joué avec une passion, une sûreté d'intonation exemplaires. Avec beaucoup d'élégance aussi, accompagnée par un Svetlanov attentif à ne jamais couvrir sa soliste. Est-ce trop payer pour entendre un *Nouveau Monde* interprété avec une fougue, une clarté d'exposition, une sveltesse qui évacuent toute sentimentalité au profit d'une netteté d'articulation digne de l'interprétation légendaire de Karel Ancerl publiée par Supraphon ? D'autant que, France-Musique le diffusant dimanche 27, il sera possible d'en faire une cassette !

Payante aussi (de 110 F à 220 F) la création française de *Gunthram*, de Richard Strauss. Créé en 1894 à Weimar, ce premier essai lyrique du compositeur quitta la scène jusqu'à ce que Hans Rosbaud l'enregistre en 1934. Strauss reprit son opéra, lui retira une demi-heure de musique, revit l'orchestration. C'est cette version de 1940 qu'a choisie Koering. Encore marquée par Wagner, cette œuvre culmine dans les deuxième et troisième actes et annonce parfois *Elektra*. Formidablement distribuée, cette première française souffrait quand même d'un orchestre beaucoup trop fourni, d'un chef qui ne contrôlait pas toujours l'équilibre entre plateau vocal et instruments, d'autant que l'orchestration, même révisée par le vieux Strauss, est parfois trop épaisse.

Il n'empêche que, malgré ces défauts d'interprétation objectifs (plus sensibles depuis le parterre que dans les hauteurs de la salle), *Gunthram* ménage des airs splendides à ses héros malheureux – l'air de Freihild au deuxième acte ; les airs de Gunthram et du Vieux Duc. Et malgré un livret trop édifiant (le troubadour Gunthram tombe amoureux de Freihild bienfaitrice des pauvres, tue son mari, le duc Robert, et renonce à son amour pour expier sa faute), cet opéra méritait vraiment d'être donné en version de concert. Les auditeurs de France-Musique l'auront apprécié en direct.

Alain Lompech

Japonaiseries à Holland Park

Londres/Opéra. L'art lyrique sans les ors ni les prix des grandes scènes

HOLLAND PARK FESTIVAL, du 3 juin au 23 août. Location des places au 00-44-171-602-78-56.

De juin à août, un des plus charmants espaces verts de Londres, Holland Park, résonne chaque soir d'arias d'opéra. Situé à l'ouest de Hyde Park, dans le quartier résidentiel de Kensington, il abrite à la fois un terrain de cricket, un jardin japonais, des bosquets et des gazons que fréquentent écureuils, lapins et paons, une auberge de jeunesse... et une large tente abritant une scène et 720 places. Au sortir du bureau, un public animé y déballe son pique-nique en attendant les premières mesures de l'orchestre.

Début juillet, on y a représenté un opéra de Mascagni, *Iris*, qui n'avait pas été joué à Londres depuis 1919. Œuvre mineure de l'auteur de *Cavalleria Rusticana*, cette japonaiserie créée à Rome il y a 101 ans a été jouée à guichets fermés. Les décors et les costumes au moins autant que la musique sont à l'origine de ce succès qui s'est accompagné de la vente de plus d'un millier d'albums compact. Créateurs de tissus et de vêtements travaillant pour le grand magasin Liberty's comme pour Cacharel, John et Patricia Lester ont eu l'idée de costumes chatoyants et virevoltants, tous peints à la main. La dramatique histoire d'une pauvre beauté vivant au pied du mont Fuji, piégée par un sombre tenancier de maison close et un séducteur mondain a ainsi pris un air de mystère, interrompu par les gloussements intempestifs des paons du parc.

Parfois surnommé le *« Glyndebourne du pauvre »* par référence au festival qui se déroule en pleine campagne devant une audience mondaine en smoking, celui de Holland Park se veut plus modeste, *« à mi-chemin entre les grandes salles et les salles de patronage »*, comme le dit son responsable, Mick Volpe. Au départ d'un événement local, une petite équipe a mis sur pied ce festival à partir de 1987. Le succès a été rapide, le nombre de spectateurs passant de 14 500 en 1989 à 42 500 l'an dernier. *« Nous n'avons pas de directeur artistique. Une seule personne travaille à temps complet, les autres ont un autre job*, explique M. Volpe, *et nous essayons d'être le moins dépendants possible de subventions »*, auxquelles il préfère le parrainage publicitaire. *« Nous ne recevons cette année que 3 livres* (30 F) *par siège et nous comptons ne plus en avoir besoin en 1998. »*

Le succès de cette initiative, qui présente chaque saison plusieurs opéras – cette année *Tosca*, *La flûte enchantée*, *Don Pasquale*, *Iris*, *Gianni Schicchi* et *Il Tabarro* de Puccini, *Turandot* et *Eugène Onéguine* – et une série de ballets par la Royal Ballet School, est dû non seulement à l'intérêt des œuvres présentées mais surtout à la philosophie de ses organisateurs. Pas de prix excessifs, toutes les places sont à 21 livres. *« Nous voulons nous débarrasser de l'image traditionnelle de l'opéra en Grande-Bretagne*, explique Mick Volpe, lui-même d'origine italienne. *Un spectacle auquel tout le monde peut accéder, une expérience purement émotionnelle, comme ailleurs en Europe, et non pas un défi intellectuel ou un snobisme comme c'est le cas chez les Anglais, un spectacle où tout le monde est ensemble et non séparé, à la fois relaxe et sophistiqué (...) Ce qui n'empêche pas* la bella gente *de venir également ! »*

« Nous cherchons nos chanteurs au pied des marches du succès »

Cela explique que l'on ne trouve pas sur la scène aux décors esquissés les grands ténors du circuit international. *« Nous cherchons nos chanteurs au pied des marches du succès*, dit Mick Volpe. *Nous trouvons de nouvelles voix avant qu'elles ne réclament des cachets à la Pavarotti. Par ailleurs, nous n'avons aucune obséquiosité envers les interprètes ou les chefs d'orchestre. Nous leur disons, voilà notre budget, et il n'est pas question de le dépasser. »* Bref, le fameux rapport qualité-prix mis en vogue par Mme Thatcher. Même si, pour *Iris* par exemple, la munificence des costumes est en grande partie due à un « coup de pub » de Charles Lester, qui compte les exposer plus tard. S'il ne s'est pas encore hissé au rang des grands festivals, celui de Holland Park s'est fait une clientèle d'habitués et s'enorgueillit d'avoir amené vers l'opéra des milliers de nouveaux amateurs rebutés jusque-là par les ors et le prix des grandes scènes.

Patrice de Beer

Les sortilèges saisissants de Bernadette

Avignon/Théâtre. La Compagnie Victoria de Gand révolutionne les canons de la représentation

BERNADETJE, un spectacle écrit et mis en scène par Alain Platel et Arne Sierens. Par la Compagnie Victoria de Gand (Belgique). CLOÎTRE DES CARMES, jusqu'au 29 juillet à 22 heures (relâche le 26). Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : 1 h 30.

C'était en mars dernier au Théâtre de la Bastille à Paris. Sous les yeux d'un public ébahi, une nouvelle forme de représentation s'inventait, sans devancière répertoriée, mêlant théâtre, danse, musique et... autos tamponneuses. Une vigueur, une énergie, une liberté jamais vues en scène accouchaient d'une sorte de « transe-théâtre », genre frénétique, enthousiasmant, servi par une troupe d'acteurs adolescents qui savent tout faire, et le faire avec une innocence, un professionnalisme neufs.

Créée à Gand en 1992, la Compagnie Victoria est une troupe itinérante dirigée par un acteur, Dirk Pauwels. Elle réunit de manière informelle des acteurs souvent très jeunes, comme pour cet incroyable *Bernadetje* – en français, « petite Bernadette » –, qui créent, à destination des publics jeunes, les œuvres nouvelles d'auteurs dramatiques et de chorégraphes importants ; ici Alain Platel, en résidence auprès de la compagnie, et Arne Sierens, auteur et metteur en scène indépendant. *Bernadetje* ressortit du conte, un conte pas piqué des hannetons... Victoria a imaginé que Bernadette Soubirous fasse irruption sur la scène du monde aujourd'hui, à deux pas d'une piste d'autos tamponneuses frappée d'une enseigne lumineuse de sept lettres : Lourdes. Là s'activent Yves, noctambule tenté par la bouteille, Riton, jeune mécano très entouré par une poignée de copines suractives, une Polonaise que personne ne comprend, la standardiste d'une compagnie de taxis, Pascaline, qui n'aime rien de moins que de se prendre le bec avec Jackie, chauffeur macho de Citytax 24/24...

Ce petit monde en marge de la cité ne ressemble à aucun autre. Il y a bien sûr le manège qui occupe toute la largeur du cloître des Carmes, décor-événement (Pol Heyvaert), ni vraiment naturaliste ni totalement fantasmatique, qui paraît flotter en lisière du réel pour s'en démarquer aussitôt. Il y a les costumes (Pynoo), *street wear* surgi de l'imaginaire d'un styliste prolétaire résolument fâché avec l'harmonie. Il y a les lumières (Philippe Digneffe) simplement empruntées à la rue, à la foire et justement réglées. Il y a les sons (DJ Timme) et les musiques volées ici ou là – Pizzaman, Prince, Germaine Jackson, Donna Sommer... –, autant de substituts à une parole adolescente empêchée. Il y a ces études qu'on ne fera pas, ces amours que d'autres vivront pour nous, ces espérances qui resteront lettre morte... Toutes les incertitudes, les peurs et les petites joies de l'époque traversent cette pièce atypique et bouleversante.

Bernadetje met en jeu les corps, leur jeunesse, leur vivacité, leur invincibilité, leur fragilité aussi. Alain Platel a imaginé des chorégraphies qui mettent aux prises les neuf adolescents de la compagnie, leurs deux mentors adultes, Lies et Dirk Pauwels (Pascaline et Jackie) et cinq autos tamponneuses, ballet à la beauté, la dangerosité incroyables. Entre jubilation et terreur, le spectateur est saisi puis emporté par cet esprit de fête qui envahit le plateau.

Olivier Schmitt

La Réunion des musées nationaux affiche un déficit de 86,1 millions de francs pour 1996

Le secteur éditorial et commercial est le principal responsable de ce gouffre financier

La direction de la Réunion des musées nationaux, un établissement public chargé de financer l'acquisition d'œuvres d'art, d'organiser des expositions et de développer une activité éditoriale et commerciale, vient de dévoiler un déficit de 86,1 millions de francs pour 1996. Le secteur éditorial et commercial, dont les pertes sont estimées à 144,8 millions de francs, est le principal responsable de cette crise.

ON SAVAIT la Réunion des musées nationaux (RMN) confrontée à une grave crise financière avec 39 millions de francs de pertes en 1995. Les chiffres 1996, communiqués au comité d'entreprise les 26 et 27 juin, sont encore plus alarmants : 86,1 millions de francs de déficit global. Comment en a-t-on pu arriver là ? Pour mieux cerner l'ampleur des dégâts, il faut rappeler les missions de cet établissement public, placé sous la tutelle du ministère de la culture, chargé à la fois de financer l'acquisition d'œuvres qui vont enrichir les musées, d'organiser des expositions, et de développer toute une série d'activités éditoriales et commerciales : boutiques, catalogues, cartes postales, CD-ROM, produits dérivés, etc.

Pour mener à bien ces missions coûteuses, la RMN perçoit des droits d'entrée venant des trente-trois musées nationaux. Mais cette manne a fondu, passant de 198 millions de francs en 1994 à 170 millions de francs en 1996. L'établissement a en effet perdu une bonne partie des recettes provenant des deux « poids lourds », le Louvre (depuis 1993) et le château de Versailles (depuis 1995), dont la gestion est autonome. La chute brutale de la fréquentation des musées – moins 20 % en 1995, moins 12 % en 1996 – n'a pas arrangé les choses.

Les expositions ont généré pour leur part un passif de 16,4 millions de francs. C'est mieux que les prévisions (23 millions de francs), en raison notamment de *« la remarquable réussite »* de l'exposition « Picasso et le portrait » au Grand Palais. Ce déficit est également logique à partir du moment où la RMN se doit de produire des expositions exigeantes mais coûteuses. Et, comme le dit un responsable de la RMN, *« on ne peut pas faire un impressionniste tous les ans »*.

Le principal fautif est donc le secteur commercial dont la gestion, floue et complexe, vient d'être mise à plat. Elle est catastrophique. Aux 49 millions de francs de pertes pour 1996, il faut ajouter des déficits des exercices précédents, une évaluation – à la baisse – des stocks, et des créances impayées. Total : 144,8 millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires commercial de 391 millions de francs. *« C'est un fiasco »*, dit un cadre, surtout quand on sait que ce secteur commercial a été mis en place pour dégager des bénéfices. C'est le contraire qui s'est produit puisque une partie des droits d'entrée – qui aurait dû permettre l'acquisition d'œuvres – a en fait servi à boucher une partie du trou généré par le secteur commercial...

La RMN est d'abord victime de la « museomania » qui a saisi la France au milieu des années 80. Elle a créé onze espaces commerciaux – en dehors des trente-trois musées nationaux – qui se sont avérés souvent des gouffres financiers, comme l'Espace Mode-Méditerranée, à Marseille, aujourd'hui fermé. La RMN a aussi effectué des investissements lourds dans le multimédia et l'audiovisuel. Produire un CD-ROM coûte 2 millions de francs, mais les ventes sont encore modestes, mis à part deux ou trois *best of*. Ajoutons la publication de catalogues de qualité mais non rentables pour la plupart, la mise en place d'un ambitieux réseau de vente par correspondance et la création de filiales à l'étranger, comme la boutique de la galerie nationale d'art moderne de Rome – un échec.

Restent les produits dérivés. Ce mouvement a été lancé lors de l'exposition Toulouse-Lautrec, en 1992, avec une centaine de produits. Ce secteur est le plus critiqué car le plus visible. *« Beaucoup d'objets ont été lancés sur le marché sans vraiment penser à leur rentabilité. Ils sont trop chers, mal ciblés »*, reconnaît un cadre de la RMN. Mais il ajoute : *« Ils ne représentent que 15 % du déficit commercial. »*

> Aucun licenciement sec n'est envisagé, mais une réduction du personnel d'une quarantaine de personnes est prévue

Les 144,8 millions de francs de déficit sont en fait le résultat d'une succession d'erreurs de gestion relevées par la Cour des comptes dans un rapport publié en février et liées au deux objectifs contradictoires de la RMN : rentabilité économique et exigence culturelle. *« On nous demande de faire du commerce tout en restant un service public, c'est quasi impossible »*, affirme un responsable. Deux audits, réalisés pour la direction et le comité d'entreprise, vont dans le même sens.

Pour ne pas voir ce beau navire couler, l'Etat a alloué à la RMN une *« aide exceptionnelle »* de 22 millions de francs. Surtout, un *« plan d'action »* vient d'être mis en place. Aucun licenciement sec n'est envisagé, mais une réduction du personnel d'une quarantaine de personnes est prévue. *« C'est une politique désastreuse des ressources humaines »*, juge la CGT, qui dénonce aussi *« l'opacité »* de la gestion commerciale et souhaite que la RMN se recentre sur *« ses missions de service public : acquisition d'œuvres d'art, organisation d'expositions, politique tarifaire du droit d'entrée »*.

La direction de la RMN juge impensable de suspendre des actions comme le multimédia, la vente par correspondance et le développement à l'export, qui ont imposé *« des gros investissements »* mais devraient *« être rentables dans les années qui viennent »*. Elle rappelle aussi que la crise financière ne l'a pas empêchée de remplir sa *« mission première »*, les acquisitions, qui ont représenté 42 millions de francs en 1996. Néanmoins, *« l'ère du tout-culturel est révolue »*, affirme un cadre de la RMN. Un nouveau directeur financier et un nouveau directeur commercial sont arrivés pour mettre de l'ordre. Les notions de *« transparence »*, *« rentabilité »*, *« marketing »*, vont devenir prioritaires dans le choix des expositions, catalogues, produits multimédia et audiovisuels, produits dérivés, dont le nombre va certainement diminuer. *« Un conservateur de musée, lorsqu'il viendra défendre un projet d'exposition à la RMN, ne pourra plus mettre en avant le seul apport scientifique. »* La RMN compte enfin sur deux expositions à l'automne – « La rétrospective Georges de La Tour » (Grand Palais) et « Les chefs-d'œuvre impressionnistes de la collection Havemeyer » (Orsay) – pour alimenter des caisses désargentées.

Michel Guerrin

John Fogerty reprend ce qui lui appartient, les chansons de Creedence Clearwater Revival

Après onze ans de silence, le créateur de « Proud Mary » revient avec un album et une tournée

IL FUT le leader inespéré d'un des groupes de rock américains les plus populaires de la fin des années 60 et du début des années 70, Creedence Clearwater Revival. Contre toute attente tant, à l'époque, John Fogerty dut paraître archaïque. Le psychédélisme régnait, le chanteur-guitariste invoquait le respect de la tradition, celle du blues, du rockabilly et de la country music. Le fond de l'air était rouge mais lui s'inclinait devant la fatalité (*Someday Never Comes*) et doutait du pouvoir de changer le monde pour la génération Woodstock (*Who'll Stop The Rain*).

Dans sa courte existence (1967-1972), Creedence Clearwater Revival aura réussi un tour de force : être adulé par l'Amérique tout en gagnant l'estime de la critique – il fut élu groupe de l'année en 1969 par le magazine *Rolling Stone*. La suite, qui concerne le seul Fogerty, donne le sentiment d'un immense gâchis.

Après onze ans de silence, de procès à répétition et de repli sur la vie familiale, ce Californien, originaire de la baie de San Francisco, réapparaît avec un nouvel album, *Blue Moon Swamp*. Ce retour ne s'apparente pas à ces *come-backs* opportunistes de vieilles gloires des années 70, dont le rock s'est fait une spécialité ces derniers temps. Car Fogerty a toujours cultivé deux vertus rares dans ce milieu, la discrétion et l'intégrité. Et un défaut : la naïveté. En affaires, celle-ci lui aura coûté cher.

En signant avec Saul Zaentz, le patron de la maison de disques Fantasy, un contrat portant sur vingt albums alors que Creedence était encore inconnu, Fogerty n'imaginait pas être dépossédé plus tard de la propriété artistique de son œuvre. Ce qui donnera lieu, lorsqu'il aura quitté Fantasy, à un des procès les plus ubuesques de l'histoire de la musique : il sera suspecté d'avoir plagié, dans *Old Man* (1985), la chanson *Run Through The Jungle*... qu'il avait écrite quinze ans plus tôt. En 1988, un jury arbitrera en sa faveur mais Zaentz – qui a trouvé comme alliés les autres membres du groupe – reste propriétaire des droits des chansons de Creedence Clearwater Revival.

La blessure n'est pas refermée : *« J'ai écrit* Proud Mary, rappelle John Fogerty. *J'aurais dû en être fier, ça m'a rendu furieux. Ce qui m'est arrivé aurait été inimaginable en France, où vous protégez les droits des artistes. »* Pendant la tournée qui suivit l'album *Centerfield* (1985), Fogerty refusa d'interpréter le moindre titre de Creedence pour ne pas devoir verser de royalties à son ennemi.

Le boycottage, qu'il a parfois contourné, est levé aujourd'hui : *« Jusque-là, je me sentais spolié de ma création. Et puis, un jour, je me suis retrouvé devant l'arbre sous lequel on suppose que Robert Johnson* [le bluesman mort en 1938 ; la légende prétend qu'il avait pactisé avec le diable] *est enterré dans l'Etat du Mississippi. J'ai songé que les chansons de Robert appartiennent sans doute maintenant à quelqu'un dans un building. Mais qu'en définitive tout cela importait peu : ces œuvres sont la propriété spirituelle de leur auteur. Je devais me réapproprier les miennes en les rejouant. »*

Pour la tournée qui devrait s'arrêter en France en octobre, John Fogerty a réuni une pure formation de rock'n'roll avec deux guitaristes, un bassiste et le percutant batteur de John Mellencamp, Kenny Aronoff. Il était exclu qu'il retrouve les anciens membres de Creedence, Stu Cook et Doug Clifford – le quatrième, son frère Tom Fogerty, est mort en 1990 – qui continuent pourtant d'entretenir la nostalgie aux Etats-Unis sous le nom de Creedence Clearwater Revival Revisited.

John Fogerty n'est pas tendre pour eux en rappelant que le talent était mal distribué au sein du groupe et la démocratie impossible : *« Creedence Clearwater Revival était l'émanation de mon cerveau. Depuis 1959, j'étais le leader et les autres m'obéissaient. Quand on a enregistré* Proud Mary, *ils ont voulu chanter les chœurs, le fameux rollin', rollin'. Le résultat était très mauvais. Je leur ai dit : "Avec ça, on ne fera jamais un tube. Laissez-moi chanter toutes les parties vocales". Ils sont devenus extrêmement jaloux. Plus tard, on a eu une nouvelle explication et, fatigué, je leur ai dit de faire ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire écrire et chanter pour* Mardi Gras [le dernier album du groupe sorti en 1972]. *Je savais que ce disque serait nul mais j'en avais assez de me battre. Voilà comment le groupe s'est dissous. »*

Fogerty ne renoua pas avec le succès qu'il connut à la tête de Creedence. Sa carrière solo, entravée par les affaires judiciaires, se limite à cinq albums (inégaux) depuis 1972 – contre sept (six sont excellents) en cinq ans avec son ancien groupe. Successeur du sombre *Eye Of The Zombie*, *Blue Moon Swamp* affiche une sérénité retrouvée : *« Ma femme a joué un rôle très important dans cet enregistrement. Elle m'a fait oublier Zaentz et m'a rendu positif. »* Ce disque lui est dédié et plus particulièrement *Joy Of My Life*, la première chanson d'amour que Fogerty ait écrite.

L'inventeur du swamp-rock – rock du marais – sort du bourbier et compte reprendre aujourd'hui ce qui lui appartient. Ses concerts ne bouleverseront pas le paysage rock actuel mais le plaisir de rejouer *Proud Mary* ou *Bad Moon Rising* devrait être partagé. Ce sera là une occasion unique de comprendre pourquoi le leader de Creedence Clearwater Revival fut le grand vainqueur du Festival de Woodstock en 1969. Sa prestation ne fut ni filmée ni enregistrée. Les témoins assurent qu'elle balaya celles des stars conviées à ces trois jours *« de paix, d'amour et de musique »*, à l'exception de Jimi Hendrix.

Bruno Lesprit

Country rockabilly, bayou country et country blues

Le rock'n'roll à papa est peut-être mort, mais John Fogerty fait mine de n'en rien savoir. L'ancien leader du groupe Creedence Clearwater Revival n'a pas intégré de boucles techno dans ses ritournelles et n'a certainement jamais entendu parler des DJ remixeurs. Avec *Blue Moon Swamp*, John Fogerty reprend l'ouvrage sur le métier dans l'état où il l'avait laissé avec Creedence Clearwater Revival il y a vingt-cinq ans. Imperturbable, l'homme aux chemises de bûcheron continue de défendre un programme en trois points : country rockabilly, bayou country, country blues. Si sa patte de compositeur et sa voix, râle nerveux empruntant ses intonations à Little Richard, sont intacts, il s'affirme surtout ici comme un très adroit guitariste, maître du riff. Evitant le cliché du fumiste doué, il avoue avoir travaillé cet instrument dans la sueur. *Blue Moon Swamp* ressemble à son auteur : sincère et modeste. Même si ces titres ont perdu la fureur des *Fortunate Son* et *Travelin'Band* d'antan.

★ *Blue Moon Swamp*, 1 CD Warner 9362-45426-2.

LES NOUVEAUX FILMS

COUP DE FOUDRE ET CONSÉQUENCES

Film américain de Andy Tennant. Avec Matthew Perry, Salma Hayek, John Tenney, Carlos Gomez. (1 h 40.)

■ Dans la série des insignifiances estivales, tendance comédie romantique, voici un produit parfaitement calibré et représentatif. Lui, c'est Alex Whitman, jeune cadre dynamique protestant de la côte Est, psycho-rigide et propre sur lui, mais bon bougre. Elle, c'est Isabel Fuentes, mexicaine, catholique, évidemment fière, intuitive et passionnée, mais d'un milieu suffisamment aisé pour que cette comédie traite du « choc des cultures » sans déranger son gouvernement. Ils se rencontrent à Las Vegas, et tout le jeu, dont on devine assez rapidement qu'il se soldera par un banco, consiste à savoir si l'amour peut triompher de ces différences. Mitonné à la façon d'une série télévisée, garni d'une sauce mexicaine édulcorée, gorgé du soleil du Nevada, c'est le film idéal pour une fin de journée pluvieuse en bord de mer.

Jacques Mandelbaum

LES 1 000 MERVEILLES DE L'UNIVERS

Film français de Jean-Michel Roux. Avec Julie Delpy, Tchéky Karyo, Maria de Medeiros, Chick Ortega, Feodor Atkine. (1 h 27.)

■ Voilà le nouveau représentant de la cohorte des réalisateurs qui ont décidé d'offrir au cinéma français un rajeunissement lifté aux effets spéciaux et au fantastique-qui-plaît-aux-ados. Alors on ratisse un peu partout, l'îlot de tous les trafics et de la décadence chez le père Carpenter, des messages extraterrestres chez tonton Spielberg, du futurisme paranoïaque (dictature panoptique et savants fous) chez les auteurs de SF, des costumes et des décors piqués à droite et à gauche dans les bandes dessinées, des comédiens qu'on a connus en meilleure compagnie et en meilleure posture (les demoiselles surtout). Le résultat pourrait être un sympathique bricolage, si le film ne touillait ces ingrédients avec comme seules règles apparentes de préférer le gadget aux personnes, l'astuce à l'histoire, le clin d'oeil au regard. Le résultat, dès lors, est surtout un insondable ennui.

Jean-Michel Frodon

LE JOUR DE LA BÊTE

Film espagnol d'Alex de la Iglesia. Avec Alex Angulo, Armando de Razza, Santiago Segura, Terele Pavez. (1 h 40.)

■ Parce qu'il est convaincu de l'arrivée imminente de l'antéchrist, un prêtre décide de partir à la rencontre de la Bête. Il sera aidé dans sa quête par un amateur de *hard rock* et un charlatan, spécialiste en sciences occultes et vedette d'un show télévisé.

Sur ce prétexte *Le Jour de la bête* mêle à un regard volontiers satirique un humour grotesque pimenté de touches d'horreur *gore*. L'odyssée des trois personnages principaux permet ainsi d'épingler au passage quelques travers de l'Espagne contemporaine tout en ne dédaignant pas une mise en boîte échevelée du cinéma d'épouvante. Malheureusement, le projet d'Alex de la Iglesia tourne très vite court. Ce qui est un argument de court-métrage se dilue dans la durée, et les rebondissements artificiels du scénario cessent très vite de capter l'attention d'un spectateur qui risque de se lasser de l'infantilisme fondamental du film.

Jean-François Rauger

SPEED 2

Film américain de Jan de Bont. Avec Jason Patric, Sandra Bullock, Willem Dafoe. (2 h 05.)

■ Loi des séries oblige, le succès commercial de *Speed* a convaincu la Fox d'en tourner une suite ou, plus exactement, une nouvelle variation sur le principe conservé du premier. L'autobus lancé à grande vitesse sur une autoroute et menacé d'explosion est ici remplacé par un bateau de croisière dont les commandes ont été sabotées par un malfaiteur, génie de l'informatique, et qui risque de percuter un pétrolier géant. Ce qui pouvait faire l'intérêt du premier film (les possibilités plastiques offertes par les images sur l'écran large de l'autocar lancé à toute allure) a ici disparu. Il ne reste que la bêtise dénudée d'un scénario inepte. Les effets de caméra tremblée et les interminables scènes de panique rappellent le naïf cinéma catastrophe des années 70. Les personnages (si l'on peut dire) sont caractérisés à très gros traits, et la mise en scène est particulièrement informe. Les bâillements sont très difficiles à réprimer.

J.-F. R.

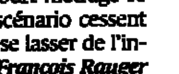
MAD DOGS

Film américain de Larry Bishop. Avec Jeff Goldblum, Richard Dreyfuss, Ellen Barkin, Gabriel Byrne. (1 h 32.)

■ Un groupe de gangsters attend fébrilement le retour de Vic, leur chef, qui a été interné dans un hôpital psychiatrique à la suite d'une dépression nerveuse consécutive à la disparition de sa petite amie. Sa sortie de l'asile va déclencher divers incidents (fusillade avec un gang rival, trahison d'un homme de main, réapparition de la fiancée disparue). *Mad dogs* est surtout un film de poseur. Les décors, les costumes en situent l'action dans un passé indéterminé pour le seul plaisir d'exhiber plusieurs accessoires et postures rétro. Les comédiens s'amusent comme des fous, certaines célébrités font de furtives et clownesques apparitions (Richard Pryor, Burt Reynolds), et l'ensemble s'enlise dans une vertigineuse et inutile parodie de parodie. Le réalisateur, fils de Joe Bishop, comique célèbre des années 60, a voulu, dit-il, retrouver l'esprit de la bande de Frank Sinatra, le fameux *« rat pack »* dont son père faisait partie avec Dean Martin et Sammy Davis Jr. On est content pour lui.

J.-F. R.

LES ENTRÉES À PARIS



■ Avec 510 000 spectateurs contre 475 000 la semaine dernière, la fréquentation Paris-périphérie se redresse. Elle est aussi en hausse par rapport à la semaine correspondante en 1996 (361 000 entrées), confirmant une remontée entamée avec *Le Cinquième Elément* et *La Vérité si je mens !*

■ Grand triomphateur de la semaine, *Scream* réalise 97 000 entrées avec 35 salles. Soutenu par un excellent accueil critique, le film de Wes Craven devrait s'imposer comme le film d'horreur de l'été. En revanche, les scores sont médiocres pour les autres sorties. Avec 49 000 spectateurs et 34 salles pour *Double Team*, Van Damme est en deçà de ses productions précédentes. *Angel Baby* (1 500 spectateurs dans 5 salles), *Sergent Bilko* (2 400 entrées et 11 salles) et *Twin Town* (8 000 spectateurs dans 12 salles) sont d'ores et déjà des échecs. *Kama Sutra*, avec 23 000 entrées dans 11 salles, réalise un score honorable.

■ Parmi les films sortis la semaine dernière, *Batman et Robin* continue de montrer son manque de ressources, perdant plus de la moitié de ses spectateurs en deuxième semaine (63 000 entrées). *Le Fan* (22 000), *Le Flic de San Francisco* (22 000) et *Menteur, menteur* (16 000) continuent de plonger. A noter la bonne tenue des *Virtuoses*, qui, avec leurs 16 000 spectateurs en quatrième semaine, réalisent un total très honorable de 84 000 entrées à Paris.

★ Chiffres : *Le Film français*.

NOUVEAUX FILMS

COUP DE FOUDRE ET CONSÉQUENCES

LES MERVEILLES DE L'UNIVERS

Été des festivals

http://www.lemonde.fr

هكذا من الأصل

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS (Hongkong, 1 h 36) de Wong Kar-Wai.
LA CICATRICE (polonais, 1 h 44) de Krzysztof Kieslowski.
DAAYRA (indien, 1 h 47) d'Amol Palekar.
GOODBYE SOUTH, GOODBYE (taïwanais, 1 h 52) de Hou Hsiao Hsien.
J'AI HORREUR DE L'AMOUR (français, 2 h 14) de Laurence Ferreira Barbosa.
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE (dessin animé américain, 1 h 20) de Henry Selick.
LEVEL FIVE (français, 1 h 46) de Chris Marker.
LA MOINDRE DES CHOSES (français, 1 h 45) de Nicolas Philibert.
LA MÔME SINGE (américain-chinois, 1 h 35) de Xiao-Yen Wang.
REPRISE (français, 3 h 12) de Hervé Le Roux.
SCREAM (**) (américain, 1 h 50) de Wes Craven.
LA VIE DE JÉSUS (français, 1 h 36) de Bruno Dumont.
LE VILLAGE DE MES RÊVES (japonais, 1 h 52) de Yoichi Higashi.
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE (portugais, 1 h 33) de Manoel de Oliveira.
WHEN WE WERE KINGS (américain, 1 h 28) de Leon Gast.

FESTIVALS

L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) : *La Nuit des forains*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Il pleut sur notre amour*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Rêves de femmes*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) : *La Femme à abattre*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Comtesse aux pieds nus*, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Key Largo*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) : *Le Serment rompu*, mer. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *L'Ange rouge*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Château de l'araignée*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE À YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) : *Alexandrie encore et toujours*, ven. 12 h.
COMÉDIES ITALIENNES (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+) : *Les Vitelloni*, mer. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Mariage à l'italienne*, jeu. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Mamma Roma*, ven. 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
DE HONGKONG À LA CHINE, TSUI HARK (v.o.), Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) : *The Blade*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *The Big Heat*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Temple du lotus rouge*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er : *Zu, les guerriers de la montagne magique*, mer. 9 h 30, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 25 ; *Butterfly Murders*, jeu. 9 h 30, 11 h 40, 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 25 ; *Shanghai Grand*, ven. 9 h 30, 11 h 40, 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20, 22 h 25.
DEMY TOUT ENTIER (v.o.), 14-Juillet Beaubourg, 3e : *Une chambre en ville*, ven. 11 h 40. Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+) : *Peau-d'Ane*, ven. 15 h 10 ; *Les Parapluies de Cherbourg*, ven. 11 h 30 ; *Lola*, jeu. 11 h 50 ; *Les Demoiselles de Rochefort*, jeu. 22 h.
LES DESSOUS DE LA VILLE, Parc de La Villette, prairie du Triangle, 19e (01-40-03-76-92) : *L'Homme des hautes plaines*, mer. 22 h ; *Kanal*, jeu. 22 h ; *Le Syndicat du crime 2*, ven. 22 h.
LA TRILOGIE BILL DOUGLAS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). *My Ain Folk*, jeu. 20 h 15 ; *My Way Home*, jeu. 22 h 15.
CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) : *Vampyr*, jeu. 12 h 10.
REINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86) : *Le Droit du plus fort*, ven. 16 h 30 ; *L'amour est plus froid que la mort*, ven. 18 h 40.
FILMS NOIRS FRANÇAIS, 2e ÉPOQUE, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) : *Les femmes s'en balancent*, mer. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Voici le temps des assassins*, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Ascenseur pour l'échafaud*, ven. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h.
VOIR ET REVOIR GODARD, Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) : *Bande à part*, mer. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *A bout de souffle*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Petit Soldat*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
KATHARINE HEPBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+). *Devine qui vient dîner ?*, mer. 14 h, 18 h ; *Madame porte la culotte*, jeu. 14 h, 18 h ; *Soudain l'été dernier*, ven. 14 h, 18 h.
UNE HISTOIRE DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) : *Octobre*, ven. 22 h ; *Trois dans un sous-sol*, mer. 16 h, jeu. 18 h 15 ; *Le Bonheur*, mer. 18 h ; *L'Homme à la caméra*, mer. 19 h 30, jeu. 17 h ; *Au bord de la mer bleue*, mer. 20 h 45, jeu. 13 h 45 ; *Tempête sur l'Asie*, ven. 16 h ; *Le Voleur de bicyclette*, jeu. 15 h 15 ; *Riz amer*, ven. 14 h ; *Le Cri*, ven. 18 h ; *Rome ville ouverte*, ven. 20 h.
ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) : *Le Passager*, mer. 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Premiers*, jeu. 18 h, 20 h, 22 h ; *Au travers des oliviers*, ven. 20 h, 22 h.
KRZYSZTOF KIESLOWSKY (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e : *L'Amateur*, jeu. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; *Sans fin*, ven. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; *La Cicatrice*, mer. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05.
LOUIS MALLE, L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) : *Zazie dans le métro*, jeu. 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 22 h ; *Le Feu follet*, mer. 16 h 30, 18 h 45, 21 h ; *Vanya, 42e Rue*, ven. 16 h 30, 18 h 45, 21 h.
HOMMAGE À ROBERT MITCHUM (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) : *Pendez-moi haut et court*, mer. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Vallée de la peur*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : *Un si doux visage*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PÉPLUMS FOLIES (v.o.), Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) : *Ulysse*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Colosse de Rhodes*, jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Les Travaux d'Hercule*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
ERIC ROHMER, COMÉDIES ET PROVERBES, 14-Juillet Hautefeuille, 6e : *L'Ami de mon amie*, mer. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Femme de l'aviateur*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Rayon vert*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
JAMES STEWART, L'ACTEUR COMPLET (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80) (+). *The Shop Around the Corner*, mer. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *La Corde*, jeu. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *L'Homme de la plaine*, ven. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86) : *Les Ailes du désir*, jeu. 22 h ; *Alice dans les villes*, jeu. 15 h 40.

NOUVEAUX FILMS

COUP DE FOUDRE ET CONSÉQUENCES
Film américain d'Andy Tennant, avec Matthew Perry, Salma Hayek, Jon Tenney, Carlos Gomez, Tomas Milian, Siobhan Fallon (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
LE JOUR DE LA BÊTE (*)
Film espagnol d'Alex de La Iglesia, avec Alex Angulo, Armando de Razza, Santiago Segura, Terele Pavez, Nathalie Sesena, Marie Grazie Cucinotta (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
MAD DOGS
Film américain de Larry Bishop, avec Ellen Barkin, Gabriel Byrne, Richard Dreyfuss, Jeff Goldblum, Diane Lane, Gregory Hines (1 h 32).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+).
LES MILLE MERVEILLES DE L'UNIVERS (*)
Film français de Jean-Michel Roux, avec Tcheky Karyo, Julie Delpy, Chick Ortega, Feodor Atkine, Maria De Medeiros, James Hyndman (1 h 27).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00) (+).
SPEED 2 : CAP SUR LE DANGER
Film américain de Jan De Bont, avec Jason Patric, Sandra Bullock, Willem Dafoe, Temuera Morrison, Brian McCardie, Christine Firkins (2 h 10).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Néerlandais (1 h 35).

VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
ANGEL BABY
de Michael Rymer,
avec John Lynch, Jacqueline McKenzie, Colin Friels, Deborra Lee Furness, Robyn Nevin.
Australien (1 h 45).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6e.
LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).
BEAVIS ET BUTT-HEAD SE FONT L'AMÉRIQUE
de Mike Judge,
dessin animé américain (1 h 21).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+).
BIG NIGHT
de Campbell Scott et Stanley Tucci,
avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron.
Américain (1 h 40).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
BOX OF MOONLIGHT
de Tom DiCillo,
avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).
LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
LE CIEL EST À NOUS (*)
de Graham Guit,
avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez.
Franco-canadien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).
LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade. dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
CLUBBED TO DEATH (**)
de Yolande Zauberman,
avec Elodie Bouchez, Béatrice Dalle, Roschdy Zem, Richard Courcet, Gérard Thomassin, Luc Lavandier.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
DAAYRA
d'Amol Palekar,
avec Nimai Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav.
Indien (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
DOUBLE TEAM
de Tsui Hark,
avec Jean-Claude Van Damme, Dennis Rodman, Mickey Rourke, Natacha Lindinger, Paul Freeman, Valeria Cavalli.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e.
DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky, Ryszard Karczykewski.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).
LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL
de Gérald Caillat,
Français (1 h 15).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LE FAN
de Tony Scott,
avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LES GARÇONS WITMAN
de Janos Szasz,
avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Peter Andorai, Lajos Kovacs.
Franco-hongrois (1 h 33).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
de Hou Hsiao Hsien,
avec Jack Kao, Hsu Kuei-Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-Tung.
Taïwanais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
HAMLET
de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi.
Britannique (4 h 01).
VO : Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).
HANTISES
de Michel Ferry,
avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
HOTEL PAURA
de Renato De Maria,
avec Sergio Castellitto, Iaia Forte, Isabella Ferrari, Roberto De Francesco, Matteo Urzia.
Italien (1 h 40).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
JEUNESSE
de Noël Alpi,
avec Jérémie Covillault, Sonja Codhant, Blandine Lenoir, Nicolas Koretzký, Bernerd Le Coq, Arielle Dombasle.
Français (1 h 26).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
KAMA-SUTRA
de Mira Nair,
avec Indira Varma, Sarita Choudhury, Ramon Tikaram, Naveen Andrews, Rekah, Khalik Tyabji.
Indien (1 h 54).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Junishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOST HIGHWAY (*)
de David Lynch,
avec Bill Pullman, Patricia Arquette, Balthazar Getty, Robert Blake, Robert Loggia, Gary Busey.
Américain (2 h 15).
VO : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+).
MA 6-T VA CRACK-ER (**)
de Jean-François Richet,
avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras.
Français (1 h 45).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+).
MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient-Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).
MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe.
Américain (1 h 26).
VO : UGC Forum Orient-Express, 1er ; UGC Normandie, dolby, 8e.
MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).
LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) (+).
MORDBURO
de Lionel Kopp,
avec Ornella Muti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominique Pinon.
Français (1 h 40).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé letton (46 min).
VF : Le République, 11e (01-48-05-51-33).
PASSAGE DES HOMMES LIBRES
de Luis Armando Roche,
avec Roy Dupuis, Christian Vadim.
Franco-vénézuélien (1 h 36).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
PORT DJEMA
d'Eric Heumann,
avec Jean-Yves Dubois, Nathalie Boutefeu, Christophe Odent, Edouard Montoute, Claire Wauthion, Frédéric Pierrot.
Franco-gréco-italien (1 h 35).
Lucernaire, 6e.
LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
SCREAM (**)
de Wes Craven,
avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).
LE SILENCE DE RAK
de Christophe Loizillon,
avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz, Marcel Bozonnet, Pierre Baillot.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
TWIN TOWN (*)
de Kevin Allen,
avec Llyr Evans, Rhys Ifans, Dorien Thomas, Dougray Scott, Biddug Williams, Ronnie Williams.
Britannique (1 h 39).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
LA VÉRITÉ SI JE MENS !
de Thomas Gilou,
avec Richard Anconina, Vincent Elbaz, Elie Kakou, José Garcia, Bruno Solo, Richard Bohringer.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (+) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki.
Japonais (1 h 52).
VO : Lucernaire, 6e ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).
LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

L'ADORABLE VOISINE
de Richard Quine,
avec James Stewart, Kim Novak, Jack Lemmon, Elsa Lanchester, Janice Rule, Philippe Clay.
Américain, 1958 (1 h 45).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
de Peter Brook,
avec Terence Stamp, Dragan Maksimovic, Grégoire Aslan.
Britannique, 1977 (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

MERCREDI 23 JUILLET

TF 1

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo. Épinal rencontre Saint-Dié (165 min). 26146507

23.30

LES YEUX D'HÉLÈNE
Téléfilm [4/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc (90 min). 87217
Les Valvani échafaudent un plan diabolique.

1.00 Les Errances de l'amour. *Téléfilm [3/3]* de Georg Tressler, avec Sophie von Kessel, Matthieu Carrière (95 min). 1703786

2.35 et 3.20, 4.25 TF1 nuit. 2.50 Cas de divorce. Série. *Allard contre Allard.* 3.30 et 4.35, 5.15 Histoires naturelles. 5.05 Musique (10 min).

France 2

20.55

BOB MILLION
Téléfilm de Michaël Perrota, avec Madeleine Barbulée, (100 min). 7833033
Une grand-mère, sur le point de remporter un million de dollars dans un jeu télé, décède sous l'émotion. Sa famille cache sa mort pour remporter le pactole...

22.35

VUE SUR LA MER
Magazine présenté par Maïtena Biraben. Invitée : Carole Laure qui interprète *Sentiments naturels.* Avec Felicidad (*Dam Dam Déo*), GI's Incorporated, Pascal Obispo (*Lucie*), Réglyss, Raymond Vial (75 min). 3735304

23.50 Journal, *Météo.*
0.05 Les Routiers. Série.

0.55 Tour de France (rediff.). 1.55 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 2.25 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.00 Urti. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Un pays, une musique. Documentaire. Argentine. 4.25 Trilogie pour un homme seul (65 min).

France 3

20.55

FOOTBALL
En direct de Béziers. Le trophée des champions : Monaco - Nice (115 min). 3547052
Le champion de France est opposé au vainqueur de la Coupe.

22.50

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Divertissement présenté par Denis Vincenti. La télé qui consomme. (50 min). 2503033

23.40 Journal, Météo, L'exploit du jour.
0.10 Un siècle d'écrivains. Documentaire de Christine Lipinska. Robert Sabatier (50 min). 4420724

1.00 Autour du cinéma. Documentaire. Tigrero. 2.00 Les Brûlures de l'Histoire. La guerre d'Algérie en France. 3.30 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Rémy [4/6] L'homme privé (1995, 55 min). 7619878
L'enfance autrichienne et la vie privée du dictateur.

21.40

MUSICA
21.40 Dagarvani. Documentaire de Renuka George (1993, 55 min). 6615120
22.35 Alexander Zemlinsky : redécouverte d'un compositeur. Documentaire (1996, 45 min). 1714014
23.20 ▶ Profil : Théodore Monod. Le vieil homme et la fleur, documentaire de Raynal Pellicier (1995, 55 min). 2884149
0.15 Eloge de la lenteur. Documentaire (1995, 70 min). 6505303
1.25 Hairspray ■ Film de John Waters, avec Divine (1987, v.o., rediff., 90 min). 4959279

M 6

20.45

UNE FEMME PARFAITE
Téléfilm de C. Brandstrom, avec Rosanna Arquette (100 min). 298217
Condamnée à verser une pension alimentaire à son ex-époux jusqu'à ce qu'il se remarie, une avocate engage une actrice pour le séduire.

22.25

UN HOMME PRÊT À TUER
Téléfilm de Paul Leder, avec Mariel Hemingway (100 min). 4260859
Un richissime homme d'affaires, dont les malversations financières sont sur le point d'être révélées, fait assassiner son comptable.

0.05 Secrets de femmes.
0.35 Sexy Zap. Magazine □.

2.05 Fréquenstar. Patricia Kaas (rediff.). 2.55 Mister Biz - Best of Magazine (rediff.). 3.20 Fan de - Best of (rediff.). 3.45 La Falaise du diable. Documentaire. 4.25 Les Piégeurs (rediff.). 4.50 Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

21.00

AMOUR ET MENSONGES
Film de Lasse Hallström, avec Julia Roberts, Robert Duvall (1995, 100 min). 6600897

22.40 Flash d'information.
22.45 La vie comme elle est.... Court métrage.

22.55

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [4/6] Inoubliable Marilyn (50 min). 2500946

23.45 Comment je me suis disputé... ■ ■ Film d'Arnaud Desplechin (1996, 169 min). 29380304
Du vrai cinéma moderne, tant dans le scénario que dans la mise en scène. Desplechin reste fidèle à lui-même.

2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Des héros et des dieux dans un jardin. A l'occasion du Festival d'Avignon 1997 [2/4].

0.05 Du jour au lendemain. *Hélène Cixous (Or).* 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct des Ursulines, par le Quartette de Lorraine Desmarais.
22.00 Festival (suite) Concert donné en direct de la cour Jacques-Cœur, par l'Orchestre Antal Szalai Gypsy.

0.00 Les Mots et les Notes 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. La Calisto (Venise 1651 - 1652), de Cavalli, par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs.

23.30 Les Soirées... (suite). *Œuvres* de Charpentier, De L'Estocart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 19/7/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Pulsations. Magazine.
23.45 Bons baisers d'Amérique. Magazine.

Planète

19.35 Los pintos *Tarahumaras 82.*
20.35 Bullerö : l'île de Linnea.
21.15 Le Tango des vitamines.
21.35 Des hommes dans la tourmente. [11/32]. *Roosevelt versus* isolationnisme.
22.00 Les Ailes de légende. [43/44]. Le P-39.
22.50 Femmes d'islam. [1/3]. Le voile et la République.
23.45 L'Ecole de la Neuville ou la Réunion (35 min).

Animaux

21.00 Animaux en danger.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Le Monde de la nature.
23.00 Cheval mon ami.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris-modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS. Les architectes du savoir.
22.25 Vedettes en coulisses. Jacky à Madagascar.

France Supervision

20.55 Off, le magazine des festivals. Magazine.
22.00 Columns Classics : Haendel, Telemann, Rameau. Concert (85 min). 21466439
23.25 Nancy Jazz Pulsations : Rabih Abou Khalil. Concert (55 min). 29617859

Ciné Cinéfil

20.30 Une âme perdue ■ Film de Lewis Allen (1948, N., v.o., 105 min). 7301061
22.15 Les Aventures de Casanova ■ Film de Jean Boyer [2/2], (1947, N., 90 min). 9188472

Ciné Cinémas

20.30 Johnny le dangereux ■ Film d'Amy Heckerling (1984, 90 min). 1518385
22.00 Avec les compliments de l'auteur ■ Film d'Arthur Hiller (1982, v.o., 110 min). 5406435

Festival

20.30 Tempête sur la Manche. Téléfilm d'Edouard Logereau, avec Jean Richard (90 min). 91375052
22.00 Tatort : Duel. Téléfilm de Wolfgang Becker (130 min). 62086472

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. Le cœur à cent à l'heure.
21.30 et 1.30 Un juge, un flic. Les drogueurs.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chasse et pourchasse.
23.00 L'Age de cristal. Opération Judas.

Canal Jimmy

20.25 Star Trek : la nouvelle *génération.* Question d'honneur.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Seinfeld. La masseuse.
22.15 Une fille à scandales. Une vie de cochon (v.o.).
22.40 Spin City. Strip-tease (v.o.).
23.05 Game On. La célébrité (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). The One With the Thing. The One With the Ultimate Fighting Champion (v.o., 45 min).

Disney Channel

20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports.
21.35 Sport Académie.
22.05 La Belle Anglaise.
23.00 Animaux de toutes les Russies.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Rwanda, paroles contre l'oubli.
22.00 Téva psycho.
23.00 Clair de lune.
23.45 Sept femmes au Tibet (45 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac de Lugano.
23.00 Chez Marcel.
0.00 Aux 4 coins du monde : *Pérou (50 min).*

Eurosport

15.45 Cyclisme. *En direct.* Tour de France (17e étape) : Fribourg - Colmar (105 min). 2356743
20.00 Athlétisme.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Sports de force. L'homme le plus fort du monde. Championnat du monde par équipes à Vaasa (Fin.).

Muzzik

20.05 Ashkenazy joue Schumann. Concert (55 min). 500616304
21.00 Martha Graham au Japon. Spectacle chorégraphique.
22.25 Jessye Norman. Concert enregistré à Notre-Dame de Paris en 1990 (75 min). 507655781
23.40 Recollections : «Willie Dixon et Art Blakey». Concert (30 min). 508100287

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

JEUDI 24 JUILLET

TF 1

14.40 Hooker. Série.
15.30 Côte Ouest. Feuilleton.
16.25 21 Jump Street. Série. La guerre des gangs.
17.25 Extrême limite. Série.
17.55 *Les Années fac.* Série.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

NAVARRO
Sentiments mortels. Série de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (90 min). 435095
Alors que tout désigne un jeune voyou comme le meurtrier d'une femme, Navarro penche plutôt pour le meurtre passionnel et suspecte le mari et sa maîtresse.

22.15

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
Téléfilm [4/5] de Daryl Duke, avec Richard Chamberlain (110 min). 412908
Toujours amoureuse de Ralph, Meggie, qui tente vainement de l'oublier, sombre dans la dépression.

0.05 et 1.55, 3.00, 4.00, 4.35, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (55 min). 2563458

1.00 et 1.45, 2.45, 3.50 TF1 nuit. 1.10 Cas de divorce. Série. Clément contre Clément. 5.05 Musique (5 min).

France 2

15.15 Le Tour de France. En direct (18e étape) : Colmar - Montbéliard (135 min). 6447328
17.30 Vélo club. Magazine.
18.45 Les Z'amours. Jeu.
19.25 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Image du Tour, Météo, Point route.

21.00

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire. [4/9] Le Maroc (100 min). 6842873
Casablanca, Fès, Rabat, Marrakech... des villes, riches d'histoire, reliées entre elles par un « train pas comme les autres ».

22.40

LA RIVIÈRE ESPÉRANCE
Feuilleton de Josée Dayan, avec Manuel Blanc [4/9] Les ports d'attache (105 min). 1998521
Bien que toujours amoureuse de Benjamin, Marie s'enfuit à Bordeaux...

0.25 Journal, Météo.
0.40 Les Routiers. Série.

1.30 Tour de France (rediff.). 2.30 Urti. Documentaire. Les enfants de la terre qui tremble. Coup de cœur aux Marquises. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Urti. Documentaire. Aider l'oreille. 4.10 Vue sur la mer (rediff., 80 min).

France 3

16.50 40°. En direct d'Arcachon.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.

20.55

ANGÉLIQUE ET LE ROY
Film de Bernard Borderie, avec Michèle Mercier (1965, 100 min). 7897231
Angélique vient à Versailles, chargée de « mission diplomatique » par Louis XIV.

22.35 *Journal, Météo.*

23.05

NEW YORK DISTRICT
Délit de fuite. Série de Lew Gould, avec Paul Sorvino (45 min). 670960

23.50 Comment ça va ? Magazine présenté par Jean Lanzi. Visages de la dépression (55 min). 804705
La dépression est une maladie qui concerne environ 20% de la population.

0.45 ▶ Les Grands Rendez-Vous du siècle. Documentaire de Georgette Elgey. [1/3] Notre histoire (1954-1959) 1.40 Espace francophone. Magazine. 2.05 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. 3.05 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux : un combat pour les animaux. Le monde de la mer.

Arte

19.00 Le Tour du monde en 80 jours. [8/14].
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Paysages : Lorient. Documentaire (1997, 25 min). 61892
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : SAUVER LE MONDE ? LES ONG
20.45 Terrain miné pour la Croix-Rouge. Documentaire de Daniel Hitzig et Erich Gysling (1997, 30 min). 168453
21.15 Le Pouvoir aux citoyens. Documentaire de Jenny et Bernd Schütze (1997, 45 min). 726873
Les organisations non gouvernementales (O.N.G.) comme contrepoids du jeu politique traditionnel.
22.00 et 22.55 Débat. Invités : Philippe Moreau Defarges, Marc Saghie, Volkmar Köhler, Uschi Eid (25 min). 34786
22.25 Witness : Témoins de la terreur. Documentaire de Bodo Witzke et Arno Scheffler (1997, 30 min). 419182
23.15 Planter pour retrouver ses racines. Le mouvement de la ceinture verte, documentaire de Gerd Tockan et Margaret Ruthmann (1997, 30 min). 7322502
23.45 Waati (Le Temps) ■ ■ Film de Souleymane Cissé, avec Linéo Tsolo (1994, rediff., v.o., 140 min). 4292298
2.05 Anglaises et garçonnes. Court métrage (rediff.). 8933729
2.20 Crinières et boules à ras. Court métrage (rediff., 20 min). 2508093

M 6

17.30 Croc-Blanc. Série.
18.00 Highlander. Série. [1/2] Le miroir de Tessa.
18.55 Les Anges de la ville. [1/2] Trafic au central 7.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre Belle Famille. C'est dur de grandir.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Hot forme. Magazine.

20.45

L'HOMME QUI VALAIT DES MILLIARDS ■
Film de Michel Boisrond, avec Frederick Stafford, Anny Duperey (1967, 100 min). 772892
Film d'aventures réalisé avec dynamisme.

22.25

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série △ (95 min). 4249502
Curiosité fatale.
Un docteur tue son épouse sous les yeux d'un témoin qui devient muet sous le choc.
Jusqu'à ce que la mort...
L'enterrée vivante.

0.00 Les Francofolies 97 (55 min). 75767

1.55 Turbo. Magazine (rediff.). 2.20 L'île aux plongeuses nues. Documentaire (rediff.). 2.45 *Movida opus 1.* Documentaire. 3.45 Fréquenstar. Magazine. Best of Love. 4.35 Fan de - Best of. Magazine (rediff.). 5.00 Mister Biz - Best of. Magazine (25 min).

Canal +

15.45 Canadian Bacon ■ Film de Michael Moore (1995, 90 min). 6861892
17.45 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.

20.35

LES TROIS NINJAS SE RÉVOLTENT
Film de Simon S. Sheen, avec Victor Wrong, Charles Napier (1995, 85 min). 437057

22.00 Flash d'information.
22.05 La vie comme elle est.... Court métrage.

22.25

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN
Film de Jean-Marc Longval et Smaïn, avec Smaïn, Arielle Dombasle (1996, 80 min). 7621724

23.45 C'est arrivé près de chez vous ■ Film de Rémy Belvaux (1992, N., 89 min). 2073250
1.15 Les Hirondelles ne meurent pas à Jérusalem ■ Film de Ridha Behi (1994, 85 min). 4288309

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Marcel Schneider [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. Le Mont Saint Michel.
21.32 Fiction. Une rose en novembre, de Jean-Claude Tanner.

22.40 Nuits magnétiques. Des héros et des dieux dans un jardin. A l'occasion du Festival d'Avignon 1997 [3/4]. 0.05 Du jour au lendemain. *Pierre Mertens (Une seconde patrie).* 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Donné le 9 mars, au Saint John's Smith Square, à Londres, par The BBC Singers et l'Ensemble Matrix : Œuvres de Stravinski : Introitus ; Quatre chants paysans ; Cantata ; The Dove Descending Breaks the Air ; Pater noster ; Credo ; Ave Maria ; Renard.
20.30 Concert. Prom's. Donné en direct du Royal Albert Hall de Londres, par l'English Nothern *Philharmonia, dir. Paul Daniel :* Petrouchka, de Stravinski ; Violanta, de Korngold, Janice Cairns (Violenta), Jonathan Summers (S Trovai).

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.).

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Bedrich Smetana.

22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Smetana, Kube. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Jardinier d'Argenteuil Film de Jean-Paul Le Chanois (1966, 90 min). 82664182
21.30 Les Demoiselles de la nuit. De Peter anger.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Ça se discute (France 2 du 11/12/96).
0.15 C'est la vie. Magazine.
0.45 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 ▶ Zoo.
22.40 Los pintos Tarahumaras 82.
23.40 Bullerö : l'île de Linnea.
0.20 Le Tango des vitamines.
0.40 Des hommes dans la tourmente. [11/32]. *Roosevelt versus* isolationnisme.
1.05 Les Ailes de légende. [43/44]. Le P-39 (50 min).

Animaux

20.00 L'Univers aquatique.
20.30 Les Yeux de la découverte.
21.00 Animaux en danger.
21.30 Flipper le dauphin. La chasse aux requins.
22.00 Le Monde des reptiles.
23.00 Mortelle Australie. Forêts.
0.00 Amérique sauvage.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 L'Inconnu *du Nord Express* ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1951, N., v.o., 100 min). 33428250
22.40 Les Documents du JTS. Les maîtres du regard : Otto Preminger.
23.15 Tchernouchenko dirige Rachmaninov et Chopin. Concert enregistré à Munich (Allemagne), en 1994 (50 min). 74643453

France Supervision

20.45 Temps contre temps. Pièce de théâtre de Ronald Harwood. Mise en scène de Laurent Terzieff (130 min). 75124521
22.55 Sortie de nuit. Magazine.
23.35 Didjeridou, musiques du monde. Hermeto Pascoal.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Père Serge ■ Film de Lucien Gasnier-Raymond (1945, N., 95 min). 5208237
22.05 Contre-attaque ■ *Film de Zoltan Korda* (1945, N., v.o., 90 min). 9159960
23.35 Le Club.

Ciné Cinémas

20.30 Le crime était presque parfait ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1954, 105 min). 9806291
22.15 Connemara Film de Louis Grospierre (1988, 95 min). 4732637
23.50 La Poudre aux yeux ■ Film de Maurice Dugowson (1994, 100 min). 37330453
1.30 Hollywood 26. *Magazine (30 min).*

Festival

20.30 et 22.10 La Gloire en partage. Téléfilm d'Éric Till [1/2], avec R. H. Thomson (100 min). 66578163

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Bonnie et Wayne.
20.15 Les Arpents verts. The Ballade of Molly Turgiss.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. Omerta.
21.35 Un juge, un flic. Flambant neuf.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chasse et pourchasse.
23.00 Caraïbes offshore. *Le cœur à cent à l'heure.*
23.45 Lou Grant. La décharge.
0.40 Mandrin. Feuilleton [4/6] (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Destination séries. Magazine.
20.35 Escalier C ■ ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1984, 100 min). 72664057
22.20 Future World (Les rescapés du futur) ■ Film de Richard T. Heffron (1976, v.o., 105 min). 54888873

Disney Channel

19.05 Petite fleur.
19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs. Le procès.
21.30 Échec au roi ■ Film de Harold French (1953, 90 min). 227811
23.00 Au cœur du temps.
0.00 Sylvie et compagnie. Trouble mixte.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Quand les jumelles s'emmêlent ■ Film de Jim Abrahams (1987, 95 min). 508058705
23.00 Clair de lune. Série.
23.45 Rwanda, paroles contre l'oubli (45 min).

Eurosport

19.00 Sumo. Tournoi Basho de Tokyo (Japon) (5e partie).
20.00 Aérobic. Championnats des Etats-Unis.
21.00 Boxe. Combat des poids lourds : Keith McKnight (EU)-Brian Scott (EU).
22.00 Cyclisme. Résumé (120 min).

Voyage

19.30 Aux 4 coins du monde : Vietnam.
20.20 Les Clés du luxe.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac alpin de Saint-Moritz.
23.00 Chez Marcel. Invitée : Michelle Valandina.
0.00 Aux 4 coins du monde : Los Angeles (50 min).

Muzzik

19.00 Ensemble Currende : Monteverdi. Concert (25 min). 500055705
19.25 Glenn Gould : *La vie d'une légende.* De François Girard.
21.00 La Passion selon Callas. De Michel Van Zele.
22.15 Jazz at the Smithsonian : Benny Carter. Concert (60 min). 504732618
23.15 Rameau-Telemann. Concert (35 min). 504842328

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.00 Der Nachbar (Le Voisin). Film de Götz Spielmann (1992, v.o., 95 min). Avec Rudolf Wessely, Dana Vavrova, Wolfgang Böck. *Drame.*

RTL 9

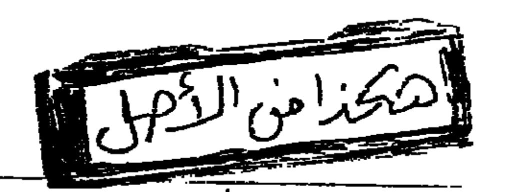
20.30 Bleu comme l'enfer. Film d'Yves Boisset (1985, 105 min). Avec Lambert Wilson. *Policier.*
22.15 Les Chiens verts du désert. Film d'Umberto Lenzi (1967, 90 min). Avec Ken Clark. *Guerre.*
0.10 On a volé la Joconde. Film de Michel Deville (1966, 95 min). Avec Marina Vlady. *Comédie.*

TMC

20.35 Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? Film de Vincente Minnelli (1958, 95 min). Avec Rex Harrison. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Canal +

Radio

France-Culture

France-Musique

Radio-Classique

Chaînes d'information

CNN

Euronews

LCI

Canal +

Radio

France-Culture

France-Musique

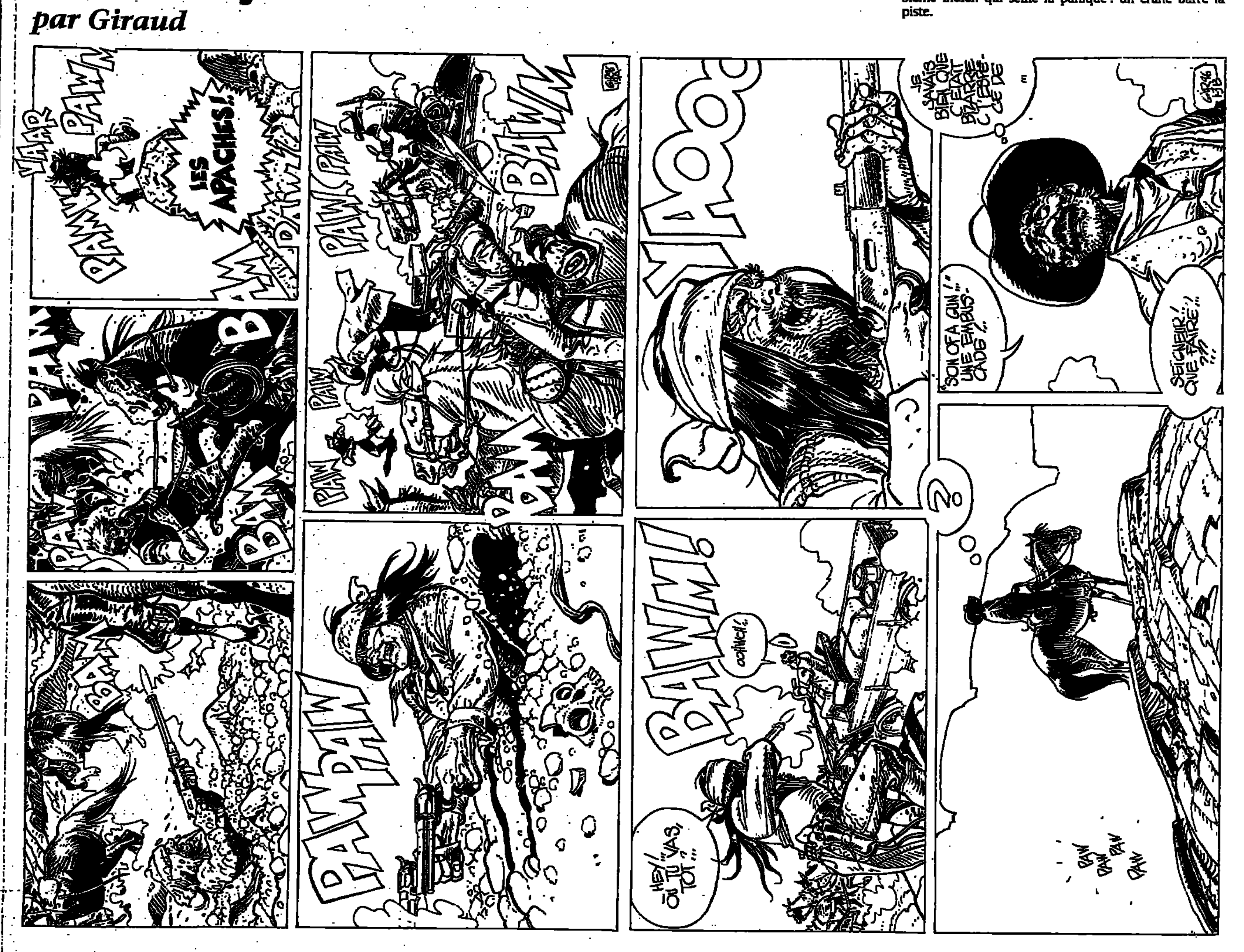
Radio-Classique

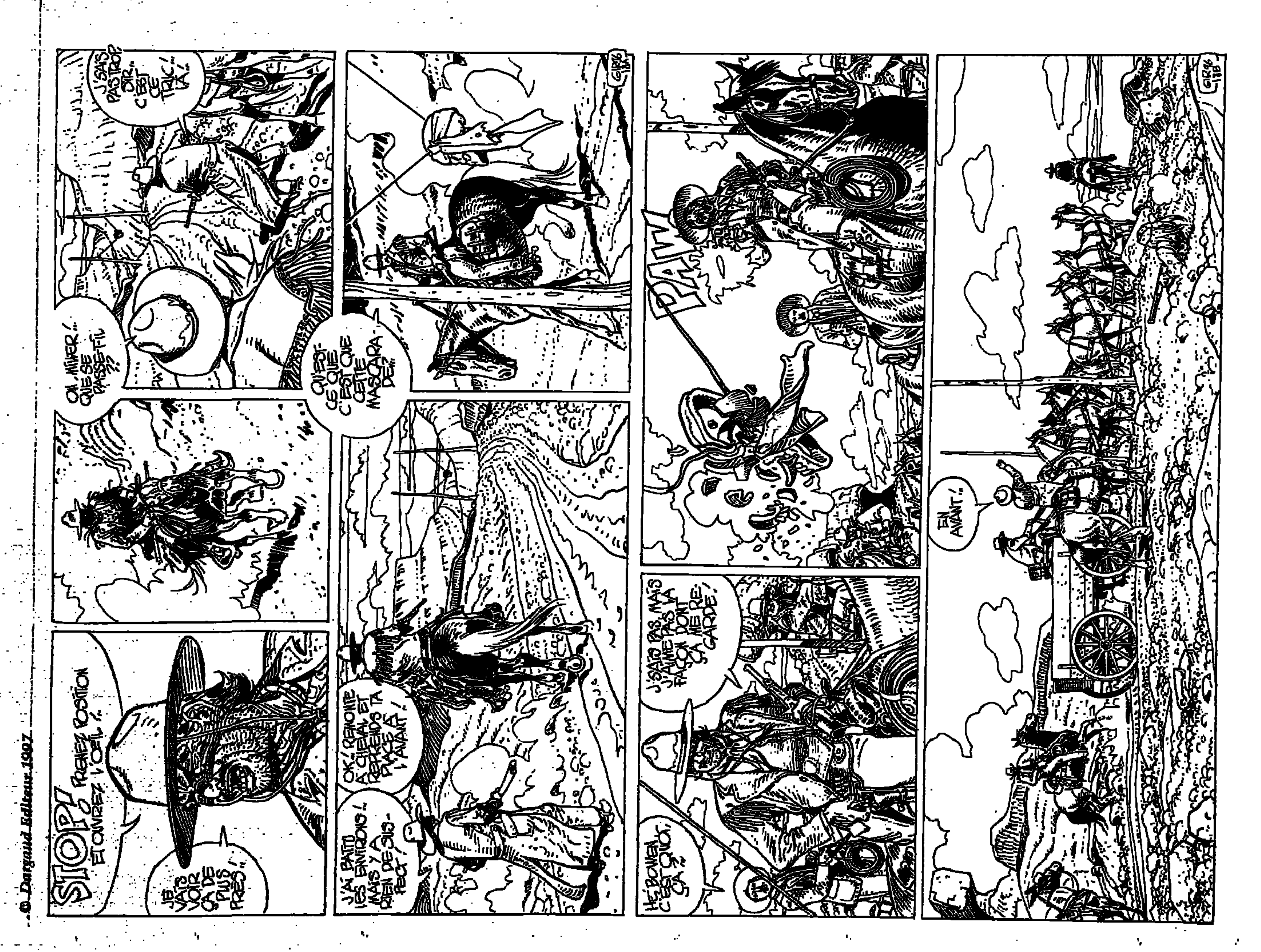
9e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – L'examen des objets saisis sur Ike Clanton ne révèlent rien. Pendant ce temps, sur la route de Tucson, l'éclaireur du convoi d'argent tombe sur un emblème indien qui sème la panique : un crâne barre la piste.





Un incendie au palais du Trocadéro a endommagé le Musée des monuments français et le Musée du cinéma

L'eau pourrait avoir détérioré des œuvres de ces deux lieux culturels parisiens dont l'avenir était en question

UN INCENDIE survenu dans la nuit de mardi 22 juillet à mercredi 23 juillet a endommagé le Musée *des monuments français (MMF) et* le Musée du cinéma Henri-Langlois, tous deux logés dans l'aile est du palais du Trocadéro à Paris. Les *dégâts sont en cours d'estimation.* Le sinistre intervient alors que l'avenir de ces deux institutions est en question : le premier était en cours de révovation ; le second devait déménager en août mais, quelques heures avant l'incendie, la Cinémathèque avait annoncé que le Musée *« resterait ouvert tout l'été ».*

L'avenir du MMF et du Musée du cinéma dépend de celui de deux autres *« grands travaux »* qui concernent le palais du Trocadéro dans son entier – création d'un Musée des arts premiers, déménagement envisagé du Musée de la marine. Le Musée des monuments français est l'un des plus grands et plus anciens musées de Paris, mais aussi un des plus méconnus. La décision de l'installer sur la colline de Chaillot revient à l'architecte Viollet-le-Duc, après l'Exposition universelle de 1878. Les premières salles de ce qu'on appelait alors le Musée de sculpture comparée ont ouvert en 1882, sous la direction de Geoffroy Dechaume, collaborateur de Viollet-le-Duc.

L'objectif était de montrer au public, à une époque où les moyens de transports étaient peu développés, des moulages en plâtre grandeur nature de tympans, porches, sculptures, tombeaux, décors sculptés, façades des plus belles églises romanes ou gothiques de l'Hexagone, et de les confronter à des exemples étrangers.

Le Musée de sculpture comparée, *devenu Musée des monuments* français en 1937, possède une collection de 6 000 moulages, 70 maquettes d'édifices, un fonds *de 100 000 photographies* – aujourd'hui déménagé – et une collection de copies de peintures murales, le tout permettant l'étude de bâtiments médiévaux. Le MMF, désigné comme *« un musée du faux »*, est un lieu attachant mais qui n'est plus adapté.

Occupant 16 000 m² sur quatre niveaux, gigantesque par ses proportions, il était devenu *« poussiéreux »*, *« vieillot »* et attirait peu de visiteurs. Depuis quatre ans, le conservateur Guy Cogeval a dynamisé le musée en organisant une série d'expositions : « Marseille au XIXe siècle », « Architecture de la Renaissance italienne », « Photographier l'architecture », « Baldus », « Les années 30 », etc.

DÉMÉNAGEMENTS

Cet incendie intervient au moment où le MMF devait être englobé dans le Centre de Chaillot pour le patrimoine monumental et urbain, prévu en 1999, à l'initiative de Jacques Toubon, ancien ministre de la culture, et regroupant, outre le musée rénové, la Médiathèque du patrimoine et l'Ecole d'architecture. Le directeur du Musée, Guy Cogeval, estimait que le futur MMF présenterait *« l'art monumental français en intégrant dans son parcours l'architecture et l'urbanisme des temps modernes, jusqu'au milieu du XXe siècle ».* Les travaux, estimés à 240 millions de francs, ont commencé en 1996 mais ont été suspendus avant l'incendie.

Ce *centre du patrimoine* verra-t-il le jour alors que ce projet est pris dans un jeu de chaises musicales ? Le centre du patrimoine devait récupérer 3 000 mètres *carrés* occupés en sous-sol par la Cinémathèque française – salle de projection, Musée Henri-Langlois, bureaux –, cette dernière devant rejoindre, toujours en 1999, le futur palais de l'image, au palais de Tokyo tout proche. Mais le déménagement des 3 000 objets et documents du *Musée du cinéma* (costumes, décors, appareils, affiches, photos, scénarios...), prévu le 2 août, vient d'être reporté.

Le *ministère de la culture est,* en effet, en train de *« remettre à plat »* les différents projets de *« grands travaux »*, en fonction de ses moyens. Comment concrétiser à la fois le Musée des arts premiers – appelé de ses vœux par le président de la République – et le déménagement du Musée de la ma*rine dans un lieu* à trouver, dont le coût conjugué est estimé 1,5 milliard de francs ? Mais aussi le Palais du cinéma (437 millions de francs), la *rénovation* du Grand Palais (500 millions de francs), les Galeries nationales de la photographie (130 millions de francs) ?

Manifestement, il y a un ou deux projets de trop. Celui englobant le MMF pourrait être la victime des arbitrages. Parce que son concept est flou – un Musée de l'architecture sans en être vraiment un –, et parce que son ajournement ferait le moins de vagues (*Le Monde* du 13 novembre 1996).

Nombre de défenseurs du Musée de la marine, dont le navigateur Eric Tabarly, estimaient que le MMF devait libérer l'aile est du palais de Chaillot pour permettre le maintien du Musée de la marine au Trocadéro. Il reste maintenant à savoir quelles seront les implications de cet incendie dans les arbitrages du ministère de la culture, attendus pour la rentrée.

Michel Guerrin

Deux cents pompiers mobilisés

L'incendie, qui s'est déclenché, mardi 22 juillet peu avant 22 heures, et qui a été circonscrit mercredi vers 1 heure, a dévasté la toiture de bois, de zinc et de verre de l'aile est du palais de Chaillot, à Paris. Deux bouteilles d'acétylène se trouvant dans les locaux en cours de rénovation ont explosé au début de l'incendie. Selon l'état-major des sapeurs pompiers, interrogé mercredi matin, les collections des deux établissements n'auraient pas été atteintes par le feu. Mais elles pourraient avoir subi, du fait du ruissellement et de l'accumulation des eaux – notamment au Musée du cinéma Henri-Langlois situé au sous-sol – des dommages qui devaient être évalués dans la journée.

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, s'est rendue sur place dans la nuit. Trois pompiers, parmi les deux cents mobilisés, ont été légèrement blessés. Selon les premiers éléments de l'enquête, les causes de l'incendie pourraient être liées aux travaux de réfection et de soudure sur la toiture du monument.

Le « tueur fou » de Gianni Versace se joue de la police

WASHINGTON
de notre correspondant

Une semaine après la mort de Gianni Versace, la police de Miami ne possède aucun indice lui permettant de savoir si Andrew Cunanan, l'assassin présumé du couturier italien, est toujours dans les parages. La coopération publique n'est pas en cause, au contraire : plus d'un millier d'appels ont été reçus et analysés par la police. Le fait que la récompense pour toute information crédible ait été portée à 45 000 dollars (environ 270 000 francs) n'est évidemment pas étranger à ce zèle.

A défaut de piste précise, la police concentre ses recherches dans le sud de la Floride, même si le suspect a été signalé dans une ville du New Hampshire (Nord-Est). La chasse à l'homme se complique puisque l'on sait que Cunanan, qui excelle dans l'art de modifier son apparence, pourrait s'être déguisé en femme.

Les représentants de la police du comté de Dade (Miami) ont passé beaucoup de temps, depuis quarante-huit heures, à tenter de justifier ce qui paraît bien être une coupable inefficacité. Andrew Cunanan a, en effet, été placé sur la liste des dix criminels les plus recherchés des Etats-Unis le 12 juin. A l'époque, il était déjà fortement soupçonné d'être l'auteur de deux ou trois meurtres.

Le 7 juillet, à 16 h 40, il se rend chez un prêteur sur gages de Miami Beach pour y échanger une pièce d'or volée à l'une de ses victimes. Vivian Oliva se rappelle fort bien de cette visite : Andrew Cunanan présente son passeport et donne son adresse : « Normandy Plaza Hotel, chambre 205 ». C'est là où il réside jusqu'au meurtre de Gianni Versace. La police locale disposait d'une copie de cette transaction cinq jours avant le meurtre du couturier...

L'absence d'éléments pour remonter la piste du fugitif n'empêche pas les criminologues de dresser un portrait psychologique de l'intéressé. Selon le *Miami Herald Tribune*, le pistolet qui a été utilisé pour tuer Gianni Versace est identique à celui ayant servi à assassiner deux précédentes victimes présumées d'Andrew Cunanan. De plus, les experts ont conclu que le nouvel *« ennemi public numéro un »* est un *« spree killer »* (un « tueur fou »). A la différence du tueur en série, le premier tue sans logique, parfois sans motif et sans savoir à l'avance qu'il va commettre un nouveau meurtre.

L. Z.

LVMH marque des points contre Guinness et GrandMet

BERNARD ARNAULT est dans son élément. Engagé dans une bataille boursière contre les britanniques Guinness et GrandMet, le président de LVMH a retrouvé toute sa pugnacité. Persuadé que sa proposition de constituer un grand groupe mondial dans les alcools en regroupant ses activités avec celles des deux groupes anglais est la meilleure, il est prêt à tout pour forcer des adversaires réticents. Alors que les deux groupes anglais devaient se prononcer, mercredi 23 juillet, sur le projet présenté par LVMH, Bernard Arnault a pris les devants. Quelques heures après avoir démissionné du conseil d'administration de Guinness, il a vendu, mardi, une partie des actions qu'il détenait dans le groupe pour se renforcer dans GrandMet.

De source boursière, LVMH aurait acheté, au cours de la séance, plus de 4 % du capital de GrandMet, afin de porter sa participation dans le groupe de 6,4 % à plus de 11 %. Dans le même temps, sa part dans Guinness serait tombée de 14,2 % à 10 %. *En Bourse*, les titres Guinness ont perdu 13 pence à 594,5 pence, tandis que les actions GrandMet gagnaient 22,75 pence à 628,75 pence.

LVHM, qui était déjà un partenaire obligé pour Guinness, le devient aussi pour GrandMet. Avec 10 % du capital, le groupe de Bernard Arnault s'affirme comme le premier actionnaire du groupe britannique.

NÉGOCIATIONS

Il est, désormais, aussi en position juridique de force. Le franchissement du seuil de 10 % lui donne la possibilité de faire convoquer une assemblée générale extraordinaire de GrandMet. Le quorum étant fixé à la moitié du capital, LVMH peut, avec un minimum de 12,5 % des actions, s'opposer à la fusion prévue entre GrandMet et Guinness. L'objectif semble tout à fait réalisable.

Pour l'instant, Bernard Arnault ne paraît pas vouloir utiliser cet arsenal juridique. Mais il souhaite forcer ses deux adversaires à discuter. *« Si l'architecture du projet n'est pas négociable, les modalités, en revanche, le sont. Nous avons estimé notre participation dans le nouvel ensemble à 35 %, c'est peut-être 30 % seulement »*, explique-t-on dans l'entourage de Bernard Arnault.

Le dernier assaut du président de LVMH peut-il convaincre Guinness et GrandMet d'ouvrir les négociations ? Les deux groupes ont très mal accueilli le projet de LVHM, qui se traduirait par leur démantèlement et le renforcement du groupe français. Mais ils ne peuvent plus rester muets. Alors que Bernard Arnault est prêt à poursuivre son offensive boursière, leurs soutiens s'amenuisent : des gestionnaires de fonds commencent à dire que le projet de Bernard Arnault est plus intéressant pour les actionnaires que celui de Guinness et GrandMet. Les analystes, d'abord sceptiques sur les chances de LVMH, se ravisent. Après avoir caressé l'idée d'une grande bataille boursière, ils parient sur un compromis autour du projet de LVMH.

Martine Orange

Marie-José Pérec participera aux championnats du monde d'athlétisme

LE DIRECTEUR technique national (DTN) Richard Descoux a annoncé, mardi 22 juillet, que Marie-José Pérec ira aux championnats du monde d'Athènes, qui auront lieu du 1er au 10 août. Dans un premier temps, Marie-José Pérec avait renoncé à se rendre à Athènes ne s'estimant pas en assez bonne condition physique. Elle devrait participer au 200 mètres.

Le président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), Philippe Lamblin, a confirmé que la triple championne olympique lui avait fait part, mardi, de son revirement. *« Marie-José Pérec m'a joint par téléphone vers 20 h 45. Elle venait de terminer une séance d'entraînement,* a indiqué Philippe Lamblin. *Elle a déclaré qu'elle était bien et se sentait désormais capable de défendre ses chances sur 200 mètres. »* Son absence à Athènes aurait pu lui valoir des sanctions de la part de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

Le climat des négociations reste tendu à « Midi libre »

LA DIRECTION de *Midi libre* devait soumettre aux ouvriers du Livre, mercredi 23 juillet après-midi, un projet de *« pré-accord »* qu'elle espérait voir signer avant vendredi soir. Mercredi matin cependant, la Filpac CGT du quotidien jugeait plutôt négativement ses dernières propositions. *« Malgré un semblant de discussions,* explique Francis Renard, secrétaire Filpac CGT du comité d'entreprise, *on nous propose moins de postes que le 23 juin. On nous demande même plus de flexibilité. »* Jean-Dominique Prétet, le directeur de *Midi libre*, se montre, au contraire, optimiste sur l'issue des négociations. *« Lorsqu'il y a eu des divergences dans les ateliers entre les responsables du personnel et la direction, on a arbitré en prenant en compte les analyses positives faites dans les différents postes de travail »*, précise-t-il.

Deux issues restent possibles. Soit un accord avant vendredi soir, ce qui permettrait d'imprimer rapidement la nouvelle formule de *Midi libre* à Montpellier. Soit un constat de désaccord. Auquel cas, la direction menace de fermer purement et simplement une partie de son imprimerie. – *(Corresp.)*

■ **ESPAGNE** : l'organisation terroriste basque ETA a revendiqué *« la tête bien haute »* l'enlèvement et la mort, le 12 juillet, du conseiller municipal Miguel Angel Blanco Garrido dans un communiqué publié mercredi 23 juillet par le quotidien nationaliste *Egin.*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 23 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20130,51	– 0,13	+ 3,97
Honk Kong index	15738,81	+ 1,89	+ 17

Tokyo Nikkei sur 3 mois

20130,51

20681,10 – 20146,95 – 19612,80 – 19078,65 – 18544,50

23 avril – 9 juin – 23 juil.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/07	Var. en % 22/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3002,65	+ 2,79	+ 29,66
Londres FT 100	4902,10	+ 1,14	+ 19,03
Zurich	1876,70	—	+ 42,04
Milan MIB 30	23273	+ 2,52	+ 48,26
Francfort Dax 30	4230,42	—	+ 46,45
Bruxelles	15241	+ 2,09	+ 44,18
Suisse SBS	2647,44	—	+ 41,28
Madrid Ibex 35	6963,24	—	+ 35,08
Amsterdam CBS	649,30	—	+ 48,48

Tirage du *Monde* daté mercredi 23 juillet 1997 : 474 329 exemplaires 3

3 000 enfants intoxiqués au plomb en Ile-de-France

LE SATURNISME infantile continue de sévir dans certains quartiers de Paris, et les pouvoirs publics, pourtant informés de la présence d'enfants dans des appartements où ils risquent d'être intoxiqués, tardent à réagir. L'association Médecins du monde devait dénoncer, mercredi 23 juillet, l'ampleur de l'intoxication et l'inertie des services sociaux. *« Il y a urgence,* affirment des responsables de cette association. *Des enfants continuent à s'intoxiquer tous les jours. »*

L'Ile-de-France bénéficie d'un système de surveillance du saturnisme infantile créé par arrêté préfectoral le 14 septembre 1992. Des données, publiées de 1992 à 1995, démontrent l'importance du phénomène, puisque ce système de surveillance a identifié 2 893 enfants touchés sur 8 218 examinés, soit 35 % des enfants ciblés. *« Certains estiment que 70 000 enfants seraient menacés en Ile-de-France »*, avance Médecins du monde.

Le saturnisme est une intoxication qui atteint les très jeunes enfants et altère leur développement psycho-moteur de manière définitive. Transmise par les peintures au plomb qui recouvrent encore les murs de certains appartements insalubres, cette maladie touche les plus pauvres.

LES FAILLES DU DÉPISTAGE

Alerté en 1993 par une association de quartier, La Bellevilleuse, Médecins du monde a mené une enquête auprès de 37 familles habitant le Bas-Belleville, à Paris. *« Au total, plus d'une famille sur quatre est touchée par le saturnisme,* indique Médecins du monde dans son étude, *si l'on considère qu'une plombémie supérieure à 100 microgrammes par litre peut avoir des conséquences néfastes à long terme pour les enfants. »*

L'association dénonce la faiblesse du dépistage dans les quartiers à haut risque, douze ans après le décès de deux enfants à Paris. Elle déplore que même dans les habitations à risque, c'est-à-dire dans les immeubles datant de plus de cinquante ans et qui se trouvent en très mauvais état, il n'existe aucun dépistage systématique. Le taux de plombémie des enfants n'est pas surveillé régulièrement. Plus grave encore, lorsqu'un enfant de la famille est intoxiqué, les frères et sœurs – ainsi que les enfants habitant dans le même immeuble – ne sont pas toujours dépistés.

Si un fichier recense les immeubles où des cas d'intoxication sont relevés, *« aucune utilisation ne semble en être faite ».* Le seul traitement possible en cas de saturnisme, indique Médecins du monde, est de soustraire l'enfant du lieu où il s'intoxique. Actuellement, les enfants retournent chez eux et les procédures de relogement sont trop longues.

Michèle Aulagnon

Dans « Le Monde diplomatique » de juillet

LE MONDE DIPLOMATIQUE de juillet passe au crible le dernier modèle économique « à la mode », celui des Pays-Bas (Dominique Vidal), tire les leçons des différents passages de la gauche française au pouvoir (Serge Halimi) et constate que la construction d'une Europe sociale imposera de prendre en compte la profonde mutation induite par les technologies (René Passet).

En matière de défense, la bataille menée autour de l'élargissement de l'OTAN a débouché sur un renforcement de l'hégémonie des Etats-Unis (Paul-Marie de La Gorce).

Figurent également au sommaire : l'Afrique sous le choc de la « révolution congolaise » (Philippe Leymarie, Colette Braeckman), la crise sociale au Mexique (Carlos Acosta, Françoise Escarpit, Fernando Matomoros Ponce) et les nouvelles orientations stratégiques de l'Inde (Jyotsana Saksena, Teesta Setalvad, Robert Bryniki). Et aussi la Turquie, de l'islamisme (Wendy Kristianasen) aux Kurdes (Kendal Nezan) et aux ambiguïtés de la presse (Nur Dolay) ; le retour à Nasser des intellectuels égyptiens (Richard Jacquemond) ; les ambitions contrariées de l'Ouzbékistan (Vicken Cheterian).

A lire enfin, un dossier historique sur les dessous du pacte germano-soviétique (Gabriel Gorodetsky).

★ En vente chez votre marchand de journaux : 22 francs.